-COPIE-

Service de la gestion des documents et archives – VTR

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 12e JOUR DE JANVIER 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 12e jour de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbaux 15-12-86 et 22-12-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 15 décembre 1986 et des séances spéciales du 22 décembre 1986 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 12e JOUR DE JANVIER 1987

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Amendement au règlement 15 concernant le taux de la taxe d'eau et le taux de la vente d'eau au compteur,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

i) Règlement prévoyant l'achat de véhicules et de machinerie pour les services de la Sécurité publique et des Travaux publics et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 15 décembre 1986;

j) Règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 15 décembre 1986;

k) Règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres et la reconstruction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 15 décembre 1986;

l) Règlement prévoyant la construction de nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

m) Règlement prévoyant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 15 décembre 1986;

n) Règlement prévoyant la pose des services municipaux sur une partie du lot 194 (projet Matteau), remboursable par une taxe spéciale (améliorations locales),
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

o) Règlement prévoyant la construction d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue Grimard, remboursable par une taxe spéciale,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

1-87
Comptes rendus 15 et 22 décembre 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus des réunions du Conseil siégeant en Commission permanente, les 15 et 22 décembre 1986, soient reçus, adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 4 -:

Remplacer "31 décembre 1986" par: "31 janvier 1987".

Page 2 - item 8 - 1er paragraphe:

Rayer "14 567 $" et remplacer par: "1 457 $".

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Page 6 - item 22 - 2e paragraphe:

Ajouter après "comptes": "concernant la location de glace", ajouter après "compagnie": "2225-4477 Québec inc." et ajouter après "Les Draveurs":"jusqu'au 31 décembre 1986.".

Page 8 - item 34:

Dans "Ont voté pour": rayer "M. Pierre Dupont" et remplacer par: "Claude Pélissier".

Dans "Ont voté contre: rayer "M. Claude Pélissier et remplacer par: "M. Pierre Dupont".

Page 9 - a):

Après "2 courbes" ajouter "des rues Papineau et Des Bouleaux".

22 décembre 1986 - page 1 - item 1 - 3e paragraphe:

Ajouter à la fin du paragraphe: "Une somme de 10 000 $ sera versée à chaque année pour les concessions."

ADOPTÉ

2-87
Contrat vente à M. Électrique ltée Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. ÉLECTRIQUE LTÉE l'immeuble composé des lots 1248-2-1, 1248-3-1, 1252-1-1, 1252-2, 1251-1, 1251-2, 1253-1-1, 1252-3, 1253-1-2, 1253-2, 1254-2-1 et 2238-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 10 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

3-87
Contrat servitude par FERNAND BERGERON Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de M. FERNAND BERGERON l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro CINQ de la subdivision du lot numéro UN (1-P.5) du cadastre officiel de la Paroisse de St-Étienne-des-Grès, de figure triangulaire, borné vers le sud-est, par le boulevard Des Forges (sans désignation cadastrale), où l'emplacement mesure vingt-deux mètres et quatre-vingt-six centièmes de mètre (22,86 m), vers le sud-ouest, par le lot 1-6 du même cadastre, où l'emplace-

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

ment mesure vingt-sept centièmes de mètre (0.27 m), vers le nord-ouest, par le résidu du lot no 1-5 continuant d'appartenir au Cédant, Fernand Bergeron, où l'emplacement mesure vingt-deux mètres et quatre-vingt-six centièmes de mètre (22,86 m). Cet emplacement a une superficie de trois mètres et douze centièmes de mètre carrés (3,12 m.c.) et apparaît, entouré d'un trait rouge, sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, A.G., en date du 1er décembre 1986, portant le numéro 86-99.

pour le prix de 100 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction, ledit acte établissant également une servitude pour un égout pluvial par M. FERNAND BERGERON en faveur de la Ville de Trois-Rivières:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE:

a) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro CINQ de la subdivision officielle du lot numéro UN (1-P.5) du cadastre officiel de la Paroisse de St-Étienne-des-Grès, borné en front, au sud-est, au boulevard Des Forges, où il mesure six mètres (6,00 m), d'un côté au sud-ouest, à une partie du lot no 1-5, où l'emplacement a une profondeur de trente-trois mètres et trente-neuf centièmes de mètre (33,39 m), de l'autre côté, au nord-est, à une autre partie du lot no 1-5, où l'emplacement mesure trente et un mètres et cinquante-cinq centièmes de mètre (31,55 m), et en profondeur, au nord-ouest, à cette partie du lot no 1 dudit cadastre ci-après décrite. La ligne sud-ouest de l'emplacement présentement décrit est située à un mètre et quarante-cinq centièmes de mètre (1,45 m) de la ligne sud-ouest dudit lot no 1-5 et est parallèle à cette dernière.

b) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro UN (P.1) du cadastre officiel de la Paroisse de St-Étienne des Grès, borné au sud-est, au lot no 1-5 du cadastre susdit, où l'emplacement a une largeur de neuf mètres et trente-trois centièmes de mètre (9,33 m), au sud-ouest, à une autre partie du lot no 1 du cadastre susdit, où l'emplacement a une profondeur de neuf mètres et quatre-vingt-six centièmes de mètre (9,86 m), de l'autre côté, au nord-est, à une autre partie du lot no 1 dudit cadastre, où l'emplacement a une profondeur de dix mètres (10,00 m) et au nord-ouest, à une autre partie du lot no 1 dudit cadastre, où l'emplacement a une largeur de six mètres et vingt-cinq centièmes de mètre (6,25 m).

ladite servitude étant consentie pour et en considération d'une somme de 750 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat et de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

4-87
Annulation d'un bail emphytéotique

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 22 novembre 1985 sous le numéro 363,431, la Ville de Trois-Rivières a loué par bail emphytéotique à Les Construction René Piché inc., les lots 537-1, 588-1, 592-1, 593-1, P.591-1,

INITIALES DU MAIRE 5 INITIALES DU GREFFIER

consenti à Const. René Piché inc. Adoption

P.587-2, P.589, P.590, P.591-2, 594-2, P.596-1, P.2448 et Les P.2449 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cet immeuble est maintenant connu comme étant le lot 2506 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que par la suite, par acte enregistré à Trois-Rivières le 26 mars 1986 sous le numéro 365,592, la Ville de Trois-Rivières a vendu ledit lot 2506 à Les Constructions René Piché inc.;

ATTENDU qu'il y a confusion suivant les termes du code civil, des qualités de locataire par bail emphytéotique et de propriétaire et qu'il y a lieu d'annuler ledit bail emphytéotique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte préparé par Me Gilles Légaré, notaire, annulant à toutes fins que de droit le bail emphytéotique enregistré le 22 novembre 1985 sous le numéro 363,431.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'annulation qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

5-87 Contrat vente à ROGER LANDRY de la motié indivise lot 2047 C.T.R. 2 300 $ Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des soumissions publiques dans le journal Le Nouvelliste, édition du 15 novembre 1986, pour l'achat du lot 2047 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que M. Roger Landry a été le seul et plus haut soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions, le 25 novembre 1986;

ATTENDU que M. Landry entend acquérir cet immeuble en propriété indivise avec M. Roger Desmarais;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MM. ROGER LANDRY et ROGER DESMARAIS, chacun la moitié indivise du lot 2047 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 2 300 $ chacun comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, les actes de vente préparés par Me Michel Paquin, notaire, constatant ces transactions.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits actes de vente qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

6

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 12e JOUR DE JANVIER 1987

6-87
Contrat
acte de
ratification
en faveur de
MARCEL
CHARBONNEAU
re: lot
23-102
C.T.R.
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 13 novembre 1962 sous le numéro 233,352, la Ville de Trois-Rivières a vendu à M. Marcel Charbonneau le lot 23-102 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cet acte stipulait à la clause «5» de la rubrique «ENTRÉE EN JOUISSANCE ET CONDITIONS» que «1'acquéreur ne devra pas construire à plus de six pieds et demi de chaque côté des lignes latérales du lot».

ATTENDU que la construction érigée sur ce lot est construite à moins de six pieds et demi des lignes latérales;

ATTENDU que cette irrégularité est mineure et que la Ville de Trois-Rivières, aux droits et obligations de la Corporation de la Cité de Trois-Rivières n'entend pas exiger une modification de la bâtisse afin de satisfaire à cette clause;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de ratification préparé par Me Nelson Ward, notaire, par lequel la Ville de Trois-Rivières ratifie les constructions érigées sur le lot 23-102 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et déclare que la clause 5 de l'acte ci-haut mentionné sera dorénavant réputée comme non existante.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de ratification qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7-87
Contrat
location
photocopieurs
par LIBRAIRIE
DU CAP INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue de LIBRAIRIE DU CAP INC. onze (11) copieurs de marque Royal, pour le prix de 0,0318 $ par copie, toutes taxes étant incluses, par mois, pour la période du 13 janvier 1987 au 13 janvier 1990. Librairie du Cap inc. s'engage à acheter de la Ville de Trois-Rivières les dix (10) copieurs qui sont en possession de cette dernière, pour le prix de 2 750 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de location sous seing privé entre les parties.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

7

INITIALES DU GREFFIER

8-87
Contrat addendum à l'entente avec MULTIDEV IMMOBILIA INC.
Adoption

ATTENDU que le 7 septembre 1986, MULTIDEV IMMOBILIA INC. et la Ville de Trois-Rivières ont signé une entente sous seing privé pour le développement de la "PLACE DU MARCHÉ";

ATTENDU que les parties ont également convenu de modifier cette entente;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un addendum à l'entente intervenue le 7 septembre 1986 avec MULTIDEV IMMOBILIA INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit addendum qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

9-87
Contrat protocole d'entente avec 2325-4477 QUÉBEC INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec 2325-4477 QUÉBEC INC., en vertu de laquelle la Ville consent à louer le Colisée situé sur le terrain de l'Exposition de Trois-Rivières, avec les accommodations et facilités nécessaires et utiles pour la pratique du hockey majeur, durant la période comprise entre le 1er septembre 1986 et le 31 mai 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et notamment les clauses monétaires, et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

10-87
Contrat entente avec le COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. leConseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LE COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES en vertu duquel la Ville met des locaux à la disposition de cet organisme et lui verse une subvention pour le déroulement de leurs activités et l'entretien des locaux, les fins de semaine et jours de fête, pour la période du 1er novembre 1986 au 31 octobre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

MODIFIÉE PAR LA RESOLUTION No. 88-87 DU 3 février 1987

11-87
Entente avec

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 12e JOUR DE JANVIER 1987

HYDRO-QUÉ. et PARC ISABEAU INC. Adoption

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des ententes sous seing privé entre la Ville et Parc Isabeau inc. et Hydro-Québec, en vertu desquelles ceux-ci permettent à la Ville d'utiliser à titre gratuit, pour fins de patinoire, jusqu'au 1er mai 1987, une partie du lot 198 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, près de la rue Bayard.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

12-87 Contrats (6) de confection de maquettes re: prog. d'intégration des arts à la salle J.-Antonio-Thompson Adoption

ATTENDU que l'entente intervenue avec le ministère des Affaires culturelles prévoyait que la ville devait affecter un certain montant à un programme d'intégration des arts à la salle J.-Antonio-Thompson;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des contrats de confection de maquettes avec MME DANIELLE THIBEAULT, MM. ANDRÉ GEOFFROY et RICHARD NORMANDIN, au montant de 500 $ chacun pour la réalisation de sculpture autonome, et avec MM. ROGER GAUDREAU, JEAN LEBEL et RÉAL PATRY, au montant de 750 $ chacun, pour la réalisation d'une murale.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits contrats qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No 64-87 DU 16 Janvier 1987

13-87 Contrat entente avec la firme A.G.H. RECHERCHISTE CONSEIL ENR. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de travail avec A.G.H. Recherchiste-Conseil enr. pour la réalisation et l'élaboration d'un plan directeur d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de la Ville de Trois-Rivières afin de rendre l'histoire et le patrimoine de la ville accessible aux visiteurs et aux citoyens d'une façon dynamique et éducative. Ce contrat s'étendra du 5 janvier 1987 au 22 mai 1987, pour une somme forfaitaire de 6 000 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de travail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

14-87

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

Contrat de publicité avec PUBLI HEBDOS INC. Adoption

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières conclue un contrat de publicité avec PUBLI-HEBDOS INC. pour un minimum de 22,000 lignes agathes, au taux de 0,45 $/ligne, du 13 janvier 1987 au 13 janvier 1988.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat avec PUBLI-HEBDOS INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

15-87 Approbation demande de M. Raynald Bourassa à la Comm. de protection du territoire agricole du Québec Adoption

ATTENDU que M. Raynald Bourassa s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour aliéner une partie du lot 300 du cadastre de St-Étienne en faveur de sa fille, en vue d'y construire une habitation unifamiliale;

ATTENDU que ce terrain est desservi par l'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande d'autorisation de M. Raynald Bourassa auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue de l'aliénation d'une partie du lot 300 du cadastre de St-Étienne.

ADOPTÉ

16-87 Acceptation de 3 subv. du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche re: prog. PADEL volets I et II Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les subventions suivantes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir 1986-87 (P.A.D.E.L.);

Volet I

Rénovation du terrain de tennis 15 000 $
02559979-43140-04-860101

Volet II

Buts de hockey 1 050 $
02559979-43140-04-860203

Module jambette 1 457 $
02559979-43140-04-860204

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

10

INITIALES DU GREFFIER

17-87
Demande à la S.H.Q. H.L.M. paroisse St-François-d'Assise Adoption

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec avait prévu en 1986, construire 20 habitations à loyer modique (HLM) sur le terrain du pavillon Alexandre-Soucy, 1900 rue St-Paul à et Trois-Rivières, dans la paroisse St-François-d'Assise;

ATTENDU qu'à l'été 1986, il s'avérait difficile de relocaliser le terrain de balle qui est actuellement aménagé sur ce terrain;

ATTENDU que les citoyens du secteur sont d'accord à dire que ce terrain ne convient nullement pour un terrain de balle;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société d'habitation du Québec de réouvrir le dossier de construction de 20 habitations à loyer modique (HLM) sur le terrain du pavillon Alexandre-Soucy, à Trois-Rivières, dans la paroisse St-François-d'Assise.

Que la résolution 376-86 du 2 septembre 1986 soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

18-86
Commissions du Conseil et nomination des membres pour 1987 et 1988 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les membres du Conseil soient et sont nommés pour siéger et représenter la Ville sur les organismes ci-après énumérés:

ORGANISMES:

- CEDIC	Guy Leblanc
- C.I.T.F.	Léo Thibeault
- M.R.C.	Maire ou Maire-adjoint
- CORPORATION DE L'AÉROPORT	Henri-Paul Jobin
- ÎLE ST-QUENTIN	Claude Pélissier
	André Landry
- EXPOSITION	Léo Thibeault
	André Landry
- O.M.H.	Émilien La Barre
- ASSAINISSEMENT DES EAUX	Léo Thibeault

Que les Commissions et Comités suivants soient et sont créés et que les membres du Conseil ci-après désignés y siègent et fassent rapport au Conseil:

COMMISSIONS:

- TRAVAUX PUBLICS	Claude Pélissier
	Gilles Latour
- PLANIFICATION BUDGÉTAIRE	Henri-Paul Jobin
	Pierre Dupont
- FONDS DE PENSION	Henri-Paul Jobin
- LOISIRS & CULTURE	Yvan Leclerc
	Chrystiane Thibodeau
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Roger Bellemare
- SÉCURITÉ PUBLIQUE	Roger Bellemare
- SERVICES TECHNIQUES	Gilles Latour
	Émilien La Barre
- COMITÉ DE PLANIFICATION DU TERRITOIRE	Pierre Dupont
	André Noël

LUNDI LE 12e JOUR DE JANVIER 1987

- COMITÉ AD HOC - REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION DE L'URBANISME	Guy Leblanc Chrystiane Thibodeau André Noël

ADOPTÉ

19-87
Salaire du personnel non syndiqué pour 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que les salaires des employés cadres et non syndiqués soient majorés de 4% de ceux en vigueur pour 1986, ladite majoration étant applicable selon les modalités prévues à la politique salariale des employés cadres de la Ville. Cette majoration est rétroactive au 1er janvier 1987.

ADOPTÉ

20-87
Cession de priorité de rang en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède priorité de rang en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC relativement à un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2506 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de cession de priorité d'hypothèque préparé par Me Gilles Légaré, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de cession de priorité d'hypothèque qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

21-87
Acte de servitude de vue sur les lots 636 et 634
re: ROBERT VEILLETTE
Adoption

ATTENDU que ROBERT VEILLETTE est propriétaire du lot 635 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cet immeuble comporte dans son mur latéral est, donnant sur le lot 636 dudit cadastre et appartenant à la Ville de Trois-Rivières, trois (3) ouvertures et un (1) balcon, à une distance moindre que celle permise par la Loi;

ATTENDU que cet immeuble comporte également dans son mur ouest, donnant sur le lot 634 dudit cadastre et appartenant à la Ville de Trois-Rivières, trois (3) ouvertures et un (1) balcon, à une distance moindre que celle permise par la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accorde une servitude de vue sur les lots 636 et 634 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, au profit du lot 635 dudit cadastre.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à

signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Jean-Nil Héon, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

22-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 13 décembre 1986

J.P. Doyon ltée:	
Aqueduc boul. St-Jean et St-Michel - paiement no 3 - retenue 10%	51 645,88 $
Remise de retenue - aqueduc boul. St-Jean et St-Michel	31 893,43
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - retenue 10% - novembre 1986	71 997,84
Thomas Bellemare ltée:	
Déneigement 1986-1987 - retenue 10% - 1er versement	61 004,56
Location de machinerie	2 537,00
Union électrique ltée:	
Fourniture de lampadaires et luminaires pour l'éclairage de la rue des Forges - paiement no 1	52 990,05
Excavation D.M.P. inc.:	
Reconstruction de trottoirs et bordures 1986	21 163,34
Remise de retenue - reconstruction de trottoirs et bordures 1986	14 123,61
R. Dubuc inc.:	
Éclairage de rues 1986 - paiement no 2 - retenue 10%	28 381,04
Jean Caron et fils inc.:	
Bases et conduits pour feux de circulation - intersection des Récollets et St-Joseph - paiement no 1 - retenue 10%	12 372,75
Remise de retenue - éclairage parcs 1986	565,40
Guimond électrique inc.:	
Éclairage parc Chapais - paiement no 1 - retenue 10%	4 104,00
Remise de retenue - éclairage 1985	941,82
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement de parcs 1986 - paiement no 3	300,00
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - égouts et aqueduc boul. des Forges	1 357,00
Arbo service inc.:	
Location de machinerie	992,00
Champlain excavation ltée:	
Location de machinerie	450,00
Lionel Deshaies inc.:	
Location de machinerie	1 035,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	136,25
Henri St-Amant & fils inc.:	
Location de machinerie	265,00
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	70,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	167,59
Contenants Intercité inc.:	

Contenants - novembre 1986 - piste cyclable, autogare, travaux publics, Colisée, parc Pie XII, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, aéroport	3 833,05
R.L. Crain inc.:	
Billets d'infraction - 45 000 billets	6 428,91
Pompaction inc.:	
Pompe et moteur - travaux publics	7 151,49
Premier industriel inc.:	
Accouplement Lovejoy	94,59
Massicotte & fils ltée:	
Achat de pierre	66,88
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	655,57
Nedco:	
Achat de pièces diverses	2 163,54 $
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	526,82
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier et enveloppes - imprimerie	493,33
J.P. Deshaies inc.:	
Frais d'administration sur factures impayées	1 120,11
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - novembre 1986 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 488,32
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - inspections - réserve de 25% sur factures datées du 8 septembre au 6 octobre 1986	4 036,25
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - décembre 1986	1 900,87
S. contrôles Johnson ltée:	
Contrat de service - facturation trimestrielle	3 516,00
Garage René Lacombe inc.:	
Service de remorquage - Cour municipale - septembre, octobre et novembre 1986	738,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - novembre 1986	1 094,80
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Service de vérification des ascenseurs - novembre 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - décembre 1986, janvier et février 1987 - bâtisse # 100	75,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - novembre 1986 - travaux publics, marché-aux-denrées, Centre culturel, Colisée, aéroport, hôtel de ville	1 224,75
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - décembre 1986	526,84
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - décembre 1986	470,90
Émilien La Barre et Mme Alice Champagne:	
Remboursement des dépenses électorales	456,88
Yvon Geoffroy:	
Frais professionnels, de déplacement et de repas - formation - opérateurs de camion	1 193,87
SOQUIJ:	
Abonnement Droit du Travail Express 1987 - Claude Gendron	230,00
AIMEQ:	
Adhésion - Jean-Maurice Massicotte	45,00
Perce-Neige:	
Cartes de Noël du maire	138,98
Publi-hebdo inc.:	
Publication cahier spécial	275,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Paul-Émile Aubin	27,25
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	215,36

INITIALES DU MAIRE
14
INITIALES DU GREFFIER

LOISIRS

Association de hockey mineur de T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - novembre 1986	426,00
Soutien et services à l'association - statistiques et activités	2 700,00
Frais d'arbitrage - septembre et octobre 1986	1 615,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - décembre 1986	84,00
Association de football mineur T.R. métropolitain:	
Soutien et services à l'association - activités	200,00
Association de badminton de la Mauricie:	
Rémunération animateurs - badminton métro - automne 1986	1 126,66

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	186,30 $
LPM supérieur inc.	48,96
Larochelle & frère	70,43
Grossistes Baie d'Hudson	616,98
Fusée Bar-B-Q	32,50
Crémerie des Trois-Rivières	143,36
J. Champagne enr.	252,00
Centralco (1982) inc.	278,50
François Carignan	42,48
Henri Bourgeois inc.	85,76
Agropur	206,65

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1986

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 625 km	498,75
Transport d'employés - octobre et novembre 1986	50,00
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 144 km	35,28
Benoît, Jean:	
Technicien évaluation III - évaluation 48 km	11,76
2 sorties	5,50
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires) 465 km	95,89
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme 318 km	74,69
Chênevert, Robert O.:	
Ingénieur - génie 597 km - octobre et novembre 1986	146,26
Daviau, André:	
Chef technicien - génie 1 236 km	234,84
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 667 km - du 24 novembre au 5 décembre 1986	126,73
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie 1 450 km	275,50
Gendron, Fernand:	
Directeur - services techniques 182 km - du 29 octobre au 27 novembre 1986	44,59
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes 205 km	50,22

INITIALES DU MAIRE

15

INITIALES DU GREFFIER

Juteau, Claude:
Directeur service arpentage - arpentage
805 km - septembre, octobre et novembre 1986 197,22

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil 1 - génie
615 km 138,14

Morin, Sylvain:
Technicien génie civil 1 - génie
877 km 166,63

Paré, François:
Homme d'instruments - génie
455 km 111,47

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
403 km 76,57

Picard, Yves:
Animateur en loisirs
259 km 63,45

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1986 (suite)

Plamondon, Guy:
Chaîneur - génie
287 km 70,31 $

Rousseau, Robert:
Surintendant - travaux publics
666 km 126,54

FRAIS DE DÉPLACEMENT

André Laneuville:
Québec - journée d'étude A.U.A.M.Q. 97,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	274,15
Juliette Bourassa	163,76
Gérald Cholette	465,12
Madame Huguette Charest	43,34
René Monfette	696,98

TOTAL 412 400,19 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

16

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 19e JOUR DE JANVIER 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19e jour de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
12-01-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 12 janvier 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 15 décembre 1986;

i) Règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres et la reconstruction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 15 décembre 1986;

j) Règlement prévoyant la construction de nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

k) Règlement prévoyant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 15 décembre 1986;

l) Règlement prévoyant la pose des services municipaux sur une partie du lot 194 (projet Matteau), remboursable par une taxe spéciale (améliorations locales),
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

m) Règlement prévoyant la construction d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue Grimard, remboursable par une taxe spéciale,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

Amendement au règl. 963 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 963 concernant les permis d'affaires, aux fins de rendre ce règlement conforme à l'article 232 de la loi sur la fiscalité municipale.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de janvier 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Règlement honoraires prof. re: diff. études Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant le paiement d'honoraires professionnels pour différentes études (expertise sur l'aménagement "collectivité nouvelle", plan directeur d'aqueduc, refonte de la règlementation de zonage, circulation au centre-ville, etc.) et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de janvier 1987.

LUNDI LE 19e JOUR DE JANVIER 1987

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Règlement achat d'équip. etc. usine de traitement d'eau Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat d'équipements, des travaux de réparation et la confection d'une étude pour l'usine de traitement d'eau et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de janvier 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Gilles Latour

Règlement subv. trav. réfection façades centre-ville Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des subventions pour des travaux de réfection de façades dans le centre-ville et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de janvier 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Règlement divers trav. municipaux dist. Les Chenaux, Ste-Cécile et Notre-Dame Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant divers travaux municipaux dans les districts Les Chenaux, Ste-Cécile et Notre-Dame et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de janvier 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement re: taxe d'affaires de la SIDAC Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant une taxe d'affaires aux commerces et places d'affaires de la zone Sidac - centre-ville Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de janvier 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

23-87 Compte rendu 12-01-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 12 janvier 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

INITIALES DU MAIRE
19
INITIALES DU GREFFIER

Page 5 - item 29 a):

Rayer à la première phrase "pour la construction d'un" et remplacer par "concernant les coûts de raccordement à l'" À la fin du paragraphe a) ajouter: "Les travaux ont été réalisés et la Ville exige le coût prévu au règl. 12-A."

Au deuxième paragrahe de a), rayer "Or, en 1986, ces travaux n'ont pas été réalisés et".

Page 6 item 31 c) ler paragraphe:

Après "modifier" ajouter: "l'obligation de".

ADOPTÉ

24-87
Règlement
1026 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1026 (1987) prévoyant l'achat de machinerie, équipement et accessoires pour le Service des travaux publics et le Service de la sécurité publique et décrétant un emprunt au montant de 412 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

25-87
Contrat
vente à
William
Knox
Adoption

ATTENDU que le 22 juin 1983, la Ville de Trois-Rivières a mis en vente les lots ci-bas désignés, pour non paiement de taxes;

ATTENDU que M. WILLIAM KNOX a été le plus haut et le dernier enchérisseur;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède et transporte à M. WILLIAM KNOX l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

a) Le lot 325 du cadastre de la paroisse de St-Étienne des Grès.

b) D'une partie du lot numéro QUATRE (P4) du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne des Grès, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, par une partie du lot 4 (emprise) du Chemin de Fer; vers le sud-est, par des parties du lot 4 et par les lots 4-1, 4-4, 4-10, 4-9, 4-8, 4-16, 4-11, 4-14 et 4-15; vers le sud-ouest, par une partie du lot 4 (autoroute 55); vers le nord-ouest, par une partie du lot 5; mesurant cent quarante-huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (148,77 m) dans sa ligne nord-est; six cent neuf mètres et cinquante quatre centièmes (609,54 m) et cent trois mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (103,94 m) vers le sud-est; quatre-vingt-six mètres et dix-sept centièmes (86,17 m) et vingt et un mètres et trois centièmes (21,03 m) vers le

sud-ouest; sept cent huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (708,77 m) dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent dix mètres carrés et quatre-vingt-six centièmes (97,910,86 m.c.).

c) D'une partie du lot numéro CINQ (P5) du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 5 (ruisseau); vers le sud-est, par une partie du lot 4; vers le sud-ouest, par une partie du lot 5 (autoroute 55); vers le nord-ouest, par une partie du lot 6; mesurant trois cent vingt-six mètres et quatorze centièmes (326,14 m) et sept cent huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (708,77 m) dans sa ligne sud-est; deux cent soixante-quatre mètres et sept centièmes (264,07 m) dans sa ligne sud-ouest; six cent seize mètres et quatre-vingt-trois centièmes (616,83 m) dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie deux cent trente-sept mille cinq cent trente-trois mètres carrés et soixante centièmes (237 533,60 m.c.).

d) D'une partie du lot numéro SIX (P6) du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne des Grès, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, par une partie du lot 6 (ruisseau); vers le sud-est, par une partie du lot 5; vers le sud-ouest, par une partie du lot 6 (autoroute 55); vers le nord-ouest, par une partie du lot 7; mesurant six cent seize mètres et quatre-vingt-trois centièmes (616,83 m) dans sa ligne sud-est; cent quatre-vingt-quinze mètres et quatre-vingt-six centièmes (195,86 m) dans sa ligne sud-ouest; cinq cent quarante-huit mètres et soixante-quatre centièmes (548,64 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie cent cinquante-deux mille sept cent quatre-vingts mètres carrés et trente-huit centièmes (152 780,38 m.c.).

e) D'une partie du lot numéro SIX (P6) du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne des Grès, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, par une partie du lot 6 (autoroute 55); vers le sud-ouest, par une partie du lot 5; vers le sud-ouest, par le boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale); vers le nord-ouest, par des parties du lot 6, mesurant cent quatre-vingt-dix-sept mètres et un centièmes (197,01 m) vers le nord-est et le sud-ouest; cinquante-huit mètres et soixante-deux centièmes (58,62 m) vers le sud-est; cinquante-neuf mètres dix-neuf centièmes (59,19 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie onze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et soixante-quatre centièmes (11 594,64 m.c.).

pour le prix de 5 261,07 $ payé lors de l'adjudication.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

26-87
Contrat
entente
avec l'Ass.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE
21
INITIALES DU GREFFIER

des Hommes de Chevaux du Québec Adoption

MODIFIEE PAR LA RÉSOLUTION No 89-87 DU 2 mars 1987

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec l'ASSOCIATION DES HOMMES DE CHEVAUX DU QUÉBEC, laquelle détermine et établit les relations de celle-ci avec la Ville et/ou son mandataire, ainsi que la quote-part du pari-mutuel à être versée à l'Association, du 1er janvier au 31 décembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

27-87
Contrat pro. d'ent. avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à assumer la gestion, la production et l'animation d'activités culturelles, pour la salle J.-Antonio-Thompson, le Centre culturel, la bibliothèque municipale, le Festival des trois rivières et le patrimoine du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1989, la Ville assumant les déficits de telle gestion, les coûts d'entretien des bâtisses.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

28-87
Contrat protocoles de gestion des pavillons de quartiers (7) Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des protocoles d'ententes avec:

- Les Loisirs St-Michel-des-Forges inc.;
- Le Comité des Citoyens des Abitations Adélard-Dugré;
- Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc.;
- Les Loisirs St-Philippe inc.;
- L'Association récréative Ste-Marguerite inc.;
- La Société des Loisirs St-Sacrement inc.;
- L'Association sportive Ste-Cécile inc.;

pour la délégation de la gestion des pavillons de quartier du 1er janvier au 31 décembre 1987, pour des prix variant entre 510 $ et 3 870 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits protocoles d'ententes qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

29-87
Contrat pro. d'ent.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

avec les Centres communautaires de loisir (3) Adoption

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des protocoles d'ententes avec le PAVILLON ST-ARNAUD INC., le CENTRE LANDRY (1980) INC. et le CENTRE DE LOISIR MULTI-PLUS, en vertu desquels la Ville accrédite ces organismes et leur délègue des mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements, du 1er janvier au 31 décembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits protocoles d'ententes qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

30-87 Contrat entente avec LA SOCIÉTÉ DES ANIMAUX DE LA MAURICIE INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LA MAURICIE INC. en vertu de laquelle celle-ci est autorisée à percevoir le coût de licences de chiens et à appliquer le règlement no 6 concernant les chiens, sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

31-87 Contrat avec la S.Q.A.E. re: trav. rue Notre-Dame Adoption

ATTENDU que la Société québécoise d'assainissement des eaux entreprendra les travaux de construction d'une conduite d'égout sur la rue Notre-Dame à Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville doit effectuer des travaux de nature connexe aux travaux ci-haut mentionnés, soit le remplacement des conduites d'aqueduc existantes, l'élargissement des pavages et la construction d'une bordure de rue ainsi que la réfection de la chaussée existante;

ATTENDU qu'il y va de l'intérêt des parties que ces travaux soient réalisés en même temps;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec que les travaux municipaux soient exécutés en même temps que la construction de la conduite d'égout de la rue Notre-Dame;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission présentée par Les Excavations Nadeau & Fils inc. au montant de 37 220 $ et mandate cette firme pour réaliser les travaux identifiés comme étant la partie "B" de l'appel d'offres 148-3-20-41-08 demandé par la Société québécoise d'assainissement des eaux pour le projet de construction d'une conduite d'égout sur la rue Notre-Dame dans le cadre du programme d'assainissement des eaux.

La présente acceptation est conditionnelle à l'acceptation par la Société de la partie "A" de l'appel d'offres ci-haut mentionné et conditionnelle à l'approbation du règlement 1022 par le ministère des Affaires municipales.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la Société québécoise d'assainissement des eaux relativement à l'exécution des travaux municipaux simultanément à des travaux de construction de la conduite d'égout de la rue Notre-Dame, par un seul et même entrepreneur.

ADOPTÉ

32-87
Emprunt au fonds de roulement achat de divers équipements 115 700 $ Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat d'équipements pour différents services;

ATTENDU que ces achats sont estimés à 115 700 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'achat d'équipements pour différents services (Services techniques, informatique, sécurité publique et travaux publics), conformément à un estimé préparé par M. Pierre Moreau, directeur des services administratifs et financiers, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 115 700 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 115 700 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1988;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1988 à 1992 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

33-87
Cession par la S.Q.A.E. Adoption

ATTENDU que la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX a acquis divers terrains et droits réels sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, dans le cadre du programme d'Assainissement des eaux usées;

ATTENDU que la S.Q.A.E. entend rétrocéder ces terrains et droits réels à la Ville;

INITIALES DU MAIRE

24

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 19e JOUR DE JANVIER 1987

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières reçoive à titre de cessionnaire, les terrains et droits immobiliers acquis par la Société québécoise d'assainissement des eaux dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la corporation, conformément aux dispositions de l'alinéa 22 de la loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux, et que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de cession notarié à cette fin, ainsi que tous autres documents utiles pour donner plein effet à cette cession.

ADOPTÉ

34-87
Contrats avec les prop. re: réfection entrées électriques prog. Revi-Centre Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a adopté un programme d'enfouissement des fils (électricité, téléphone, etc.) pour une partie de son territoire appelé Centre-Ville, dans le cadre du programme Revi-Centre;

ATTENDU que la Ville devra modifier les entrées électriques des bâtisses de cette partie du Centre-Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières soit autorisée à conclure des ententes avec les propriétaires de cette partie du Centre-Ville où les fils conducteurs sont enfouis, afin de procéder à des travaux de réfection des entrées électriques des bâtisses.

Que M. FERNAND GENDRON, directeur des Services techniques, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les ententes avec les propriétaires ci-haut mentionnés.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à une de ces ententes, dont copie est annexée à la présente, pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

35-87
Confirmation de la Ville re: conserver le caractère public du Club Radisson Adoption

ATTENDU que les bâtisses et installations du Club Radisson situé sur le boulevard Des Chenaux, sont situés dans une zone publique suivant le règlement de zonage 1982-Z;

ATTENDU que les citoyens des environs, par le biais de l'Association de citoyens du secteur, ont demandé à la Ville de conserver à ce terrain, sa vocation actuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme qu'elle entend conserver au terrain du Club Radisson, situé sur le boulevard Des Chenaux un caractère public, tel qu'édicté par le règlement de zonage 1982-Z, ledit terrain étant dans la zone 6Pb2.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
25
INITIALES DU GREFFIER

36-87
Congédiement de M. Albert Dontigny Adoption

ATTENDU que M. Albert Dontigny, journalier au Service des travaux publics a reçu plusieurs avis, réprimandes et sanctions disciplinaires pour des actes posés, menaces et langage injurieux à l'endroit de représentants de l'employeur;

ATTENDU que M. Dontigny s'est vu imposer une nouvelle sanction disciplinaire en 1986 pour menaces et langage injurieux et qu'il y était stipulé que toute récidive entraînerait le congédiement;

ATTENDU que M. Dontigny a de nouveau proféré des menaces et a fait preuve d'un comportement irrespectueux envers des représentants de l'employeur, allant même jusqu'à bousculer un de ceux-ci, le 27 novembre 1986;

VU la lettre de Son Honneur le Maire en date du 15 janvier 1987, adressée à M. Dontigny, lui annonçant son congédiement;

VU le rapport du directeur du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que M. ALBERT DONTIGNY, journalier au Service des travaux publics, soit congédié, ledit congédiement étant effectif lorsque M. Dontigny aura servi la suspension de 15 jours ouvrables imposée le 1er décembre 1986.

ADOPTÉ

37-87
Insatisfaction de la Ville sur la répartition des dépenses de la M.R.C. Adoption

ATTENDU que le budget de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE FRANCHEVILLE pour l'année 1987 est de 759 764 $;

ATTENDU qu'il restera une somme de 367 990 $ à répartir entre les municipalités composant la MRC, après que les revenus et les subventions auront réduit les dépenses;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières est appelée à défrayer 46,08% des dépenses de la MRC non subventionnées, soit la somme de 53 601,54 $;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières ne reçoit aucun service tangible de la MRC alors que la majorité des municipalités rurales reçoivent des services d'évaluation et de trésorerie;

RESCINDEE PAR LA RESOLUTION No. 65-87 DU 16 janvier 1987

ATTENDU que les services que reçoit la Ville de Trois-Rivières ne sont pas en fonction de son évaluation, de sa population ni de sa superficie;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières informe le ministère des Affaires municipales de son insatisfaction du mode de répar-

INITIALES DU MAIRE

26

INITIALES DU GREFFIER

tition des dépenses de la Municipalité régionale de comté De Francheville;

Que la Ville requiert du Ministère qu'il change ce mode de rpartition afin que les dépenses soient réparties plus équitablement entre les différentes municipalités membres, autrement que sur une base d'assiette imposable, de population, de superficie, etc.;

Que le Ministère tienne compte dans le mode de répartition des dépenses de la MRC, des services que les municipalités membres ont déjà et du genre de services offerts par la MRC.

ADOPTÉ

38-87
Comptes à payer décembre 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de décembre 1986 au montant de 6 028 716,54 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

39-87
Félicitations à M. MAURICE CARRIER
Adoption

ATTENDU qu'un de nos concitoyens, Monsieur Maurice Carrier, a été décoré de l'Ordre du Québec;

ATTENDU que M. Carrier s'est dévoué au sein de la Commission scolaire de Trois-Rivières, comme commissaire et comme président du conseil d'administration;

ATTENDU que M. Carrier a voué une grande partie de sa vie à l'enseignement, en particulier de l'histoire du Québec et du Canada;

ATTENDU que M. Carrier s'est toujours intéressé à l'histoire, à ceux qui l'ont vécue et composée, et qu'il est aujourd'hui en charge de la collection Séguin à l'Université du Québec à Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur MAURICE CARRIER pour sa décoration de l'Ordre du Québec.

ADOPTÉ

40-87
Budget de l'hippodrome
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le budget de l'hippodrome au montant de 1 869 000 $ pour l'année 1987, soit accepté et adopté.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
27
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE FÉVRIER 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan LECLERC
	Roger BELLEMARE
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	Léo THIBEAULT
	André NOËL
	Gilles LATOUR
	Henri-Paul JOBIN
	André LANDRY

Procès-verbal
19-01-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 19 janvier 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

INITIALES DU MAIRE

28

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 15 décembre 1986;

i) Règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres et la reconstruction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 15 décembre 1986;

j) Règlement prévoyant la construction de nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

k) Règlement prévoyant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 15 décembre 1986;

l) Règlement prévoyant la pose des services municipaux sur une partie du lot 194 (projet Matteau), remboursable par une taxe spéciale (améliorations locales),
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

m) Règlement prévoyant l'achat d'équipements, des travaux de réparation et la confection d'une étude, pour l'usine de traitement d'eau et emprunt,
avis donné par M. Gilles Latour,
à la séance du 19 janvier 1987;

n) Règlement prévoyant divers travaux municipaux dans les districts Les Chenaux, Ste-Cécile et Notre-Dame et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 19 janvier 1987;

o) Règlement prévoyant le paiement d'honoraires professionnels pour différentes études et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 19 janvier 1987;

Amendement au règl. 6 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

INITIALES DU MAIRE
29
INITIALES DU GREFFIER

Amendement au règl. 1982-Z (poste de police no 1-rue Royale) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 3Pb3 et 3Cd4 et de créer une nouvelle zone 3Cd4 qui sera agrandie du territoire compris dans la zone 3Pb3.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Règlement acquisition terrain cie Irving Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'acquisition des lots 637-1 et 637-2, 638-9-2 et 639-9-1 du cadastre de la cité de Trois-Rivières, appartenant à la compagnie Irving, coin Des Forges et Royale et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Amendement au règl. 461 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de modifier l'article 8.05 en rapport avec le programme de pré-retraite 1987.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 186 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation, aux fins de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Règlement travaux d'élargis. boul. Des Forges, de la 2e Rue à la 12e Rue

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux d'élargissement du boul. Des Forges, de la 2e Rue à la 12e Rue et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI LE 2e JOUR DE FÉVRIER 1987

Avis de motion

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

Amendement au règl. 799 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 799 concernant la gare intermodale, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Règlement divers trav. à certains édifices municipaux ou adminis. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant divers travaux à certains édifices municipaux ou administratifs et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Gilles Latour

41-87
Compte rendu 19-01-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 19 janvier 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 5 - item 15 - 1er paragraphe:

Rayer "de préposé aux entrées de données au Service d'évaluation" et remplacer par "régulier de préposé (e) en informatique au Service d'évaluation" (M.R.C.).

ADOPTÉ

42-87
Règlement 963-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 janvier 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 963-A (1987) concernant les permis d'affaires, aux fins de rendre ce règlement conforme à l'article 232 de la loi sur la fiscalité municipale, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
31
INITIALES DU GREFFIER

43-87
Règlement
1027
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 janvier 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1027 (1987) visant à accorder une subvention pour la reconstruction, la rénovation, la transformation et la restauration de façades dans le centre-ville et décrétant un emprunt de 185 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

44-87
Règlement
1028
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 janvier 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1028 (1987) décrétant une taxe d'affaires aux commerces et places d'affaires de la zone SIDAC CENTRE-VILLE TROIS-RIVIÈRES, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

45-87
Règlement
1029
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1029 (1987) prévoyant la construction d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue Grimard, entre le boul. Des Forges et la rue Foreman, la réfection des pavages, fondations de rues, accotements et décrétant une taxe spéciale à cet effet sur les lots 217-54 à 217-57 inclusivement, 217-71 à 217-77 inclusivement, ainsi que cette partie du lot 217 appartenant à Le Club de Golf Les Vieilles Forges inc., tous du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

46-87
Projet de
règlement

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

32

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE FÉVRIER 1987

1982-Z-A-59
Adoption

Que le projet de règlement 1982-Z-A-59 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 3Pb3 et 3Cd4 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, la nouvelle zone 3Cd4 agrandie, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

47-87
Contrat entente avec l'U.Q.T.R. re: fonds de pension Wilson O'Shaughnessy
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES et LE COMITÉ DE RETRAÎTE du Régime de rentes pour le personnel de l'Université du Québec, afin de permettre le transfert du fonds de pension de M. Wilson O'Shaughnessy, ex-employé de la Ville et à l'emploi de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

48-87
Contrat servitude en faveur de HYDRO-QUÉBEC sur le lot P.26
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente à HYDRO-QUÉBEC, une servitude réelle et perpétuelle pour placer et exploiter des lignes de transport d'énergie électrique, sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Une certaine étendue de terre de forme triangulaire formant partie du lot numéro vingt-six (ptie 26) (boul. Normand) aux plan et livre de renvoi officiel de la cité des Trois-Rivières division d'enregistrement de Trois-Rivières, province de Québec, bornée vers le sud-est et le sud-ouest par d'autres parties dudit lot numéro 26 appartenant à J.C. Malone Investments ltd ou représentants et vers le nord par une partie du lot numéro 2230 propriété du Canadien Pacifique des susdits plan et livre de renvoi officiels.

Ladite étendue de terre mesure vingt-deux pieds et trois dixièmes de pied (22,3') le long de sa limite nord; dix-huit pieds (18') le long de sa limite sud-est et dix pieds et trois dixièmes de pied (10,3') le long de sa limite sud-ouest.

Ladite étendue de terre contient en superficie quatre-vingt-douze pieds carrés (92 pi.ca.) soit huit mètres carrés et cinquante-quatre centièmes de mètre carré (8,54 mètres ca.).

Les dimensions sont en mesure anglaise.

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Paul Villeneuve, notaire.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE FÉVRIER 1987

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

49-87
Contrat achat du GRAND PRIX DE T.-R. INC. re: équip. Adoption

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 68-87 DU 16 février 1987

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière du GRAND PRIX DE TROIS-RIVIÈRES INC. tous les matériaux, équipements et véhicules servant à organiser et tenir des courses d'automobiles, pour le prix de 15 000 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat sous seing privé avec le GRAND PRIX DE TROIS-RIVIÈRES INC. à cet effet.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

50-87
Emprunt au fonds de roulement re: aquis. équipements du Grand Prix Adoption

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 68-87 DU 16 février 1987

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'acquisition des équipements, accessoires et véhicules appartenant au Grand Prix Trois-Rivières inc.;

ATTENDU que ces achats sont estimés à 15 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'acquisition des équipements accessoires et véhicules appartenant au Grand Prix Trois-Rivières inc., conformément à un contrat conclu avec cet organisme et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 15 000 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 15 000 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1988;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1988 à 1992 inclusivement, les fonds nécessaires pour

rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

51-87
Acceptation du projet "Confection et implantation de poubelles et tables de pique-nique" Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité du projet "confection et implantation de poubelles extérieures et de tables à pique-nique" présenté dans le cadre du Programme de création d'emplois en vertu de l'article 38 de la loi de l'assurance-chômage.

Que son Honneur le Maire ou le Greffier est autorisé au nom de la Ville à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage par son représentant à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉ

52-87
Acceptation raccordements des serv. d'égout et d'aqueduc re: centre de détention Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières est favorable à la construction d'un centre de détention sur le boulevard Parent, à la hauteur des lots numéros 200 et 201;

ATTENDU que le centre de détention projeté doit être desservi par des services municipaux d'égout et d'aqueduc disponibles;

ATTENDU que la Société immobilière du Québec a mandaté la firme de consultants Pluritec limitée pour préparer les plans et devis du centre de détention;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte le raccordement des services d'égout et d'aqueduc nécessaires au centre de détention aux conduites d'égout et d'aqueduc existantes à proximité, tel qu'apparaissant sur les plans numéros AE-2 et AE-3 préparés par les consultants.

ADOPTÉ

53-87
Budget 1987 de la SIDAC Adoption

ATTENDU que le budget 1987 de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) - centre-ville - Trois-Rivières a été déposé à la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que ce budget comportait des revenus totalisant 202 800 $ et des dépenses pour autant;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le budget 1987 de la Société d'initiative et de développement des artères commerciales - centre-ville - Trois-Rivières, au montant de 202 800 $.

ADOPTÉ

54-87
Demande de subvention à l'O.P.D.Q. re: aéroport Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de connaître et préciser la vocation de l'aéroport de Trois-Rivières;

ATTENDU qu'un plan directeur permettrait aux gestionnaires de l'aéroport de planifier et de réaliser le développement régional de l'aéroport suivant la règlementation gouvernementale existante;

ATTENDU que l'Office de Planification et de Développement du Québec (O.P.D.Q.) accepterait de contribuer à la préparation d'un plan directeur pour l'aéroport de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette étude est évaluée à 50 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières fournisse une somme de 25 000 $ pour la réalisation d'un plan directeur pour l'aéroport, en autant que l'Office de Planification et de Développement du Québec fournisse une somme identique.

ADOPTÉ

55-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 10 janvier 1987

Bigué & Lord, architectes:	
Honoraires - agrandissement salle Thompson - paiement no 6	27 700,00 $
Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle Thompson - paiement no 4 - retenue 10%	298 648,96
Pavages de Nicolet inc.:	
Parc Champlain - addition d'un sentier entre les monuments	477,72
Aménagement du Jardin des Ursulines - paiement no 2 - retenue 10%	81 479,80
R. Dubuc inc.:	
Éclairage de rues - 1986 - paiement no 3 - retenue 10%	37 685,87
Panpierre inc.:	
Égouts sanitaire et pluvial - boul. des Forges - paiement no 2 - retenue 10%	16 833,56
Batinov enr.:	
Aménagement d'un comptoir à bière - Colisée - paiement no 1	21 034,86
Harel & frères inc.:	
Installation d'un serpentin chauffant à la bibliothèque - paiement no 1 - retenue 10%	6 413,40
Bell Canada:	
Dépôt - système téléphonique - Place de l'Hôtel de Ville et Colisée	11 700,00
Construction C.C.L. inc.:	
Remise de retenue - climatisation U.Q.T.R.	2 500,92
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôles de sols et béton	1 427,50
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - égout et aqueduc boul. des Forges	180,50

Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	724,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	335,17
Équipement Duray Dubois inc.:	
Location d'équipement	13,08
Perco ltée:	
Location d'équipement	561,20
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 31 décembre 1986	59 278,14
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - décembre 1986 - travaux publics, autogare, piste cyclable, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, parc Pie XII, aéroport	8 201,78
J.C. Trépanier:	
Vidange de fosse septique	70,00
Gilles Lauzière:	
Volumes I.E.X. Lighting Handbook	126,00
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - décembre 1986	2 908,33
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	21,00
Hydro-Québec:	
Contribution des dépenses occasionnées pour effectuer des travaux situés au 1675, Notre-Dame	1 081,00
Alimentation électrique souterraine - secteur Place Des Chenaux - paiement no 2	38 515,66
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	9 574,46
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de chemises, enveloppes, papier - imprimerie	1 701,08 $
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	4 845,54
Clément & frères ltée:	
Achat d'un moteur neuf Diésel Perkins	9 374,00
Yvon Boulanger limitée:	
Impression des obligations - émission du 15 décembre 1986 - 4 458 000 $	7 197,84
André Massicotte:	
Subvention - restauration de façades	1 599,72
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - décembre 1986	300,00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - échange entre VTR et Julien Matteau	250,00
Samson, Bélair:	
Honoraires - travaux de vérification effectués jusqu'au 29 novembre 1986 pour l'exercice clos le 31 décembre 1986	9 415,00
Honoraires - cotisation de taxe de vente - du 31 mai au 1er novembre 1986	1 335,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - novembre 1986	4 040,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	1 240,53
Yves Boivin:	
Honoraires - acquisition d'une bande de terrain sur le boul. des Forges de Gervais & Quessy	181,00
Dame Cécile Poisson & Gilles Leblanc:	
Remboursement d'une partie des dépenses électorales	877,18
J.P. Couture et André Landry:	
Remboursement d'une partie des dépenses électorales	638,79
Accu-Systems Ltd:	
Service d'entretien - 12 mois - machines à compter l'argent - hippodrome	523,71
Institut de police du Québec:	
Cours en techniques de patrouille - 2 candidats	120,00
Cours en psychologie appliquée - 2 candidats	120,00

Jean-Marc-Labonté:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 30 $)	15,00
Trudel, Morin & ass.:	
Huissiers	10,64
Mediacom inc.:	
Bulletins permanents - décembre 1986	376,00
Photocarthotèque québécoise:	
Ajout à la carte minimale - détails supplémentaires sur la couverture minimale	2 981,24
Club Rotary de T.R.:	
Souper - Hommage à Robert Bonneau - Gilles Beaudoin	50,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - décembre 1986 - stade de baseball	45,00
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Vérification des ascenseurs - décembre 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
Votre Quotidien:	
Appel d'offres	96,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis publics	1 531,60
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - le 15 décembre 1986	243,44
Réception - Centre culturel - 19 décembre	462,00
Marché Victoria inc.:	
Achats d'épicerie	404,86

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Ghyslain Frigon - 1ère et 2e années	1 250,00
François Matton et Thérèse Tessier - 1ère année	750,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

CCAT:	
Frais de déplacement - Pavillon Ste-Marguerite	62,45 $
Frais de déplacement - Manoir de Tonnancour	20,00
Productions Specta inc.:	
Impression des billets et personnel d'accueil - spectacle Herbert Léonard	405,00
Polyvalente de la Salle:	
Tournoir de soccer - frais d'entretien	30,00
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Nettoyage du gymnase - polyvalente Ste-Ursule - activités de fin de semaine - novembre et décembre 1986	210,00
Centrale alarme Mauricie:	
Service de reliage - pavillon Lambert - du 10 décembre 1986 au 9 mars 1987	75,00
Service de reliage - centre Notre-Dame-de-la-Paix - du 10 décembre 1986 au 9 mars 1987	75,00
Service de reliage - marché-aux-denrées - du 14 décembre 1986 au 13 mars 1987	75,00
Association hockey mineur T.R.:	
Frais des marqueurs - décembre 1986	357,50
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Projet rénov. stade	1 400,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	238,05
Larochelle & frères	73,89
Grossistes Baie d'Hudson	39,90
Fusée Bar-B-Q	32,50
A. Fleury distribution enr.	82,00

Crémerie des T.R.	75,42
J. Champagne enr.	318,65
Centralco (1982) inc.	116,60
François Carignan	45,84
Emballages Bettez inc.	80,70
Agropur	227,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
220 km	53,90
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 512 km	477,28
Transport d'employés	25,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
226 km	47,46
Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - trésorerie	
155 km	37,98
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 214 km	230,66
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
395 km	75,05
Boucher, Réjean:	
Responsable - alimentation en eau	
544 km	103,36
Remboursement de petite-caisse	170,84
Chênevert, Robert O.:	
Ingénieur - génie	
66 km	16,17

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1986 (suite)

Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
233 km	44,27 $
Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
154 km - novembre 1986	37,73
Desmarais, Gaston:	
Journalier - services communautaires	
14 sorties	38,50
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
619 km - du 8 au 19 décembre 1986	117,61
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Fiset, Jean:	
Technicien en système d'information - génie	
156 km	63,24
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
702 km	133,38
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
145 km	35,53
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
282 km - novembre et décembre 1986	69,09
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
273 km	66,88
Lacroix, Jean-Jacques:	

INITIALES DU MAIRE
39
INITIALES DU GREFFIER

Directeur service de l'évaluation
232 km - octobre et décembre 1986 — 56,84

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil 1 - génie
301 km — 63,21

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
641 km — 121,79

Morrissette, Albert:
Directeur - services communautaires
2 630 km - janvier à décembre 1986 — 644,35
Frais de déplacement - Québec - rencontre min. des Finances - subvention île St-Quentin — 50,86

Paré, François:
Homme d'instruments - génie
797 km — 182,03

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
1 034 km — 196,46

Pellerin, Michel:
Surveillant travaux - génie
563 km — 106,97

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)
284 km — 69,58

Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
1 048 km — 199,12

Provencher, Alain:
Technicien génie civil II - travaux publics
1 663 km — 315,97

Ricard, Denis:
Technicien en urbanisme - urbanisme
300 km - octobre, novembre et décembre 1986 — 73,50

Rousseau, Robert:
Surintendant - travaux publics
1 041 km — 197,79

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
18 sorties — 49,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1986 (suite)

Saintonge, Louis:
Architecte - génie
293 km - octobre, novembre et décembre 1986 — 71,78 $

Vadeboncoeur, Jacques:
Policier - sécurité publique
195 km - cours de techniques de patrouille — 36,75

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:
Montréal - voyage du Conseil — 425,27

Jacques Blais:
Boucherville - réunion de l'Association des greffiers — 25,00

Jean-Luc Julien:
Dîner - membres du comité de gestion et représentants de Sobeco - formation des cadres — 188,74
Repas - personnel Mairie et Direction générale — 108,83

Claude Gendron:
Montréal - rencontre Sobeco - dossier assurance collective et réunion à l'Association paritaire de santé et sécurité — 156,35

André Laneuville:
Dîner avec invités - visite de représentants de Ville Saint-Laurent — 61,84

Pierre Moreau:

INITIALES DU MAIRE
40
INITIALES DU GREFFIER

Québec - ministères des Affaires municipales et du Revenu	66,15	

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	125,83	
René Monfette	755,04	
Gérald Cholette	282,24	
Jacques St-Laurent	138,90	
Alain Tremblay	34,67	
TOTAL	690 419,87	$

Pour la semaine se terminant le 17 janvier 1987

Excavation D.M.P. inc.:		
Remise de retenue - reconstruction de trottoirs 1986	14 123,61	$
Branchements d'aqueduc et d'égout 1986 - paiement no 6 - retenue 10%	89 575,29	
Entreprises Camvrac inc.:		
Déneigement secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - décembre 1986 - retenue 10%	71 997,84	
GCM ltée:		
Remplacement de transformateurs - usine de traitement d'eau - paiement no 2 - retenue 10%	5 760,00	
Pavages de Nicolet inc.:		
Aménagement du Jardin des Ursulines - paiement no 3 - retenue 10%	593,56	
Laboratoires Choisy ltée:		
Tests de laboratoire - paiement no 1	1 087,00	
Harel & frères inc.:		
Remise totale de la retenue - serpentin chauffant - bibliothèque	712,60	
J.C. Papillon et fils limitée:		
Remise totale de la retenue - chaudière électrique - Colisée	1 549,00	
Remise totale de la retenue - chaudière électrique - édifice des Travaux publics	1 487,50	
Panpierre inc.:		
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00	$
Remise de la première tranche de la retenue - égouts boul. des Forges	4 679,01	
Contenants Intercité inc.:		
Contenants - décembre 1986 - travaux publics, sécurité publique, Colisée	537,34	
Entretien G.L. enr.:		
Entretien ménager des postes de police # 1, 2 et 3 - décembre 1986	1 262,33	
Atelier des Vieilles Forges inc.:		
Entretien ménager - décembre 1986 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 488,32	
Bétons centrefuges:		
Achat de poteaux de béton carrés	2 125,50	
Machineries Tenco ltée:		
Achat d'une benne basculante 4 saisons	13 500,00	
Yvon Geoffroy:		
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	1 094,01	
Pinkerton Québec ltée:		
Service de parcomètres - octobre et décembre 1986	1 075,62	
Motorola limitée:		
Entretien de l'équipement de radio - hôtel de		

INITIALES DU MAIRE
41
INITIALES DU GREFFIER

ville, travaux publics, sécurité publique, loisirs - janvier 1987	1 326,00
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - équipement informatique - janvier 1987	1 894,67
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - décembre 1986 - Colisée, marché-aux-denrées, Centre culturel, aéroport, hôtel de ville, travaux publics	916,90
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - décembre 1986	47,00
Port de Trois-Rivières:	
Location annuelle de terrain pour construction d'égouts et droits de passages	985,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - décembre 1986 - sécurité publique	70,65
Location de photocopieur - décembre 1986 - Pavillon de la jeunesse	206,87
Location de photocopieur - décembre 1986 - loisirs	145,80
Location de photocopieur - décembre 1986 - trésorerie	150,70
Location de photocopieur - décembre 1986 - hôtel de ville (Royfax 130R)	225,76
Location de photocopieur - du 22 octobre 1986 au 5 janvier 1987 - hôtel de ville (Royfax 130)	100,48
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - janvier 1987	470,90
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - janvier 1987	526,84
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - janvier 1987	1 200,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - janvier 1987	950,00
Georges Langevin:	
Location de garage boul. des Forges - janvier 1987	280,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - janvier 1987	50,00
Chambre de commerce:	
Subvention - 1er versement	25 000,00
Jean Gauthier et J.C. Samson:	
Remboursement des dépenses électorales - 50%	248,63
Charlotte Lussier et Régis Lévesque:	
Remboursement des dépenses électorales - 50%	956,40
Guy Leblanc et Lorraine Rivard:	
Remboursement des dépenses électorales - 50%	813,94
P.G. Estampes inc.:	
Bulletin municipal - 25 575 copies	5 978,72
APCHQ:	
Location d'un emplacement pour Expo Habitat Mauricie 87 - Les Rivières	960,00 $
Cotisation annuelle 1987 - Jean-Louis Goneau	250,00
Association des chefs de service d'incendie du Québec:	
Cotisation annuelle 1987 - Michel Thibeault	65,00
Association des coordonnateurs mun. du Québec:	
Cotisation 1986-1987 - Denis Ricard	50,00
Ass. des directeurs gén. des municipalités du Québec:	
Cotisation annuelle 1987 - Jean-Luc Julien et Pierre Moreau	560,00
Ass. des professionnels à l'outillage municipal:	
Cotisation annuelle 1987 - Guy Roussel	65,00
A.Q.T.E.:	
Cotisation annuelle 1987 - Yvon Poirier, André Bérubé, Yvon Blais, Jacques Hallé	210,00
Chambre de commerce:	
Dîner-causerie et assemblée générale - Pierre Moreau	43,00
Union des municipalités:	
Inscription 1987 - formation "Une fois élu" - Gilles Latour	175,00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE FÉVRIER 1987

Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers - novembre et décembre 1986	2 062,60
Pelletier & ass.:	
Huissier	18,12
Institut de police du Québec:	
Cours de code de la sécurité routière - 2 candidats	120,00
La Belle-Vision inc.:	
Location de câble FM - janvier et février 1987 - permis (FM) et autogare (FM et TV)	60,44
Studio Régent enr.:	
Photos - évaluation	156,86
Le Nouvelliste:	
Avis publics	899,40
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - J.-Amédé Delage	32,70

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Yvon Blais et Elaine Savard - 1ère année	750,00
Thérèse Beaudoin - 1ère année	750,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 2e versement

Association récr. de Normanville inc.	1 035,00
Association récr. Ste-Marguerite inc.	2 300,00
Association récr. St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.	2 300,00
Association sportive Ste-Cécile inc.	2 300,00
Association des citoyens Abitations Adélard-Dugré	2 300,00
Comité boul. St-Jean inc.	1 925,00
Comité de citoyens Jean-Nicolet	2 300,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf	2 300,00
Loisirs St-Philippe	2 050,00
Loisirs St-Sacrement inc.	2 300,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	2 300,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.	4 450,00
Pavillon St-Arnaud inc.	1 600,00
Centre Landry	865,00
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - décembre 1986	14 250,03
SOS Tech. action urgence:	
Programme S.O.S.	549,36
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien et réparations, parcs-écoles - du 1er juillet au 31 décembre 1986	276,01

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES (suite)

CCATR ltée:	
Frais de surveillance - du 15 janvier 1987 au 14 janvier 1988 - Colisée et Manoir De Tonnancour	638,40 $
Association hockey mineur T.R. inc.:	
Frais d'arbitrage - décembre 1986	1 767,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - décembre 1986 - 3 programmes	4 800,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1986

INITIALES DU MAIRE

43

INITIALES DU GREFFIER

Alarie, Jean:	
Chef de service - exposition agricole	
410 km - octobre, novembre et décembre 1986	84,96
Bergeron, René:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
318 km - août, septembre, novembre et décembre 1986	77,91
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
74 km	18,13
Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
219 km	53,65
Déziel, Germain:	
Ingénieur - génie	
403 km - octobre, novembre et décembre 1986	98,73
Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
285 km	69,82
Goneau, Jean-Louis:	
Directeur - permis et inspections	
550 km - octobre et novembre 1986	228,90
Steve Lévesque:	
Opérateur-programmeur - informatique	
27 sorties - mai à décembre 1986	74,25
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil 1 - génie	
191 km	36,29
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
309 km - novembre 1986	75,70
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
130 km	31,85

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Émilien La Barre:	
Montréal - réunion U.M.Q. - règlement de sélection des locataires des O.M.H.	101,75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	236,59
Roger Lafontaine	65,08
René Monfette	465,87
TOTAL	317 797,19 $

Pour la semaine se terminant le 24 janvier 1987

Thomas Bellemare ltée:	
Contrat de déneigement - au 15 janvier 1987	61 004,56 $
Excavation D.M.P. inc.:	
Branchements d'aqueduc et d'égout 1986 - paiement no 7 - retenue 10%	24 233,83
Remise de la première tranche de la retenue - branchements 1986	18 811,02
J.P. Marcouiller inc.:	
Feux de circulation à l'intersection des Récollets et de Labadie - paiement no 2 - retenue 10%	10 332,00
130467 Canada ltée:	
Installation d'un système anti-frasil à la prise d'eau de l'usine de traitement d'eau - paiement no 2 - retenue 10%	6 934,50

INITIALES DU MAIRE
44
INITIALES DU GREFFIER

Remise de la première tranche de la retenue - système anti-frasil - usine de traitement d'eau	1 050,75
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise d'une partie de la retenue - aménagement du parc Champlain	2 145,88
Dallage en pavé - stationnement Niverville - paiement no 1 - retenue 10%	7 650,00
G.C.M. limitée:	
Remise de la première tranche de la retenue - remplacement de transformateurs - usine de traitement d'eau	7 820,00
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 120,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	27,99
Lumec inc.:	
Achat d'appreils d'éclairage - parcs Pie XII et Notre-Dame-de-la-Paix	381,50
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 janvier 1987	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - janvier 1987 - travaux publics	610,83
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - janvier 1987	2 908,33
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - trésorerie - du 3 au 8 janvier 1987	38,49
Location de photocopieur - loisirs - décembre 1986	168,89
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - exposition - du 29 août au 12 décembre 1986	104,17
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	507,96
Nedco:	
Achat de pièces diverses	241,01
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier - imprimerie	4 465,77
Read, Marcotte, Michielli:	
Achat de 2 systèmes clé, écrans, claviers, etc.	11 445,00
Centre de formation:	
Session de formation - logiciel de traitement de textes	2 800,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels du 1er octobre au 30 novembre 1986 - assurance collective	2 950,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	1 439,82
Clinique médecine industrielle T.R.:	
Honoraires - évaluation de dossiers	585,00
Me André Bergeron:	
Honoraires - grief Roger Croteau	1 155,75
Jacques Royer:	
Frais de huissiers	28,60
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - janvier 1987 - bâtisse # 135	45,00 $
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - décembre 1986	198,00
Mediacom inc.:	
Bulletins permanents - janvier 1987	281,00
Photocartothèque québécoise:	
Ajout à la carte minimale	8 458,40
Re/Max P. Bellemare & ass. inc.:	
Dossier Revicentre - 101 St-Georges - remboursement des dépenses d'électricité	183,14
A.P.O.M.:	
Cotisation 1987 - Roger Baril	65,00

INITIALES DU MAIRE
45
INITIALES DU GREFFIER

Fondation du Québec des maladies du coeur:	
Dîner-bénéfice - Gilles Beaudoin	125,00
Chambre de commerce de Montréal:	
Inscription Habitas 87	50,00
Publications Les Affaires:	
Renouvellement d'abonnement - 2 ans - Jean-Luc Julien	54,95
Studio St-Cyr:	
Achat d'un cadre - certificat Paul Bisson	16,35
Studio Régent enr.:	
Photos - évaluation	240,35
Le Nouvelliste:	
Avis taxes municipales 1987	168,75
Publi-hebdo inc.:	
Avis public - avis loisirs	480,50
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 13 personnes - le 12 janvier 1987	101,57
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	145,22

REMBOURSEMENTS DES DÉPENSES ÉLECTORALES - 50%

Georges Côté et René Beaudry	1 598,45
Gilles Latour et Colette Dion Lessard	1 346,79
Gilles Noël et Frédéric Pruvost	207,18
Claude Pélissier et Roland Martin	875,00
Gilles Beaudoin et Pierre Beaudoin	7 971,43

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jules Bareil - 1ère année	750,00
Michelle Goudreault - 1ère année	750,00
Fernand Grégoire et Alice Trudel - 1ère année	750,00
Thérèse Huot - 2e année	500,00
Julien Simoneau - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Frais de déplacement de Danielle Cantin - Patrimoine - mars à août 1986	192,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - décembre 1986	1 287,07
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - aéroport - du 1er janvier au 31 mars 1987	114,00
Service de reliage - marina - du 1er janvier au 31 mars 1987	159,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
19 sorties - décembre 1986	52,25

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
615 km - du 5 au 16 janvier 1987	150,67 $
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Goneau, Jean-Louis:	
Directeur - permis et inspections	
200 km - décembre 1986	42,00
Lelièvre, Denis:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	

9 sorties - décembre 1986	24,75
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
55 sorties - décembre 1986	151,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Michel Matteau:	
Montréal - Expo Habitas 87 - Palais des congrès	156,93
René Pratte:	
Nicolet - cours techniques de patrouille - millage	36,75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	798,08
Yvon Poirier	60,07
TOTAL	230 057,62 $
GRAND TOTAL	1 238 274,68 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

47

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 9e JOUR DE FÉVRIER 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 9e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à seize heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan LECLERC
	Roger BELLEMARE
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	Léo THIBEAULT
	André NOËL
	Henri-Paul JOBIN

Construction conduite d'aqueduc Usine de filt. const. branche. d'aqueduc et d'égout sani. pavage 31 000 $ Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction d'une conduite d'aqueduc sur une portion de la rue de l'Usine de Filtration, la construction de branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire, ainsi que la réfection des pavages et décrétant un emprunt à cet effet, remboursable par une taxe spéciale grevant les propriétés riveraines.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

48

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE FÉVRIER 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy LEBLANC
	Yvan LECLERC
	Roger BELLEMARE
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	Léo THIBEAULT
	Gilles LATOUR
	Henri-Paul JOBIN
	André LANDRY

Procès-verbaux 02 et 09-02-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 2 février 1987 et de la séance spéciale du 9 février 1987 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 15 décembre 1986;

i) Règlement prévoyant la construction de nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

j) Règlement prévoyant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 15 décembre 1986;

k) Règlement prévoyant la pose des services municipaux sur une partie du lot 194 (projet Matteau), remboursable par une taxe spéciale (améliorations locales),
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

l) Règlement prévoyant l'achat d'équipements, des travaux de réparation et la confection d'une étude, pour l'usine de traitement d'eau et emprunt,
avis donné par M. Gilles Latour,
à la séance du 19 janvier 1987;

m) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

n) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 3Pb3 et 3Cd4 et de créer dans ce territoire, la zone 3Cd4 agrandir (Poste de police no 1, rue Royale),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

o) Règlement décrétant l'acquisition du terrain de la compagnie Irving, coin Des Forges et Royale et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 2 février 1987;

p) Amendement au règl. 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de modifier l'article 8.05 en rapport avec le programme de pré-retraite 1987,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 2 février 1987;

q) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

r) Amendement au règl. 799 concernant la gare intermodale, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

s) Construction d'une conduite d'aqueduc sur une portion de la rue de l'Usine de filtration, etc.
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

Règlement trav. de réfection d'égout boul. Du Carmel Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réfection d'égout sur le boul. Du Carmel et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Travaux de déplacement de poteaux et remplacement feux de circulation Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de déplacement de poteaux de feux de signalisation et de remplacement de feux de signalisation, intersections St-Maurice - Ste-Angèle, St-Maurice - Nicolas-Perrot, De Malapart - Rigaud, de travaux concernant le système de protection incendie coin St-Paul - St-Maurice et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Travaux d'éclairage à l'aérogare et réfection de douches au Colisée Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'éclairage à l'aérogare et de réfection de douches au Colisée et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 1025 re: aéroport vente d'essence Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1025 concernant l'aéroport, aux fins de règlementer la vente d'essence.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de février 1987.

INITIALES DU MAIRE
51
INITIALES DU GREFFIER

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 367 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'article 69 concernant les spectacles dans les tentes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de février 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

56-87
Compte rendu 02-02-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 2 février 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 3 - 2e paragraphe:

Ajouter après "des coûts": "pour le passage à niveau."

Page 3 - item 5 - 1er paragraphe:

Changer le prénom de "Aurèle" pour celui de "Jerry".

Page 7 - item 20 - 5e paragraphe:

Rayer "un nouveau" et remplacer par: "étudier un projet de".

Page 8 item 25 - 2e paragraphe:

Rayer complètement: "Il en coûtera environ 10 000 $ à la Ville de Trois-Rivières en 1987 pour ce projet."

ADOPTÉ

57-87
Règlement 1030 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 janvier 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1030 (1987) prévoyant la confection de différentes études (expertise sur l'aménagement "collectivité nouvelle", plan directeur d'aqueduc, refonte de la règlementation de zonage, circulation au centre-ville, etc.), prévoyant le paiement des honoraires professionnels pour la réalisation de ces études et décrétant un emprunt de 195 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

58-87
Règlement
1032 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1032 (1987) prévoyant des travaux pour certains édifices administratifs et décrétant un emprunt au montant de 130 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

59-87
Règlement
1033 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1033 (1987) prévoyant des travaux d'élargissement du boul. Des Forges entre la 2e Rue et la 12e Rue et autres travaux connexes et décrétant un emprunt au montant de 1 000 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

60-87
Règlement
1034 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 janvier 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1034 (1987) prévoyant des travaux municipaux dans les districts Les Chenaux, Ste-Cécile et Notre-Dame, et décrétant un emprunt au montant de 150 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

61-87
Règlement
1035 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que le règlement no 1035 (1987) prévoyant des travaux de reconstruction de services municipaux (regards d'égouts, recouvrement de pavage, reconstruction de trottoirs, peinture de lampadaires) et de plantation d'arbres, et décrétant un emprunt au montant de 625 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

62-87
Contrat vente à YVON BOURASSA Adoption

ATTENDU que le 15 novembre 1986, la Ville de Trois-Rivières demandait des propositions pour la vente de certains terrains;

ATTENDU que lors de l'ouverture des propositions le 25 novembre 1986, celle de M. YVON BOURASSA s'est avérée la plus haute quant au lot 193-165 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières vende à Monsieur YVON BOURASSA le lot 193-165 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 4 201 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

63-87
Contrat vente à NORMAND LORD et YVON BOURASSA Adoption

ATTENDU que le 15 novembre 1986, la Ville de Trois-Rivières demandait des propositions pour la vente de certains terrains;

ATTENDU que lors de l'ouverture des propositions le 25 novembre 1986, celle de MM. NORMAND LORD et YVON BOURASSA s'est avérée la plus haute quant au lot 194-111 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières vende à MM. NORMAND LORD et YVON BOURASSA le lot 194-111 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 3 901 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE FÉVRIER 1987

signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

64-87
Amendement réso. 12-87
Adoption

ATTENDU que le 12 janvier 1987, la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution 12-87 autorisant le paiement d'une somme de 750 $ en honoraires à MM. Roger Gaudreau, Jean Lebel, Réal Patry pour la confection de maquette d'une murale, dans le cadre du programme d'intégration des arts à la salle J.-Antonio-Thompson.

ATTENDU que le jury du ministère des Affaires culturelles a demandé une seconde maquette;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la résolution 12-87 du 12 janvier 1987 soit amendée en majorant à 1 000 $ les honoraires de MM. Roger Gaudreau, Jean Lebel et Réal Patry.

MODIFIÉE PAR LA RÉSOLUTION No. ..... DU .....

ADOPTÉ

65-87
Remplacement réso. 37-87
re: M.R.C. De Francheville
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières fait partie de la Municipalité régionale de Comté De Francheville depuis sa création et qu'elle a participé activement à l'élaboration du schéma d'aménagement;

ATTENDU que le schéma d'aménagement est maintenant déposé et en vigueur;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières possède toutes les infrastructures et toutes les ressources lui permettant de jouer pleinement son rôle;

ATTENDU que le coût de ces ressources et de ces infrastructures est déjà assumé par les contribuables de son territoire;

ATTENDU que le mode de répartition prévu à l'article 205 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (répartition des dépenses proportionnellement à l'évaluation uniformisée des immeubles imposables) n'est pas représentatif des services reçus de la M.R.C.;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la résolution 37-87 adoptée le 19 janvier 1987 soit abrogée et remplacée par la présente;

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

INITIALES DU MAIRE
55
INITIALES DU GREFFIER

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministre des Affaires municipales pour se retirer de la Municipalité régionale de Comté De Francheville.

ADOPTÉ

66-87
Amendement à l'art. 2 du règl. 1014
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que l'article 2 du règlement 1014 soit amendé en ajoutant:

"et conformément au plan 13-28-1-1 daté de septembre 1986 et signé par M. Gilles Colas, ingénieur."

ADOPTÉ

67-87
Comptes à payer janvier 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de janvier 1987 au montant de 1 205 752,07 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

68-87
Résolutions 49-87 et 50-87 modifiées
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que les résolutions 49-87 et 50-87 adoptées le 2 février 1987 soient modifiées en changeant le montant de 15 000 $ par celui de 22 000 $.

ADOPTÉ

69-87
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 31 janvier 1987

Norgaz inc.:	
Rampe de chargement - usine de traitement d'eau - paiement no 1 - retenue 10%	29 656,80 $
Rénovation Aqua inc.:	
Honoraires - inspection télévisée d'une conduite d'égout 48" dia. coin Ste-Marguerite/Des Récollets	5 200,00
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Nettoyage et application d'une cire protectrice pour les nouveaux couvre-planchers du Colisée 2e étage - paiement no 1	175,00
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle béton et sol	2 480,25
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - béton et densité - usine de traitement d'eau	135,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de la retenue totale - dallage du stationnement Niverville	850,00
Emco ltée:	

INITIALES DU MAIRE
56
INITIALES DU GREFFIER

Achat de pièces diverses	2 551,45
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	163,87
Marc Brunelle:	
Subvention - restauration de façades	22 208,40
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	878,36
Clinique médecine industrielle T.R.:	
Honoraires - examen le 4 novembre 1986	160,00
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief Jean-Marc Labonté	2 649,06
Me Roland Tremblay:	
Honoraires - grief Jean-Marc Labonté	1 008,50
Ass. des chefs de police et pompiers du Québec:	
Cotisation annuelle 1987 - Gérald Cholette	75,00
A.Q.T.E.:	
Inscription - Assises annuelles 1987 - Réjean Boucher	250,00
Cotisation annuelle 1987 - Réjean Boucher	50,00
Chambre de commerce:	
Souper du 21-01-87 - 5 personnes	90,00
IBM Canada ltée:	
Entretien annuel - équipement informatique Cour municipale	933,90
Travaux publics du Canada:	
Bail 21089 - location des lots 734-2, 735-2, 736-2, 737-2 - du 1er janvier au 31 décembre 1987	1,00
L'Union des municipalités:	
Achat de 12 exemplaires du rapport de la Commision d'étude sur les municipalités	264,00
Agents de réclamation de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations	614,60
Centre d'évaluation Rivard inc.:	
Service d'évaluation - dossier Serge Dubé	78,00
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - le 19 janvier 1987	172,19

REMBOURSEMENTS DES DÉPENSES ÉLECTORALES - 50%

Fernand Colbert et Marcel Ducharme	1 216,36
Pierre A. Dupont et Jean Goudreault	1 179,63
Guy Larivière et Gérard Côté	10 504,51

REMBOURSEMENTS DES DÉPENSES ÉLECTORALES - 50% (suite)

Yvan Leclerc et André Ricard	1 101,39 $
Léo Thibeault et Roland Thibeault	638,90
Chrystiane Thibodeau et Gilles Béchard	1 488,17

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jean Chartray et Carmen Bérubé - 1ère année	750,00
Sarto Couture et Carole Thiboutot - 1ère année	750,00
François Matton et Thérèse Tessier - 2e année	500,00
Yves Champoux - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Avance - subvention 1987	30 000,00
Comité Traverse des âges inc.:	
Activités et entretien des locaux - 1er versement	1 935,00

Entretien, gestion et déneigement des accès aux pavillons - 1er versement

Ass. récréative Ste-Marguerite inc.	703,00

INITIALES DU MAIRE
57
INITIALES DU GREFFIER

Ass. sportive Ste-Cécile inc.	967,50
Comité de citoyens des Abitations Adélard-Dugré	339,50
Loisirs St-Jean-Brébeuf	595,25
Loisirs St-Philippe	127,50
Loisirs St-Sacrement inc.	140,50
Loisirs des Vieilles Forges inc.	565,00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
498 km - janvier 1987	122,01

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Gendron:	
Repas - rencontre avec les présidents des syndicats - re: négociation	110,36

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	166,58
Gérald Cholette	353,03
Jean-Louis Goneau	36,28
Remboursement de dépenses - session d'information normes Acnor et inscription	21,20
René Monfette	680,85
Yvon Poirier	92,37
TOTAL	126 480,27 $

Pour la semaine se terminant le 7 février 1987

Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - sécurité publique - paiement no 4	200 589,20 $
Fortec ltée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 5 - retenue 10%	167 088,15
Pavages de Nicolet inc.:	
Reconstruction de trottoirs rue des Forges - ReviCentre - paiement no 2 - retenue 10%	91 885,50 $
Bases de lampadaires et canalisation rue des Forges - ReviCentre - paiement no 2 - retenue 10%	8 249,40
Bases de lampadaires et canalisation rue des Forges - ReviCentre - paiement no 3 - retenue 10%	3 674,02
I.E.M.:	
Contrat d'élimination des B.P.C. - paiement no 2	23 100,00
Télécon inc.:	
Canalisation souterraine rue Laviolette - paiement no 2 - retenue 10%	20 349,95
Caron & Pellerin:	
Honoraires - quartier général - sécurité publique	16 000,00
Consortium Pluritec ltée et Vézina, Fortier, Poisson inc.:	
Honoraires - intercepteur St-Georges à des Forges - plans et devis	7 314,83

INITIALES DU MAIRE

58

INITIALES DU GREFFIER

Honoraires - intercepteur St-Maurice-Ouest - plans et devis	744,75
J.P. Marcouiller inc.:	
Feux de circulation de Labadie/des Récollets - paiement no 3 - retenue 10%	3 474,00
Société scénographique Sanche inc.:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	2 127,10
Gaston St-Pierre:	
Location de machinerie	316,64
Étienne Lesage:	
Location de machinerie	316,64
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	182,00
J.C. Trépanier:	
Vidange de fosses septiques	350,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	276,86
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 janvier 1987	29 639,07
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - trésorerie - du 31 décembre 1986 au 19 janvier 1987	40,03
Location de photocopieur - sécurité publique - du 26 décembre 1986 au 14 janvier 1987	56,50
Instrumentation Polytech:	
Service d'instrumentation à l'usine de traitement d'eau	400,00
Solo-Tech inc.:	
Service d'instrumentation à l'usine de traitement d'eau	3 202,36
Société canadienne de sel ltée:	
Achat de sel	10 630,69
CTR ltée service de pneus:	
Achat de pneus	506,31
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	79,57
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	144,65
T.R. Chevrolet 1982 inc.:	
Réparation sur unité 322-11	1 925,04
C. Lamond & fils ltée:	
Réparation insignes - sécurité publique	247,82
Baril évaluation ltée:	
Honoraires réserve de 25% sur factures # 32 à 36	2 110,33
Honoraires - service d'inspections - facture # 37 - 75%	2 554,95
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections	14 452,10
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - servitude Fernand Bergeron	288,00 $
L.E.I.D. inc.:	
Location d'un contrôleur pour système de traitement de texte - du 2 au 9 février 1987	295,25
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - février 1987	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage - boul. des Forges - camion à incendie - février 1987	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - février 1987	950,00
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - février 1987	1 200,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - février 1987	470,90
C.P. limitée:	
Proportion des dépenses - entretien des passages à	

niveau - trimestre se terminant le 31 décembre 1986	3 420,44
Association des évaluateurs municipaux du Québec:	
Cotisation annuelle 1987 - Jean-Jacques Lacroix, Gérard P. Brahic, Jean Benoit, Serge Dumas, Daniel L'Heureux, Mario Lesage, Maurice Paquin	350,00
A.Q.T.E.:	
Cotisation annuelle - André Rocheleau	50,00
FCM:	
Cotisation - du 1er avril 1987 au 31 mars 1988	4 037,28
Sport hommage Optimiste 04:	
Gala Sport hommage Optimiste 04 - 8 billets	80,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - 40%	3 059,60
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	3,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	418,50
Publi-hebdo inc.:	
Publication - Société immobilière du Québec	168,75

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jean Beaudet et Diane Dion - 2e versement	500,00
Guy Dauphin et Diane Héon - 3e versement	250,00
Hélène Cournoyer - 2e versement	500,00

REMBOURSEMENTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES - 50%

Pierre Dupont et Claude Caron	1 551,48
André Noël et Roger A. Piché	1 475,00

LOISIRS

Ass. récr. Ste-Marguerite inc.:	
Promotion de hockey Nordiques-Pittsburg - subvention	1 000,00
Centre Landry:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques en gestion de programmes et d'équipements - 2e versement	16 124,50
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques en gestion de programmes et d'équipements - 2e versement	24 478,75
Entreprises de nettoyage Doucet inc.:	
Nettoyage de la hotte - parc Pie XII	210,00
Nettoyage des deux hottes - marina	525,00

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

LPM supérieur inc.	351,75

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE (suite)

Larochelle & frère	259,23 $
Grossistes Baie d'Hudson	1 709,66
Fusée Bar-B-Q	84,50
C Yum Yum inc.	279,45
Dunkin Donuts	57,20
Crémerie des Trois-Rivières	333,50
J. Champagne enr.	647,37
François Carignan	106,31
Henri Bourgeois inc.	423,58
Emballages Bettez inc.	38,50
Agropur	524,00

INITIALES DU MAIRE

60

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE FÉVRIER 1987

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1987

Allard, Claude:
Concierge-messager - greffe & archives
245 km 60,02

Bacon, Roland:
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées
15 sorties 41,25

Bareil, Michel:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
333 km - décembre 1986 et janvier 1987 81,58

Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
2 174 km 532,63

Chartrand, Jacques:
Animateur en loisirs
2 347 km - de janvier à décembre 1986 575,01

Daviau, André:
Chef technicien - génie
223 km 54,63

Duval, Lionel:
Technicien en arpentage
467 km - du 19 au 30 janvier 1987 114,41
Transport d'équipement et du personnel - 7.5 jours 90,00

Duval, Marcel:
Homme d'instruments - arpentage
99 km 24,25
Transport d'équipement et du personnel - 1.5 jours 18,00

Fiset, Jean:
Technicien en système d'information - génie
448 km - décembre 1986 et janvier 1987 107,29

Galarneau, Maurice:
Technicien génie civil III - génie
673 km 164,88

Laberge, André:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
306 km 74,97

Laneuville, André:
Directeur - urbanisme
845 km - décembre 1986 et janvier 1987 207,02
Remboursement de petite-caisse 108,18

Lefebvre, Michel:
Régisseur programmes sportifs - loisirs
230 km 56,35

Lelièvre, Denis:
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs
15 sorties 41,25

Lesage, Mario:
Technicien évaluation III - évaluation
182 km - novembre, décembre 1986 et janvier 1987 44,59

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
618 km 151,41

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
1 296 km 317,52

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1987 (suite)

Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
1 218 km 298,41 $

Rousseau, Robert:
Surintendant - travaux publics
1 307 km 320,21

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
14 sorties 38,50

Verville, André:
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être

53 sorties	145,75

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques St-Laurent:	
Brunch des présidents d'associations paroissiales de loisir - 11 personnes	136,81
Jean Alarie:	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - rencontre exécutif provincial	36,90
Gilles Beaudoin:	
Repas avec invités - les 9 et 28 janvier 1987	64,84
Gaétan Provencher:	
Remboursement de dépenses - cours de gestion	64,25

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	105,77
René Monfette	927,22
TOTAL	683 583,86 $
GRAND TOTAL	810 064,13 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

62

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2e jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
16-02-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 16 février 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 15 décembre 1986;

i) Règlement prévoyant la construction de nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

j) Règlement prévoyant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 15 décembre 1986;

k) Règlement prévoyant la pose des services municipaux sur une partie du lot 194 (projet Matteau), remboursable par une taxe spéciale (améliorations locales),
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 15 décembre 1986;

l) Règlement prévoyant l'achat d'équipements, des travaux de réparation et la confection d'une étude, pour l'usine de traitement d'eau et emprunt,
avis donné par M. Gilles Latour,
à la séance du 19 janvier 1987;

m) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

n) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 3Pb3 et 3Cd4 et de créer dans ce territoire, la zone 3Cd4 agrandir (Poste de police no 1, rue Royale),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

o) Règlement décrétant l'acquisition du terrain de la compagnie Irving, coin Des Forges et Royale et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 2 février 1987;

p) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

q) Amendement au règl. 799 concernant la gare intermodale, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

r) Construction d'une conduite d'aqueduc sur une portion de la rue de l'Usine de filtration, etc.

INITIALES DU MAIRE
84
INITIALES DU GREFFIER

avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

s) Règlement prévoyant des travaux de réfection d'égout sur le boul. Du Carmel et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 février 1987;

t) Règlement prévoyant des travaux de déplacement de poteaux de feux de signalisation et de remplacement de feux de signalisation, intersections St-Maurice - Ste-Angèle, St-Maurice - Nicolas-Perrot, De Malapart - Rigaud, de travaux concernant le système de protection-incendie coin St-Paul - St-Maurice, et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 16 février 1987;

u) Règlement prévoyant des travaux d'éclairage à l'aérogare et de réfection de douches au Colisée et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 16 février 1987;

v) Amendement au règl. 1025 concernant l'aéroport, aux fins de règlementer la vente d'essence,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 16 février 1987;

w) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

Règlement fixant la rémunération annuelle du maire et des conseillers et abrogeant le règl. 745
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement fixant la rémunération annuelle du maire et des conseillers, conformément à l'article 65.6 de la Loi sur les cités et villes, et abrogeant le règlement 745.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement au règl. 1002
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1002 concernant le programme de restauration de façades afin que le bénéficiaire de ce règlement puisse bénéficier également des avantages du règlement 980.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement interdisant

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement interdisant l'emploi de tout

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

l'emploi de sifflet de locotomotive à cert. endroits
Avis de motion

sifflet de locomotive à l'angle de certains chemins ou rues dans la Ville de Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Travaux muni. rue Notre-Dame
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux municipaux sur la rue Notre-Dame, entre la rue Goulet et la voie ferrée décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 5
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 5 concernant l'organisation d'un corps de police, aux fins de modifier les heures de spectacle pour le festival de Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

70-87
Compte rendu 16-02-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 16 février 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 2 - 6e paragraphe:

Rayer "accepterait" et remplacer par: "considérerait".

Page 2 - 10e paragraphe:

Rayer "Guy Leblanc" et remplacer par: "Roger Bellemare".

Page 3 - 4e paragraphe - à la fin:

Ajouter: "C'est en partie dû au coût des agents de sécurité."

Page 5 - 2e paragraphe:

Rayer: "Cette demande est refusée par le Conseil."

Page 5 - 4e paragraphe:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

Concernant la recommandation no 8 pour: rayer "le stationnement" et remplacer par: "l'arrêt obligatoire".

Page 5 - 5e paragraphe:

Ajouter à la fin après "755": "afin que l'on indique la partie nord du boul. Des Forges."

Page 6 - 1er paragraphe:

Après "la Chambre de Commerce" rayer "appuyant" et remplacer par: "demandant de sursoir à".

ADOPTÉ

71-87
Règlement
461-R (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 461-R (1987) amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de modifier l'article 8.05, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

72-87
Projet
de règl.
745-A
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 745-A (1987) fixant la rémunération annuelle du maire et des conseillers, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

73-87
Contrat
entente
LES AIGLES
JR DE T.-R.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LES AIGLES JUNIOR DE TROIS-RIVIÈRES INC. en vertu de laquelle la Ville délègue la responsabilité de l'entretien et de la surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball, ainsi que la gestion des concessions pour la période du 19 avril 1987 jusqu'à la fin de novembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

74-87
Contrat

entente

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

avec LA GALERIE D'ART DU PARC INC. Adoption

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la GALERIE D'ART DU PARC INC. en vertu de laquelle la Ville délègue la gestion, l'animation et l'entretien du manoir de Tonnancour du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1988 pour et en considération d'une somme de 3 800 $ par année.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

75-87 Contrat vente à la SUCC. PAUL ST-YVES Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à la SUCCESSION PAUL ST-YVES, le lot 26-522-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 3 750 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me ~~Léo Leblanc~~ Michel Paquin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

76-87 Contrat vente à ANDRÉ DURANT et MARJOLAINE DE LA CHEVROTIÈRE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. ANDRÉ DURAND et Dame MARJOLAINE DE LA CHEVROTIÈRE, le lot 193-148 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 5 300 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

77-87 Contrat mainlevée en faveur de CLÉMENT COSSETTE Adoption

ATTENDU que par acte enregistré le 12 novembre 1958 sous le numéro 208,597 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières a vendu à CLÉMENT COSSETTE le lot 25-237 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de diverses obligations sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

INITIALES DU MAIRE

68

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous les droits notamment de la clause résolutoire existant en sa faveur aux termes des actes enregistrés sous les numéros 208,597 et 224,017 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières et en autant seulement qu'ils affectent l'immeuble ci-haut désigné.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

78-87
Contrat consentement à la dissolution du CLUB DE HOCKEY JR "A" T.-R. INC. Adoption

ATTENDU qu'il est de l'intention du CLUB DE HOCKEY JUNIOR "A" TROIS-RIVIÈRES INC. de demander à l'inspecteur général des institutions financières du Québec la dissolution de cette compagnie;

ATTENDU que cette compagnie affiche un bilan déficitaire et qu'elle déclare être incapable de pourvoir à ses dettes;

ATTENDU qu'il est essentiel que les créanciers consentent à telle dissolution;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente à ce que la compagnie CLUB DE HOCKEY JUNIOR "A" TROIS-RIVIÈRES INC. demande à l'inspecteur général des institutions financières du Québec sa dissolution.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le consentement à la dissolution de la compagnie CLUB DE HOCKEY JUNIOR "A" TROIS-RIVIÈRES INC.

ADOPTÉ

79-87
Contrat avec BELL CANADA re: équip. quartier général Sécurité publique Adoption

VU la construction d'un nouveau quartier général pour le Service de la sécurité publique au 2250 boul. Des Forges;

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir cet édifice de certains équipements téléphoniques;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières conclue un contrat à tarifs fixes avec BELL CANADA pour la fourniture d'équipements téléphoniques pour le quartier général du Service de la sécurité publique au 2250 boulevard Des Forges à Trois-Rivières.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Ce contrat est d'une durée de 7 ans à compter du ou vers le 1er juin 1987.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général, ou en son absence Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat avec BELL CANADA.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Ministre des Affaires municipales du Québec.

ADOPTÉ

80-87
Subdivision annulation de lots
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte l'annulation des lots 199-252, 199-256 et 199-258 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

81-87
Subdivision caractère de rue enlevé
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le caractère de rue soit enlevé aux lots 199-252, 199-256 et 199-258 dudit cadastre.

ADOPTÉ

82-87
Subdivision ptie lot 199
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Régis Lévesque, a.-g., en date du 26 février 1987, montrant la subdivision d'une partie du lot 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé dans l'extension du Parc Isabeau, appartenant à la Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 199-315 (rue) et 199-316 (rue).

ADOPTÉ

83-87
Appui de la Ville dans la lutte contre les pluies acides
Adoption

CONSIDÉRANT que l'effet continu des pluies acides sur notre environnement affecte la santé de nos citoyens, cause la mort de nos lacs, la destruction de nos érablières et de nos forêts ainsi que la dégradation de nos biens;

CONSIDÉRANT que la position géographique du Québec et de la Mauricie dans l'hémisphère nord-américain nous place au coeur des retombées des pluies acides à cause de la direction des vents dominants;

CONSIDÉRANT que le bilan des pertes économiques et sociales deviendra de plus en plus lourd à supporter si aucun geste concret n'est rapidement posé pour enrayer ce fléau;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

CONSIDÉRANT que le Président des États-Unis effectuera une visite officielle au Canada les 5 et 6 avril 1987 et que c'est là une occasion privilégiée de faire connaître à M. Ronald Reagan nos inquiétudes face à la lenteur intolérable de son administration à agir dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que tous les paliers de Gouvernements doivent s'impliquer dans la lutte contre les pluies acides;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que demande au Premier Ministre du Québec, l'honorable Robert Bourassa, d'intervenir auprès du Premier Ministre du Canada, l'honorable Bryan Mulroney, avant la rencontre que ce dernier aura avec le Président Reagan, pour lui signifier que tous les Québécois sont extrêmement préoccupés par le dossier des pluies acides.

ADOPTÉ

84-87
Mandat à la firme B.G.H. Planning re: concept d'aména. global secteur Le Fief Adoption

ATTENDU que la Ville désire mettre en valeur le secteur d'expansion le Fief (parties des lots 205 à 216) selon un concept d'aménagement global;

ATTENDU que le concept d'aménagement global permettra de réduire les coûts de construction des infrastructures municipales de façon substantielle;

ATTENDU que nous désirons améliorer notre planification d'ensemble et permettre l'intégration harmonieuse des utilités publiques et des espaces verts afin de créer un secteur de développement unique en son genre;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que les services de BGH-Planning soient retenus pour la phase de planification d'ensemble relativement aux études d'urbanisme et de génie pour le secteur d'expansion le Fief, conformément à leur proposition du 16 février dernier et à la correspondance du directeur général à cet effet.

ADOPTÉ

85-87
Demande à la S.H.Q. pour 34 unités Adoption

CONSIDÉRANT qu'en vertu de sa loi, la Société d'habitation du Québec est autorisée à procéder elle-même à la préparation, à la réalisation et à l'administration de programmes d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec est le maître d'oeuvre de la réalisation de ses programmations et demeure propriétaire des ensembles d'habitation réalisés dans le cadre de celles-ci, tout en assumant les coûts de réalisation proprement dits.

CONSIDÉRANT que l'administration des logements est habituellement confiée à un organisme local appelé "Office municipal d'habitation" (en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec) qui devient un agent de la municipalité. La constitution de cet Office n'est autorisée par la Société d'habitation du Québec que lorsque celle-ci a reçu l'autorisation du gouvernement de réaliser un projet d'habitation dans la municipalité requérante et ordinairement dès que les appels d'offres ont eu lieu;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

CONSIDÉRANT que les coûts d'exploitation sont partagés entre les gouvernements du Canada, du Québec et la municipalité;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil sont conscients qu'il existe à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité un besoin de logements pour familles, personnes seules ou personnes retraîtées à faible revenu;

CONSIDÉRANT que le Conseil peut prendre connaissance auprès de la Société d'habitation du Québec des autres dispositions de sa Loi et de ses règlements sur l'habitation et plus particulièrement de celles concernant la section "habitation";

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

1° Que le Conseil demande à la Société d'habitation du Québec de faire bénéficier la municipalité des avantages de la Loi;

2° Le Conseil demande à la Société de considérer la possibilité de réaliser un programme d'habitation de DOUZE (12) unités destinées aux familles de douze (12) unités destinées aux personnes seules et de dix (10) unités destinées aux personnes retraîtées;

3° Le Conseil s'engage à signer une convention avec la Société d'habitation du Québec par laquelle la municipalité participera financièrement aux déficits d'exploitation (10%) selon les modalités de la Loi et des règlements de la Société d'habitation du Québec;

4° Le Conseil s'engage à collaborer à la réalisation, par la Société d'habitation du Québec, du programme d'habitation;

5° Le Conseil fournira les infrastructures (rues, aqueducs, égouts, éclairage) nécessaires, s'il y a lieu, pour la réalisation du programme;

6° Le Conseil s'engage à fournir à même cette résolution une preuve du besoin selon la forme prescrite par la Société.

ADOPTÉ

86-87
Acceptation de la Ville recommandations d'une étude min. des Transports re: feux de circulation boul. Des Chenaux et auto. 755 Adoption

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a réalisé une étude concernant des feux de circulation de l'intersection boul. Des Chenaux et l'accès à l'autoroute 755 ouest;

ATTENDU que cette étude recommande l'installation de feux de circulation à cet endroit, synchronisés avec ceux de l'accès de l'autoroute 755 est;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières accepte cette recommandation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières appuie les résultats de l'étude du ministère des Transports recommandant l'installation de feux de circulation à l'intersection du boul. Des

INITIALES DU MAIRE
72
INITIALES DU GREFFIER

Chenaux et du boul. St-Louis, synchronisés avec ceux de l'accès à l'autoroute 755 est.

ADOPTÉ

87-87
Nomination représentant conseil de la SIDAC
Adoption

ATTENDU que suivant les règlements de la S.I.D.A.C. centre-ville Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières doit désigner une personne pour siéger sur le conseil d'administration de la S.I.D.A.C.;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Monsieur René Bacon soit désigné par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières pour siéger sur le conseil d'administration de la S.I.D.A.C. centre-ville Trois-Rivières pour le prochain terme.

ADOPTÉ

88-87
Amendemant à la réso. 10-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la résolution 10-87 adoptée le 12 janvier 1987 soit modifiée en changeant la période du 1er novembre 1986 au 1er novembre 1987 pour celle du 1er janvier au 31 décembre 1987.

ADOPTÉ

89-87
Amendement réso. 26-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la résolution 26-87 adoptée le 19 janvier 1987 soit modifiée en changeant le nom de "ASSOCIATION DES HOMMES DE CHEVAUX DU QUÉBEC" pour celui de "ASSOCIATION TROT ET AMBLE DU QUÉBEC".

ADOPTÉ

90-87
Nomination représentant Chambre de Commerce
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Jean-Luc Julien, directeur général, soit nommé représentant de la Ville sur le conseil d'administration de la Chambre de Commerce pour le prochain terme.

ADOPTÉ

91-87
Demande à C.P. re: réfection tunnel St-Maurice
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a informé antérieurement Canadien Pacifique ltée que l'apparence général du tunnel St-Maurice laisse grandement à désirer;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières procédera au cours de l'été 1987 à la réparation des parties du tunnel qui relèvent de sa responsabilité;

ATTENDU que Canadien Pacifique ltée est propriétaire de la superstructure du tunnel;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ATTENDU que Canadien Pacifique ltée est tenu, à la demande de la Ville de Trois-Rivières, de procéder aux travaux d'entretien de la superstructure selon l'article 7 de l'entente du 29 mai 1929, sanctionnée par les commissaires du Bureau des chemins de fer du Canada (the Board of Railway Commissioners for Canada);

ATTENDU qu'il y aurait lieu, pour fins d'économies et d'esthétique, que les travaux de réparation du tunnel St-Maurice relevant de la responsabilité de la Ville de Trois-Rivières et de Canadien Pacifique ltée soient exécutés simultanément, et après concertation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite Canadien Pacifique ltée de procéder, en 1987, aux travaux de réparations de la superstructure du tunnel St-Maurice, en tenant compte également des travaux qui seront exécutés par la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

92-87
Engagement des Consul. Pluritec ltée et V.F.P. inc. re: travaux rue Notre-Dame
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les firmes Consultants Pluritec ltée et V.F.P. inc. soient mandatées pour les travaux municipaux sur la rue Notre-Dame entre la rue Goulet et la voie ferrée du Canadien Pacifique.

ADOPTÉ

93-87
Demande d'appro. min. Env. cond. d'égout boul. Du Carmel
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du ministre de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour la conduite d'égout du boul. Du Carmel et autorise le directeur des Services techniques à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

94-87
Demande d'appro. min. Env. const. ponceaux boul. St-Michel et boul. Des Forges
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du ministre de l'Environnement du Québec l'approbation des plans pour la construction de ponceaux sur les boulevards St-Michel et Des Forges et autorise le directeur des Services techniques à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

95-87
Radiation de l'avis de vente pour taxes

ATTENDU que le 23 août 1984 la Ville de Trois-Rivières a enregistré un avis de vente pour taxes et que dans cet avis l'immeuble portant les numéros 1583-1, 1584-3, 1582-2, 1586-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières y apparaisant;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

enr. sous no 2662 Adoption

ATTENDU que cette vente pour taxes devait avoir lieu le 13 le septembre 1984;

ATTENDU que les taxes municipales en regard de cet immeuble ont été acquittées le 7 septembre 1984;

Pour ces motifs;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que l'avis pour vente pour taxes enregistré le 23 août 1984 sous le numéro 2662 soit radié à toute fin que de droit en regard de l'immeuble portant les numéros 1583-1, 1584-3, 1582-2 et 1586-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

96-87 Nomination du Maire-suppléant Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Léo Thibeault soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

ADOPTÉ

97-87 Demande de la Ville pour un service de douanes à l'aéroport de T.-R. Adoption

ATTENDU que l'aéroport de Trois-Rivières dessert le territoire s'étendant de l'autoroute 20 sur la rive sud, jusqu'à Grand-Mère et de Maskinongé jusqu'à Batiscan;

ATTENDU que dans ce territoire, se retrouvent diverses entreprises dont certaines dans un rayonnement national et international;

ATTENDU que des représentants de ces entreprises utilisent l'aéroport de Trois-Rivières afin de faciliter et accélérer leurs déplacements;

ATTENDU que ces représentants et clients viennent parfois de d'autres provinces et même des États-Unis et qu'alors, ils doivent accomplir certaines formalités de douanes;

ATTENDU que le Ministère de l'Immigration possède un service de douanes à Trois-Rivières;

ATTENDU que les visiteurs étrangers utilisant l'aéroport de Trois-Rivières, doivent faire escale à Montréal ou Québec s'ils ne peuvent bénéficier du service de douanes à l'aéroport de Trois-Rivières;

ATTENDU que ces détours occasionnent des dépenses supplémentaires et pertes de temps à ces usagers;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au Ministre de l'Immigration du Canada, Monsieur Benoît Bouchard, au député de Trois-Rivières aux Communes, Me Pierre-H. Vincent, au député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, Monsieur Paul Philibert, afin que le service de douanes soit dispensé

à l'aéroport de Trois-Rivières en tout temps moyennant préavis.

ADOPTÉ

98-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 14 février 1987

Cie Dollard construction ltée:	
Aqueduc et drainage du secteur "Les Arpents Verts" - phase II - paiement no 1 - retenue 10%	102 754,63 $
Laboratoire Laviolette inc.:	
Analyse et recherche sable de remblais - Les Arpents Verts - phase II	217,75
Thomas Bellemare ltée:	
Contrat de déneigement 1986-1987 - au 15 février 1987	61 004,56
Location de machinerie	880,00
Location de machinerie	789,00
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - 3e versement	71 997,84
Rénovation Aqua inc.:	
Imperméabilisation et inspection télévisée des conduites d'égout rue Ste-Marguerite	19 442,95
Laboratoires Choisy ltée:	
Contrôles - Jardin des Ursulines	40,00
Contrôles et inspections - paiement no 1	481,00
Contrôles et inspections - paiement no 1	544,00
130467 Canada ltée:	
Remise de retenue - système anti-frasil - usine de filtration	499,50
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - janvier 1987 - autogare, travaux publics	230,75
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205 et 215 - janvier 1987	2 600,29
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - janvier 1987	1 200,00
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	902,79
Nedco:	
Achat de pièces diverses	469,46
Pratte-Morrissette inc.:	
Prime pour assurance des biens "événements spéciaux" - du 19 juin 1986 au 5 septembre 1986	624,57
Québec aviation ltée:	
Dépenses encourues pour l'aéroport - salaires, produits, accessoires et dépenses diverses - du 1er octobre au 31 décembre 1986	9 928,93
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - facture no 38 - 75%	1 938,46
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - décembre 1986 - ressources humaines	2 091,00
Honoraires - services professionnels - décembre 1986	3 885,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires et déboursés - formation - opérateurs machinerie lourde	1 169,70
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief René Pratte	567,02

INITIALES DU MAIRE

76

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

Richard, Besner & ass. ltée:	
Service d'entretien - traitement de textes	168,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - janvier 1987 - hôtel de ville, marché-aux-denrées, aéroport, Centre culturel, Colisée, travaux publics	898,96
IBM Canada ltée:	
Service d'entretien technique et frais d'entretien février 1987 - équipement informatique	2 587,25 $
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - février à avril 1987 - Centre culturel	170,04
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - travaux publics, services techniques, loisirs - février 1987	650,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service de surveillance - janvier 1987	76,50
Service de parcomètres - janvier 1987	1 226,88
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - janvier 1987	47,00
Gaétan Désilets:	
Subvention - restauration des façades	4 680,00
Yvon Forcier:	
Subvention - restauration des façades	21 250,00
Françoise Drolet et Léon A. Lemay:	
Remboursement des dépenses électorales - 50%	1 365,09
Jacques Royer:	
Frais de huissiers	4,28
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissiers	12,60
Gilles Guertin & ass.:	
Frais de huissiers	13,60
Descôteaux & Rocheleau & al:	
Frais de huissiers	19,52
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - janvier 1987	1 270,08
AQTR:	
Inscription - Léo Bellerose - 22e Congrès annuel	250,00
Ass. des directeurs généraux municipaux du Québec:	
Inscription - Jean-Luc Julien - atelier "Le management et la fonction de directeur général"	650,00
Institut de police du Québec:	
Cours de techniques de patrouille - du 26 au 30 janvier 1987 - 2 candidats	120,00
Cours de code de la sécurité routière - du 19 au 23 janvier 1987 - 2 candidats	120,00
AEIM:	
Adhésion - Michel Thibeault	50,00
Auberge Grand-Mère:	
Repas - rencontre Conseil	273,98
APRHQ:	
Souper-conférence - Claude Gendron	15,00
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - février 1987	526,84
Agents de réclamation de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations	793,20
Ass. de la paralysie cérébrale du Québec inc.:	
Subvention	100,00
Club des femmes de carrière de Trois-Rivières:	
Souper international - 2 billets	40,00
Studio Régent enr.:	
Photos - évaluation	63,25
Laplante & Houle photos enr.:	
Séance de pose - loisirs	16,30
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis public	236,25
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	31,50

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Madame Jeanne Paquin:
Repas - 15 personnes - le 2 février 1987 215,63

REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE SCOLARITÉ - (50%)

André Carbonneau 32,50
Denis Lafrenière 25,00
Michel Héroux 25,00

REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE SCOLARITÉ - (50%) (suite)

Lucie Lamy 50,00 $
Jean-Guy Perreault 25,00
Me Germain Jutras 1 862,15
André Genest 32,50

LOISIRS

Centre de loisir Multi-plus:
Accréditation, délégation de la gestion et de l'animation du Centre de loisir Multi-plus - 1er versement 22 290,00
CCATR ltée:
Frais de déplacement - alarme - pavillon Ste-Marguerite 20,00
Association du hockey mineur T.R.:
Frais des marqueurs - janvier 1987 249,50
Âge d'or St-Jean-de-Brébeuf:
Atelier socio-culturel - danse sociale 100,00
Âge d'or St-Sacrement:
Atelier socio-culturel - danse sociale 100,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:
Selon convention - différence du nombre de programmes de courses (107 - 97 = 10 programmes) 16 000,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1987

Ayotte, Réal:
Responsable parcomètres - travaux publics
2 693 km 659,78
Transport d'employés 25,00
Bérubé, Raymond:
Animateur en loisirs
86 km 21,07
Boucher, Réjean:
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau
642 km 157,29
Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
205 km 50,22
Duval, Lionel:
Technicien en arpentage
271 km - du 2 au 6 février 1987 66,39
Transport d'équipement et du personnel - 5 jours 60,00
Fiset, Jean:
Technicien en système d'information - génie
137 km 33,56
Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)
180 km 44,10
Picard, Yves:

Animateur en loisirs	
223 km	54,63
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
2 147 km	526,01

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Montréal - rencontre avec consultant industriel	114,00
Jacques Blais:	
Québec - réunion pour entente avec la Province	47,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Francis Gobeil:	
Montréal - formation à la section "Jeux"	322,05 $
Richard Lévesque:	
Montréal - formation à la section "Jeux"	315,05

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

René Monfette	666,22
TOTAL	366 174,97 $

Pour la semaine se terminant le 21 février 1987

Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - paiement no 5	247 920,51 $
Québec combustion inc.:	
Paiement final - silo à chaux - usine de filtration	1 963,05
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires de laboratoire - quartier général de la Sécurité publique	8 252,75
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires de laboratoire - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	1 221,00
Pluritec limitée:	
Honoraires professionnels - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	2 101,84
Société scénographique Sanche inc.:	
Honoraires professionnels - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	2 225,30
VFP consultants:	
Honoraires professionnels - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	13 901,91
Servac inc.:	
Pompage d'eau et de boue	4 829,33
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 février 1987	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - janvier 1987 - Colisée, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, parc Pie XII, sécurité publique	616,02
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - février 1987	2 908,33
Maurice Couture ltée:	
Plafonds suspendus - Colisée	3 510,00
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 084,94

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Ford-Smith co. ltée:	
Achat de pièces pour levier	2 900,49
Ubald Forest & fils ltée:	
Achat de chêne	4 013,04
Monsieur Tapis:	
Achat de prélart - Colisée	4 239,08
Nedco:	
Achat de pièces diverses	1 070,00
Sécuritex Co.:	
Achat de manteaux imperméables - sécurité publique	14 850,00
Ville de Trois-Rivières-Ouest:	
Répartition des frais de nettoyage et d'aménagement du bassin de la rivière Milette - part de la Ville	14 352,81
Mediacom inc.:	
Location de bulletins permanents - boul St-Jean chemin de l'aéroport - février 1987	281,00
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations	154,20 $
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections	8 113,75
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 39 - 75%	2 006,45
S. contrôles Johnson ltée:	
Contrat de service - facturation trimestrielle	3 516,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - février 1987 - sécurité publique	676,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service d'agents - janvier 1987 - sécurité publique	116,28
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation des opérateurs machinerie lourde	1 136,33
Descôteaux, Rocheleau & al:	
Frais de huissiers	43,52
W.N. Poulin:	
Frais de huissiers	19,64
I.A.A.O.:	
Cotisation Jean-Jacques Lacroix et Gérard P. Brahic (u.s. funds)	170,00
Fédération canadienne des municipalités:	
Inscription du maire au congrès	425,00

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE SCOLARITÉ - 50%

Steve Lévesque	56,25
Francine Gauvin	25,00
Nelson Laviolette	31,25
Studio Régent enr.:	
Photos - évaluation	144,21
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics et avis élections	652,50
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	163,80

LOISIRS

ADEAQ:	
Cotisation - Expo	100,00
I.A.F.E.:	
Cotisation - Expo	100,00
Centrale d'alarme de la Mauricie	
Service de réception - messages - Expo - du 1er février 1987 au 31 janvier 1988	72,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

Association des expositions du Canada:	
Cotisation 1987 - Expo	900,00
CAPAC:	
Redevances pour la période du 25 juillet au 3 août 1986	175,75
CCATR ltée:	
Frais de déplacements - Manoir de Tonnancour	124,00
APCQI Mauricie:	
Implantation d'activités de loisir - programme d'accompagnement	867,00
AFEAS St-François d'Assise:	
Atelier socio-culturel - bricolage	100,00
AFEAS St-Philippe	
Atelier socio-culturel - peinture sur tissus	100,00
Association du hockey mineur T.R. inc.:	
Frais d'arbitrage - janvier 1987	840,00
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque	13 215,34
André Geoffroy:	
Sculpture autonome	500,00

LOISIRS (suite)

Mme Danielle Thibeault:	
Sculpture autonome	500,00 $
Richard Normandin:	
Sculpture autonome	500,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1987

Alarie, Jean:	
Chef de service - exposition agricole 140 km	34,30
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 211 km	51,69

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET AUTRES

Serge Desjardins:	
Montréal - observation du fonctionnement d'un appareil détectant le carbone organique	88,05
Jean-Marc Labonté:	
Renouvellement permis de conduire	76,00
Michel Matteau:	
Montréal - Habitas 87	85,05
Jean-Maurice Normandin:	
Dîner d'affaires - invités ville d'Alma - 4 personnes	40,00
Marcel Verret:	
Nicolet - cours en gestion	64,25

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	177,86
Jean-Guy Gervais	531,94
Jean-Jacques Lacroix	93,20
Jean Lamy	99,39
René Monfette	592,79
Yvon Poirier	71,63
TOTAL	399 430,89 $

LUNDI LE 2e JOUR DE MARS 1987

INITIALES DU MAIRE

81

INITIALES DU GREFFIER

GRAND TOTAL 765 605,86 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

82

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Léo	THIBEAULT
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	Chrystiane	THIBODEAU
	André	LANDRY

Procès-verbal
02-03-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Règlement prévoyant l'achat d'équipements, des travaux de réparation et la confection d'une étude, pour l'usine de traitement d'eau et emprunt,
avis donné par M. Gilles Latour,
à la séance du 19 janvier 1987;

i) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

j) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 3Pb3 et 3Cd4 et de créer dans ce territoire, la zone 3Cd4 agrandir (Poste de police no 1, rue Royale),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

k) Règlement décrétant l'acquisition du terrain de la compagnie Irving, coin Des Forges et Royale et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 2 février 1987;

l) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

m) Amendement au règl. 799 concernant la gare intermodale, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

n) Règlement prévoyant des travaux de réfection d'égout sur le boul. Du Carmel et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 février 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

o) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

p) Règlement fixant la rémunération annuelle du maire et des conseillers et abrogeant le règlement 745,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 2 mars 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

q) Règlement interdisant l'emploi de tout sifflet de locomotive à l'angle de certains chemins ou rues dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 2 mars 1987;

INITIALES DU MAIRE

84

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

Règlement amendant le règl. 793 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 793 concernant les ouvertures et coupes dans les rues, aux fins de règlementer les empiètements sur la voie publique.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

99-87 Compte rendu 02-03-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 2 mars 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 1 - 8e paragraphe:

Après "stalles" ajouter: "et la Ville devrait aviser la SIDAC que ces mesures ne sont que temporaires".

Page 5 - item 18 - 4e paragraphe:

Après "propositions" ajouter: "en autant que chaque service incorpore ces dépenses dans leur budget respectif".

Page 7 - item 32 b):

Remplacer "de vérifier la" par "d'installer une".

Page 7 - ajouter l'item 35:

35.- Rapport de Me Jean Lamy sur diverses causes et réclamations qui ont été rejetées par la Cour des petites Créances.

ADOPTÉ

100-87 Règlement 1036 (1987) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1036 (1987) prévoyant la mise en place de feux de circulation aux intersections de la rue St-Maurice et des rues Ste-Angèle et Nicolas-Perrot, du boulevard Rigaud et de la rue De Malapart ainsi que du boulevard Des Récollets et de la rue St-Joseph, et décrétant un emprunt au montant de 52 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

101-87
Règlement
1037 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1037 (1987) prévoyant des travaux de construction des services municipaux, incluant l'aqueduc, les égouts sanitaire et pluvial, les fondations de rues, le pavage et l'éclairage à canalisation souterraine pour desservir les terrains situés sur une partie du lot 194, comprise entre le boulevard Des Forges et la rue Bayard, ainsi que sur la rue Bayard et décrétant un emprunt au montant de 528 000 $ à cet effet, remboursable en partie par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines et en partie par une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

102-87
Règlement
1039 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1039 (1987) prévoyant le remplacement de puisards, l'élargissement des pavages, la construction de bordures de rues et le remplacement de conduites d'aqueduc existantes sur la rue Notre-Dame, entre la rue Goulet et la voie ferrée du C.P., et décrétant un emprunt au montant de 102 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

103-87
Règlement
1040 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1040 (1987) prévoyant des travaux de mise en place d'éclairage pour le stationnement de l'aéroport municipal et l'installation d'une glissière flexible dans la côte Des Forges, et décrétant un emprunt au montant de 48 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

104-87
Règlement
1041 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1041 (1987) prévoyant l'achat d'équipement et des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs, et décrétant un emprunt au montant de 113 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

105-87
Règlement
5-16 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 5-16 (1987) amendant le règlement 5 concernant l'organisation d'un corps de police, aux fins de modifier l'article 45, paragraphe 12, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

106-87
Règlement
1002-A (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1002-A (1987) amendant le règlement 1002 concernant le programme de restauration de façades dans le centre-ville, afin que le bénéficiaire de ce règlement puisse bénéficier également des avantages du règlement 980, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

107-87
Règlement
1025-A (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que le règlement no 1025-A (1987) amendant le règlement 1025 concernant les taux de location des espaces à l'aéroport, aux fins de règlementer la vente d'essence, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

108-87
Contrat entente avec PRO-GEST ENR. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec M. RÉJEAN LEPAGE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de PRO-GEST ENR. pour la location d'espaces à l'Exposition agricole de Trois-Rivières pour et en considération d'une commission de 25% et autres considérations.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

109-87
Emprunt au fonds de roulement Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'acquérir des barrières anti-émeute et du tapis pour la Cour municipale;

ATTENDU qu'il y a lieu de réaliser une étude de faisabilité pour une salle multifonctionnelle;

ATTENDU qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'aqueduc sur la rue St-Paul, près de la rue St-Maurice;

ATTENDU que ces achats et travaux sont estimés à 80 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'acquisition des barrières anti-émeute et du tapis pour la Cour municipale, de réaliser une étude de faisabilité pour une salle multifonctionnelle et des travaux d'aqueduc sur la rue St-Paul, près de la rue St-Maurice, conformément à un estimé préparé par M. Jean Hélie, chef du Service du budget et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 80 000 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 80 000 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1988;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats

décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1988 à 1992 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

110-87
Demande au M.E.Q. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au Ministre de l'Environnement du Québec pour l'approbation des plans pour la mise en place de deux (2) pompes et accessoires à l'usine de traitement d'eau. Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

111-87
Demande de contribution financière au Ministre des Aff. muni. re: confection plan d'urba. Adoption

ATTENDU qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le ministre des Affaires municipales peut accorder une aide financière aux municipalités locales en vue de l'élaboration et de l'application de plans d'urbanisme et de règlements de zonage, de lotissement et de construction;

ATTENDU que le schéma d'aménagement de la M.R.C. de Francheville est appelé à entrer en vigueur sous peu et que les municipalités locales auront à confectionner, à modifier et à appliquer des plans et règlements d'urbanisme qui soient en conformité avec ledit schéma, tel que l'exige la Loi;

ATTENDU que les municipalités locales sont déjà appelées à contribuer financièrement au suivi du schéma qu'elles ont adopté conformément aux exigences de la loi et que la confection, la modification et l'application de plans et règlementations d'urbanisme imposent un effort financier supplémentaire;

ATTENDU que le gouvernement n'a pu maintenir le niveau des subventions octroyées aux municipalités régionales de comté mais qu'il a tout de même prévu la législation permettant de venir en aide directement au palier municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

De demander au ministre des Affaires municipales du Québec, Monsieur André Bourbeau, de consentir une aide financière à la Ville de Trois-Rivières afin que celle-ci puisse s'acquitter pleinement de son mandat de confectionner, de modifier et d'appliquer son plan d'urbanisme et les règlements de zonage, de lotissement et de construction qui doivent l'accompagner;

De rappeler et d'insister auprès du ministre des Affaires municipales du Québec que pour toutes les municipalités, tant urbaines que rurales, ce mandat fait partie d'une première application générale de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que cette aide facilitera grandement l'apprentissage des régions aux impératifs de l'aménagement du territoire; et

INITIALES DU MAIRE

89

INITIALES DU GREFFIER

De demander au député de notre circonscription électorale de nous appuyer de toutes ses énergies dans cette démarche.

ADOPTÉ

112-87
Dix projets soumis dans le cadre du programme DÉFI 87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité des projets suivants présentés dans le cadre du programme de création d'emplois - "Projets subventionnés" DÉFI 87.

- Préposés codification doc. (Service des affaires culturelles).
- Aide-techniciens (Service de l'évaluation).
- Commis (Service greffe et archives).
- Animateur en loisir (Service des loisirs).
- Aide-techniciens (Services techniques génie).
- Aide-arpenteurs (Services techniques arpentage).
- Technicien-adjoint administration (Service de la trésorerie).

Que Son Honneur le Maire ou Me Jean Lamy, greffier est autorisé au nom de la Ville, à signer tout document officiel concernant ces projets et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville s'engage par son représentant à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉ

113-87
Consentement recommandation évaluateur muni. re: Canron inc.
Adoption

ATTENDU que CANRON INC. a déposé des plaintes devant le Bureau de revision de l'Évaluation foncière du Québec (Matricule 7835-61-5061) pour ses installations de la rue St-Maurice, et ce, pour les années 1986 et 1987;

ATTENDU que l'évaluateur de la Ville a soumis au Bureau de Revision, en date du 20 février 1987, une recommandation qui rencontre l'assentiment de CANRON INC., pour la période du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme qu'elle consent aux conclusions de la recommandation faite par son évaluateur, M. Jean-Jacques Lacroix, au Bureau de Revision de l'évaluation foncière du Québec dans la cause de Canron inc. - c - Ville de Trois-Rivières - matricule 7835-61-5061 (1986 et 1987):

Valeur à inscrire:	Terrain:	1 010 700 $
	Bâtiment:	3 218 200 $
	Total:	4 228 900 $

ADOPTÉ

114-87
Appui à la S.C.A.P.

ATTENDU que la WABASSO a cessé une grande partie de ses activités dans le domaine du textile à Trois-Rivières;

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

re: archives Wabasso Adoption

ATTENDU qu'une grande partie des archives de cette compagnie a été versée aux Archives nationales du Québec;

ATTENDU que la SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION DU PATRIMOINE DE TROIS-RIVIÈRES INC. (S.C.A.P.) a offert de réaliser un inventaire sommaire du fonds d'archives de la Wabasso;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières appuie le projet de la SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION DU PATRIMOINE DE TROIS-RIVIÈRES INC. (S.C.A.P.) de réaliser un inventaire sommaire du fonds d'archives de la Wabasso, actuellement aux Arhives nationales du Québec.

ADOPTÉ

115-87 Comptes à payer février 1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de février 1987 au montant de 3 540 833,38 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

116-87 Annulation des soldes d'emprunt sur certains règlements Adoption

ATTENDU que les règlements 952, 970, 997 et 1006 comportent des soldes non émis par rapport aux montants décrétés par le Conseil et approuvés par le ministre des Affaires municipales;

ATTENDU que les travaux ou achats décrétés par ces règlements sont complétés ou abandonnés et que la Ville n'entend pas émettre les soldes de ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières annule les soldes non émis des règlements suivants:

No règlement	Solde à annuler
952	25 700,00 $
970	180 000,00 $
997	31 921,00 $
1006	160 000,00 $
	397 621,00 $

et confirme qu'elle n'émette pas ces montants, les travaux décrétés à ces règlements étant ou complétés ou abandonnés.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

91

INITIALES DU GREFFIER

117-87
LES CONST. RENÉ PICHÉ INC. acte de déclaration de co-propriété Adoption

ATTENDU que LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC. est propriétaire du lot 2506 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières est créancière hypothécaire de cet immeuble;

ATTENDU que le propriétaire entend convertir cet immeuble en co-propriété;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de déclaration de copropriété préparé par Me Gilles Légaré, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de déclaration de copropriété qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

118-87
Approbation des dépenses encourues pour la réalisation de projets Adoption

ATTENDU que le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a confirmé à la Ville sa participation financière à divers projets d'équipements de loisir;

ATTENDU qu'il y a lieu d'attester au Ministère les dépenses réelles concernant chacun des projets;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve les dépenses encourues pour la réalisation des projets suivants:

- Buts de hockey: 2 337,29 $
- Module Jambette: 2 914,00 $.

ADOPTÉ

119-87
Félicitations à l'équipe Cycle Desmarais Trois-Rivières Adoption

ATTENDU que l'équipe Cycle Desmarais Trois-Rivières, composée de Danny Delongchamps, Keven Plourde, Ricky Deslauriers et Pierre Allaire, a parcouru sur bicyclette un total de 3 130,6 kilomètres, pendant 81 heures et 10 minutes, les 11, 12, 13 et 14 mars 1987 au Centre d'achats Les Rivières;

ATTENDU que cet exploit constitue un record qui sera approuvé par la Fédération québécoise de cyclisme;

ATTENDU que cet exploit sera inscrit dans le livre des records "Guinness";

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à l'équipe Cycle Desmarais Trois-Rivières, composée de Danny Delongchamps, Keven Plourde,

INITIALES DU MAIRE
92
INITIALES DU GREFFIER

Ricky Deslauriers et Pierre Allaire, pour l'exploit mentionné au préambule de la présente.

ADOPTÉ

120-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 28 février 1987

Union électrique ltée:	
Fourniture de lampadaires et luminaires pour l'éclairage de la rue des Forges - paiement no 2	2 788,51 $
Consortium Pluritec ltée & V.F.P. inc.:	
Honoraires - travaux municipaux - plans et devis - intercepteur Trois-Rivières Sud (de Père Daniel à Goulet)	1 160,00
Honoraires - travaux municipaux - surveillance - intercepteur St-Maurice Ouest	894,00
Excavation D.M.P. inc.:	
Remise de retenue - branchements 1986	18 811,02
J.-Louis Caron:	
Impression d'une copie sépia sur film des plans d'architecture de l'aérogare	59,86
Échafaudage Du-For inc.:	
Location finale d'échafaudage	41,42
Servac inc.:	
Service de vacuum - pompage de sable et pierre - coin Chamberland/Lavérendrye	4 758,30
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	560,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - sécurité publique (février 1987) - aéroport (janvier 1987)	104,40
Fonderie Laperle ltée:	
Achat de grilles d'arbres	6 110,02
Read-Marcotte-Michielli:	
Achat d'un système clé 256K, écran, clavier, etc.	7 630,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	811,78
St-Hilaire, Simard & ass.:	
Honoraires judiciaires - dossier Coopérative régionale des consommateurs du grand T.R.	700,00
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Service de vérification des ascenseurs - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque - janvier 1987	142,00
Institut de police du Québec:	
Cours de psychologie appliquée - 2 candidats	120,00
Cours de droit I - 4 candidats	240,00
Cours d'enquête criminelle I - 1 candidat	60,00
Pitney Bowes:	
Contrat d'entretien - C.R.P.Q. - 1 an	2 065,00
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissier	53,36
Descôteaux, Rocheleau & al:	
Frais de huissiers	13,12
Pierre Bock:	
Frais de huissier	12,60
Club Aramis (Conseil 17)	
Gala des anciens athlètes 1987	75,00
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	17,05

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 18 personnes - 1e 16 février 1987	118,13

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Luc Dovan - 1ère année	750,00

LOISIRS

Implantation d'activités de loisir

Ass. arthritique action - culture physique adaptée	525,00 $
AFEAS Immaculée-Conception - tricot	100,00
AFEAS Ste-Thérèse - gymnastique douce	100,00
Âge d'or St-Jean-Baptiste-de-la-Salle - bridge	100,00
L'A.E.R.A.	232,00

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 3e versement

Ass. des citoyens des Abitations Adélard-Dugré	325,00
Ass. récréative Normanville inc.	325,00
Ass. récréative Ste-Marguerite inc.	325,00
Ass. récr. St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.	325,00
Ass. sportive Ste-Cécile inc.	325,00
Comité boul. St-Jean inc.	325,00
Comité des citoyens Jean-Nicolet	325,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf	325,00
Loisirs St-Philippe	325,00
Loisirs St-Sacrement inc.	325,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	325,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.	800,00
National Recreation and ParK Association:	
Cotisation 1987	45,00
Ministère Industrie et Tourisme:	
Renouvellement de permis - restaurant stade de course - 1er mai 1987 au 30 avril 1988	50,00
Renouvellement de permis - casse-croûte Pavillon de la jeunesse - 1er mai 1987 au 30 avril 1988	50,00
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Assistance financière - programme national de soutien aux activités de loisir municipal	2 500,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Montréal - concert trifluvien (M. Dussault)	19,00
Jonquière - essence	56,99
Luc Beaudry:	
Nicolet - cours techn. patrouille, psychologie, C.S.R.	36,75
Jacques Blais:	
Blainville - comité d'uniformisation des formules des cours municipales	71,05
Jean-Luc Julien:	
Jonquière - repas 5 personnes - re: salle de congrès	130,56
Jean Lamy:	
Québec - MAM - approbation règl. 1022	135,41
Denis Ricard:	
Québec - rencontre avec la direction "PARCQ"	86,65
François Roy:	
Dîner avec invités	105,72

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	134,39

INITIALES DU MAIRE
94
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

André Laneuville	123,43
René Monfette	420,20
Albert Morrissette	121,14
Yvon Poirier	53,24
TOTAL	57 677,10 $

Pour la semaine se terminant le 7 mars 1987

Hydro-Québec:	
Alimentation électrique souterraine - secteur "Place des Chenaux" - paiement no 3	12 887,99 $
Atelier 238 enr.:	
Fourniture de lettrage en vinyle pour identification au Colisée du Service des loisirs - paiement no 1	18,31
Laboratoires Choisy ltée:	
Contrôle de béton et sols - Jardin des Ursulines et rue du Fleuve	82,75
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	869,27
Servac inc.:	
Pompage d'eau et de boue - rue Denoue	580,50
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 29 février 1987	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - février 1987 - autogare, travaux publics	298,62
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - février 1987	1 200,00
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - février 1987 - bâtisses # 100, 205, 215	2 600,29
MRC de Francheville:	
Quote-part de la Ville - 1987 - 1er versement	26 800,77
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections	13 374,70
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - janvier 1987	490,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	450,11
Dir. générale des institutions financières:	
Droits - aéroport	25,00
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport municipal - mars 1987	1 200,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - mars 1987	470,90
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - mars 1987	950,00
Georges Langevin:	
Location de garage pour camion à incendie - boul. des Forges - mars 1987	280,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - mars 1987	50,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - mars 1987 - travaux publics - hôtel de ville	534,03
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - bâtisse # 100 - mars, avril et mai 1987	75,00
S.I.A.Q. inc.:	
Cotisation 1987 - Pascal Recco	90,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

AGCMQ:	
Cotisation 1987 - Jacques Blais	50,00
APRHQ:	
Inscription congrès - Claude Gendron	390,00
Réal Patry:	
Maquette - salle J.-A.-Thompson	1 000,00
Jean Lebel:	
Maquette - salle J.-A.-Thompson	1 000,00
Roger Gaudreau:	
Maquette - salle J.-A.-Thompson	1 000,00
Orchestre symphonique T.R.:	
Subvention 1987	7 500,00
Concours de musique du Québec inc.:	
Subvention 1987	500,00
Carnaval d'hiver de la Mauricie inc.:	
Contribution - sprint de Trois-Rivières - programme course de canot du 22 février 1987	300,00 $
Marcel Aubry:	
Photo - urbanisme	7,00
Flageol photo enr.:	
Photos - Habitat 87	10,63
Michel Lacoursière:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 62,50 $)	31,25
Le Nouvelliste:	
Avis public	276,25
Publi-Hebdo inc.:	
Avis publics	234,00
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	185,72

LOISIRS

Travaux publics Canada:	
Permis pour exploiter un parc - Ile St-Christophe - du 1er mars 1987 au 14 décembre 1987	1,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - janvier 1987	1 599,90
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Surplus d'entretien polyvalente Ste-Ursule - gymnase	120,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1987

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
485 km	118,82
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 709 km	663,70
Transport d'employés	25,00
Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - trésorerie	
390 km	95,55
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 822 km	446,39
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
160 km	39,20
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
334 km	179,09
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine trait. d'eau	
698 km	171,01
Duval, Lionel:	

INITIALES DU MAIRE
96
INITIALES DU GREFFIER

Technicien en arpentage	
594 km - du 17 au 27 février 1987	145,53
Transport d'équipement et du personnel - 9 jours	108,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
1 090 km	267,05
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
440 km - janvier et février 1987	107,80
Hamel, Serge:	
Analyste-programmeur - informatique	
20 sorties - du 10 décembre 1986 au 19 février 1987	55,00
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
250 km	61,25
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
237 km	58,06 $
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
695 km	170,27
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 285 km	314,82
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
599 km	146,75
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
195 km	47,77
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
1 164 km	285,18
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 489 km	364,80
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 187 km	290,81

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Gendron:	
Repas - 3 personnes - rencontre de négociation - syndicat des employés des services extérieurs	30,37
Montréal - colloque APRHQ	156,55
François Roy:	
Nicolet - réunion du comité régional de prévention du crime	12,25
Allocation d'automobile - 21 sorties	57,75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	59,86
René Monfette	679,20
TOTAL	112 330,89 $

LUNDI LE 16e JOUR DE MARS 1987

INITIALES DU MAIRE

97

INITIALES DU GREFFIER

GRAND TOTAL 170 007,99 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 23e JOUR DE MARS 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 23e jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à seize heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Léo	THIBEAULT
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Chrystiane	THIBODEAU
	André	LANDRY

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques aux fins de donner un nom à certaines rues.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Amendement au règl. 799 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 799 concernant l'aménagement d'une gare intermodale aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Amendement au règl. 995 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 995 concernant des travaux sur les lots 203-123 à 125, 204-88 et 89 et 205-17 et 18, aux fins d'ajouter des objets et d'augmenter la dépense et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Travaux muni. sur les lots 199-250 à 255

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux municipaux (égouts, aqueduc, pavage, éclairage) sur les lots

et 198-194
Avis de motion

199-250 à 255 et 198-194, décrétant un emprunt et une taxe spéciale remboursable en partie par les propriétaires riverains et en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23e jour de mars 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

121-87
Entente avec PARC ISABEAU INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec PARC ISABEAU INC. établissant les droits et obligations des parties pour le projet de développement d'une partie des lots 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

122-87
Adjudication émission d'obligations 4 748 000 $
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières dans le comté de Trois-Rivières, a demandé par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de 4 748 000 $;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les six (6) soumissions ci-dessous détaillées;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Loyer
Geoffrion, Leclerc inc.	99.244	521 000 $	7.00	1988	8.5216
		570 000 $	7.50	1989	
		512 000 $	7.75	1990	
		300 000 $	8.00	1991	
		2 845 000 $	8.50	1992	
Dominion Securities ltée Brault, Guy, O'Brien inc. Walwyn, Stodgell, Cochran Murray ltd Nesbitt Thompson Richardson, Greenshields du Canada ltée Banque de Commerce Can. Impériale	99.16	521 000 $	7.00	1988	8.5863
		570 000 $	7.50	1989	
		512 000 $	8.00	1990	
		300 000 $	8.25	1991	
		2 845 000 $	8.50	1992	
Lévesque, Beaubien inc. Wood Gundy ltée Merrill Lynch	99.079	521 000 $	7.00	1988	8.5897
		570 000 $	7.50	1989	
		512 000 $	7.75	1990	
		300 000 $	8.25	1991	
		2 845 000 $	8.50	1992	

Banque Nationale du Canada	99.10	521 000 $	7.00	1988	8.6051
Tassé et ass.ltée		570 000 $	7.50	1989	
Banque d'épargne		512 000 $	8.00	1990	
de la Cité du dist.		300 000 $	8.25	1991	
de Montréal.		2 845 000 $	8.50	1992	
Mc Leod, Young, Weir ltée	99.03	521 000 $	7.25	1988	8.6351
		570 000 $	7.50	1989	
		512 000 $	8.00	1990	
		300 000 $	8.25	1991	
		2 845 000 $	8.50	1992	
McNeil, Mantha inc	98.90	521 000 $	7.00	1988	8.6844
		570 000 $	7.50	1989	
		512 000 $	8.00	1990	
		300 000 $	8.50	1991	
		2 845 000 $	8.50	1992	

CONSIDÉRANT que l'offre ci-haut provenant de Geoffrion Leclerc inc. s'est avérée être la plus avantageuse;
IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que l'émission d'obligations au montant de 4 748 000 $ de la Ville de Trois-Rivières soit adjugée à Geoffrion Leclerc inc.

ADOPTÉ

123-87
Amendement aux diff. règl. faisant ptie de l'émission d'obligations Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières émet des obligations pour un montant total de 4 748 000 $, en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
271-B-3	27 000 $
25	14 000 $
270-11	22 000 $
354	7 000 $
355	24 000 $
357	258 000 $
361	13 000 $
365	34 000 $
448	56 000 $
223 série B	263 000 $
731	18 500 $
732	203 000 $
735	222 500 $
742	125 000 $
744	26 500 $
746	51 500 $
749	80 500 $
755	179 000 $
760	17 500 $
761	111 000 $
767	298 000 $
768	43 500 $
584	192 500 $
586	64 900 $
591	306 500 $
592	248 300 $
593	241 000 $
595	609 400 $
596	434 000 $
600	275 000 $

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

601	53 400 $
602	228 500 $
	4 748 000 $

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 4 748 000 $:

1. Les obligations seront datées du 21 avril 1987;

2. Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;
3. Un intérêt à un taux n'excédant pas 10% l'an sera payé semi-annuellement le 21 octobre et le 21 avril de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4. "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. - chapitre D-7. art. 17)";

5. Les obligations seront émises en coupures de 1 000 $ ou de multiples de 1 000 $;

6. Les obligations seront signées par le maire et le trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

124-87
Modification terme de l'emprunt de cert. règl. ds l'émission d'obligations Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 4 748 000 $, fait en vertu des règlements numéros: 223 série B, 25, 270-11, 271-B-3, 354, 355, 357, 361, 365, 448, 584, 586, 591, 592, 593, 595, 596, 600, 601, 602, 731, 732, 735, 742, 744, 746, 749, 755, 760, 761, 767 et 768, la Ville de Trois-Rivières émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- cinq (5) ans (à compter du 21 avril 1987), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 584, 586, 591, 592, 593, 595, 596, 600, 601, 602, 731, 732, 735, 742, 744, 746, 749, 767 et

768; chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ

125-87
Extension de terme add. de 9 jrs terme cert. règl. ds l'émission d'obligations Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières, dans le comté de Trois-Rivières, aura le 11 avril 1987, un montant de 2 760 000 $ à renouveler sur un emprunt original de 3 740 000 $ pour une période de dix (10) ans, en vertu des règlements nos 584, 586, 591, 592, 593, 595, 596, 600, 601 et 602;

CONSIDÉRANT que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

CONSIDÉRANT qu'un montant total de 106 500 $ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 2 653 500 $;

CONSIDÉRANT que l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement sera daté du 21 avril 1987;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire se prévaloir des dispositions de la loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. - chapitre D-7, article 17), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières, dans le comté de Trois-Rivières, émette les 2 653 500 $ d'obligations de renouvellement pour un terme additionnel de 9 jours au terme original des règlements ci-haut mentionnés.

ADOPTÉ

126-87
Extension terme add. de 1 mois 29 jrs du terme de cert. règl. ds l'émission d'obligations Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières, dans le comté de Trois-Rivières, avait le 22 février 1987, un montant de 2 071 000 $ à renouveler sur un emprunt original de 3 474 000 $ pour des périodes de 2, 3, 5, 10 et 15 ans, en vertu des règlements nos 25, 270-11, 354, 355, 357, 361, 365, 448, 223 série B, 731, 732, 735, 742, 744, 746, 749, 755, 760, 761, 767 et 768;

CONSIDÉRANT que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

CONSIDÉRANT qu'un montant total de 3 500 $ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 2 067 500 $;

CONSIDÉRANT que l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement sera daté du 21 avril 1987;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire se prévaloir des dispositions de la loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. - chapitre D-7, article 17), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que la Ville de Trois-Rivières, dans le comté de Trois-Rivières, émette les 2 067 500 $ d'obligations de renouvellement pour un terme additionnel de 1 mois et 29 jours au terme original des règlements ci-haut mentionnés.

ADOPTÉ

127-87
Condoléances
à M. Léo
Thibeault
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette ses plus sincères condoléances à Monsieur le Conseiller Léo Thibeault suite au décès de son frère Jules Thibeault.

ADOPTÉ

128-87
Félicitations
Les Patriotes
Adoption

ATTENDU que le club de hockey LES PATRIOTES de l'Université du Québec à Trois-Rivières a remporté les honneurs du championnat canadien de hockey universitaire à Edmonton;

ATTENDU que c'est un honneur qui jaillit sur Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au club de hockey LES PATRIOTES de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour avoir remporté le championnat canadien de hockey universitaire pour la saison 1986-87.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

104

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6e jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Chrystiane	THIBODEAU
	André	LANDRY

Procès-verbaux 16-03-87 et 23-03-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 16 mars 1987 et de la séance spéciale du 23 mars 1987 soit adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

INITIALES DU MAIRE

105

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

h) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

i) Règlement décrétant l'acquisition du terrain de la compagnie Irving, coin Des Forges et Royale et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 2 février 1987;

j) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987;

k) Règlement prévoyant des travaux de réfection d'égout sur le boul. Du Carmel et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 février 1987;

l) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

m) Règlement interdisant l'emploi de tout sifflet de locomotive à l'angle de certains chemins ou rues dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 2 mars 1987;

n) Règlement amendant le règl. 793 concernant les ouvertures et coupes dans les rues, aux fins de réglementer les empiètements sur la voie publique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 16 mars 1987;

o) Amendement au règl. 995 re: travaux sur les lots 203-123 à 125, 204-88 et 89 et 205-17 et 18,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 23 mars 1987;

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer une partie de la rue Du Fleuve.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

INITIALES DU MAIRE

106

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

Amendement au règl. 12-A Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 12-A concernant les normes d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les dates relatives aux installations durant l'hiver.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

Acquisition propriétés rue Notre-Dame entre St-Roch et St-Georges Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'acquisition des propriétés situées sur la rue Notre-Dame, du côté nord, entre les rues St-Roch et St-Georges et prévoyant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Amendement au règl. 695 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 695 concernant la rémunération du maire-suppléant, aux fins d'augmenter celle-ci.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

129-87
Compte rendu 16-03-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 16 mars 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 3 - item 6 c):

Ajouter après "Massicotte et fils ltée au montant de": "36 768,50 $ soit le tronçon Du Rochon à J.B.-Loranger."

Au dernier paragraphe rayer "97 000 $" et remplacer par: "39 710,45 $".

Page 4 - item 11 - 2e paragraphe:

Rayer "patrouilleur" et remplacer par: "sergent d'équipe".

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

107

INITIALES DU GREFFIER

130-87
Règlement
13-AAZ-290
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-290 (1987) amendant le règlement no 13 concernant les rues et places publiques aux fins de donner un nom à certaines rues non encore désignées, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

131-87
Règlement
745-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 745-A (1987) fixant la rémunération annuelle du maire et des conseillers, conformément à l'article 65.6 de la loi sur les Cités et Villes, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

132-87
Règlement
799-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 799-A (1987) amendant le règlement 799 concernant des travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie et autres, pour un montant de 485 000 $, décrétant un emprunt de 500 000 $, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt à 538 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

133-87
Règlement
1020
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1020 (1987) prévoyant des travaux de construction des services municipaux, incluant l'aqueduc, les égouts sanitaire et pluvial, le pavage et l'éclairage à canalisation souterraine pour desservir les terrains situés sur les rues ou parties de rues portant les numéros de cadastre 199-250 à 199-255 incl. et 198-194 et connus comme étant la phase de développement VII du secteur "Parc Isabeau" (extension Boisé du Parc), et décrétant un emprunt de 1 140 000 $ à cet effet, remboursable en partie par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines et en partie par une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

134-87
Règlement
1031
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 janvier 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1031 (1987) prévoyant l'achat d'équipement et des travaux de réparation à la centrale de traitement d'eau, la confection d'une étude sur l'utilisation d'un système de dosage de charbon actif dans le traitement de l'eau, la réfection de douches au Colisée et décrétant un emprunt de 100 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

135-87
Règlement
1982-Z-A-59
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-59 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 3Pb3 et 3Cd4 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, la nouvelle zone 3Cd4 agrandie, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

136-87
Contrat
quittance
en faveur
de SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE
PLACE DU
MARCHÉ T.-R.
Adoption

ATTENDU que dans un acte enregistré à Trois-Rivières le 5 janvier 1987, sous le numéro 371,863, la Ville de Trois-Rivières a vendu certains terrains à LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE DU MARCHÉ TROIS-RIVIÈRES;

ATTENDU que suite à cette vente, il restait une balance de 144 100 $;

ATTENDU que cette balance de 144 100 $ a été payée à la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale et mainlevée de toute inscription privilégiée et hypothécaire existant en sa faveur aux termes de l'acte ci-dessus mentionné sur les immeubles décrits audit acte;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général, ou en son absence Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de quittance et mainlevée préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

137-87
Contrat vente à 2161-5794 QUÉBEC INC. Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions pour l'achat du terrain et d'un bâtiment situé au 4450 boul. Des Forges à Trois-Rivières pour le 2 octobre 1986;

ATTENDU que 2161-5794 QUÉBEC INC. a soumis une proposition pour l'acquisition de ce terrain, laquelle proposition a été retenue par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 2 février 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières vende à 2161-5794 QUÉBEC INC. et LES DÉVELOPPEMENTS NATCO LTÉE, lesquels agissent aux droits et obligations de 2161-5794 QUÉBEC INC. aux termes d'une proposition d'achat du 2 octobre 1986, les lots 182-46, 182-57, 182-58 et 182-59 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et une partie du lot 182;

DÉSIGNATION:

a) Partie du lot 182: Un terrain de figure régulière connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-DEUX (P.182) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, et borné comme suit, savoir: vers le nord-est, par les lots 182-46 et 182-57 dudit cadastre; vers le sud-est, par les lots 182-58 et 182-59 dudit cadastre; vers le sud-ouest, par le boulevard Des Forges, et vers le nord-ouest, par le lot 182-45 dudit cadastre (4e Rue); et mesurant quarante-cinq virgule soixante-douze mètres (45,72 m.) vers le nord-est et sud-ouest et soixante virgule quatre-vingt-seize mètres (60,96 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie deux mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro sept mètres carrés (2 787,07 m.c.).

pour le prix de 400 000 $ et autres obligations mentionnées à l'acte préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

INITIALES DU MAIRE

110

INITIALES DU GREFFIER

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

138-87
Contrat servitude par Les Gestions Fernand Colbert inc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude par LES GESTIONS FERNAND COLBERT INC. en faveur de la Société québécoise d'assainissement des eaux, ladite servitude étant consentie sur une partie des lots 209 et 210 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières ainsi que sur le lot 209-169 dudit cadastre.

DÉSIGNATION:

PARTIE DU LOT 209

Commençant au point E, lequel point est sur la ligne séparative des lots 209 et 210 à son intersection avec la ligne sud des lots 209-75 et 210-37.

Dudit point de départ E ainsi déterminé, suivant la limite sud des lots 209-75 à 209-78, 209-61 à 209-68 en une direction générale est une distance de 275,07 mètres jusqu'au point F; de là, suivant la limite sud-est des lots 209-92 à 209-104, 209-121 à 209-131, 209-146 à 209-157 et 209-169 en une direction générale nord-est une distance de 772,70 mètres jusqu'au point I; de là, suivant une direction générale sud-est une distance de 12,10 mètres jusqu'au point H; de là, suivant la clôture séparant la propriété du Club de golf Ki-8-Eb ltée et les Gestions Fernand Colbert inc. en une direction générale sud-ouest, une distance de 775,30 mètres jusqu'au point G; de là, suivant une direction générale ouest, parallèlement à la ligne EF une distance de 295,60 mètres jusqu'au point A; de là, suivant la ligne séparative des lots 209 et 210 en une direction générale nord-est une distance de 20,53 mètres jusqu'au point de départ E;

Ladite partie de lot est bornée vers le nord par les lots 209-75, -76, -77, -78, -61, -62, -63, -64, -65, -66, -67 et -68 vers le nord-ouest par les lots 209-92, -93, -94, -95, -96, -97, -98, -99, -100, -101, -102, -103, -104, 209-121, -122, -123, -124, -125, -126, -127, -128, -129, -130, -131, 209-146, -147, -148, -149, -150, -151, -152, -153, -154, -155, -156, -157 et 209-169, vers le nord-est par une partie du lot 209, vers le sud-est par le lot 208, vers le sud par une partie du lot 209 propriété du Club de Golf Ki-8-Eb ltée et vers le nord-ouest par la partie du lot 210 ci-après décrite.

Ladite partie de lot ainsi décrite forme une superficie de 10 007 mètres carrés et est montrée sur un plan préparé par Régis Lévesque, arpenteur-géomètre, portant le numéro RL 86-135, daté du 3 octobre 1986.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

PARTIE DU LOT 210

Commençant au point E, lequel point est sur la ligne séparative des lots 209 et 210 à son intersection avec la ligne sud des lots 209-75 et 210-37.

Dudit point de départ E ainsi déterminé suivant la ligne séparative des lots 209 et 210 en une direction générale sud-ouest une distance de 20,53 mètres jusqu'au point A; de là, suivant une direction générale ouest une distance de 21,30 mètres jusqu'au point B; de là, suivant une direction générale nord-est, une distance de 10,43 mètres jusqu'au point C; de là, suivant une direction générale nord une distance de 1,94 mètre jusqu'au point D; de là, suivant la limite sud des lots 210-35 ptie, 210-36 et 210-37, en une direction générale est une distance de 32,45 mètres jusqu'au point de départ E;

Ladite partie du lot est bornée vers le nord par une partie du lot 210-35 et par les lots 210-36 et 210-37 vers le sud-est par la partie du lot 209 en premier lieu décrite, vers le sud par une partie du lot 210, vers le nord-ouest par une partie du lot 210.

Ladite partie de lot ainsi décrite forme une superficie de 261,9 mètres carrés et est montrée sur un plan préparé par Régis Lévesque, arpenteur-géomètre, portant le numéro RL 86-135, daté du 3 octobre 1986.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

139-87
Contrat vente par HYDRO-QUÉBEC Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de HYDRO-QUÉBEC les lots 1-1-1 et 15-1-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 1,00 $ et autres considérations.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Jean Gélinas, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

140-87
Contrat annulation et radiation clauses privées de servitude re: lot 1119-300 Dame France Thisdel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte d'annulation et de radiation de clauses privées de servitudes en faveur de Me Jean Damphousse et de Mme France Thisdel quant au lot 1119-300 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, lesdites clauses privées de servitudes ayant été établies dans un acte

INITIALES DU MAIRE

112

INITIALES DU GREFFIER

enregistré sous le numéro 172,536 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières le 22 mars 1952.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'annulation et de radiation préparé par Me Paul Villeneuve, notaire, dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

141-87
Contrat annulation et radiation clauses privées de servitude re: lots 1119-320 et 1119-321 Me Paul Villeneuve Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte d'annulation et de radiation de clauses privées de servitudes en faveur de Me Paul Villeneuve quant aux lots 1119-320 et 1119-321 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, lesdites clauses privées de servitudes ayant été établies dans un acte enregistré sous le numéro 182,049 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières le 17 février 1954.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'annulation et de radiation préparé par Me Jean Damphousse, notaire, dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

142-87
Contrat entente avec LE CLUB DE NATATION MÉGOPHIAS DU GRAND T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le CLUB DE NATATION MÉGOPHIAS DU GRAND TROIS-RIVIÈRES INC. en vertu de laquelle la Ville fournit à cet organisme soutien et services du 1er janvier au 31 décembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

143-87
Contrat entente avec le Syndicat re: Albert Dontigny Adoption

ATTENDU que par la résolution 36-87, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières congédiait Monsieur Albert Dontigny, dont le congédiement est devenu effectif le 13 mars 1987;

ATTENDU que Monsieur Dontigny a déposé un grief le 4 février 1987, contestant ce congédiement;

ATTENDU que Monsieur Albert Dontigny a formulé une demande de retraite anticipée le 17 mars 1987;

ATTENDU que Monsieur Albert Dontigny, le Syndicat national catholique des employés municipaux de la Ville de Trois-Rivières inc. et la Ville de Trois-Rivières en sont venus à une entente pour régler ce litige;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

INITIALES DU MAIRE
113
INITIALES DU GREFFIER

ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire et M. Claude Gendron, directeur du Service des ressources humaines, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le Syndicat national catholique des employés municipaux de Trois-Rivières inc. et M. Albert Dontigny, en vertu de laquelle la Ville rescinde sa résolution 36-87 adoptée le 19 janvier 1987 par laquelle elle congédiait M. Albert Dontigny;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte que M. Albert Dontigny bénéficie d'une retraite anticipée à compter du 1er novembre 1987, aux conditions stipulées sur le document "Proposition de retraite anticipée" au 01-11-87, à la condition que M. Albert Dontigny retire le grief déposé le 4 février 1987;

Que la résolution 36-87 adoptée le 19 janvier 1987 soit et est rescindée à toutes fins que de droit en autant que toutes et chacune des parties mentionnées à ladite entente aient accepté celle-ci et l'aient signé par leur représentant autorisé.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente mentionnée au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

144-87
Contrats avec MM. Jean Lebel et Richard Normandin Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, des contrats avec M. Jean Lebel et avec M. Richard Normandin pour la réalisation d'oeuvres d'arts dans le cadre du programme d'intégration des arts à la salle J.-Antonio-Thompson, pour et en considération d'une somme de 32 000 $ à M. Jean Lebel et de 8 500 $ à M. Richard Normandin.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits contrats qui viennent d'être présentés au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

145-87
Contrat entente avec JULIEN MATTEAU ptie lot 194 Adoption

ATTENDU que M. Julien Matteau entend développer une partie du lot 194 comprise entre le boulevard Des Forges et la rue Bayard;

ATTENDU que M. Matteau requière que la Ville de Trois-Rivières pose des services municipaux sur cette partie du lot 194;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a adopté le règlement 1037 pour exécuter les travaux municipaux sur cette partie du lot 194;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec M. Julien Matteau établissant les conditions pour le développement d'une partie du lot 194 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, comprise entre le boulevard Des Forges et la rue Bayard.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

146-87
Contrat ententes avec div. associations re: gestion de terrain de balle de quartier
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des ententes avec Les Loisirs St-Sacrement, l'Association récréative Ste-Marguerite, Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf, Les Loisirs des Vieilles-Forges, l'Association sportive Ste-Cécile, l'Association récréative Normanville, Les Loisirs St-Philippe, le Comité de Citoyens Adélard-Dugré et le Comité des Citoyens Jean-Nicolet, en vertu desquels la Ville délègue la responsabilité de gestion du terrain de balle de quartier à chacun de ces organismes, afin de déterminer le partage des pouvoirs et des responsabilités quant à l'entretien et la programmation du terrain de balle de quartier pour la saison de balle 1987, soit de mai à septembre.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

147-87
Tarif de frais - Cour municipale
Adoption

VU la recommandation de Me Richard Rioux, juge à la Cour municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières adopte le nouveau tarif de frais pour la Cour municipale dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

148-87
Appui à la demande de Évangéline Lachance et Francis Allcock auprès de la Comm. prot. ter. agri. du Québec
Adoption

ATTENDU que Mme Évangéline Lachance et Mme Francis Allcock s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour qu'une partie du lot 309 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne soit exclue de la zone agricole afin d'y construire une maison d'habitation unifamiliale;

ATTENDU que ce lot est desservi par l'aqueduc municipal;

ATTENDU que cette demande répond aux exigences du règlement de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry

INITIALES DU MAIRE
115
INITIALES DU GREFFIER

APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande de Mme Évangéline Lachance et de Mme Francis Allcock pour l'exclusion d'une partie du lot 309 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne du territoire agricole afin d'y construire une maison d'habitation unifamiliale.

ADOPTÉ

149-87
Demande aux compagnies d'utilité publique re: équip. utilisés et installés dans le vieux T.-R.
Adoption

ATTENDU que le vieux Trois-Rivières a été déclaré arrondissement historique;

ATTENDU que l'aménagement du port de Trois-Rivières fera du centre-ville et du vieux Trois-Rivières un attrait touristique majeur;

ATTENDU que la mise en valeur du caractère patrimonial du centre-ville et du vieux Trois-Rivières revêt un caractère d'importance particulière pour la ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que l'esthétique urbaine dans la zone historique et son environnement souffrent énormément de la présence d'équipements des compagnies d'utilité publique non compatibles avec la vocation du secteur, qu'il serait souhaitable que cette zone soit aménagée afin de tenir compte de son caractère et qu'il y a lieu de contrôler immédiatement les interventions susceptibles de détériorer encore plus le secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières, afin de sauvegarder l'arrondissement historique et sa périphérie, soit considérée comme le partenaire privilégié par les compagnies d'utilité publique dans l'élaboration et la réalisation de tout programme de réaménagement des réseaux aériens dans le secteur.

Il est également résolu que la Ville de Trois-Rivières informe les compagnies d'utilité publique, telles Hydro-Québec, Bell Canada et La Belle Vision inc., de ses intentions à moyen terme de voir se réaliser un programme qui tiendra compte des objectifs poursuivis.

Il est également résolu que copie de cette requête soit adressée au ministre des Affaires culturelles pour l'inviter à mettre de l'avant un programme de remise en valeur des secteurs à caractère patrimonial des centres-villes.

ADOPTÉ

150-87
Amendement à la réso. 519-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la résolution 519-86 adoptée le 15 décembre 1986 soit et est modifiée en ramenant la durée du contrat de 7 ans à 3 ans et en enlevant: "et sujet à l'approbation du Ministre des Affaires municipales du Québec".

ADOPTÉ

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

151-87
Adhésion au Conseil de la Mauricie inc. et nomination représentants de la Ville
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières adhère au Conseil des loisirs de la Mauricie inc. pour l'année 1987-88.

Que M. le Conseiller Yvan Leclerc et M. Michel Lefebvre, du Service des loisirs, soient et sont délégués pour représenter la Ville sur cet organisme.

ADOPTÉ

152-87
Attestation des coûts encourus re: Rénovation du terrain de tennis
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des soumissions pour la rénovation des tennis aux parcs Lambert et Pie XII;

ATTENDU que quatre (4) soumissionnaires ont fourni des prix pour réaliser ces travaux et que Les Pavages de Nicolet inc. a été le plus bas soumissionnaire au montant de 62 655 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission de Les Pavages de Nicolet inc. au montant de 62 655 $ pour la rénovation des tennis aux parcs Lambert et Pie XII.

Que la Ville atteste au Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, dans le cadre du programme PADEL volet I qu'il en coûtera 40 537 $ pour la rénovation du terrain de tennis du parc Lambert, suivant la soumission de Les Pavages de Nicolet inc.

ADOPTÉ

153-87
Mandat à PLURAM re: refonte de la réglementation d'urbanisme
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions pour les services professionnels requis pour la refonte de la réglementation d'urbanisme;

ATTENDU que lors de l'ouverture des propositions en date du 2 février 1987, celle de PLURAM INC. au montant de 41 275 $ s'est avérée être la plus basse;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la proposition de PLURAM INC. datée de mars 1987 au montant de 41 275,00 $, soit acceptée, pour les travaux de refonte de la réglementation d'urbanisme, copie de la proposition étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

154-87
Demandes de souscription aux prog. M.L.C.P. délégués
Adoption

ATTENDU que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire impliquer les municipalités au niveau des loisirs sur leur territoire;

ATTENDU que la Ville devra appuyer les demandes de subventions des corporations privées ou scolaires, dans le cadre des programmes d'assistance financière du ministère;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que MM. Albert Morrissette et/ou Jacques St-Laurent soient et sont délégués par la Ville de Trois-Rivières pour signer et accorder une ou des déclarations d'appui en faveur de corporations privées ou scolaires dans le cadre des demandes de souscription aux programmes d'assistance financière du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour 87-88.

ADOPTÉ

155-87
États financiers Samson Bélair
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseille Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les états financiers préparés par la firme de comptables agréés Samson Bélair, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986, soient adoptés.

ADOPTÉ

156-87
Appui au Festival Western de St-Tite
Adoption

CONSIDÉRANT l'impact économique et touristique que représente le Festival Western de St-Tite pour la région 04;

CONSIDÉRANT que le Festival Western de St-Tite est un événement majeur dans la région;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières donne son appui aux différentes demandes d'assistance financière du Festival Western de St-Tite auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉ

157-87
Demande pour transférer le bureau de la météo à l'aéroport
Adoption

CONSIDÉRANT que le bureau de météo de Environnement Canada est un service à rendre à Transport Canada;

CONSIDÉRANT que dans la plupart des grandes villes du pays, la météo est donnée dans les aéroports;

CONSIDÉRANT que la météo constitue une forme de publicité pour l'aéroport d'où elle est communiquée;

CONSIDÉRANT QUE l'aéroport régional de Trois-Rivières renferme les facilités physiques pour accommoder les bureaux et installations des bureaux de la météo;

CONSIDÉRANT qu'avec les moyens électroniques d'aujourd'hui, il serait très facile pour Environnement Canada de diffuser ses messages via un écran cathodique, dans le centre-ville;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à Environnement Canada de transférer le bureau de la météo à l'aéroport régional de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

158-87
Vente à la SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

PL. DU MARCHÉ T.-R. Adoption

Que la Ville de Trois-Rivières vende à SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE DU MARCHÉ TROIS-RIVIÈRES l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

a) D'une partie du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CINQ CENT TROIS (503-P2) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée le nord-est, par le lot 503-1 (rue St-Georges); vers le sud-est, par une partie du lot 503-3; vers le sud-ouest, par une partie du lot 506-2; vers le nord-ouest, par le lot 502-2; mesurant onze mètres et quarante centièmes (11,40 m.) vers le nord-est; quinze mètres et cinquante et un centièmes (15,51 m.) vers le sud-est; onze mètres et quatre-vingt-trois centièmes (11,83 m.) vers le sud-ouest; quatorze mètres et soixante-neuf centièmes (14,69 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie cent soixante-quinze mètres carrés et quinze centièmes (175,15 m.c.).

b) D'une partie du lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro CINQ CENT TROIS (503-P3) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, de figure irrégulière bornée vers le nord-est, par le lot 503-1 (rue St-Georges); vers le sud-est, par une partie du lot 503-3; vers le sud-ouest, par une partie du lot 506-2; vers le nord-ouest, par le lot 503-2; mesurant soixante-cinq centièmes de mètres (0,65 m.) vers le nord-est; quinze mètres et cinquante-six centièmes (15,56 m.) vers le sud-est; dix-sept centièmes de mètres (0,17 m.) vers le sud-ouest; quinze mètres et cinquante-et-un centièmes (15,51 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie six mètres carrés et trente-six centièmes (6,36 m.c.).

c) D'une partie du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CINQ CENT SIX (506-P2) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, par le lot 503-2 et une partie du lot 503-3; vers le sud-est et le sud-ouest, par une partie du lot 506-2; vers le nord-ouest, par le lot 502-2; mesurant douze mètres (12,00 m.) vers le nord-est; six mètres et cinquante-deux centièmes (6,52 m.) vers le sud-est; douze mètres et quatre centièmes (12,04 m.) vers le sud-ouest; sept mètres et trente-neuf centièmes (7,39 m.); vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-trois mètres carrés et quarante-sept centièmes (83,47 m.c.).

pour le prix de 8 556,66 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

159-87 Soutien à la fête pop. rég. organisée par la Classique

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

D'accorder un soutien financier, matériel et humain à la fête populaire régionale organisée par la Classique internationale de canots de la Mauricie inc.

INITIALES DU MAIRE
119
INITIALES DU GREFFIER

inter. de canots
Adoption

ADOPTÉ

160-87
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 14 mars 1987

Fortec ltée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 6 - retenue 10% et remboursement pour consommation de gaz propane - salle J.-A.-Thompson	234 148,86 $
Fortec ltée & A.C. démolition ltée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 6	14 892,80
Bell Canada:	
Frais d'installation du filage du nouveau système téléphonique au quartier général - sécurité publique	3 975,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	55,84
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	280,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - février 1987 - Centre Notre-Dame-de-la-Paix, parc Pie XII, aéroport	208,80
Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires professionnels - médecin - janvier et février 1987	2 475,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections	4 608,00
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 40 - 75%	1 212,80
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - février 1987	2 381,34
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - février 1987	47,00
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - mars 1987	1 894,67
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - mars 1987 - travaux publics, sécurité publique	758,88
IMS International Mailling Systems Ltd:	
Service d'entretien du compteur postal - du 7 février au 6 mai 1987 - cour municipale	69,30
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - mars 1987	526,84
Gaz métropolitain:	
Gaz - bâtisse # 220 et 130 - 30 jours	732,63
Ass. québécoise des agents du bâtiment inc.:	
Cotisation annuelle 1987-1988 - 4 employés	180,00
Centre nationale de recherches Canada:	
Achat de 3 Codes national du bâtiment - permis et inspections	57,00
Publi-design enr.:	
Kiosque - Semaine de l'information - urbanisme	506,63
Institut de police du Québec:	
Cours de gestion des opérations - 2 candidats	240,00
Marcelle L. Pépin:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 160 $)	80,00
La Belle Vision inc.:	
Location de câble TV et FM - autogare - mars et avril 1987	34,34

INITIALES DU MAIRE
120
INITIALES DU GREFFIER

Location de câble FM - permis et inspections - mars et avril 1987	26,10
Breuvages Bégin ltée:	
Cruches d'eau - autogare - février 1987	16,00
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres et avis public	600,75
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 15 personnes - le 23 février 1987	215,63 $
Repas - 17 personnes - le 2 mars 1987	154,07

LOISIRS

Systèmes d'informatique Philips ltée:	
Contrat d'entretien - Micom 2000	1 075,00
Corporation de dével. de l'Ile St-Quentin:	
Contribution annuelle	25 000,00
Ass. du hockey mineur de T.R.:	
Frais des marqueurs - février 1987	364,50

EXPO

Jean Alarie:	
Avance d'argent - convention de l'Association des expositions du Canada - Québec	500,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1987

Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
882 km - décembre 1986, janvier et février 1987	216,09
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - services techniques	
270 km - mars 1987	66,15
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
364 km - janvier et février 1987	89,18
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
242 km	59,29
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
340 km	83,30
Ricard, Denis:	
Technicien en urbanisme - urbanisme	
392 km - janvier et février 1987	96,04

FRAIS DE DÉPLACEMENT

André Marcil:	
Montréal - exposition au Palais des congrès (A.Q.T.E.)	95,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	370,60
Jacques St-Laurent	113,11
TOTAL	298 507,04 $

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Pour la semaine se terminant le 14 mars 1987 (2e liste)

Société québécoise d'assainissement des eaux:	
Honoraires de gestion - travaux municipaux - poste de pompage Les Forges	66,70 $
Honoraires de gestion - travaux municipaux - intercepteur Les Forges	2 324,47
Johnson Controls ltée:	
Remise totale de la retenue - informatisation pour économie d'énergie	4 000,00
Télécon inc.:	
Remise totale de la retenue - canalisation Laviolette	5 018,42 $
Thomas Bellemare ltée:	
Déneigement - au 15 mars 1987	61 004,56
Éloi Guillemette:	
Location de machinerie	633,28
Étienne Lesage:	
Location de machinerie	633,28
Gaston St-Pierre:	
Location de machinerie	316,64
Placements Gitan inc.:	
Location de machinerie	316,64
Gaston Bourassa:	
Location de machinerie	316,64
Denis Beaudry:	
Location de machinerie	316,64
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - février 1987 - Colisée, travaux publics	746,57
Nedco:	
Achat d'interrupteurs, luminaires, etc.	10 044,40
Société d'assainissement des eaux:	
Participation 1984-1985-1986	46 131,17
C.I.T.F.:	
Contribution - partage du déficit 1987	466 894,00
Grand Prix T.R. ou Min. du Revenu:	
Retenues à la source - Relevé 1 sommaire	691,53
AQME:	
Cotisation - période se terminant le 31 janvier 1988 - Germain Déziel	90,00
Formass inc.:	
Session de formation - Nicole Bisson	360,00
Rodrigue Lemire:	
Service de sténographe - interrogatoire de Roger Coderre	40,00
Formulaires Ducharme inc.:	
Renouvellement de la mise à jour du Code des cités et villes - de mars 87 à mars 88	25,00
Formules municipales ltée:	
Cités et villes - Jean Lamy	165,00
Pitney Bowes:	
Location de compteur postal - avril 1987 à juin 1987	115,10
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - bâtisse # 135 - fév. 1987	45,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - février 1987 - travaux publics, marché-aux-denrées, Centre culturel, Colisée, aéroport, hôtel de ville	942,45
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - cour municipale - janvier et février 1987	1 260,00
Le Nouvelliste:	
Inscriptions soccer, baseball - appel d'offres	330,80
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	45,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

Noël Larose - 1ère année	750,00
Dennis Collins - 2e année	500,00

LOISIRS

Grand Prix T.R. inc. ou Ferron, Tousignant, Pagé & ass.:	
Cessation de couverture d'assurance - prime due du 17 mai 1986 au 3 décembre 1986 - paiement final et complet	150,00
Grand Prix T.R. ou Agence de recouvrement prof. N.S.:	
Facture no 39699947 - Purolator - paiement final et complet	19,16

LOISIRS (suite)

Grand Prix T.R. ou Morin, Cadieux:	
Facture no L1720 - paiement final et complet	3 585,00 $
Grand Prix T.R. ou Ticketron:	
Location de terminaux - juin, juillet et août 1985 - paiement final et complet	1 800,00
Grand Prix ou DesRoberts inc.:	
Matériel et main-d'oeuvre - facture no 6048 - paiement final et complet	1 013,22
Grand Prix T.R. ou CSST:	
Dossier 04330209 - paiement final et complet	3 153,02
Regroupement québécois du loisir municipal:	
Cotisation 1987 - Jacques St-Laurent	750,00
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - février 1987	7 244,32
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - mars 1987	87,44

Réalisation d'ateliers socio-culturels

Afeas Ste-Cécile - tissage sur cerceau	100,00
Afeas St-Sacrement - cuisine micro-ondes	100,00
Afeas St-Jean-Baptiste-de-la-Salle - tissage	100,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Agropur	64,55
C Yum Yum inc.	217,35
Larochelle & frère	57,82
Grossistes Baie d'Hudson	163,38
Fusée Bar-B-Q	39,00
Distributions J.G.V. enr.	96,60
Crémerie des Trois-Rivières	312,41
François Carignan	20,40
J. Champagne enr.	200,65

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1987

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 17 sorties	46,75
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être 48 sorties	132,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Réjean Boucher:	
Montréal - assises A.Q.T.E.	350,00
Denis Ricard:	
Dîner avec invités	47,45

Jacques St-Laurent:	
Montréal - Conférence québécoise du loisir	114,92

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	348,60
Jean-Jacques Lacroix	90,51
Guy Maillette	19,25
René Monfette	336,49
TOTAL	624 883,58 $

Pour la semaine se terminant le 21 mars 1987

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 7 - retenue 10%	507 144,60 $
Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - sécurité publique - paiement no 6	314 547,00
Cie Dollard construction ltée:	
Aqueduc et drainage - secteur Les Arpents Verts - phase II - paiement no 2 - retenue 10%	110 191,69
Bigué & Lord:	
Honoraires professionnels - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	18 800,00
Caron & Pellerin:	
Honoraires professionnels - quartier général de la sécurité publique	7 354,19
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires de laboratoire - quartier général de la sécurité publique	106,00
Pluritec limitée:	
Honoraires professionnels - quartier général de la sécurité publique	6 715,29
Société scénographique Sanche inc.:	
Honoraires professionnels - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	2 083,45
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle	136,25
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 mars 1987	29 639,07
Doyon Machinery Reg'd:	
Réparation de caméra d'égout et pose de roulements à ponts	903,24
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	883,46
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	901,83
Nedco:	
Achat de pièces diverses	1 111,09
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier - imprimerie	1 874,34
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - mars 1987	2 908,33
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - divers services - février 1987	2 788,44
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - sécurité publique - 14e versement de 20	1 340,40
Crédit annulation de contrat	(29,68)
Location de photocopieur - cour municipale - du 24 octobre 1986 au 30 janvier 1987	83,62

INITIALES DU MAIRE
124
INITIALES DU GREFFIER

Location de photocopieur - cour municipale - février 1987	212,08
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - griefs policiers temporaires	741,42
André Carle Boutique Alternative	
Subvention - restauration de façades	1 850,00
Ascenseurs RCR T.R.:	
Vérification des ascenseurs - février 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - Claire Guérette et Jean Groleau	119,58
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec:	
Cotisation 1987 - Réal Fleury et Jean Lamy	340,00
Colloque international de l'AIMF:	
Inscription - Gilles Beaudoin	1 000,00
CMEQ:	
Inscription session d'information sur le code de l'électricité du Québec 1987 - Claude Paquin	30,00
Les Surplus du golf enr.:	
Achat de rubans magnétiques - informatique	218,00 $
Jacques Royer:	
Frais de huissier	12,40
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissiers	35,00
Descôteaux & Rocheleau & al:	
Frais de huissiers	111,24
Pierre Bock:	
Frais de huissier	15,80
Louis Gagnon:	
Frais de huissier	3,64
Lagacé & Lagacé:	
Frais de huissiers	18,15
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	34,76
St-Germain & Brassard:	
Frais de huissiers	20,28
Le Nouvelliste:	
Avis public - publicité soccer - appels d'offres	1 325,95
Publications Les Affaires inc.:	
Appels d'offres	235,60
Fleuriste La Violette:	
Fleurs famille Bouchard	32,70

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Pierre Durand - 1ère et 2e années	1 250,00

LOISIRS

Conseil des loisirs région de Québec:	
Services prof. - expertise pour l'atelier de formation sur le thème "Animation des réunions"	325,00
Ass. québécoise des directeurs du loisir municipal:	
Adhésion 1987 - Jacques St-Laurent	125,00
LDN Protection service enr.:	
Réparation du système d'alarme - Colisée	25,00
Corporation de développement de l'Ile St-Quentin:	
Entretien de la piste linéaire - du 12 décembre 1986 au 27 février 1987	504,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - centre Notre-Dame-de-la-Paix - du 10 mars 1987 au 9 juin 1987	75,00
Association de hockey mineur de T.R.:	
Frais d'arbitrage - février 1987	960,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - location d'espaces - Expo 1987	2 472,50

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1987

Bronsard, Serge:	
Animateur en loisirs	
1 030 km	252,35
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
553 km - du 3 au 13 mars 1987	135,48
Transport d'équipement et du personnel - 9 jours	108,00
Juteau, Claude:	
Directeur service arpentage - arpentage	
1 359 km - déc. 1986, janvier, février et mars 1987	332,95

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gérard Goneau:	
Permis de conduire	76,00
Pierre Moreau:	
Montréal - Trust général - régime de rentes	34,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	444,96
Roger Lafontaine	71,49
André Laneuville	81,61
René Monfette	639,89
Lucien A. Ouellet	125,36
TOTAL	1 024 019,80 $

Pour la semaine se terminant le 28 mars 1987

Pépinière des Laurentides inc.:	
Remise de retenue - aménagement du parc des Chenaux	1 136,25 $
Remise de retenue	1 811,41
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - du 1er au 28 février 1987 - retenue 10%	71 997,84
Supérieur Propane inc.:	
Fourniture de gaz propane pour chauffage du chantier de la salle J.-A.-Thompson - paiement 1	10 208,91
Échafaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage	111,18
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 015,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	71,91
Hydro-Québec:	
Contribution des dépenses - travaux 1675 A, B, C, D, Notre-Dame, Carré La Fosse	5 265,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation des opérateurs de machinerie lourde	823,09
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief Roger Croteau	1 874,55
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations	308,40
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	11,00
Formules municipales ltée:	
Abonnement à Cités et villes - 1 an - J.-J. Lacroix	175,00
Photocartothèque québécoise:	
Ajout à la carte minimale	3 364,60

LUNDI LE 6e JOUR D'AVRIL 1987

Institut de police du Québec:	
Cours de techniques de patrouille - 4 candidats	240,00
Cours de code de la sécurité routière - 7 candidats	420,00
Guy Roussel:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 62,50 $)	31,25
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers	7,56
Studio Régent enr.:	
Photos - urbanisme	14,72
CALA H.R.C. ltée:	
Publications	1 377,50
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres	233,55
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	45,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Pauline Beaudet - 1ère année	750,00
Roland Bourque - 1ère année	750,00
Léo Masse - 1ère année	750,00

LOISIRS

Québec aviation ltée:	
Dépenses encourues pour l'aéroport - du 1er au 31 janvier 1987	6 998,77 $
Productions Specta inc.:	
Solde 1ère séquence	10 000,00
Subvention Festival 87	50 000,00
Serge Bronsard:	
Avance de fonds - rencontre sociale des bénévoles	225,00
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Entretien et surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball, gestion des concessions - 1er versement	5 633,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - location d'espaces intérieurs - Expo 1987	1 353,50

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 194 km - février 1987	47,53

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Léo Bellerose:	
Hull - 22e Congrès de l'A.Q.T.R.	350,00
Claude Gendron:	
Montréal - congrès de l'A.P.R.H.Q.	184,05

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	109,46
André Laneuville	65,41
René Monfette	403,53
TOTAL	178 163,97 $

INITIALES DU MAIRE

127

INITIALES DU GREFFIER

GRAND TOTAL 2 125 574,39 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

128

INITIALES DU GREFFIER

MERCREDI LE 22e JOUR D'AVRIL 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 22e jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal 06-04-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

Amendement au règl. 255-C Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 255-C concernant les tarifs et heures d'accès à l'Île St-Quentin, aux fins de modifier ces tarifs et ces horaires.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement au règl. 980 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 980 prévoyant des crédits aux débiteurs de taxes foncières imposées à l'égard de bâtiment faisant l'objet de travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Travaux de prolongement boul. Des Récollets et entente avec T.-R.-O. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de prolongement du boul. Des Récollets (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, infrastructure de rues, pavage, éclairage, etc.), décrétant un emprunt à cet effet, remboursable en partie par les propriétaires riverains et en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville, et autorisant une entente avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest.

INITIALES DU MAIRE
129
INITIALES DU GREFFIER

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 186 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins que les personnes qui transportent des personnes handicapées non autonomes, puissent utiliser les stalles réservées aux personnes handicapées et recevoir ainsi la vignette à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour d'avril 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

161-87 Compte rendu 06-04-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 6 avril 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 8 - item 22 - 4e paragraphe:

Rayer "cela permettra d'imputer une personne à certains règlements d'emprunt" par: "l'implantation d'une partie du salaire de certaines personnes à des règlements d'emprunt permettra de respecter les prévisions budgétaires de ce service.

Page 9 - item 24 - 11e paragraphe:

Rayer "Récollets" et remplacer par: "Forges".

Page 10 - item 27 - 2e paragraphe:

Rayer "demande des renseignements supplémentaires et une décision sera prise lors d'une prochaine séance" par: "accède à cette demande".

ADOPTÉ

162-87 Règlement 13-AAZ-291 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-291 (1987) amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques aux fins de

fermer une partie de la rue Du Fleuve, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

163-87
Règlement
695-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 695-A (1987) amendant le règlement 695 concernant la rémunération du maire-suppléant, aux fins d'augmenter celle-ci, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

164-87
Règlement
995-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 995-A (1987) amendant le règlement 995 concernant la pose des services municipaux sur les lots 203-123 à 125, 204-88 et 89 et 205-17 et 18 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et décrétant un emprunt à cet effet, remboursable en partie par les propriétaires riverains (75%) et en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville (25%), aux fins d'ajouter des objets à la liste des travaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

165-87
Règlement
1042
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1042 (1987) décrétant l'acquisition du terrain de la compagnie Irving, coin Des Forges et Royale et décrétant un emprunt à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

166-87
Règlement
1043
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1043 (1987) interdisant l'emploi de tout sifflet de locomotive à l'angle de certains chemins ou rues dans la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

167-87
Règlement
1044
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1044 (1987) décrétant l'acquisition des propriétés situées sur la rue Notre-Dame, du côté nord, entre les rues St-Roch et St-Georges et prévoyant un emprunt à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

168-87
Contrat
convention
avec la
S.H.Q.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat d'exploitation et convention avec LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC en vertu desquels la Ville accepte de participer aux déficits d'exploitation des immeubles suivants:

- 4935 et 4945 Chanoine Moreau: 8 logements
- 4905 et 4915 Chanoine Moreau: 12 logements
- 625 et 655 St-Paul: 12 logements
- 650 et 670 Ste-Cécile: 8 logements.

Tous situés à Trois-Rivières, jusqu'à concurrence de 10% par année financière.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

169-87
Contrat
vente à

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

MICHEL MOQUIN Adoption

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MICHEL MOQUIN, le lot 1996-24-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 1 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Martin, notaire, constatant cette transaction. La Ville de Trois-Rivières assumera les honoraires concernant le contrat de vente.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

170-87 Contrat de travail avec DANIELLE CANTIN Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières retienne les services de Madame Danielle Cantin à titre d'agent de recherche au Service des affaires culturelles, du 30 mars 1987 au 25 mars 1988 pour et en considération d'une somme de 30 862,92 $. Le présent contrat ne sera pas reconduit par tacite reconduction.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le contrat d'engagement de Madame Cantin.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

171-87 Subdivision des lots 194-118 et 194-119 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 14 avril 1987, montrant la subdivision des lots 194-118 et 194-119 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés rue Jacques-Cartier, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 194-118-1, 194-118-2, 194-119-1 et 194-119-2.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer le plan ci-haut mentionné, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

172-87 Demandes auprès de la Comm. de protection du territoire agricole du

ATTENDU que Madame France Milot s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation en sa faveur, d'une partie du lot 29 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne;

ATTENDU que Monsieur Clément Milot s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliéna-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Québec re: France et Clément Milot Adoption

tion en sa faveur, d'une partie du lot 28 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne;

ATTENDU que ces demandes répondent aux normes de zonage de la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières appuie les demandes de Madame France Milot et de Monsieur Clément Milot auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation en leur faveur, d'une partie des lots 28 et 29 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne.

ADOPTÉ

173-87
Engagement d'une bibliothécaire
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Madame ODETTE PELLETIER soit engagée comme bibliothécaire, service à la clientèle, au Service des affaires culturelles, à compter du 8 juin 1987, sur une base salariale de 34 792 $ par année.

Madame Pelletier devra compléter une période de probation de six (6) mois avant d'obtenir sa permanence et établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et l'y maintenir, sous peine de renvoi.

ADOPTÉ

174-87
Demande au Ministre de l'Environnement re: plans et devis présentés par T.-R.-O. boul. Des Récollets
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du Ministre de l'Environnement l'approbation des plans et devis des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluvial pour le prolongement du boulevard Des Récollets et de la rue Bellefeuille.

Que la Ville de Trois-Rivières-Ouest soit et est autorisée à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

175-87
Demande à Canadien Pacifique ltée
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de Canadien Pacifique ltée l'autorisation de passer des conduites d'aqueduc et d'égouts sous les voies ferrées de la rue Bellefeuille et du boulevard Des Récollets.

ADOPTÉ

176-87
Comptes

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

MERCREDI LE 22e JOUR D'AVRIL 1987

à payer
mars 1987
Adoption

ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de mars 1987 au montant de 3 777 372,76 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

177-87
Entente avec Syndicat des Fonctionnaires restructuration Services techniques
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et MM. Fernand Gendron, directeur des Services techniques et Claude Gendron, directeur du Service des ressources humaines, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le Syndicat des fonctionnaires de la Ville de Trois-Rivières concernant la restructuration des Services techniques.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

178-87
Acceptation de la Ville 50% des frais re: passage à niveau de la route 138 système protection automatique
Adoption

ATTENDU qu'un système de protection automatique sera installé au passage à niveau de la route 138 (milliaire 2.50 de l'embranchement Trois-Rivières Loop, milliaire 83.30 de la subdivision Trois-Rivières);

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières accepte de défrayer de 50% des frais d'entretien de ce système;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme qu'elle accepte d'assumer 50% des frais d'entretien du système de protection automatique mentionné au préambule.

ADOPTÉ

179-87
Demande de subvention pour la maison De Connivence
Adoption

ATTENDU que la maison "De Connivence" rend des services indispensables dans le Trois-Rivières métropolitain en aidant et hébergeant les femmes victimes de violence conjugale et/ou familiale et leurs enfants;

ATTENDU que selon les statistiques, une femme sur sept est victime de cette violence conjugale;

ATTENDU que la meilleure façon d'aider les victimes c'est de les accueillir dans une maison d'hébergement sécuritaire comme la maison "De Connivence";

ATTENDU qu'il a été prouvé que l'existence de cette sorte de maison contribue à diminuer le taux de violence faite aux femmes;

ATTENDU que le fait de donner des ressources financières nécessaires à ce genre d'établissement est un moyen très économique pour le gouvernement de réduire à court terme l'incidence de la violence conjugale et ses coûts sociaux-économiques à long terme;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De demander au Premier Ministre de la province de Québec, Monsieur Robert Bourassa, et au Ministre des Affaires sociales, Madame Thérèse Lavoie-Roux, de verser la subvention nécessaire à la bonne marche de la maison "De Connivence" afin de lui permettre la poursuite de ses activités.

ADOPTÉ

180-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 4 avril 1987

Pluritec consultants:	
Services professionnels - feux de circulation Parc Portuaire	2 500,00 $
Société canadienne de sel ltée:	
Achat de sel	16 924,97
Fonderie Laperle ltée:	
Achat de protecteurs d'arbres pour grille d'arbres	4 803,20
Maurice Couture ltée:	
Remplacement des portes grillagées - autogare	3 640,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	7,49
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 mars 1987	31 833,90
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	250,10
Spectralite 70 ltée:	
Enseigne murale - autogare	3 518,88
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief Paul Duval	503,54
Honoraires - grief Julien Grenier	381,50
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation des opérateurs de machinerie lourde	1 003,67
Osborn & Lange Ltd ins.:	
Impression et honoraires - accident "Radisson" - 19 août 1962	216,50
Agents de réclamation de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations	1 163,40
Institut de police du Québec:	
Cours requalification moniteur radar - 1 candidat	50,00
Cours psychologie appliquée - 3 candidats	360,00
Cours requalification moniteur radar - 1 candidat	50,00
Gaz liquide ltée:	
Gaz - Colisée et hippodrome	542,48
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - avril 1987	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage, boul. des Forges - camion à incendie - avril 1987	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - avril 1987	950,00
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - avril 1987	1 200,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection - stade de baseball - mars 1987	45,00
Chambre de commerce de Montréal:	
Gala de l'Habitation - 10 billets	1 460,00
Forum maritime Grands Lacs/Saint-Laurent:	
Inscription Gilles Beaudoin - Conférence internationale des maires du Saint-Laurent et des Grands	

INITIALES DU MAIRE
136
INITIALES DU GREFFIER

Lacs	260,00
Ass. des directeurs gén. des municipalités du Québec:	
Inscription - Jean-Luc Julien - colloque annuel 1987	300,00
Motorola limitée:	
Changement du chassis d'un appareil portatif et réparation du micro d'un mobile - sécurité publique	330,92
Richard, Besner & ass. ltée:	
Réparation d'imprimante - permis et inspections	133,99
Société canadienne du cancer:	
Subvention	100,00
Association du diabète du Québec:	
Subvention	100,00 $
Design à l'affiche:	
Moulure pour encadrement de photo - résidences U.Q.T.R.	50,36
Studio St-Cyr:	
Photos - urbanisme	293,21
Publi-design enr.:	
Cahier boudiné Habitas 87	239,30
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - publicité centre-ville et Habitas 87	824,85
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	326,25
Floriculture Gauthier inc.:	
Location de plantes - kiosque de la Ville	50,00
Fleurs - Jules Thibault	32,70
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - Estelle Roy	37,70
Marché Victoria inc.:	
Achats d'épicerie	196,82

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Office national du film:	
Achat de 2 téléviseurs couleur	1 200,00
Achat d'équipement vidéo	1 603,12
Pro-gest enr.:	
Avance d'argent - selon entente	7 000,00
Commission - locations d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	835,00
Loisirs St-Philippe:	
Gestion des patinoires extérieures - paiement final	250,00
Commission scolaire Trois-Rivières:	
Entretien des parcs-écoles - février 1987	1 892,00
Corporation de développement de l'Ile St-Quentin:	
Souper-bénéfice - 2 billets	100,00
Centre de loisirs Multi-plus:	
Accréditation, gestion et animation, mandats spécifiques - 2e versement	22 290,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - marché-aux-denrées - du 14 mars au 13 juin 1987	75,00
Service de reliage - Pavillon Lambert - du 10 mars au 9 juin 1987	75,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1987

Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 678 km	166,11
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs 67 km	16,41
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 568 km - du 16 au 27 mars 1987	139,16

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Matteau, Michel:	
Technicien en urbanisme	
99 sorties - janvier, février et mars 1987	272,25
Montage, animation et démontage du kiosque	
A.P.C.H.Q. - du 18 au 21 mars 1987	78,99
Montréal - Salon national de l'habitation	102,85
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
16 sorties	44,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Gendron:	
Montréal - réunion du comité technique de relations de travail à l'U.M.Q.	79,55 $
Dîners avec invités - rencontres syndicales avec l'Ass. des policiers-pompiers	105,63
Fernand Gendron:	
Granby - Usine de traitement d'eau - repas 3 personnes	28,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Jacques Lacroix	85,28
Jacques Blais	153,00
Madame Louise Goyette	66,94
René Monfette	788,62
Alain Tremblay	79,52
TOTAL	112 657,66 $

Pour la semaine se terminant le 11 avril 1987

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-Antonio-Thompson - paiement no 8 - retenue 10%	744 384,83 $
Télécon inc.:	
Canalisation St-Roch et Champlain - programme ReviCentre - paiement no 1 - retenue 10%	180 000,00
Continental asphalte inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Canalisations souterraines - centre-ville - secteur St-Georges - paiement no 3 - retenue 10%	120 600,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Programme ReviCentre - reconstruction de trottoirs rue des Forges - paiement no 3 - retenue 10%	22 443,81
R. Dubuc inc.:	
Éclairage de rues 1986 - paiement no 4 - retenue 10%	17 639,65
Bell Canada:	
Élargissement du boulevard des Forges - (de Labadie - 2e Rue) conduits et déplacement de câbles - paiement no 2	13 574,38
Bo-Québécois électrique inc.:	
Modification de l'entrée électrique - 1539, rue Notre-Dame - programme ReviCentre - paiement no 1	2 500,00
J.P. Marcouiller inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - feux de circulation de Labadie	1 338,75
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	6 138,23

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

MERCREDI LE 22e JOUR D'AVRIL 1987

Nedco:	
Achat de pièces diverses	1 259,61
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	2 655,78
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, d'enveloppes - imprimerie	1 016,20
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 669,00
J.C. Trépanier:	
Location de vacuum	630,00
BC Bourbeau & frères inc.:	
Location de balance	212,55
Atelier Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - mars 1987 - bâtisses # 100, 205, 215	2 600,29
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - mars 1987 - postes nos 1, 2 et 3	1 200,00 $
Jean De Charette:	
Honoraires - requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété	964,00
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief Michel Bourbeau	155,00
Me Jean-Paul Lemieux:	
Honoraires - grief Paul Duval	100,00
Mme Lucie Raymond:	
Subvention programme de restauration de façade	600,00
Office municipal d'habitation:	
Contribution 1987 - 1er versement et financement - rép. majeures	94 204,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Soirée Printemps Pavillon - 2 billets	80,00
Musée Pierre-Boucher:	
Subvention 1987	300,00
A.Q.T.E.:	
Cotisation annuelle - Serge Desjardins	50,00
SOQUIJ:	
Réabonnement - Jean-Jacques Lacroix	55,00
ACMQ:	
Adhésion - François Roy	85,00
Ass. aménagistes régionaux du Québec:	
Inscription - André Laneuville - colloque	55,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - avril 1987	75,00
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - avril 1987	526,84
Location Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - avril 1987	470,90
Polyvalente de la Salle:	
Location de salles de cours - examen des postulants policiers	48,00
Ascenseurs RCR T.R.:	
Vérification des ascenseurs - mars 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Déménagements St-Laurent inc.:	
Déménagement - poste # 3	518,00
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - mars 1987	95,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - mars 1987	47,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - mars 1987	1 610,28
IMS Int. Mailing System Ltd:	
Location de compteur postal - du 7 mai au 6 août 1987 - cour municipale	72,75
Pelletier & associés:	
Frais de huissiers	28,60
Gagnon, Sénécal, Coulombe & associés:	

Frais de huissiers	34,36
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - février et mars 1987	4 448,44
Flageol photo enr.:	
Photos - urbanisme	4,64
Design à l'affiche:	
Encadrement - finaliste Habitas - urbanisme	28,94
Photo RG T.R. ltée:	
Agrandissement - Expo-Habitas Mauricie	250,00
Publications Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	133,00
Abonnement - Gilles Beaudoin	54,95
Le Nouvelliste:	
Publicité centre-ville - appels d'offres	322,50
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	33,75
Restaurant Aux Copains:	
Repas - au 12 janvier et au 18 mars 1987	195,75
Société des alcools du Québec:	
Achat de boisson	578,75 $
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	163,99

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Christian Joly et Danielle Jacob - 1ère année	750,00
Marcel Vaugeois - 2e année	500,00

LOISIRS

Productions Specta inc.:	
Subvention	14 994,78
Logigraf:	
Achat de plexi blanc pour tableau indicateur - Jacques-Buteux	152,60
Association des handicapés adultes de la Mauricie inc.:	
Implantation d'activité de loisir - yoga	330,00

Entretien et gestion de pavillons et déneigement des accès - 2e versement

Loisirs St-Jean-Brébeuf inc.	595,25
Loisirs St-Philippe	127,50
Loisirs St-Sacrement inc.	140,50
Loisirs Vieilles Forges inc.	565,00
Comité Citoyens Abitations Adélard-Dugré inc.	339,50
Ass. récréative Ste-Marguerite inc.	703,00
Ass. sportive Ste-Cécile inc.	967,50

Exposition

Club Holstein Nicolet-Yamaska:	
Publicité - cahier publicitaire	200,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - locations d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	1 020,00
Le Pro-Jac ltée:	
Repas	18,30
Au Palais du chinois inc.:	
Repas - réunion comité exécutif du secteur agricole	43,78
Marché St-Louis:	
Achat d'épicerie - réunions agricoles	69,93

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	72,45

INITIALES DU MAIRE
140
INITIALES DU GREFFIER

LPM Supérieur inc.	45,40
Larochelle & frère	32,71
Grossistes Baie d'Hudson	1 117,52
Fusée Bar-B-Q	26,00
Distributions J.G.V. enr.	96,60
J. Champagne enr.	193,50
François Carignan	35,33
Emballages Bettez inc.	33,23
Agropur	245,75

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1987

Alarie, Jean:	
Chef de service - exposition agricole	
205 km - février et mars 1987	104,13
Remboursement de petite-caisse	40,72
Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
505 km	123,72

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1987 (suite)

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 792 km (moins payé en trop 49,07 $)	493,37 $
Transport d'employés	25,00
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
22 sorties	60,50
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
327 km - février et mars 1987	80,11
Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - trésorerie	
235 km	57,58
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 655 km	341,93
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
1 021 km	250,14
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
411 km	100,69
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
115 km	28,17
Deshaies, Michel:	
Policier - sécurité publique	
150 km - du 23 février au 14 mars 1987	36,75
Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
965 km - janvier, février et mars 1987	236,42
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
675 km	165,37
Gervais, Pierre:	
Policier - sécurité publique	
150 km - du 23 février au 14 mars 1987	36,75
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
230 km	56,35
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
1 396 km	342,02
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	

273 km	66,88
Lelièvre, Denis:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
23 sorties	63,25
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
732 km	179,34
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 226 km	300,37
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
537 km	131,56
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
266 km	65,17
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 874 km	377,72
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 263 km	309,43

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1987 (suite)

Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
68 sorties	187,00 $

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Québec et Montréal - représentation	273,46
Jacques Blais:	
St-Eustache - réunion de l'Association des greffiers	33,00
Remboursement de petite-caisse	251,83
Claude Gendron:	
Repas - réunion comité technique U.M.Q.	11,65
Jean-Louis Goneau:	
Montréal - visite Exposition nationale d'habitation	89,05
André Laneuville:	
Montréal - Gala Habitation (Habitas)	81,05
Allocation d'automobile - 790 km - février et mars 1987	193,55

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

René Monfette	876,15
TOTAL	1 256 930,83 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
142
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 4e JOUR DE MAI 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 4e jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Léo	THIBEAULT
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
22-04-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 22 avril 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

d) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

f) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

g) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,

à la séance du 1er décembre 1986;

h) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien, avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre, à la séance du 2 février 1987;

i) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"), avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 2 février 1987, Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

j) Règlement prévoyant des travaux de réfection d'égout sur le boul. Du Carmel et emprunt, avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault, à la séance du 16 février 1987; Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

k) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes, avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 16 février 1987; Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

l) Règlement amendant le règl. 793 concernant les ouvertures et coupes dans les rues, aux fins de réglementer les empiètements sur la voie publique, avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 16 mars 1987;

m) Amendement au règl. 12-A concernant les normes d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les dates relatives aux installations durant l'hiver, avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 6 avril 1987;

n) Amendement au règlement 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7, avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 22 avril 1987, Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

o) Règlement prévoyant des travaux de prolongement du boul. Des Récollets (services municipaux etc.) et emprunt et autorisant une entente avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest, avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont, à la séance du 22 avril 1987;

p) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées, avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin, à la séance du 22 avril 1987;

Amendement au règl. 5 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques.

INITIALES DU MAIRE

144

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 4e JOUR DE MAI 1987

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4e jour de mai 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

181-87
Compte rendu
22-04-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 22 avril 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 3 - 5e paragraphe:

Ajouter après "cadre": "professionnel".

Page 6 - item 20 - i):

Rayer "piste linéaire" et remplacer par: "sentier de motoneige".

Page 6 - item 20 - 1):

Rayer "clignotants" et remplacer par: "phares".

Page 6 - item 20 - n):

Rayer "LANDRY" et remplacer par: "NOËL".

ADOPTÉ

182-87
Règlement
225-E
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 225-E (1987) amendant le règlement 225-C concernant les tarifs et heures d'accès à l'Île St-Quentin, aux fins de modifier ces tarifs et ces horaires, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

183-87
Contrat
vente à
LES CONST.
JEAN-P.
HAMELIN
lots 181-896
à 181-899
Adoption

ATTENDU que le 8 août 1986, la Ville de Trois-Rivières demandait des propositions pour le développement de plusieurs lots dont les lots 181-896 à 181-899 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a retenu la proposition de LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC.;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. les lots 181-896 à 181-899 incl. du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 8 632,48 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

184-87
Contrat intervention de la Ville servitude consentie par Gervais & Quessy inc. à Bell Canada Adoption

ATTENDU que GERVAIS & QUESSY INC. entend consentir une servitude à Bell Canada sur parties des lots 204 et 204-78 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières détient une garantie hypothécaire sur cet immeuble;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières intervienne dans l'acte de servitude consenti par GERVAIS & QUESSY INC. à Bell Canada sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Partie du lot 204:

Un terrain de figure irrégulière, borné:
vers le Nord-Est: par une partie du lot 204;
vers le Sud: par une partie du lot 204-78;
vers le Sud-Ouest: par le lot 204-75;
vers le Nord-Ouest: par le lot 204-122;
mesurant:
18,79 mètres vers le Nord-Est;
1,52 mètre vers le Sud;
17,93 mètres vers le Sud-Ouest;
1,04 mètre vers le Nord-Ouest;
contenant une superficie de 18,4 mètres carrés.

Partie du lot 204-78:

Un terrain de figure irrégulière, borné:
vers le Nord: par une partie du lot 204;
vers le Nord-Est: par une partie du lot 204-78;
vers le Sud-Est: par le lot 204-77;
vers le Sud-Ouest: par les lots 204-72 et 204-71;
vers le Nord-Ouest: par le lot 204-75;
mesurant:
1,52 mètre vers le Nord;
0,17 mètre vers le Nord-Est;
26,98 mètres vers le Sud-Est;
30,65 mètres vers le Nord-Est;
1,03 mètre vers le Sud-Est;
31,67 mètres vers le Sud-Ouest;
26,93 mètres vers le Nord-Ouest;
contenant une superficie de 58,2 mètres carrés.

INITIALES DU MAIRE

146

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 4e JOUR DE MAI 1987

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

185-87
Contrat entente avec BEAUCE CARNAVAL INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec BEAUCE CARNAVAL INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à fournir un "village forain" (39 manèges minimum) à l'Exposition de Trois-Rivières 1987, du 31 juillet au 9 août 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

186-87
Entente avec Équipe de hockey jr de T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec Équipe de hockey junior de Trois-Rivières inc. en vertu de laquelle la Ville fournit le Colisée, des locaux et autres services à cette dernière, du 1er juin 1987 au 31 mai 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

MM. les Conseillers Henri-Paul Jobin et André Noël enregistrent leur dissidence.

ADOPTÉ

187-87
Entente avec 1'ASS. DU BASEBALL MINEUR DE T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec 1'ASSOCIATION DE BASEBALL DE TROIS-RIVIÈRES, en vertu de laquelle la Ville fournit soutien et services à celle-ci, du 1er janvier au 31 décembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

147

INITIALES DU GREFFIER

188-87
Rétrocession des lots 1124-294 à 300 C.T.R. à la Comm. scol. de T.-R. Adoption

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec anticipe la construction d'une habitation à loyer modique dans le quartier St-François-d'Assise pour familles à faibles revenus;

ATTENDU que le terrain visé pour cette construction avait été acquis de la Commission scolaire de Trois-Rivières par la Ville de Trois-Rivières, pour des fins publiques et communautaires;

ATTENDU que la construction d'un H.L.M. change cette vocation, il est donc requis de la Ville de Trois-Rivières de rétrocéder à la Commission scolaire de Trois-Rivières, le terrain décrit par les lots 1124-294 à 300 inclusivement et 1124-308 à 312 inclusivement;

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No 19-11 DU

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le terrain décrit par les lots 1124-294 à 300 inclusivement et 1124-308 à 312 inclusivement soit rétrocédé à la Commission scolaire de Trois-Rivières afin que ce terrain puisse servir à la construction d'un H.L.M.

Nous prions instamment la Commission scolaire de Trois-Rivières de transiger avec la Société d'habitation du Québec afin de permettre la réalisation de ce projet, et que le produit de cette vente soit affecté ultérieurement à la construction d'une école primaire dans le secteur domiciliaire du parc Isabeau.

ADOPTÉ

189-87
États fin. 1986 de l'O.M.H. des T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les états financiers 1986 de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières, vérifiés par la firme Samson Bélair, comptables agréés, soient acceptés.

ADOPTÉ

190-87
Autorisation à la Garderie la culbute Adoption

ATTENDU que LA GARDERIE LA CULBUTE entend installer des équipements de jeux dans la cour extérieure de son immeuble du 1450 rue Père-Marquette à Trois-Rivières;

ATTENDU que ce projet ne contrevient à aucune réglementation municipale et en particulier à la réglementation de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme que LA GARDERIE LA CULBUTE peut installer des équipements de jeux dans la cour extérieure de son immeuble du 1450 rue Père-Marquette à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

191-87
Modification terme d'emp. des règl.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

LUNDI LE 4e JOUR DE MAI 1987

1027 et 1030 Adoption

Que les règlements 1027 et 1030 soient et sont modifiés en changeant à l'article 6, le terme d'emprunt de chacun:

5 ans pour le règlement 1027;
10 ans pour le règlement 1030.

ADOPTÉ

192-87 Addenda à l'entente avec le Gouv. Québec re: exécution et financement des ouvrages requis pour trait. eaux usées Adoption

ATTENDU que le Gouvernement du Québec et la Ville de Trois-Rivières ont signé une convention le 7 février 1985 relativement à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec entend accélérer les travaux d'assainissement et par conséquence l'aide financière rattachée à ces travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un addenda à l'entente relative à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées conclue avec le Gouvernement du Québec, le 7 février 1985, ledit addenda ayant trait à l'aide financière accrue du gouvernement du Québec.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit addenda qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

193-87 Ville interjette appel auprès Cour prov. re: cause Hélène Nadeau-Mailloux Adoption

ATTENDU que Madame Hélène Nadeau-Mailloux s'est adressée au Bureau de Révision de l'Évaluation foncière du Québec pour la révision de l'évaluation de sa propriété du 10315, boul. St-Jean;

ATTENDU que dans une décision rendue le 13 avril 1987, le Bureau de Révision a accueilli la demande de la plaignante, fixant la valeur à inscrire au rôle à:

Terrain:	12 200 $	au lieu de:	12 200 $
Bâtiment:	70 200 $	au lieu de:	83 500 $
Total:	82 400 $	au lieu de:	95 700 $

ATTENDU que la Ville estime que cette décision est erronnée et non fondée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières interjette appel auprès de la Cour Provinciale de la décision rendue le 13 avril 1987 par le Bureau de Révision de l'Évaluation foncière du Québec, dans la cause Hélène Nadeau-Mailloux -vs- Ville de Trois-Rivières, minute Q87-0108, numéro matricule F-6637-96-6090, relativement à un immeuble sis au 10315 boul. St-Jean à Trois-Rivières, pour les exercices financiers 1986 et 1987.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

M. le Conseiller André Landry enregistre sa dissidence.

ADOPTÉ

194-87
Autorisation demandée au ministère des Transports re: piste linéaire
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières entend prolonger son parc linéaire entre le boulevard Du Rochon et le boulevard Hamelin;

ATTENDU qu'il serait plus économique qu'une partie de ce prolongement soit implantée dans l'emprise de la voie ferrée, sur des terrains du ministère des Transports prévus pour la construction d'un viaduc en vue du prolongement de l'autoroute 40 au-dessus de la voie ferrée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du ministère des Transports du Québec une autorisation pour aménager et utiliser un parc linéaire (piste cyclable) dans l'emprise de la voie ferrée sur des terrains du Ministère prévus pour l'autoroute 40.

Que la Ville s'engage à signer une entente préalable avec le ministère des Transports advenant le cas où l'autoroute serait construite, dans laquelle les responsabilités immédiates et futures des parties seront définies.

ADOPTÉ

195-87
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 18 avril 1987

Télécon inc.:	
Canalisation souterraine du Fleuve, Notre-Dame, La Fosse - paiement no 2 - retenue 10%	135 000,00 $
Duxel inc.:	
Intercepteur St-Maurice Ouest - assainissement des eaux - travaux municipaux - paiement no 3 - retenue 1 018,97 $	20 495,44
Panpierre inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Construction égout sanitaire rue Grimard - paiement no 1 - retenue 10%	8 032,27
Hydro-Québec:	
Surveillance - temps supplémentaire - programme ReviCentre - paiement no 1	5 351,87
Construction R.F.P. inc.:	
Assainissement des eaux - rue du Fleuve - travaux municipaux - paiement no 1 - retenue 150,30 $	2 855,70
Bo-Québécois électrique inc.:	
Modification de l'entrée électrique Marc Poliquin - ReviCentre - paiement no 1	800,00
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires - contrôle de qualité - Les Arpents Verts - phase II	4 905,25
Honoraires - tunnel St-Maurice	800,75
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	491,85
Excavations Fournier ltée:	

LUNDI LE 4e JOUR DE MAI 1987

Location de machinerie	2 240,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	299,82
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	5,94
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 avril 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mars 1987 - travaux publics, autogare	8 116,25
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - avril 1987	2 908,33
Trust général du Canada:	
Honoraires de base et de performance 1986 - gestion de portefeuille - trimestre se terminant le 31 décembre 1986	49 082,42
Honoraires - garde des valeurs - régime de rentes au 31 décembre 1986 et honoraires d'administration pour 9 mois au 30 septembre 1986	22 554,50
Gaulin, Croteau, Gagnon, Lapointe:	
Honoraires - procureur pour les policiers Jean Thibeault et Jean-Claude Plourde	4 850,00
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture # 41 - 75%	1 230,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	767,56
Jacques Royer:	
Frais de huissier	43,56
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - services techniques et travaux publics - avril 1987	589,20
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - avril 1987 - équipement informatique	1 955,85 $
Conseil des loisirs de la Mauricie inc.:	
Achésion 1987 - Yvan Leclerc et Michel Lefebvre	100,00
Association des évaluateurs municipaux du Québec:	
Inscription - congrès annuel - Jean-Jacques Lacroix	225,00
Comité des villes et des municipalités:	
Contribution - plan d'action	250,00
Jean Lebel:	
Oeuvres d'arts - salle J.-Antonio-Thompson - 1er versement	9 600,00
Breuvages Bégin ltée:	
Cruches d'eau - autogare - mars 1987	24,00
Pierre Dessureault:	
Photos - MRC	748,44
Deschamps photo:	
Photos - urbanisme	23,03
Design à l'affiche:	
Photos - laminé - Habitas 86 - urbanisme	40,87
Polygrafic:	
Laminage - secteurs de développement - urbanisme	43,34
Le Sabord:	
Espace publicitaire	100,00
La Gazette populaire:	
Publicité	67,20
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	288,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Normand Trudel et Nicole Vincent - 1er versement	750,00
André Gauthier et al - 1er versement	2 666,64
Marie-Jeanne Michiels - 1er versement	750,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bilbiothèque - mars 1987	12 951,43
Association de la sclérose en plaques Mauricie:	
Implantation d'activité de loisir - journal loisirs	300,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1987

Boissel, Robert:	
Policier - sécurité publique	
50 km	36,75
Brahic, Gérard P.:	
Directeur-adjoint - évaluation	
1 254 km - janvier, février, mars et 3 avril 1987	307,23
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
565 km - du 30 mars au 10 avril 1987	138,42
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Gendron, Fernand:	
Directeur des services techniques	
147 km	36,50
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
1 200 km - février, mars et 7 avril 1987	294,00
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
267 km	65,41
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
998 km	244,51

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Guy Aubin:	
Québec - congrès A.I.M.S.	72,15 $
Gilles Beaudoin:	
Repas - Place du Marché - pelletée de terre	38,39
Québec - congrès AIMF	351,63
Lac à l'épaule - réunion du Conseil	686,26
Jean-Guy Gervais:	
Repas - départ du sergent Gaulin - retraite	50,17
Jean-Luc Julien:	
Drummondville - journées de réflexion - Conseil et directeur général	351,27

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Jacques Lacroix	73,68
Roger Lafontaine	88,38
René Monfette	386,78
Madame Lucienne Bellemare	179,03
TOTAL	337 708,97 $

Pour la semaine se terminant le 25 avril 1987

Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - paiement no 1	288 992,66 $
Construction R.F.P. inc.:	

INITIALES DU MAIRE
152
INITIALES DU GREFFIER

Assainissement des eaux - rue du Fleuve - travaux municipaux - paiement no 2 - retenue 4 926,50 $	93 603,50	
Panpierre inc.:		
Assainissement des eaux - intercepteur Les Forges - travaux municipaux - paiement no 6	10 823,57	
Bo-Québécois électrique inc.:		
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - modification du branchement - 1625, rue Royale - paiement no 1	3 400,00	
Denis Beaumier ltée:		
Agrandissement du Pavillon Lemire - paiement no 4	1 075,00	
Emco ltée:		
Achat de pièces diverses	2 318,90	
Nedco:		
Achat de pièces diverses	1 379,02	
Contenants Intercité inc.:		
Contenants - mars 1987 - sécurité publique, aéroport, parc Pie XII, centre Notre-Dame-de-la-Paix, Colisée	542,88	
Commission de la santé et de la sécurité du travail:		
Cotisation	510 098,43	
CEDIC:		
Subvention - 2e versement	38 750,00	
ASHRAE Publication Sales:		
Achat de volumes - Germain Déziel (fonds u.s.)	26,00	
J.B. Deschamps inc.:		
Impression - émission d'obligations du 21 avril 1987	7 376,97	
Yvon Geoffroy:		
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	1 070,00	
Cie Canadienne de service de linge inc.:		
Service de buanderie - mars 1987 - aéroport, hôtel de ville, Centre culturel, Colisée, marché-aux-denrées, travaux publics	1 063,24	
Garage René Lacombe inc.:		
Service de remorquage - mars 1987 - cour municipale	450,00	
Maheu & Maheu inc.:		
Services antiparasitaires - avril 1987 à mars 1988 - marché-aux-denrées, Colisée et Pavillon de la jeunesse	748,00 $	
Marcel Aubry:		
Photos - Chambre de commerce de Montréal	24,00	
Le Nouvelliste:		
Publicité centre-ville - appels d'offres	673,50	
Publi-hebdo inc.:		
Avis publics	146,25	
Floriculture Gauthier inc.:		
Fleurs - André Plante	32,70	

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Marcel Guilbert - 3e année	250,00
Denis Paillé - 1ère année	750,00

LOISIRS

Centrale d'alarme de la Mauricie:		
Service de reliage - du 1er avril au 30 juin 1987 - aéroport	114,00	
Service de reliage - du 1er avril au 30 juin 1987 - marina	159,00	
Centre Landry:		
Accréditation, délégation de mandats spécifiques en gestion de programmes et d'équipements - 3e versement	16 124,50	

INITIALES DU MAIRE

153

INITIALES DU GREFFIER

L'A.E.R.A.:
Implantation d'activités de loisir - Relaxation 400,00

Subventions annuelles aux associations de personnes âgées - 1987

Âge d'or St-Sacrement	307,50
Âge d'or Ste-Cécile	219,00
Âge d'or St-Jean-Brébeuf	300,00
Âge d'or Immaculée-Conception	253,50
Âge d'or St-Philippe	240,00
Âge d'or Ste-Marguerite	430,50
Âge d'or Notre-Dame-des-Sept-Allégresses	172,50
Âge d'or St-Laurent	424,50
Âge d'or St-Pie X	255,00
Âge d'or St-François d'Assise	187,50
Âge d'or Ste-Thérèse	150,00
Âge d'or St-Michel-des-Forges	232,50
~~Âge d'or des enseignants retraités~~	~~194,00~~
Âge d'or St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	315,00

Exposition

Pro-Gest enr.:
Commission - location d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987 875,00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE - MARS 1987

Boisvert, Henri-P.:
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)
428 km 104,86

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Léo Bellerose:
Montréal - table ronde - récapitulation des résultats des fondants pour l'hiver 86-87 55,10

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Germain Déziel:
Québec - visite du service d'incendie de la Ville 82,15 $

Claude Doucet:
Québec - signature des obligations - émission du 21 avril 1987 78,27

Jean Hélie:
Beauport - commission planification budgétaire 66,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	377,92
René Monfette	401,25
TOTAL	986 114,32 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

154

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 19e JOUR DE MAI 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19e jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire		
Messieurs les Conseillers	Gilles	BEAUDOIN
	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	Chrystiane	THIBODEAU
	André	LANDRY

Procès-verbal
04-05-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

INITIALES DU MAIRE

185

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987,

h) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

i) Règlement amendant le règl. 793 concernant les ouvertures et coupes dans les rues, aux fins de règlementer les empiètements sur la voie publique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 16 mars 1987;

j) Amendement au règl. 12-A concernant les normes d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les dates relatives aux installations durant l'hiver,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 6 avril 1987;

k) Amendement au règlement 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987,

l) Règlement prévoyant des travaux de prolongement du boul. Des Récollets (services municipaux etc.) et emprunt et autorisant une entente avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 22 avril 1987;

m) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987;

n) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987;

Règlement acquisition ptie lot 198-1 Par. T.-R. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'une partie du lot 198-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de mai 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

INITIALES DU MAIRE

156

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 19e JOUR DE MAI 1987

Règlement travaux de réparation collecteur d'égout Père-Daniel Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réparation du collecteur d'égout Père-Daniel entre le boulevard Royal et la rue Bellefeuille et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de mai 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 1982-Z re: zonage Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 5Ial et de créer dans cette zone les nouvelles zones 5Ial (réduite) et 5Ccl.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19e jour de mai 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

196-87 Compte rendu 04-05-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 4 mai 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 3 - item 6 c):

Au paragraphe commençant par: "Sur recommandation", rayer Papeterie des Récollets inc. et 42 229,87 $ et remplacer par: "Jean Banville (1982) inc. au montant de 43 050,64 $, la soumission de Papeterie des Récollets inc. n'étant pas complète."

ADOPTÉ

197-87 Projet de règlement 1982-Z-A-60 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-60 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 5Ial et de créer dans cette zone les nouvelles zones 5Ial (réduite) et 5Ccl, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

198-87 Contrat rétrocession pties lots 226-14, 227-14 et 228-4 par

ATTENDU qu'en 1977, la Ville de Trois-Rivières a vendu 1 200 894 pieds carrés à la Société d'imprégnation de Bois de la Mauricie inc. pour le prix de 0,035 $/pi.ca., soit les lots 226-14, 227-14 et 228-4 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

INITIALES DU MAIRE
153
INITIALES DU GREFFIER

DIACHEM CHIMIQUE INC. Adoption

ATTENDU que Diachem Chimique inc. possède actuellement ces terrains situés dans le parc industriel no 2;

ATTENDU qu'il y a là trop de terrain pour les besoins de cette compagnie et qu'elle demande à la Ville de lui rétrocéder une partie de ce terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la rétrocession par DIACHEM CHIMIQUE INC. de l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

A) Partie du lot 226-14

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 226-14, vers le sud-est par une partie du lot 227-14, vers le sud par le lot 226-13, vers l'ouest par le lot 226-12 rue Léon-Trépanier; mesurant 132,24 mètres vers le nord-est, 130,45 mètres vers le sud-est, 18,48 mètres vers le sud, 134,24 mètres vers l'ouest; contenant en superficie 8 863,44 mètres carrés.

B) Partie du lot 227-14

De figure irrégulière, borné vers le nord-est et le nord par une partie du lot 227-14, vers le sud-est par une partie du lot 228-4, vers le sud par une partie du lot 227 et le lot 227-15, vers l'ouest et le sud par le lot 227-13, vers le nord-ouest par une partie du lot 226-14; mesurant 101,24 mètres vers le nord-est, 262,65 mètres vers le nord, 123,11 mètres vers le sud-est, 242,15 mètres vers le sud, 60,96 mètres vers l'ouest, 103,45 mètres vers le sud, 130,45 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 28 815,91 mètres carrés.

C) Partie du lot 228-4

De figure irrégulière, borné vers le nord par une partie du lot 228-4, vers le nord-est par le lot 210, vers le sud par une partie du lot 228, vers le nord-ouest par une partie du lot 227-14; mesurant 37,12 mètres vers le nord, 96,55 mètres vers le nord-est, 193,13 mètres vers le sud, 123,11 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 8 772,19 mètres carrés.

pour le prix de 28 104,09 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de rétrocession sous seing privé.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de rétrocession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

199-87 Contrat entente avec la

ATTENDU que le gouvernement du Québec a récemment décidé de mettre en place une nouvelle formule d'aide au logement à l'intention des ménages éprouvant des difficultés financières à se loger convenablement;

S.H.Q. et l'O.M.H. de T.-R. Adoption

ATTENDU que les coûts de ce programme seront assumés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (S.C.H.L.), la Société d'habitation du Québec et les municipalités, dans les mêmes proportions que pour le programme H.L.M.;

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation alloue 15 unités dans le cadre d'un programme expérimental;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières, en vertu de laquelle la Ville accepte de participer financièrement au programme de supplément au loyer jusqu'à concurrence de 10% du supplément au loyer.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

200-87 Contrat entente avec LE PAVILLON ST-ARNAUD Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LE PAVILLON ST-ARNAUD en vertu de laquelle celle-ci assume l'organisation d'un super bingo dans le cadre de l'Exposition agricole de Trois-Rivières, le 31 juillet 1987, de 19 h 00 à 24 h 00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

201-87 Contrat entente avec 13 associations de quartier re: prog. des terrains de jeux Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des ententes avec:

- Loisirs des Vieilles Forges
- Association récréative Normanville
- Association récréative Ste-Marguerite
- Association sportive Ste-Cécile
- Association récréative St-Jean-Baptiste-de-la-Salle
- Loisirs St-Jean-de-Brébeuf
- Loisirs Ste-Thérèse
- Loisirs St-Sacrement
- Comité des citoyens Adélard-Dugré
- Comité des citoyens du boulevard St-Jean
- Le pavillon St-Arnaud

INITIALES DU MAIRE
139
INITIALES DU GREFFIER

- Le Centre Landry
- Le Centre Multi-Plus

pour la gestion du programme des terrains de jeux de quartier, du 22 juin au 14 août 1987, pour et en considération d'une somme de 1 860 $ par organisme.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

202-87
Contrat cession par C.P. ltée
Adoption

ATTENDU que le 9 novembre 1965, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières a conclu une entente avec Canadien Pacifique limitée, pour la construction, l'entretien et l'utilisation d'une conduite d'eau et d'égout au point milliaire 2.08 de la subdivision de St-Maurice Valley;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières, aux droits et obligations de la Corporation de la Cité de Trois-Rivières, a cessé de se prévaloir des droits qui lui étaient conférés par l'entente ci-haut mentionnée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une cession de contrat par Canadien Pacifique limitée, en vertu duquel celle-ci permettait à la Ville de Trois-Rivières de construire, entretenir et utiliser une conduite d'eau et d'égout au point milliaire 2.08 de la subdivision de St-Maurice Valley.

ADOPTÉ

203-87
Contrat cession par C.P. ltée
Adoption

ATTENDU que le 17 février 1964, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières a conclu une entente avec Canadien Pacifique limitée, pour la construction, l'entretien et l'utilisation d'une conduite d'égout au point milliaire 2.26 de la subdivision de St-Maurice Valley;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières, aux droits et obligations de la Corporation de la Cité de Trois-Rivières, a cessé de se prévaloir des droits qui lui étaient conférés par l'entente ci-haut mentionnée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une cession de contrat par Canadien Pacifique limitée, en vertu duquel celle-ci permettait à la Ville de Trois-Rivières de construire, entretenir et utiliser une conduite d'égout au point milliaire 2.26 de la subdivision de St-Maurice Valley.

ADOPTÉ

204-87
Demande de permis de bingo à la régie des loteries et

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Régie des loteries et courses du Québec pour obtenir un permis de

INITIALES DU MAIRE

160

INITIALES DU GREFFIER

courses
Adoption

bingo, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition agricole de Trois-Rivières, le 31 juillet 1987.

Coût d'entrée: 10 $ pour 10 tours réguliers
20 $ pour l'ensemble des tours.

Que Monsieur Albert Morrissette, directeur des Services communautaires soit et est autorisé à soumettre cette demande pour et au nom de la Ville et à signer tous les documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ

205-87
Demande de permis de black jack et de roue de forture
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Régie des loteries et courses du Québec pour obtenir un permis de black jack et roues de fortune pour l'Exposition agricole de Trois-Rivières qui aura lieu du 31 juillet au 9 août 1987.

Que Monsieur Albert Morrissette, directeur des Services communautaires soit et est autorisé à soumettre cette demande pour et au nom de la Ville et à signer tous les documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ

206-875
Nomination d'un enquêteur au Service de la sécurité publique
Adoption

ATTENDU qu'un poste d'enquêteur au Service de la sécurité publique a été affiché du 17 au 31 décembre 1986;

ATTENDU que trois (3) candidats ont posé leur candidature à ce poste et que deux d'entre eux, Jacques Vadeboncoeur et Michel Héroux ont obtenu une note supérieure à 60%;

VU la recommandation de Monsieur Gérald Cholette, directeur du Service de la sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Jacques Vadeboncoeur soit nommé au poste d'enquêteur au Service de la sécurité publique avec le salaire et les avantages prévus pour cette fonction en vertu de la convention collective des policiers-pompiers.

Que Monsieur Vadeboncoeur soit soumis à une période de probation de douze (12) mois au terme de laquelle il pourra être confirmé dans son poste.

ADOPTÉ

207-87
Construction de trottoirs et chaînes en béton aux frais des propriétaires riverains
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise la construction de 3 060,54 mètres de trottoirs sur les rues et boulevards suivants:

Séverin-Ameau	Léo-Pidgeon
Antoine-Polette	boul. Des Forges
De Labadie	boul. Hamelin
Aubuchon	Ferdinard-Masse
Chanoine-Moreau	Lamy
Des Chenaux	Jacques-Cartier

INITIALES DU MAIRE
160
INITIALES DU GREFFIER

Papineau
Frédéric-Poliquin
Ste-Marguerite
Père-Daniel
Louis-E.-Lacroix
Laurent-Létourneau
Léon-Méthot
Place Léon-Méthot
12e Rue
Louis-Pasteur
De l'Esplanade.

ainsi que la construction de 2 135,51 mètres de chaînes de rues:

Place des Chenaux	Impasse Carignan
Place René-Matteau	Ludger-Madore
Frédéric-Poliquin	Gilles Lupien
Place Aimé-Lefrançois	Grande Hermine
Laurent-Létourneau	St-Malo
Henri-Weber	Place Jacques-Cartier
Joseph-Guay	Du Fief
L.-Auguste-Hébert	Du Mouleur
Place Ernest-Fleury	De La Grande Maison
	Le Corbusier.

le tout aux frais des propriétaires reverains.

ADOPTÉ

208-87
Coût des trottoirs et bordures de rues construits en 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que conformément à un rapport du trésorier de la Ville en date du 13 mai 1987, le coût de construction des trottoirs neufs pour l'année 1986 soit établi à 34,27 $/m.c. pour les trottoirs et à 27,62 $/m.lin. pour les chaînes de rues.

Que le trésorier de la Ville soit et est autorisé à envoyer les comptes aux propriétaires riverains susceptibles d'absorber le coût de ces constructions.

ADOPTÉ

209-87
Demande pour conserver les immobilisations acquises
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande l'autorisation de conserver les immobilisations décrites ci-dessous:

- 1 téléviseur Toshiba #86445245;

- 1 magnétoscope Toshiba #92297262;

Ces équipements ont été acquis au coût de 1 173,93 $ et ont une valeur marchande actuelle de 1 000 $;

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage à ce que les immobilisations acquises à même les fonds du projet no 7023 RH9 parrainé dans le cadre du programme DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, seront utilisés aux fins suivantes:

- animation à la salle d'exposition du Centre culturel (arts visuels) et à la bibliothèque municipale (section des enfants).

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

162

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 19e JOUR DE MAI 1987

210-87
Résiliation d'une servitude consentie par Kruger inc. à la Ville
Adoption

ATTENDU qu'en 1982, Kruger inc. et la Ville de Trois-Rivières convenait:

a) Que la Ville de Trois-Rivières cède à Kruger inc. la rue St-Laurent ainsi qu'une partie de la rue Notre-Dame;

b) Que Kruger inc. consente à la Ville de Trois-Rivières une servitude pour le maintien d'une conduite d'aqueduc sous la rue St-Laurent et cette partie de la rue Notre-Dame;

ATTENDU que Kruger inc. accepterait de prendre possession de cette conduite d'aqueduc et de résilier la servitude consentie à la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que Kruger inc. offre en contrepartie d'assumer les frais occasionnés à la Ville pour la construction d'une nouvelle vanne d'aqueduc à l'intersection Notre-Dame et St-Laurent, ainsi que les frais juridiques causés par la résiliation de servitude;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières confirme à Kruger inc. qu'elle accepte de lui céder la conduite d'aqueduc enfouie sous la rue St-Laurent et une partie de la rue Notre-Dame, en contrepartie de quoi Kruger inc. accepte de résilier la servitude d'aqueduc consentie en 1982 et d'assumer les frais occasionnés à la Ville pour la construction d'une nouvelle vanne d'aqueduc à l'intersection Notre-Dame et St-Laurent, ainsi que les frais juridiques causés par la résiliation de la servitude.

ADOPTÉ

211-87
Amendement à la réso. 465-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la résolution 465-86 adoptée le 17 novembre 1986, soit et est modifiée en enlevant ce qui suit:

"supérieur à celui de policier-pompier patrouilleur" et en les remplaçant par:

"d'enquêteur".

ADOPTÉ

212-87
Comptes à payer avril 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois d'avril 1987 au montant de 4 006 440,86 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

213-87
Maintien des effectifs policiers temporaires du 08-06-87 au 26-09-87 Adoption

CONSIDÉRANT les besoins d'effectifs temporaires établis au niveau du service de la Sécurité publique pour maintenir des effectifs suffisants et assurer les congés annuels aux policiers permanents, et ce, pour la période du 8 juin 1987 au 26 septembre 1987;

CONSIDÉRANT que le nombre total de policiers temporaires requis pour la période précitée a été fixé à huit (8);

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières peut déjà recourir aux services de policiers détenant le statut d'employés temporaires;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières devra procéder à l'engagement de policiers temporaires pour maintenir à huit (8) ses effectifs policiers temporaires requis, advenant le départ de policiers temporaires actuellement à l'emploi;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières maintienne à huit (8) ses effectifs policiers temporaires pendant la période du 8 juin 1987 au 26 septembre 1987 et qu'elle procède, au besoin, à l'embauche d'effectifs pour maintenir ce niveau de ressources temporaires;

Que le salaire prévu à la convention collective pertinente s'applique, soit 431,22 $ par semaine.

ADOPTÉ

214-87
Demande à la Commission protection terri. agri. Adoption

VU la résolution 361-86 demandant d'exclure une bande de 200 pieds du territoire agricole, cette bande étant située de du part et d'autre du boul. St-Jean à Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville a modifié la nature de sa demande pour "utilisation non agricole" dans une lettre du greffier de la municipalité datée de mars 1987;

ATTENDU qu'il y a lieu pour la Commission d'ouvrir le dossier et de statuer sur cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec de prendre note du changement quant à la nature de sa demande, pour celle de "utilisation non agricole", qu'elle ouvre le dossier et statue sur cette demande.

ADOPTÉ

215-87
Approbation du ministère de l'Environnement Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au Ministre de l'Environnement du Québec pour l'approbation des plans d'aqueduc et d'égouts concernant une partie du lot 194 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, à proximité de la rue Bayard et du boul. Des Forges.

INITIALES DU MAIRE

164

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 19e JOUR DE MAI 1987

Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

216-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 2 mai 1987

Thomas Bellemare ltée:	
Contrat de déneigement 1986-1987	36 995,90 $
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges	43 813,21
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	370,81
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 750,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	138,65
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 avril 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - avril 1987 - Sécurité publique, Autogare, divers travaux, Travaux publics	6 244,61
Emco ltée:	
Achats de pièces diverses	94,64
Westburne Qué. inc.:	
Achats de pièces diverses	197,57
T. Havill inc.:	
Achat de papier - Imprimerie	7 118,34
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - du 13 février au 13 avril 1987 et fin d'achats photocopieur	2 141,31
Michael Rossy ltée:	
Subvention - restauration de façade	4 503,50
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture # 42 - 75%	747,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires - formation opérateurs machinerie lourde	632,95
Pierre Bock:	
Frais de huissier	23,60
Clinique d'optométrie T.R.:	
Services professionnels - 2 personnes	20,00
A.I.M.Q.:	
Cotisation 1987 - Fernand Gendron et Yvon Poirier	150,00
UMQ:	
Inscriptions congrès 1987 - 11 personnes (360 $ x 11)	3 960,00
Ass. des cadres financiers municipaux du Québec:	
Adhésion et cotisation 1987 - Claude Doucet	165,00
Centre hospitalier St-Joseph (Fêtes du centenaire):	
Banquet - 2 billets	130,00
Hôtel/Motel Universel:	
Frais de séjour - Gilles Beaudoin - Colloque U.M.Q.	47,00
Boulangerie A. McKenzie & Fils:	
Lunch 14 avril - représentants de BGH + urbaniste + J.-L. Julien	45,10
Grand Prix T.R. ou Ferron, Tousignant, Pagé & ass.:	
Couverture d'assurance minimale depuis le 17 mai 1986 (cessation)	150,00
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	11,00

INITIALES DU MAIRE
165
INITIALES DU GREFFIER

Proportion des dépenses - entretien de passages à niveau - trimestre se terminant le 31 mars 1987	2 564,93
Mediacom inc.:	
Bulletins permanents - avril - boul. St-Jean	281,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - avril 1987 - Loisirs, Sécurité publique	791,15
Institut de police du Québec:	
Cours requalification moniteur radar - 1 candidat	50,00 $
Pierre Dessureault:	
Photos - M.R.C.	508,20
Le Nouvelliste:	
Publicité centre-ville	133,50
Panier fleuri enr.:	
Fleurs - semaine des secrétaires	95,38

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Lyne Rocheleau et Marc Dargis - 2e année	500,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

A.R.A.Q.:	
Renouvellement d'adhésion - du 1er avril 1987 au 1er mars 1988 - Alain Tremblay	40,00
Richard Normandin:	
Sculpture autonome - salle J.-A.-Thompson - 1er versement	2 550,00
Service nationale des sauveteurs inc.:	
Frais d'affiliation 1987	45,00
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Surplus d'entretien à la polyvalente Ste-Ursule - du 1er au 30 mars 1987	150,00
Auberge des gouverneurs:	
Brunch - associations de loisirs	112,00
Association de badminton de la Mauricie:	
Rémunération des animateurs - badminton métro - printemps 1987	693,83

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 410 km - du 13 au 24 avril 1987	95,44
Transport d'équipement et du personnel - 6 jours	72,00
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - Permis et inspections 663 km - avril 1987	162,43

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pierre Dupont:	
Drummondville - colloque U.M.Q. et dépenses pour Guy Leblanc	238,86
Émilien LaBarre:	
Drummondville - colloque U.M.Q.	81,30
Guy Leblanc:	
Drummondville - colloque U.M.Q. - millage	34,30
Michel Matteau:	
Montréal - rencontre CEDIC	139,05
Pierre Moreau:	
Repas - représentants ville de Beauport	36,08
André Noël:	
Rencontres diverses - ville de Richelieu, Drummondville, ville de Tracy	111,66

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Bruneau	76,75

INITIALES DU MAIRE
166
INITIALES DU GREFFIER

Madame Louise Goyette	60,50
Jean Lamy	114,58
René Monfette	330,50
TOTAL	151 712,53 $

Pour la semaine se terminant le 9 mai 1987

Cie Dollard construction ltée:	
Aqueduc et drainage - secteur Les Arpents Verts - phase II - paiement no 3 - retenue 10%	582,53 $
Remise de la première de la retenue - Les Arpents Verts - phase 2	11 862,71
Remise de la totalité de la retenue - aqueduc et drainage Domaine des Récollets	6 391,08
R. Dubuc inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - éclairage de rues 1986	6 393,49
Relocalisation de 2 bases pour lampe de rue - rue De Pierriche	1 900,00
Installation de 2 traverses de rues avant le pavage (rue Matawin & Flamand)	580,00
Gaston Paillé ltée:	
Remise de la totalité de la retenue - aqueduc et drainage - rues Laurent-Létourneau et Louis-Lacroix	4 900,57
Remise de la totalité de la retenue - aqueduc et drainage - rue Léon-Méthot	3 986,12
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	867,50
Excavations Fournier ltée:	
Location de machinerie	665,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	160,81
T. Havill inc.:	
Achat de papier - Imprimerie	269,89
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - avril 1987 - bâtisses # 100, 205, 215	2 600,29
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - février et mars 1987	650,00
Claude Trudel:	
Honoraires - causes G. Lefebvre, J. Hamel et J. Prince - Cour muncipale	200,00
Martin, Donaldson & Ferron:	
Honoraires - vente à Michel Moquin	168,00
Richard, Besner & ass. ltée:	
Réparation de P.C. - Informatique	46,90
S. contrôles Johnson ltée:	
Facturation semi-annuelle - selon contrat de service - bâtisses # 100, 105 et 110	731,50
Facturation trimestrielle - selon contrat de service - bâtisse # 100	3 691,75
Summum sécurité inc.:	
Service de matrone - période finissant le 18 avril 1987	54,48
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissiers	22,20
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers	9,92
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - avril 1987 - Travaux publics, Colisée, aéroport, marché-aux-denrées, hôtel de ville	1 116,62
A.I.M.Q.:	
Cotisation 1987 - Origène Bellemare	75,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - mai 1987	75,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - mai 1987	950,00
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - mai 1987	1 200,00
Dépenses encourues pour l'aéroport - février 1987	2 943,42
Dépenses diverses	1 060,81
Institut de police du Québec:	
Cours requalification moniteur radar - 2 candidats	100,00
Cours C.G.P. - bloc 1 - 3 candidats	350,00
P.G. estampes inc.:	
Bulletin municipal - photocomposition et impression - 26 550 exemplaires	5 025,40 $
Ass. loisirs pour handicapé mental Trois-Rivières:	
Subvention 1987	1 500,00
Pierre Dessureault:	
Photos - Évaluation	157,08
Publications Les Affaires inc.:	
Appels d'offres	307,80
Le Nouvelliste:	
Avis public	94,50
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	281,25

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Pierre Béchard & Chantal Boucher - 2e année	500,00

LOISIRS

Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - mars 1987	1 933,73
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Entretien et surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball - 2e versement	5 633,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1987

Allard, Claude:	
Concierge-messager - Greffe & archives 505 km	123,72
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - Travaux publics 2 528 km	480,32
Transport d'employés	25,00
Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - Trésorerie 190 km	46,55
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - Travaux publics 1 389 km	263,91
Brouillette, Gilles:	
Chaîneur - Arpentage 5 sorties - mars et avril 1987	13,75
Desjardins, Serge:	
Surintendant - Usine de traitement d'eau 240 km	58,80
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - Serv. techniques 360 km - février, mars et avril 1987	84,40
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - Génie 1 348 km	330,26
Gendron, Fernand:	

INITIALES DU MAIRE
168
INITIALES DU GREFFIER

Directeur des Services techniques	
331 km	81,09
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - Budget, organisation & méthodes	
205 km	50,23
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - Urbanisme	
1 232 km	301,84
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - Permis et inspections	
1 126 km	243,21
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - Génie	
561 km	137,44

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1987 (suite)

Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (Services communautaires)	
293 km	71,78 $
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
396 km	97,02
Poirier, Yvon:	
Directeur Travaux publics	
627 km	153,37
Provencher, Alain:	
Technicien Génie civil II - Travaux publics	
685 km	139,95
Richard, Gaétan:	
Technicien Génie civil - Travaux publics	
580 km	142,10
Rousseau, Robert:	
Surintendant - Travaux publics	
771 km	170,41
Roy, François:	
Agent d'information - Direction générale	
22 sorties	60,50
Saintonge, Louis:	
Architecte - Génie	
353 km - janvier, février, mars et avril 1987	86,48

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Henri-Paul Jobin:	
Drummondville - rencontre de travail	81,30

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	85,77
Jean-Jacques Lacroix	96,53
René Monfette	519,94
Albert Morrissette	141,80
Alain Tremblay	99,37
TOTAL	74 225,19 $
GRAND TOTAL	225 937,72 $

ADOPTÉ

LUNDI LE 19e JOUR DE MAI 1987

INITIALES DU MAIRE
169
INITIALES DU GREFFIER

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

170

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 1er JOUR DE JUIN 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 1er jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Léo	THIBEAULT
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	Chrystiane	THIBODEAU
	André	LANDRY

Procès-verbal
19-05-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 19 mai 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987,

h) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

i) Règlement amendant le règl. 793 concernant les ouvertures et coupes dans les rues, aux fins de règlementer les empiètements sur la voie publique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 16 mars 1987;

j) Amendement au règl. 12-A concernant les normes d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les dates relatives aux installations durant l'hiver,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 6 avril 1987;

k) Amendement au règlement 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987,

l) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987;

m) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987;

n) Règlement prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'une partie du lot 198-1 Par. T.-R.
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 19 mai 1987;

o) Règlement prévoyant des travaux de réparation du collecteur d'égout Père-Daniel entre le boul. Royal et la rue Bellefeuille et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 19 mai 1987;

p) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 5Ial et de créer dans cette zone les nouvelles zones 5Ial (réduite) et 5Ccl,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 19 mai 1987;

Amendement au règl. 6 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 6 concernant les chiens, aux fins de défendre la présence de chiens en laisse ou autrement sur le site de l'Exposition de Trois-Rivières et sur les sites du festival de Trois-Rivière-

res, durant la tenue de ces activités, ainsi que dans tous les parcs et terrains de jeux et modifiant l'amende à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

Règlement services muni. pties lots 198 et 199 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la pose des services municipaux (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, éclairage et voirie) sur parties des lots 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières (rues St-Éloi, St-Eugène et autres rues connexes), et décrétant un emprunt à cet effet remboursable par une taxe spéciale imposée en partie sur l'ensemble des propriétés de la Ville et en partie sur les propriétés riveraines.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 5Pd1 et 5Cb5 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 5Cb5 agrandie, 5Pd1 et Rc5.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de modifier l'amende concernant l'affichage illégal.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

217-87 Compte rendu 19-05-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 19 mai 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec la modification suivante:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Page 10 - item 31 - 2e paragraphe du haut de la page:

Rayer "Armand" et remplacer par: "Yvan".

ADOPTÉ

218-87
Règlement
1045 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1045 (1987) prévoyant la participation financière de la Ville aux travaux de prolongement du boulevard Des Récollets jusqu'au boulevard Royal par la Ville de Trois-Rivières-Ouest et décrétant un emprunt au montant de 686 000 $ à cet effet remboursable en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville et en partie par les propriétaires riverains et autorisant la conclusion d'une entente avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest pour la réalisation des travaux et l'entretien de cette artère, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

219-87
Projet de
règlement
1982-Z-A-61
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-61 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 5Pd1 et 5Cb5 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 5Cb5 agrandie, 5Pd1 et Rc5, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

220-87
Contrat
vente à
CLÉMENT
BOISVERT
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Monsieur CLÉMENT BOISVERT le lot 1124-313-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 3 400 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

174

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 1er JOUR DE JUIN 1987

221-87
Contrat mainlevée en faveur de NORMAND LORD et YVON BOURASSA re: lot 194-111 Adoption

ATTENDU que par acte enregistré le 3 mars 1987 sous le numéro 372,863 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Normand Lord et Yvon Bourassa le lot 194-111 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de diverses conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que les acquéreurs devaient entre autres y construire une maison d'habitation et qu'ils ont satisfait à cette condition;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de toutes les obligations à elle consentie aux termes de l'acte enregistré le 3 mars 1987 sous le numéro 372,863 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières concernant le lot 194-111 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

222-87
Contrat entente avec SA MAJESTÉ re: spectacle aérien à l'aéroport Adoption

ATTENDU qu'un spectacle aérien doit être présenté le 24 juin 1987 à l'aéroport de Trois-Rivières;

ATTENDU qu'un permis doit être obtenu à cette fin du ministère des Transports du Canada;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du Ministre des Transports du Canada, la permission de présenter un spectacle aérien à l'aéroport de Trois-Rivières, le 24 juin 1987;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec SA MAJESTÉ, en considération de la somme de 1,00 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

223-87
Contrat entente avec l'ASS.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

TRIFLUVIENNE DE SOCCER Adoption

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION TRIFLUVIENNE DE SOCCER en vertu de laquelle la Ville de Trois-Rivières fournit à celle-ci soutien et services du 1er janvier au 31 décembre 1987 pour et en considération d'une somme maximale de 12 400 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

224-87 Contrat avenant au protocole de soutien à l'Ass. de baseball de T.-R. inc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville un avenant à l'entente intervenue avec l'ASSOCIATION DE BASEBALL DE TROIS-RIVIÈRES INC., ledit avenant ayant trait à la délégation de la responsabilité d'entretien et de surveillance du terrain de balle Albert-Gaucher, pour et en considération d'une somme de 3 075 $ incluant une allocation pour la coupe du gazon.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit avenant qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

225-87 Contrat entente avec l'ASS. SPORTIVE STE-CÉCILE INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC. concernant la piscine du parc Lemire, du 13 juin au 16 août 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

226-87 Appui en faveur des centres communautaires Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières reconnaisse d'une part que les organismes suivants sont des intervenants et des ressources importantes pour le développement de l'individu et de la collectivité au moyen d'activités de loisir. D'autre part, que ces centres communautaires oeuvrent en complémentarité avec la municipalité.

- Pavillon St-Arnaud
- Centre Landry
- Centre de loisir Multi-plus.

LUNDI LE 1er JOUR DE JUIN 1987

La présente résolution atteste également que la municipalité a bien reçu de ces centres communautaires, les documents suivants:

- charte
- règlements généraux
- les derniers états financiers disponibles
- le dernier rapport d'activités disponible
- le formulaire de présentation d'une demande d'assistance financière pour l'année 1987-88 par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
- le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- tous documents pouvant permettre une meilleure connaissance du centre communautaire et des réalisations.

La présente résolution est valide pour 2 ans.

ADOPTÉ

227-87
Inscription au prog. P.A.D.E.L. re: terrain de balle St-Paul Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'inscrive au Programme d'aide au développement des équipements de loisir 1987-1988 du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour les projets suivants:

- Terrain de balle St-Paul (éclairage)
- Colisée / réfection des douches
- Aire de jeux parc-école St-François-d'Assise
- Terrain de balle Adélard-Dugré (éclairage)
- Aire de jeux au parc Lambert (aire de sable, sentier, éclairage, aménagement paysager).

Que le greffier soit et est autorisé à signer les formulaires d'inscription et tous documents pertinents pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

228-87
Politique administrative 8-85-1 R2 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative 8-85-1 R2 concernant l'ATTITUDE DES EMPLOYÉS VIS-À-VIS DES MÉDIAS, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

229-87
Vente pour non paiement de taxes 1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise la vente pour non-paiement de taxes, le 3 juillet 1987, des immeubles dont les taxes n'auront pas été payées à cette date suivant la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Que demande soit faite à la Commission municipale du Québec pour permission d'énumérer brièvement les numéros cadastraux des immeubles devant être mis en vente.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 1er JOUR DE JUIN 1987

230-87
Amendement au règl. 1032
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser les travaux mentionnés à l'annexe "A" du règlement 1032;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que l'article 2 du règlement 1032 (1987) soit modifié en remplaçant l'annexe "A" par l'annexe "A-1" préparé par Monsieur Fernand Gendron, directeur des Services techniques, en date du 29 mai 1987.

ADOPTÉ

231-87
Permis pour panneau de contrôle de feux de circ. délivré par KERRYBROOKE DEVELOPMENT LIMITED
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un permis pour construire et maintenir un panneau de contrôle pour feux de circulation, délivré par KERRYBROOKE DEVELOPMENT LIMITED, à l'intersection du boulevard Des Forges et de la 6e Rue pour et en considération d'une somme de 1,00 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit permis qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

232-87
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 16 mai 1987

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-Antonio-Thompson - paiement no 9 - retenue 45 582,76	410 244,87 $
Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - paiement no 8	232 441,63
Contrôles P.S. ltée:	
Système de gestion de carburant - édifice des Travaux publics - paiement no 1 - retenue 10%	38 684,09
Laurent Savoie:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 1690, Notre-Dame - paiement no 1	450,00
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 116, St-Roch - paiement no 1	1 757,22
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 45, St-Antoine - paiement no 1	1 480,00
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 57, St-Antoine - paiement no 1	2 130,80
Claude Gélinas & fils inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 1606, Notre-Dame - paiement no 1	941,00
Pierre Beaudoin électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 1670, Champlain - paiement no 1	900,00
Pierre Léveillée inc.:	
Travaux effectués au garage municipal - refaire	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 1er JOUR DE JUIN 1987

l'ilôt, etc.	5 000,00
Framico inc.:	
Fourniture de moulages en plâtre - salle J.-A.-Thompson - paiement no 1	1 484,97
Guimond électrique inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - éclairage place Matteau	941,82
Société scénographique Sanche inc.:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	4 254,83
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires - rue du Fleuve - massifs Hydro-Québec et Bell Canada - contrôle du béton	1 902,75
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - égout sanitaire rue Grimard	748,25
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 680,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	198,92
Perco ltée:	
Location d'équipement	85,96
Bois & Décors:	
Achat de Formica, colle, etc. - Travaux publics	3 968,96
Nedco:	
Achat de pièces diverses	430,68
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	267,00
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	1 743,45
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - avril 1987 - Travaux publics, Colisée, parc Pie XII, aéroport, centre Notre-Dame-de-la-Paix	4 288,19
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - avril 1987	1 200,00
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - mai 1987	2 908,33
Samson, Bélair:	
Honoraires - travaux effectués - du 29 novembre 1986 au 4 avril 1987	14 750,00 $
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - dossier appel CSST - Eddy Lefebvre	2 215,40
Lauzon & Poulin:	
Honoraires - grief Arthur Proulx	1 329,00
Beaumier & associés:	
Honoraires - dossier Christian Piché	154,86
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - avril 1987	1 192,80
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - mai 1987 - Services commununautaires, Sécurité publique, Travaux publics, Services techniques	1 380,35
I.B.M. Canada ltée:	
Frais d'entretien - mai 1987 - équipement informatique	2 056,10
P.V. Ayotte limitée:	
Subvention - restauration des façades	5 599,50
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	17,40
Jacques Royer:	
Frais de huissiers	41,40
Gagnon, Sénéchal, Coulombe:	
Frais de huissiers	6,42
C.P. limitée:	
Coûts de protection de la voie - novembre 1986, coûts d'enlèvement de la neige et glace - décembre 1986, janvier et février 1987	5 283,98
Service de gestion PSW inc.:	

Achat de matériel informatique - disques IBM et Attachement	24 503,20
Hendersons Price Service:	
Service de prix de revient - électrique - Germain Déziel	298,00
Publi-Design enr.:	
Panneau pour kiosque, trophée Habitas, etc. - Urbanisme	1 968,68
Via Carte inc.:	
Participation de la Ville à une carte panoramique "Le Trois-Rivières métropolitain" - 2e versement	400,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - mai 1987	470,90
AQTR:	
Cotisation - Léo Bellerose - mars 1987 à février 1988	50,00
René Bergeron:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 65 $)	32,50
Yvon Blais:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 170 $)	85,00
Jean-Paul Cochrane:	
Remboursement de frais de scolarité (100%)	17,00
André Genest:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 105 $)	52,50
André Rocheleau:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 220 $)	110,00
Écrivains de la Mauricie:	
Subvention 1987	1 000,00
APCHQ Trois-Rivières et la Mauricie inc.:	
Tournoi de golf du 10 juin	120,00
André Chamberland:	
Remboursement d'une monture de lunette	63,00
Institut de police du Québec:	
Évaluation A.P.S.	132,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - avril 1987	47,00
Moore Business Forms:	
Achat d'autocollants - Informatique	78,95
Pierre Dessureault:	
Photos - Évaluation	164,01
Deschamps photo:	
Photos - Urbanisme	40,60
La Belle-Vision inc.:	
Location de câble et FM - Autogare - mai et juin 1987	34,34 $
Location de FM - Permis - mai et juin 1987	26,10
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - avril 1987	45,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - publicité centre-ville - avis public	349,50
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Mariette Thibodeau	32,70
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 18 personnes - le 6 avril 1987	118,13
Repas - 19 personnes - le 22 avril 1987	172,19
Lunch - 7 personnes	38,89
Repas - 19 personnes - le 4 mai 1987	148,44
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	270,28

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Pierre Lesieur et Carmen Lemoine - 1ère année	750,00

LOISIRS & SERVICES COMMUNAUTAIRES

Jean Marois:

INITIALES DU MAIRE
180
INITIALES DU GREFFIER

Régie - ateliers culturels	100,00
Nouveaux Compagnons inc.:	
Spectacle - ateliers culturels	600,00
Ameublement de bureau usagé mauricien inc.:	
Achat d'un classeur 4 tiroirs	212,55
Pro-Gest enr.:	
Commission - locations d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	5 232,00
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - mai à juillet 1987 - Centre culturel	170,04
L'Ami dépanneur:	
Achat de bière - ateliers culturels	225,40
CCATR ltée:	
Frais de déplacements - alarme - Manoir de Tonnancour, surveillance et frais de déplacement (alarme) - pavillon Ste-Marguerite	175,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - avril 1987	1 905,91
Association du hockey mineur T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - mars 1987	560,00

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	196,65
LPM Supérieur inc.	56,75
Larochelle & frère	60,31
Grossistes Baie d'Hudson	398,52
Good Host	524,00
Fusée Bar-B-Q	32,50
J. Champagne enr.	232,90
Distributions J.G.V. enr.	96,60
François Carignan	46,96
Emballages Bettez inc.	236,70
Agropur	264,90

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - Marché-aux-denrées 23 sorties - avril 1987	63,25
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - Travaux publics 126 km - avril 1987	30,87

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - Usine de traitement d'eau 436 km - avril 1987	106,82 $
Carbonneau, André:	
Commis - Travaux publics 8 sorties - janvier, février, mars et avril 1987	22,00
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 698 km - du 27 avril au 8 mai 1987	146,58
Ajustement	3,50
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - Urbanisme 380 km - mars et avril 1987	93,10
Héroux, Gilles:	
Dessinateur I - Arpentage 7 sorties - janvier à avril 1987	19,25
Lacroix, Jean-Jacques:	
Directeur Service de l'évaluation 370 km - avril et mai 1987	90,65

INITIALES DU MAIRE
181
INITIALES DU GREFFIER

3 sorties	8,25
Stationnement	8,00
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - Loisirs 255 km - avril 1987	62,47

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Guy Gervais:	
Repas - négociation convention collective	43,00
Jean-Luc Julien:	
Québec - congrès U.M.Q.	286,50
André Landry:	
Drummondville - journées d'étude	34,30
Denis Ricard:	
Dîner - 3 personnes - session d'information programme PARCQ	30,50
Léo Thibeault:	
Québec - congrès U.M.Q.	412,70

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	446,68
René Monfette	731,35
Lucien A. Ouellet	81,76
Alain Tremblay	84,41
TOTAL	800 033,47 $

Pour la semaine se terminant le 23 mai 1987

H.P. Ricard inc.:	
Réfection des murs extérieurs - hôtel de ville - Centre culturel - paiement no 5	14 707,60 $
Servac inc.:	
Pompage d'eau dans des puits d'accès - rue Père Daniel	543,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 mai 1987	31 833,90
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 349,48
Westburne Qué. inc.	
Achat de pièces diverses	315,12 $
Librairie du Cap inc.:	
Location et entretien de photocopieuses - mai 1987	1 814,69
Québec aviation ltée:	
Dépenses effectuées - aéroport - mars et avril 1987	9 449,49
Jean Méthot:	
Honoraires sur jugement - taxe d'affaires	70,00
Honoraires, déboursés et vacation - cause Y.E. Dargis	212,00
Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires - services médicaux - du 1er mars au 2 mai 1987	2 025,00
Godin, Lacoursière, Girard:	
Honoraires - cause Yves Dargis	50,00
Agents de réclamations de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations	786,90
Chambre de commerce:	
Assemblée générale annuelle du 13 mai 1987	18,00
Rivard inc.:	

INITIALES DU MAIRE
182
INITIALES DU GREFFIER

Évaluation - Agents de réclamations de l'est ltée	82,50
AWWA:	
Cotisation - Fernand Gendron	62,10
Département de génie civil:	
Inscriptions - Fernand Gendron et Claude Juteau	60,00
A.Q.T.E.:	
Cotisation - André Genest et André Rocheleau	100,00
Ass. canadienne de gestion des achats:	
Cotisations 1987-1988 - René Monfette et André Marcil	250,00
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - mai 1987	526,84
M. Habitation & P. consom.:	
Droits d'inspection - appareils sous pression - bâtisses # 100, 105 et 110	165,82
Institut de police du Québec:	
Cours Droit I - 6 candidats	360,00
Mequal Tech Rodier inc.:	
Coûts de recherches relatives aux lois régissant les nacelles aériennes pour fin d'incendie	156,57
MRC de Francheville:	
500 exemplaires de "Permis de construction"	500,00
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	22,04
Jacques Royer:	
Frais de huissier	12,60
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Vérification des ascenseurs - avril 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Maheu & Maheu inc.:	
Services antiparasitaires - mai 1987 à avril 1987 - bâtisse # 215	233,50
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	33,75 $
Madame Jeanne Paquin:	
Lunch - le 15 mai 1987	50,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Maurice Bélanger - 1ère année	750,00
Lorette Beunas Pomart - 3e année	250,00
Denis Jacques et Chantal Cormier - 2e année	500,00
Michel Lemire et Danielle Livernoche - 2e année	500,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

B.B. extermination inc.:	
Service d'inspection et traitement - mai 1987 - bâtisse # 135	45,00
Productions Specta inc.:	
Dép. effectuées pour la bibliothèque - avril 1987	18 085,98

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES (suite)

Comité de la Traverse des âges:	
Subvention - déroulement des activités et entretien des locaux - 2e versement	1 935,00 $
Association du hockey mineur T.R.:	
Avance de fonds - frais d'arbitrage - 1986-1987	58,00
Association de baseball de Trois-Rivières:	
Entente de soutien et de services	3 000,00

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Le Groupe Samson	5,53
Good Host	131,00
A. Fleury distribution enr.	82,00

INITIALES DU MAIRE
183
INITIALES DU GREFFIER

J. Champagne enr. 44,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Lelièvre, Denis:
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - Loisirs
22 sorties - avril 1987 60,50

Verville, André:
Inspecteur en alimentation - Santé et bien-être
59 sorties - avril 1987 162,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques Blais:
Blainville - comité d'uniformisation des formules des cours municipales 71,05

Jean-Luc Julien:
Repas avec invités - projet Place du Marché - Multidev-Désourdy inc. 115,32

Jean-Jacques Lacroix:
Hull - congrès A.E.M.Q. 375,00

Gilles Latour:
Québec - congrès U.M.Q. 452,01

André Noël:
Québec - congrès U.M.Q. 411,34

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	303,13
Madame Huguette Charest	46,81
Jean Lamy	118,81
René Monfette	387,63

TOTAL 93 823,26 $

GRAND TOTAL 893 856,73 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 15e jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
01-06-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter de 5,00 $ le coût de la licence de chien après un premier avis au propriétaire d'un chien,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 2 février 1987;

INITIALES DU MAIRE
186
INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux fins de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987,

h) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

i) Règlement amendant le règl. 793 concernant les ouvertures et coupes dans les rues, aux fins de règlementer les empiètements sur la voie publique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 16 mars 1987;

j) Amendement au règl. 12-A concernant les normes d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les dates relatives aux installations durant l'hiver,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 6 avril 1987;

k) Amendement au règlement 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987;

l) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987;

m) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987;

n) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 5Ial et de créer dans cette zone les nouvelles zones 5Ial (réduite) et 5Ccl,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 19 mai 1987;

o) Règlement prévoyant la pose des services municipaux (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, éclairage et voirie) sur parties des lots 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières (rues St-Éloi, St-Eugène et autres rues connexes), et décrétant un emprunt à cet effet remboursable par une taxe spéciale imposée en partie sur l'ensemble de propriétés de la ville et en partie sur les propriétés riveraines,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 1er juin 1987;

p) Amendement au règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 5Pdl et 5Cb5 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 5Cb5 agrandie, 5Pdl et Rc5,
avis donné par M. le Conseiller Émilien La Barre,
à la séance du 1er juin 1987.

INITIALES DU MAIRE

186

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

Règlement approbation prévisions budgé. 1987 de la Régie inter.assain. eaux T.-R. métropolitain Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant les prévisions budgétaires 1987 de la Régie intermunicipale d'assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour de juin 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement règl. 5 boissons alcooliques et gazeuses Exposition régionale annuelle Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de réglementer la possession et la consommation de boissons alcooliques et gazeuses sur le terrain de l'Exposition, pendant la tenue de l'Exposition régionale annuelle.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour de juin 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

233-87 Compte rendu 01-06-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 1er juin 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec la modification suivante:

Page 6 - item 14a - 1er paragraphe:

Rayer "Ste-Cécile" et remplacer par: "Notre-Dame".

ADOPTÉ

234-87 Règlement 6-A (1987) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 6-A (1987) amendant le règlement no 6 concernant les chiens et plus particulièrement en prohibant la présence sur certains sites et haussant le minimum de l'amende pour les infractions aux présentes dispositions, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

235-87 Règlement

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1987;

INITIALES DU MAIRE
187
INITIALES DU GREFFIER

13-AAZ-4-A (1987) Adoption

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-4-A (1987) amendant le règlement no 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de modifier l'amende concernant l'affichage illégal, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

236-87 Règlement 1046 (1987) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mai 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1046 (1987) prévoyant des travaux de réparation au collecteur d'égout Père Daniel, entre le boul. Royal et la rue Bellefeuille et décrétant un emprunt au montant de 178 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

237-87 Règlement 1047 (1987) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mai 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1047 (1987) prévoyant l'acquisition, de gré à gré ou encore par voie d'expropriation d'une partie du lot 198-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, appartenant à Monsieur GUY YOUNG LANGLOIS, dont l'acquisition de la propriété est rendue nécessaire afin de construire une rue publique, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

238-87 Contrat cession par Dame ANGÈLE ST-ARNAUD BEAUDRY lot 169-144 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Dame ANGÈLE ST-ARNAUD BEAUDRY le lot 169-144 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son

absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

239-87
Contrat mainlevée en faveur de GUY TOUSIGNANT
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale et mainlevée de tous privilèges et hypothèques ainsi que tous droits créés en sa faveur au terme d'un acte enregistré à Trois-Rivières, le 26 mai 1958 sous le numéro 205533.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de quittance et de mainlevée préparé par Me Robert Carrier, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

240-87
Contrat vente à LES CONST. JEAN-PAUL HAMELIN INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-PAUL HAMELIN INC. les lots 181-900 et 901 et 186-176 à 186-178 incl. du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 10 531,35 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

241-87
Contrat mainlevée en faveur de ORMETEX INC.
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières, le 28 septembre 1977, sous le numéro 312348, la Ville de Trois-Rivières a vendu à ORMETEX INC. les lots 22-53 et 23-259 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de diverses conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que ORMETEX INC. n'a pas construit sur ces lots un immeuble de la superficie pour laquelle elle s'était engagée;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières est tout de même satisfaite de l'immeuble construit sur ces lots;

INITIALES DU MAIRE

189

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de la clause résolutoire contenue dans l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 312348, mais seulement en ce qui concerne la condition no 1 des conditions spéciales et confirme qu'elle accepte la construction qui a été érigée sur les lots ci-haut mentionnés au cours de l'année 1977;

Que la Ville déclare que l'acte de vente consenti par Ormetex inc. à Réal Gélinas ne contrevient pas à la condition spéciale numéro 2 de l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 312348;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de mainlevée préparé par Me Jean Damphousse, notaire;

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

242-87
Contrat servitude en faveur de HYDRO-QUÉBEC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente à HYDRO-QUÉBEC des droits réels et perpétuels pour placer, construire et ériger, sur, au-dessus ou au-dessous, des lignes de distribution d'énergie électrique y compris les accessoires, sur l'immeuble ci-après désigné:

DÉSIGNATION

1° Une (1) lisière de terrain de forme irrégulière faisant partie du lot numéro 1445-1 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, Qué.; mesurant trois (3) mètres de largeur, soit un mètre et cinquante centièmes (1,50m) de chaque côté de la ligne électrique sur une distance de sept mètres et cinquante centièmes plus ou moins (7,50m) de longueur, direction sud-ouest, et dont l'extrémité nord-est de sa ligne centrale est à une distance de treize mètres plus ou moins (13m) au sud-est du lot numéro 2364 (rue Père Frédéric); et l'extrémité sud-ouest de sa ligne centrale à une distance de six mètres et cinquante centièmes plus ou moins (6,50m) au sud-ouest du lot numéro 1445-2 (rue Champflour) bornée comme suit:-

Lot no 1445-1:- Vers le nord-est, par une partie du lot numéro 1445-2 (rue Champflour); vers le sud-est, par le résidu dudit lot et une partie du lot numéro 1446-2 et vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot.

2° Une (1) lisière de terrain de forme irrégulière faisant partie du lot numéro 1446-2 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, Qué.; ladite lisière étant le prolongement de la lisière décrite au paragraphe 1 et mesurant trois (3) mètres de largeur, soit un mètre et cinquante centièmes (1,50m) de chaque côté de la ligne électrique sur une distance de quatorze mètres plus ou moins (14m) de longueur direction sud-

INITIALES DU MAIRE

190

INITIALES DU GREFFIER

ouest, dont l'extrémité nord-est de sa ligne centrale est à une distance de six mètres et cinquante centièmes plus ou moins (6,50m) au sud-ouest du lot numéro 1446-1 (rue Champflour); et l'extrémité sud-ouest de sa ligne centrale à une distance de dix mètres et cinquante centièmes plus ou moins (10,50m) au nord-ouest du lot numéro 1447, bornée comme suit:-

Lot no 1446-2:- Vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot et une partie du lot numéro 1445-1; et vers le sud-ouest et le sud-est par le résidu dudit lot.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de servitude sous seing privé dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

243-87
Contrat vente par SUCCESSION CHARLES CHAREST lot 510-2 Adoption

VU le règlement 1044 (1987) autorisant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation du lot 510-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de la SUCCESSION CHARLES CHAREST, le lot 510-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 30 000,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Jean-Nil Héon, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du règlement 1044 (1987) par le ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉ

244-87
Contrat vente par Dame LUCIENNE HOULE VALOIS lot 509 Adoption

VU le règlement 1044 (1987) autorisant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation du lot 509 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Madame LUCIENNE HOULE VALOIS, le lot 509 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 165 000,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Jean-Nil Héon, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et su-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

jet à l'approbation du règlement 1044 (1987) par le ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉ

245-87
Contrat échange de terrains GARAGE CHAREST ET FRÈRES INC. Adoption

VU le règlement 1044 (1987) autorisant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation des lots 510-1 et 511 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de GARAGE CHAREST ET FRÈRES INC., les lots 510-1 et 511 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que la Ville de Trois-Rivières cède à GARAGE CHAREST ET FRÈRES INC., les lots 26-440-1, P.26-440 et P.2230 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Cet échange est fait en considération d'une soulte de 150 000 $ en faveur de GARAGE CHAREST ET FRÈRES INC. pour couvrir la différence de valeur des bâtisses, des inconvénients, des frais de déménagement et des frais de réaménagement de la bâtisse acquise par cette dernière.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'échange préparé par Me Jean-Nil Héon, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du règlement 1044 (1987) par le ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉ

246-87
Modification règlement 1037 Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender le règlement 1037 (1987) afin d'en préciser certains articles;

ATTENDU que ces modifications ne changent nullement les objets du règlement, non plus que la dépense et l'emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le troisième paragraphe du préambule du règlement 1037 (1987) soit modifié, en remplaçant le montant de 88 000 $ par celui de 101 000 $, corrigeant ainsi une erreur cléricale;

Que l'article 6 dudit règlement soit remplacé par le suivant:

"ART.6 - Cet emprunt pourra être effectué en tout ou en partie, de temps en temps, pour les termes suivants:

- Coût des travaux incluant imprévus et frais de financement et excluant les frais des services techniques et bordures:	20 ans pour 25% - 108 750 $ 2 ans pour 75% - 326 550 $

- Frais de services techniques 20 ans pour 100%- 42 800 $
- Frais de bordures 2 ans pour 100%- 49 900 $"

Que l'article 15 dudit règlement soit remplacé par le suivant:

"Pour le remboursement de 75% du coût des travaux incluant les imprévus et les frais de financement, excluant les frais de services techniques et les bordures, et pour le remboursement de 100% du coût des bordures, une taxe spéciale au prorata de la superficie des immeubles est imposée et sera prélevée à tous les propriétaires d'immeubles décrits à l'annexe "C" pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant toute la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral;

Pour le remboursement de 25% du coût des travaux incluant les imprévus et les frais de financement excluant les frais de services techniques et les bordures, et pour le remboursement de 100% des services techniques, une taxe spéciale est imposée et sera prélevée annuellement sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité à un taux suffisant d'après la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant toute la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral."

ADOPTÉ

247-87
Amendement au règl. 1042
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement 1042 (1987) concernant l'acquisition des lots 637-1, 637-2, 638-9-1 et 638-9-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, afin de préciser les fins pour lesquelles ces propriétés doivent être acquises par la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1042 (1987) soit modifié ajoutant le paragraphe suivant au préambule;

"ATTENDU qu'il y a lieu d'acquérir ces propriétés afin d'agrandir le terrain de stationnement municipal contigu à cette propriété et donnant sur la rue Royale."

ADOPTÉ

248-87
Amendement au règl. 1044
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement 1044 (1987) concernant l'acquisition de propriétés rues Notre-Dame, St-Roch et St-Philippe, afin de préciser les fins pour lesquelles ces propriétés doivent être acquises par la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellamare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement 1044 (1987) soit modifié en ajoutant le paragraphe suivant au préambule;

"ATTENDU que le règlement 1986-PPU adoptait un programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville et entre autres, prévoyait la réalisation d'un complexe appelé Place du Marché, autorisant ainsi l'acquisition de gré à gré ou par

INITIALES DU MAIRE
193
INITIALES DU GREFFIER

expropriation des immeubles situés dans le périmètre formé par les rues St-Roch, Notre-Dame, St-Georges et St-Philippe.

ADOPTÉ

249-87
Remplacement annexe "A" du règl. 1024
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que l'annexe "A" de l'article 2 du règlement 1024 (1986) soit et est remplacé par l'annexe "A-1" dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

250-87
Invitation à ASS. CHEFS DE POLICE ET POMPIER DU QUÉBEC congrès 1991 à T.-Riv.
Adoption

ATTENDU qu'en 1988, la Ville de Trois-Rivière sera dotée d'une salle multifonctionnelle apte à accueillir des congrès réunissant plusieurs centaines de personnes;

ATTENDU que la région de Trois-Rivières est déjà pourvue de différents établissements hôteliers susceptibles d'accueillir les congressistes et leurs conjoints;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Conseil de la Ville de Trois-Rivières invite l'ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE ET DE POMPIER DU QUÉBEC à tenir son congrès annuel 1991 à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

251-87
Entente convention collective ASS. DES POLICIERS ET POMPIERS VILLE T.-R.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que son Honneur le Maire et Monsieur Claude Gendron, directeur du Service des ressources humaines, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville la convention collective de travail avec l'ASSOCIATION DES POLICIERS ET POMPIERS DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, pour la période du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

252-87
Contrat avec la S.Q.A.E. re: rue Notre-Dame
Adoption

ATTENDU que la Société québécoise d'assainissement des eaux entreprendra les travaux de construction d'une conduite d'égout sur la rue Notre-Dame à partir de la rue Goulet jusqu'à la voie ferrée de Canadien Pacifique Limitée à Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville doit effectuer des travaux de nature connexe aux travaux ci-haut mentionnés, soit le remplacement des conduites d'aqueduc existantes, l'élargissement des pavages et la construction d'une bordure de rue ainsi que la réfection de la chaussée existante;

ATTENDU qu'il y va de l'intérêt des parties que ces travaux soient réalisés en même temps;

INITIALES DU MAIRE

194

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec que les travaux municipaux soient exécutés en même temps que la construction de la conduite d'égout de la rue Notre-Dame, vers la rue Goulet;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission présentée par Panpierre inc. au montant de 57 330,50 $ et mandate cette firme pour réaliser les travaux identifiés comme étant la partie "B" de l'appel d'offres 148-3-20-41-09 demandé par la Société québécoise d'assainissement des eaux pour le projet de construction d'une conduite d'égout sur la rue Notre-Dame vers la rue Goulet dans le cadre du programme d'assainissement des eaux;

La présente acceptation est conditionnelle à l'acceptation par la Société de la partie "A" de l'appel d'offres ci-haut mentionné et conditionnelle à l'approbation du règlement 1022 par le ministère des Affaires municipales;

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la Société québécoise d'assainissement des eaux relativement à l'exécution des travaux municipaux simultanément à des travaux de construction de la conduite d'égout de la rue Notre-Dame vers la rue Goulet, par un seul et même entrepreneur.

ADOPTÉ

253-87
Comptes à payer mai 1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de mai 1987 au montant de 2 791 976,65 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

254-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 30 mai 1987

Rénovation Aqua inc.:	
Inspection d'égouts par télévision et rapport - paiement no 1	6 417,45 $
Excavation Nadeau et fils inc.:	
Travaux municipaux d'assainissement - lot 10 partiel (Notre-Dame, entre Père Daniel et Goulet) - paiement no 1 - retenue 10%	4 320,00
Guimond électrique inc.:	
Éclairage parc Chapais - paiement no 2	3 390,00
F. Descôteaux:	
Remise de la totalité de la retenue - murs de soutènement boul. des Chenaux	863,95
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	267,70
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	4 280,00
Excavations Dratex inc.:	

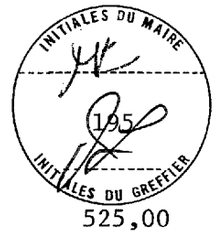

Location de machinerie	525,00
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 820,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	94,69
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mai 1987 - Sécurité publique	54,24
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	2 194,04
Nedco:	
Achat de pièces diverses	193,25
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	540,44
McFarlaneson & Hodson:	
Achat d'enveloppes - Imprimerie	135,61
Baril évaluation ltée:	
Réserve de 25% - service d'évaluation - factures # 37, 38, 39, 40 et 41	4 689,36
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'évaluation - M.R.C. - 75%	11 690,25
Jean Méthot:	
Honoraires - dossiers divers	879,40
Samson, Bélair:	
Honoraires - vérification de fin d'exercice - au 2 mai 1987	1 610,00
Jean Bernier:	
Honoraires - grief Julien Grenier	100,00
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations	216,00
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	1,00
Coûts d'enlèvement de neige et glace - mars 1987	2 504,11
S. contrôles Johnson ltée:	
Facturation trimestrielle - contrat de service	3 691,75
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - boul. St-Jean - mars 1987	186,00
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	11,28
Shell Canada Limited:	
Achat d'huile - Travaux publics	9 259,20
Pierre Livernoche:	
Achat d'essence	1 019,62
Tratex Textile inc. & L.E. Petitpas Dév. Ass.:	
Contribution financière pour la relocalisation du système de protection d'incendie de l'usine Dominion Textile	50 000,00
Orchestre symphonique T.R.:	
Nouvelle subvention - inconvénients causés par les rénovations à la salle J.-Antonio-Thompson)	2 000,00
Michel Bareil:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 65 $)	32,50
Allocation d'automobile - avril 1987 - 180 km	44,10
Jean-Marc Trudel:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 20 $)	10,00
Flageol photo enr.:	
Photos	7,09
Pierre Dessureault:	
Photos - M.R.C.	1 448,37
Le Nouvelliste:	
Avis public - appels d'offres - demande de proposition	654,75
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - le 19 mai 1987	124,69

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gérard Hébert et Lise Lamy - 3e année	250,00
Alain Joly - 3e année	250,00

INITIALES DU MAIRE

196

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

Raymond Plante - 2e année	500,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Expo 1987

Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs	1 560,00
Régie des loteries et courses du Québec:	
Droits - opération du super bingo	250,00
Régie des loteries et courses du Québec:	
Coût des permis - opération du salon de Black Jack	19 500,00
Régie des loteries et courses du Québec:	
Coût des permis - opération de 4 roues de fortune	2 000,00
Productions Specta inc.:	
Services - installation O.N.F.	1 981,22
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Surplus d'entretien - activités de fins de semaine	120,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Accréditation, gestion de programmes et d'équipements - 3e versement	24 478,75
Ass. récréative Normanville inc.:	
Subvention - terrain de balle	150,00
Ass. de baseball de T.R.:	
Frais d'arbitrage - baseball mineur - été 1987	1 500,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - Urbanisme	
389 km - avril 1987	95,30
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
561 km - du 11 au 22 mai 1987	117,81
Transport d'équipement et du personnel - 8 jours	96,00
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - Serv. techniques	
10 sorties	27,50
73 km - mai 1987	17,88
Goneau, Jean-Louis:	
Directeur - Permis et inspections	
1 590 km - janvier, février, mars et avril 1987	389,55
Ricard, Denis:	
Technicien en urbanisme - Urbanisme	
373 km - mars et avril 1987	91,38

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Alarie:	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - réunion spéciale - comité de l'A.E.Q.	38,35
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - réunion du printemps de l'Association des expositions du Québec	57,55
Victoriaville - réunion spéciale d'un comité provincial	37,53
Gilles Beaudoin:	
Québec - congrès U.M.Q., Montréal - visite à Hydro-Québec, Trois-Rivières - S.H.Q. et Cédic	1 963,57
Claude Doucet:	
Drummondville - journée d'étude sur les recommandations du rapport Parizeau	34,30
Pierre Dupont:	
Québec - congrès U.M.Q.	719,79
Claude Gendron:	
Dîner - 2 personnes - rencontre de négociation avec	

l'Association des policiers	12 [illegible]
Henri-Paul Jobin:	
Québec - congrès U.M.Q.	513,11
Émilien La Barre:	
Québec - congrès U.M.Q.	459,90
André Landry:	
Québec - congrès U.M.Q.	392,09
Claude Pélissier:	
Drummondville - journées d'études	166,18
Québec - congrès U.M.Q.	440,79
Chrystiane Thibodeau:	
Québec - congrès U.M.Q.	463,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Jacques Lacroix	91,26
René Monfette	888,62
TOTAL	174 929,42 $

Pour la semaine se terminant le 6 juin 1987

Trois-Rivières Chevrolet inc.:	
Achat de 4 voitures de police 1987	63 154,60
VFP consultants:	
Étude et rapport pour l'avant-projet du tunnel St-Maurice - paiement no 1	17 200,00
Jean Lebel:	
Exécution d'une murale en brique - foyer principal - salle Thompson - paiement no 3	6 400,00
Framico inc.:	
Fourniture de moulages en plâtre pour la salle J.-A.-Thompson - paiement no 2	3 507,99
Rénovation Aqua inc.:	
Inspection d'égouts par télévision et rapport - paiement no 2	1 382,50
Consortium Pluritec ltée & V.F.P. inc.:	
Avant-projet poste de pompage à l'usine de filtration et conduite de refoulement (assainissement des eaux) - paiement no 1	535,00
Laboratoires Choisy ltée:	
Contrôle de béton et sols - ReviCentre	157,00
Location d'outils Y.R. inc.:	
Location d'outils	27,25
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	261,39
Perco ltée:	
Location d'équipement	318,19
Pièces de camion Laurent:	
Réparation de transmission	2 762,74
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 444,20
CIL inc.:	
Achat de sodium - usine de filtration	3 030,00
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, carton et enveloppes - Imprimerie	791,52
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier - Imprimerie	1 839,72
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 mai 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mai 1987 - divers travaux - autogare -	

INITIALES DU MAIRE

198

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

travaux publics	3 624,68
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - mai 1987 - bâtisses # 100, 205, et 215	2 600,29
Stationnements réservés - Palais de justice - juin à décembre 1987	28,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - avril 1987	4 785,00
Dr. Maurice Poulin:	
Frais professionnels - du 3 au 30 mai 1987	900,00
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - aéroport - mai 1987	186,00
Bulletin permanent - mai 1987	95,00
Hydro-Québec:	
Contribution des dépenses occasionnées pour effectuer des travaux - boul. des Forges	2 000,00
Madame Pierrette St-Onge:	
Subvention - restauration des façades	1 376,50
P.V. Ayotte limitée:	
Subvention - restauration des façades	412,50
Les Petites Chanteurs T.R.:	
Subvention	500,00
Chambre de commerce:	
Subvention - 2e versement	25 000,00
A.P.O.M.:	
Inscription réunion mixte - Guy Roussel	40,00
Institut de police du Québec:	
Cours technicien opérateur d'alcootest - 2 candidats	120,00
Cours gestion des ressources humaines - 2 candidats	120,00
Cours moniteur code sécurité routière - 6 candidats	60,00
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport municipal - juin 1987	1 200,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - juin 1987	470,90
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de salle et stalles de stationnement - Traverse des âges - juin 1987	950,00
Georges Langevin:	
Location de garage - juin 1987	280,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'espace - entrepôt - juin 1987	75,00
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	1 717,96
Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage - avril 1987	72,00
Flageol photo enr.:	
Photos - Urbanisme	30,52
Pierre Dessureault:	
Photos - M.R.C. de Francheville	602,91
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis publics	243,00
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	184,80
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	206,12

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Clément Boisvert et Tabagie Champoux inc. - 2e année	4 000,00
Claus Gafkey et Lillian Tischuck - 2e année	500,00
Claude Lacerte et Micheline Boisvert - 1ère année	2 000,00

LOISIRS

Hydro-Québec:	
Loyer annuel bail 614-130/603-3360 - du 1er juin 1987 au 31 mai 1988	540,00

Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Billets de service - bâtisses # 225, 345	65,00
Ajout de service - marina - du 1er mai au 30 juin 1987	146,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	517,50
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - mai 1987	3 403,75
Michel Piché enr.:	
Service de sonorisation les 25, 26 avril et 2 mai 1987	230,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Entretien et gestion du pavillon St-Michel et déneigement des accès - 3e versement	3 285,00
Loisirs St-Philippe:	
Entretien et gestion du pavillon St-Philippe et déneigement des accès - 3e versement	127,50

Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement

Loisirs St-Jean-Brébeuf	1 360,00
Entretien et gestion du pavillon Gagnon et déneigement des accès - 3e versement	595,25
Loisirs St-Sacrement inc.	1 360,00
Entretien et gestion du pavillon St-Sacrement et déneigement des accès - 3e versement	140,50
Loisirs Ste-Thérèse inc.	1 360,00
Comité des citoyens Abitations Adélard-Dugré inc.:	1 360,00
Entretien et gestion du pavillon Adélard-Dugré et déneigement des accès - 3e versement	339,50
Ass. récr. Normanville inc.	1 360,00
Ass. récr. Ste-Marguerite inc.	1 360,00
Entretien et gestion des pavillons Ste-Marguerite et Goneau et déneigement des accès - 3e versement	703,00
Ass. récr. loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	1 360,00
Ass. sportive Ste-Cécile inc.	1 360,00
Entretien et gestion des pavillons Hertel et Lemire et déneigement des accès - 3e versement	967,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1987

Allard, Claude:	
Concierge-messager - Greffe & archives 320 km	78,40
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - Travaux publics 200 km	49,00
Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - Trésorerie 210 km	51,45
Bellemare, Origène:	
Directeur des Services techniques 280 km - janvier, février, mars, avril et mai 1987	68,60
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - Travaux publics 1 597 km	303,43
Benoît, Jean:	
Technicien Évaluation III - Évaluation 27 km	6,61

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1987 (suite)

Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - Usine de traitement d'eau 914 km	223,93
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - Urbanisme	

INITIALES DU MAIRE
200
INITIALES DU GREFFIER

383 km 93,83

Colas, Gilles:
Ingénieur - Génie
1 017 km - janvier, février et mars 1987 249,16

Déziel, Germain:
Ingénieur - Génie
682 km - janvier, février, mars, avril et mai 1987 167,09

Dumas, Serge:
Technicien évaluation III - Évaluation
1 sortie 2,75
445 km - février, mars, avril et mai 1987 109,22

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - Greffe & archives
484 km 118,58

Gendron, Fernand:
Directeur des Services techniques
358 km 87,71

Genest, Laurent:
Mécanicien entretien - Travaux publics
17 km 46,75

Laberge, André:
Inspecteur en bâtiments II - Urbanisme
1 428 km 319,97

Laneuville, André:
Directeur - Urbanisme
670 km - avril et mai 1987 164,15

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - Permis et inspections
975 km 238,87

Paquin, Maurice:
Technicien Évaluation III - Évaluation
1 132 km - avril et mai 1987 277,34

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - Permis et inspections
1 412 km 289,62

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (Services communautaires)
269 km 65,90

Poirier, Yvon:
Directeur Travaux publics
1 042 km 218,82

Provencher, Alain:
Technicien Génie civil II - Travaux publics
1 451 km 275,69

Richard, Gaétan:
Technicien Génie civil - Travaux publics
1 654 km 355,49

Rousseau, Robert:
Surintendant - Travaux publics
1 232 km 258,72

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Gendron:
Montréal - rencontre Sobeco - assurances collectives 87,55

Michel Fortin:
Remplacement de vêtements et nettoyage suite à un incident survenu dans l'exercice de ses fonctions 193,94

Jean-Luc Julien:
St-Hyacinthe - congrès de l'Association des directeurs généraux 224,37

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Pierre Moreau:
Québec - M.A.M. et St-Hyacinthe - congrès de l'Association des directeurs généraux 369,57

INITIALES DU MAIRE

207

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 15e JOUR DE JUIN 1987

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	317,70
Juliette Bourassa	141,31
Gérald Cholette	384,30
Madame Louise Goyette	79,51
René Monfette	349,58
TOTAL	217 236,59 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/CD

INITIALES DU MAIRE

202

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 22e JOUR DE JUIN 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 22e jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

255-87
Demande à la S.H.Q. porter à 27 logements à construire sur le lot 2223
Adoption

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec envisage l'acquisition d'une partie du lot 2223 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, d'une superficie d'environ 3,475 mètres carrés, pour la construction de 22 logements à loyers modiques;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société d'habitation du Québec de porter à 27 le nombre de logements qu'elle envisage de construire sur cette partie du lot 2223 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé sur la rue Ste-Julie à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

256-87
Confirmation à la S.H.Q. participation pour acquérir lot 2223 P
Adoption

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec envisage l'acquisition d'une partie du lot 2223 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, d'une superficie d'environ 3,475 mètres carrés, pour la construction de logements à loyers modiques;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme à la Société d'habitation du Québec qu'elle accepte de participer pour une somme de 8 000 $ à l'acquisition de cette partie du lot 2223 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé sur la rue Ste-Julie à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
203
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6e jour de juillet en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbaux 15-06-87 et 22-06-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 15 juin 1987 et de la séance spéciale du 22 juin 1987 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987,

g) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

h) Amendement au règl. 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987;

i) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987;

j) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987;

Règlement prog.dépenses immobilisations C.I.T.F. 1988-1989-1990 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le programme de dépenses en immobilisations de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.) pour les années 1988, 1989 et 1990.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement règlement 956 prog.subvention construction domiciliaire extension date fin des travaux Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 956 concernant le programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement règlement 352 stationnement autogare espaces pour motocyclettes Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 352 concernant le stationnement dans l'autogare, aux fins de réserver des espaces pour les motocyclettes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Lu en Conseil, ce 6e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement règlement 962 cafés-terrasses amendes pour infractions Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 962 concernant l'établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques pour les infractions à ce règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

---

a)
255-87
Compte rendu 15-06-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 15 juin 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 1 - 2e paragraphe:

Rayer "119 000 $" et remplacer par "118 000 $".

Page 5 - item 15 - 5e paragraphe:

Ajouter à la fin du paragraphe "devant la Maison des Vins".

Page 5 - item 18 - 3e paragraphe:

Ajouter à la fin du paragraphe "de plus, le Conseil n'est pas d'accord".

Page 6 - item 19 - 7e paragraphe:

Rayer "Il votera donc contre la proposition".

Page 9 - item 32 d:

Rayer "10e Rue" et remplacer par "12e Rue".

ADOPTÉ

---

a)
256-87
Règlement 5-17 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 juin 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 5-17 (1987) amendant le règlement no 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de réglementer la possession et la consommation de boissons alcooliques et gazeuses sur le terrain de l'Expo-

sition pendant la tenue de l'Exposition régionale annuelle, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

257-87
Règlement
6-B (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 février 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Emilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 6-B (1987) amendant le règlement no 6 concernant les chiens, aux fins d'augmenter le coût de la license après l'envoi du premier avis, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

258-87
Règlement
12-A-6 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 12-A-6 (1987) amendant le règlement no 12-A concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les dates relatives aux installations durant l'hiver, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

259-87
Règlement
1010 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 mars 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1010 (1987) concernant les empiètements sur la voie publique, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

260-87
Règlement
1014 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 juin 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1014 (1987) adoptant et approuvant les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain au montant de 142 868,00 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

261-87
Règlement
1982-Z-A-60
(1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 mai 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-60 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 5Ial et de créer dans ce territoire les zones 5Cc1 et 5Ial réduite, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

262-87
Règlement
1982-Z-A-61
(1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Emilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-61 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 5Pdl et 5Cb5 et de créer dans ce territoire les zones 5Cb5 agrandie, 5Pdl et 5Rc5, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

263-87
Contrat
vente à
CONSTRUCTION
BENOIT LORD
INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION BENOIT LORD INC. les lots 194-118-1 et 194-119-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 4 152,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé

par Me Gilles-Guy Garceau, notaire. Cette vente fait suite à des soumissions reçues le 7 mai 1987 et dont l'acquéreur a été le plus haut soumissionnaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

264-87
Contrat vente à DANIEL LORD lot 181-2-181 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à DANIEL LORD le lot 181-2-181 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 10 500,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire. Cette vente fait suite à des soumissions reçues le 1er juin 1987 et pour lesquelles Monsieur Daniel Lord a été le plus haut soumissionnaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

265-87
Offre d'achat par JEAN-GUY PRONOVOST ptie lots 224 et 225-6 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat de JEAN-GUY PRONOVOST pour un immeuble composé d'une partie des lots 224 et 225-6 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières d'une façade d'environ 662,63 pieds sur le boulevard Industriel par une profondeur d'environ 1 177,63 pieds et d'une superficie d'environ 780 352,84 pieds carrés, pour le prix de 117 052,92 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'offre d'achat soumise par Monsieur Jean-Guy Pronovost.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

266-87
Protocole entente CONST.GÉRARD JOLY INC. serv.municipaux "Les Plateaux fleuris" Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une convention avec CONSTRUCTION GÉRALD JOLY INC. en vertu de laquelle celle-ci s'en-

INITIALES DU MAIRE
209
INITIALES DU GREFFIER

gage à exécuter des travaux de pose des services municipaux pour le projet "Les Plateaux fleuris" sur une partie des lots 196, 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

267-87
Protocole entente MULTIDEV IMMOBILIA INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville un protocole d'entente avec MULTIDEV IMMOBILIA INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à réaliser un plan d'ensemble suivant la proposition soumise à la Ville de Trois-Rivières le 18 août 1986 et modifié par lettre le 27 février 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

268-87
Subdivision lots 196 et 198
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Régis Lévesque, a.-g., en date du 7 avril 1987, montrant la subdivision des lots 196 et 198 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situés à proximité de la rue St-Eugène, appartenant à Construction Gérard Joly inc. et donnant effet aux lots 196-160 à 196-168 et 198-202 à 198-221.

ADOPTÉ

269-98
Subdivision lot 199
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Régis Lévesque, a.-g., en date du 18 juin 1987, montrant la subdivision d'une partie du lot 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situé à proximité de la rue St-Eugène, appartenant à Construction Gérard Joly inc. et donnant effet aux lots 199-321 à 199-344.

ADOPTÉ

270-87
Amendement au règl. 1034 (1987)
Adoption

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales exige un estimé plus détaillé des travaux décrétés par le règlement 1034 (1987);

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Que l'annexe "A" de l'article 2 du règlement 1034 (1987) soit remplacé par l'annexe "A-1", dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante. Cette modification ne modifie nullement les objets du règlement 1034 (1987).

ADOPTÉ

271-87
Contrat entente CANADIEN PACIFIQUE LTÉE prolongement boulevard Des Récollets Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un contrat avec Canadien Pacifique ltée pour la pose d'une conduite d'aqueduc sous la voie ferrée au point milliaire 80.64 de la subdivision de Trois-Rivières pour et en considération d'une somme de 80,00 $ pour la première année et de 10,00 $ par année par la suite.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

272-87
Demande à la M.R.C. de FRANCHEVILLE modification shéma d'aménagement Adoption

ATTENDU que le Ministre responsable de l'aménagement du territoire a extensionné le délai d'approbation du shéma d'aménagement jusqu'au 6 septembre 1987;

ATTENDU que la Ville entend modifier la vocation d'une partie de son territoire située de chaque côté de l'autoroute 55, à partir de l'autoroute 40 jusqu'à l'aéroport de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Municipalité régionale de comté de Francheville pour que celle-ci modifie le shéma d'aménagement quant au territoire de la Ville de Trois-Rivières de la façon suivante:

Que la partie du territoire comprise entre les lots 231 à 245 du cadastre de la Pàroisse de Trois-Rivières, soit les terrains situés entre le boulevard Raymond, le boulevard Parent, le lot 231 et l'autoroute 55, soit affectée comme "aire urbaine";

Que la partie du territoire située au sud-ouest de l'autoroute 55, de l'autoroute 40 jusqu'au lot 322, soit affectée comme "parc industriel".

ADOPTÉ

273-87
Autorisation vente bière ASS. BASEBALL MINEUR DE T-RIV. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise 1'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE TROIS-RIVIÈRES à vendre de la bière aux terrains des parcs Lambert et Albert-Gaucher, les 14, 15 et 16 août 1987.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

274-87
Demande au Min. Justice réduction effectifs Service sécurité publique Adoption

ATTENDU que la Commission de police du Québec recommandait réduire graduellement les effectifs de la Sécurité publique de la Ville de Trois-Rivières de 133 à 85 membres, suite à des départs, retraite, décès, etc. (Rapport sur l'administration du corps de police de la ville de Trois-Rivières, Vol. I, déposé le 27 mai 1983);

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières s'est engagée lors du renouvellement de la convention collective de ses policiers-pompiers le 15 juin 1987, à mettre en oeuvre un programme de pré-retraite pour ses employés;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières préalablement à la mise en service d'un nouveau quartier général avait énoncé ses intentions de réduire ses effectifs, compte tenu de la centralisation des opérations et de l'efficacité accrue qui doit en découler;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit gérer avec efficience les ressources dont elle dispose, afin d'avoir les disponibilités financières suffisantes pour continuer à fournir à ses citoyens des services adéquats dans tous les domaines de l'activité municipale;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières désire rationaliser ses opérations budgétaires et contrôler la croissance de ses dépenses salariales;

ATTENDU qu'une évaluation minutieuse de la structure de la Sécurité publique et des fonctions occupées démontre qu'il est toujours pertinent de réduire les effectifs;

ATTENDU que la Commission de la sécurité publique, de concert avec la Commission de planification budgétaire et la Direction générale, a produit une recommandation au Conseil municipal de réduire par attrition les effectifs de la Sécurité publique de 118 à 105 personnes;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières informe le Ministre de la Justice du Québec de ses intentions de réduire progressivement par attrition les effectifs de la Sécurité publique de 118 à 105, conformément aux recommandations émises par la Commission de police du Québec;

Que copie des présentes soit transmise pour information à la Commission de police du Québec.

ADOPTÉ

275-87
Acceptation offre du Min.Transports travaux pont Lejeune Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme au ministère des Transports du Québec qu'elle accepte la proposition du Ministère d'effectuer des travaux de réfection sur le pont du boulevard Des Forges enjambant l'autoroute 755, la rue Ste-Marie et les voies ferrées du Canadien Pacifique. La Ville autorise ainsi le Ministère à exécuter les travaux de réfection au cours de l'exercice financier 1987-1988.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

212

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

276-87
Nomination
ROGER
BELLEMARE
Maire-suppléant
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Roger Bellemare soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

ADOPTÉ

277-87
Comptes
à payer
juin 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de juin 1987 au montant de 3 116 009,81 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

278-87
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Que la Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 13 juin 1987

Continental asphalte inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00 $
Canalisations souterraines - centre-ville - secteur St-Georges - paiement no 4 - retenue 10%	5 284,73
Bo-Québécois électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 382, rue St-Georges - paiement no 1	3 720,00
Bigué & Lord:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	9 400,00
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - contrôle de qualité du béton	538,50
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires de laboratoire - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	3 987,50
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - trottoirs et bordures 1987 - résidentiel - contrôle de qualité	145,00
Pluritec limitée:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	406,81
Consortium Pluritec ltée & V.F.P. inc.:	
Plans et devis - intercepteur Trois-Rivières Sud	1 793,00
Services sanitaires Berthier inc.:	
Tonte de gazon	2 525,80
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Tourbe	5 760,33
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures de béton - St-Roch et Papineau	161,24
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 600,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	198,92
Perco ltée:	
Location d'équipement	18,73
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 120,00
Location d'outils Y.R. inc.:	
Location d'équipement	237,62

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	5 776,22
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces	234,88
Entretien G.L. Enr.:	
Entretien ménager des postes # 1 et 2 - mai 1987	1 200,00
André Carle Boutique Alternative:	
Subvention - restauration des façades	473,98
Confection Trahan enr.:	
Subvention - restauration des façades	1 485,07
A.Q.T.E.:	
Participation campagne d'économie de l'eau potable	1 650,00
Hydro-Québec:	
Frais de modifications - passage du parc linéaire (75% du coût)	1 875,00
MRC de Francheville:	
Quote-part d'administration - 2e versement	26 800,77
Jean Méthot:	
Honoraires - diverses causes	860,00
Me Huguette Gagnon:	
Honoraires - grief Jean-Paul Cochrane	111,72
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture # 45 75%	1 206,96
Association des chefs de service d'incendie du Québec:	
Inscription - congrès annuel - Michel Thibeault	100,00
Ass. des directeurs gén. des municipalités du Québec:	
Inscription - colloque - Pierre Moreau	300,00
Congrès A.I.M.Q. 1987:	
Inscription - congrès - Yvon Poirier	250,00
Ordre des gouverneurs des Jeux du Québec de la Mauricie:	
Adhésion - Gilles Beaudoin	100,00
IBM Canada ltée:	
Installation d'un disque, service d'entretien technique - avril 1987, service d'entretien traitement de texte, frais d'entretien - juin 1987	4 147,80
Richard, Besner & ass. ltée:	
Réparation de dactylo - cour municipale	112,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - juin 1987 - sécurité publique, hôtel de ville, travaux publics	1 292,91
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - mai 1987	1 192,80
Edwards:	
Entretien préventif du système - Colisée, Pavillon de la jeunesse et hippodrome	932,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - mai 1987 - travaux publics, hôtel de ville, marché-aux-denrées, aéroport, Centre culturel, Colisée	871,16
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - mai 1987	47,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - mai 1987	90,00
Flageol photo enr.:	
Photos - urbanisme	30,52
Breuvages Bégin ltée:	
Cruches d'eau - autogare	16,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - juin, juillet et août 1987 - bâtisse # 100	75,00
Bicybec ltée:	
Achat de plaques permanentes - sécurité publique	141,34
PSW inc.:	
Achat de matériel informatique	272,50
Pitney Bowes:	
Location du compteur postal - du 1er juillet au 30 septembre 1987	115,10
Xérox Canada inc.:	

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Location de photocopieur - sécurité publique - 15e versement de 20	1 340,40
Georges Langevin:	
Location de garage - boul. des Forges - mai 1987	280,00
Institut de police du Québec:	
Cours de techniques de patrouille - 5 candidats	300,00
Jean Bergeron:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 20 $)	10,00
Serge Lafrance:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 20 $)	10,00
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - proposition de développement	652,05
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	135,00
Draveurs:	
Tournoi de golf	200,00
Boulangerie A. McKenzie & fils inc.:	
Lunch - 7 personnes	49,45
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 18 personnes - le 25 mai 1987	89,10
Repas - 18 personnes - le 1er juin 1987	140,63

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Bertrand Allard et Solange Doucet - 3e année	250,00
Claude Béland et Denise Bournival - 1ère année	6 000,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

Régis Bérubé & al - 2e année (2 propriétés)	2 000,00
Clément et Gérard Boisvert - 1ère année	2 000,00
Paul Houde - 1ère année	750,00

LOISIRS

Grand Prix T.R. inc. ou Godin, Lacoursière & Girard:	
Cause Échafaudage Prestige ltée	423,00
Grand Prix T.R. inc. ou Ministère du Revenu du Québec:	
Cotisation	114,30
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	1 960,00
Cegep de Trois-Rivières:	
Abri de marqueur du terrain de balle - part de la Ville	3 450,00
Association de baseball de T.R. inc.:	
Frais d'arbitrage - du 15 au 31 mai 1987	830,00
Frais des marqueurs - du 15 au 31 mai 1987	147,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1987

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 531 km	480,89
Transport d'employés	25,00
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 27 sorties	74,25
Glacières (2) pour prélèvements	115,50
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs 169 km	41,40
Brouillette, Gilles:	
Chaîneur - arpentage 9 sorties	24,75
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

889 km	
Madame Suzanne Doucet:	
Opérateur programm. - informatique	
20 sorties - janvier à juin 1987	55,00
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
691 km - du 25 mai au 5 juin 1987	145,11
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
1 566 km	336,35
Gilles Grenier:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
245 km	60,03
Hamel, Serge:	
Analyste-programmeur - informatique	
4 sorties	11,00
75 km - mars, avril, mai et juin 1987	18,36
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil I - génie	
491 km	120,29
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
234 km	57,33
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil I - génie	
189 km	46,30
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 401 km	343,24

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1987 (suite)

Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
474 km	116,13
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
18 sorties	49,50
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
57 sorties	156,75

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Michel Lefebvre:	
Montréal - 5 comparutions Cour supérieure	202,50
André Marcil:	
Deux Montagnes - réunion achats en commun de produits chimiques de traitement de l'eau	84,50
Jean-Maurice Normandin:	
Dîner 7 personnes - journée d'étude état major	87,52
Arthur Proulx:	
Montréal - 2 comparutions Cour supérieure	80,96

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Lafontaine	74,46
René Monfette	1 037,37
TOTAL	114 022,13 $

INITIALES DU MAIRE

216

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Pour la semaine se terminant le 20 juin 1987

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle - J.-Antonio-Thompson - paiement no 10 - retenue 10%	241 629,40 $
Télécon inc.:	
Canalisations St-Roch et Champlain - programme ReviCentre - paiement no 7 - retenue 10%	71 094,10
Canalisation souterraine - du Fleuve / Notre-Dame / La Fosse - paiement no 3 - retenue 10%	112 669,92
Jean Leclerc excavation inc.:	
Trottoirs et bordures 1987 - secteurs domiciliaires - paiement no 1 - retenue 10%	61 260,44
Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - sécurité publique - paiement no 9 - retenue 5% du montant final	40 493,40
Pierre Thibault 1972 ltée:	
Acompte - camion échelle aérienne	10 000,00
Pluram inc.:	
Honoraires - refonte de la réglementation d'urbanisme	4 127,50
Bo-Québécois électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain Bonaprix - paiement no 1	1 150,00
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain 35, rue La Fosse - paiement no 1	600,00
René Milot:	
Coupe de gazon - secteurs De La Salle, Lambert, Les Rivières et boul. Chanoine Moreau	1 565,05
Aménagements Pluri-Service:	
Construction du quartier général - sécurité publique	468,00
Contrôles P.S. ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - système de gestion de carburant	2 149,11
Techni-métric inc.:	
Travaux d'arpentage - mise en place d'une conduite d'égout rue Ste-Marguerite	1 242,50
Maçonneries Doucet inc.:	
Réparation de pierres - coin des Forges et des Cyprès	575,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	6 625,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	53,41
T.R. location inc.:	
Location d'équipements	535,66
Floriculture Gauthier inc.:	
Achat de plantes	931,44
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	865,79
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	62,63
A.M. international:	
Achat d'encre	62,58
Armco Westeel inc.:	
Achat de pièces diverses	9 971,87
P.V. Ayotte limitée:	
Achat de pièces diverses	324,95
Services batteries électriques ltée:	
Achat de pièces diverses	721,16
Baron & Tousignant machinerie ltée:	
Achat de pièces diverses	19,95
Bergor équipement inc.:	
Achat de pièces diverses	146,69
Martin Bergeron inc.:	
Achat de peinture	1 303,90
Béton vibré ltée:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Achat de pièces diverses	3 967,71
Bois & décors Mauricie inc.:	
Achat de formica	129,17
Boivin & Gauvin inc.:	
Achat de pièces diverses	272,72
Brique et pierre T.R. inc.:	
Achats divers	124,53
CIL inc.:	
Achats divers	3 349,00
Roméo Couture enr.:	
Achat de poinçon	757,55
Fernand Daigle enr.:	
Achat de broche à clôture	1 360,32
Deschamps photo:	
Achat de films	1 503,54
Ent. Distribec inc.:	
Achat de chapeaux de sécurité jaunes	52,44
Les Dist. R. Nicholls inc.:	
Achat de pièces diverses	31,39
Doyon Machinery Reg'd:	
Achat d'étancheurs	47,09
S. Aluminium Dufresne inc.:	
Achats divers	1 703,02
Léopold Duplessis ltée:	
Achat de bois	285,14
Maurice Dufresne enr.:	
Achat de piquets	65,40
Duro-Test électrique ltée:	
Achat de fluorescents	325,86
Fortress Allatt du Québec:	
Achat de pièces diverses	56,12
Foucher ind. inc.:	
Achat de pièces diverses	322,26
Ubald Forest & fils ltée:	
Achat de bois	1 024,18
General MFG Co. Ltd:	
Achat de glissières de sécurité	559,17
Louis Gince:	
Achat de peinture	490,94
Réal Huot inc.:	
Achat d'appareil "Aqua Stop"	161,88
IBM Canada ltée:	
Achat de roulettes d'impression	75,21
Imprimerie Trois-Rivières:	
Achat de papier	833,90
Industries Prospec inc.:	
Achat d'équipements divers	42,01
J. Labonté & fils:	
Achats divers	454,56
Acc. auto Leblanc ltée:	
Achats divers	216,41
Malbeuf équipement inc.:	
Achat de pièces diverses	339,91
Matteau électronique inc.:	
Achat de pièces diverses	772,38
Matériaux Les Rives inc.:	
Achats divers	1 068,85
Mc Équipement inc.:	
Achats divers	43,09
McKerlie-Millen Qué. ltée:	
Achats de pièces diverses	235,04
Outils mauriciens inc.:	
Achats de pièces diverses	231,79
Oxygène Val-Mauricie ltée:	
Achats divers	820,18
Paré électrique enr.:	
Achats de pièces diverses	1 498,25
Pneus 2000 inc.:	
Achat de pneu	255,88

INITIALES DU MAIRE

218

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Potvin-Godin inc.:	
Achat de pièces diverses	400,56
Quévis enr.:	
Achat de pièces diverses	1 600,57
Sani-Marc inc.:	
Achats divers	1 451,36
Snap-On Tools of Canada Ltd:	
Achats divers	255,82
Société chimique Laurentide inc.:	
Achat de peinture	1 563,50
Tarshis & fils limitée:	
Achats divers	690,89
T.R. Chevrolet 1982 inc.:	
Achats divers	84,38
Union électrique ltée:	
Achats divers	116,63
Vitrerie Lalonde-Jacob:	
Achats divers	838,48
Xérox Canada inc.:	
Achats divers	68,67
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport, disposition des déchets - du 1er au 15 juin 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mai 1987 - marina, centre Notre-Dame-de-la-Paix, parc Pie XII, aéroport, travaux publics, divers endroits, Colisée	5 035,08
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - services d'évaluation	1 196,25
Trust général du Canada:	
Honoraires - garde des valeurs au 31 mars 1987	6 915,44
Fontaine, Gagné:	
Frais - dossier Mario Désilets	50,00
Jacques Royer:	
Frais de huissier	57,84
Descôteaux, Rocheleau & al:	
Frais de huissiers	40,28
Congrès A.I.M.Q. 1987:	
Inscription - Fernand Gendron - congrès A.I.M.Q. 1987	250,00
Corp. r. aéroport de T.R. inc.:	
Avance	1 000,00
Hélène Vachon:	
Montage du saisonnier	25,00
Richelieu Trois-Rivières:	
Dîner - 4 personnes	40,00
Guy Larivière et Norman Matteau:	
Subvention - tournoi de golf des employés municipaux	500,00
Richard, Besner & ass. ltée:	
Réparation de dactylo (cour municipale) et extension de fil de traitement de texte (direction générale)	801,29
Summum sécurité inc.:	
Service de surveillance - fleurs	1 679,10
B.B. extermination inc.:	
Service d'inspection et traitement - stade de baseball - juin 1987	45,00
Ascenseurs RCR T.R.:	
Vérification des ascenseurs - mai 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Bureaux usagés Mauricien enr.:	
Achat d'une filière - permis et inspection	299,75
Société des alcools du Québec:	
Achat de boisson	556,75
Pierre Dessureault:	
Photos - M.R.C. de Francheville	254,10
Publi-design enr.:	
Panneaux - marché à fleurs et kiosque	835,82
Le Nouvelliste:	
Hommage V.T.R.	226,95

Publi-hebdo inc.:	
Avis public	135,00
Madame Jeann Paquin:	
Buffet - 35 personnes - 8 juin 1987	173,25

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jules Bareil - 2e année	500,00
Marielle Blanchard - 2e année	500,00
Yves Boivin - 3e année	250,00
Michel Desaulniers - 1ère année	750,00
Roger Houle - 3e année	250,00
Christian Magny et Jocelyne Houde - 2e année	500,00
Diane Major - 1ère année	750,00
René Pinard et Carmen Latour - 1ère année	2 000,00

LOISIRS

Corporation Les 2 Rives Foyer Cooke:	
Implantation d'activité de loisir - séjour base de plein-air	800,00
J.P. L'Allier ass. inc.:	
Rapport final Perspectives et priorités d'action 1986-1990	2 000,00
Office national du film:	
Desserte	556,00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Juteau, Claude:	
Directeur service arpentage - arpentage 1031 km - mars, avril, mai au 8 juin 1987	252,59

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Colas:	
Québec - rencontre avec S.Q.A.E. - égout boul. des Récollets coin Ste-Marguerite	66,15
Fernand Gendron:	
Repas avec invités - Québec - rencontre avec la S.Q.A.E.	80,64

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Jean-Luc Julien:	
Dîner - 3 personnes - directeur général de la ville de Beauport	45,49
Michel Matteau:	
Repas - animation Semaine des municipalités - Les Rivières	39,98
Allocation d'automobile - 83 sorties - du 28 mars au 30 mai 1987	228,25

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	348,69
Juliette Bourassa	87,74
Madame Louise Goyette	56,38
André Laneuville	92,57
Jean-Jacques Lacroix	84,33
René Monfette	729,65
Jacques St-Laurent	126,07
Beloeil - assemblée générale annuelle du Regroupement québécois du loisir municipal	179,07
Alain Tremblay	82,74

INITIALES DU MAIRE

220

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

TOTAL	664 645,84 $

Pour la semaine se terminant le 27 juin 1987

Télécon inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00 $
Canalisation St-Roch et Champlain - programme ReviCentre - paiement no 2 - retenue 10%	71 094,10
Canalisation St-Roch et Champlain - programme ReviCentre - paiement no 3 - retenue 10%	1 440,00
Betrex inc.:	
Reconstruction de trottoirs et de bordures 1987 - retenue 10%	50 350,62
Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellement et branchements d'aqueduc et d'égout - 1987 - paiement no 1 - 10%	38 237,69
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Tourbe cultivée	4 775,17
Services sanitaires Berthier inc.:	
2e coupe de gazon	2 525,80
Bo-Québécois électrique inc.:	
Raccordement électrique souterrain - 43, La Fosse - programme ReviCentre - paiement no 1	700,00
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires de laboratoire - quartier général	185,00
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires de laboratoire - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	2 622,00
Thomas Bellemare ltée:	
Remise de retenue - déneigement hiver 1986-1987	19 496,31
Entreprises Camvrac inc.:	
Remise de retenue - déneigement hiver 1986-1987	3 087,11
Location d'outils Y.R. inc.:	
Location d'outil	27,25
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	111,41
Atelier électrique acoustique:	
Réparation de sirène	135,10
Automobile R. Boisclair ltée:	
Réparation d'auto	23,76
Services batteries électriques ltée:	
Réparations diverses	604,77
Baron & Tousignant machineries ltée:	
Réparations diverses	128,83
Béton AB inc.:	
Béton	3 921,49
Gaston Bédard inc.:	
Réparation de calculatrice	68,08
Noël Beaudette:	
Clefs	50,65
Béton vibré ltée:	
Achats divers	3 488,37
H. Blanchette ltée:	
Achats divers	1 046,75
Brique & pierre T.R. inc.:	
Achats divers	92,64
CIL inc.:	
Achats divers	11 015,72
Centre ressort T.R. inc.:	
Réparation de ressort	247,16
Charbonnerie Champlain ltée:	
Achats divers	81,64
Garage Rolland Clément:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Achat de pièces diverses	
Cooke & fils enr.:	
Clefs	8,18
Cordonnerie St-Philippe:	
Achat de bottes	314,85
DesRoberts inc.:	
Achats divers	53,72
L.J. Deshaies moteur ltée:	
Achats divers	98,10
Doyon Machinery Reg'd:	
Réparation de poulie	606,40
Albert Dupont:	
Aiguisage de couteaux	56,00
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	3 647,95
Ent. A. Laporte & fils inc.:	
Achats divers	27,24
Équipement R. Dupont ltée:	
Réparation de dactylo	46,04
Jean Fréchette ltée:	
Réparation d'autos	524,60
General Bearing Service Ltd:	
Achats divers	40,80
Germain & frère ltée:	
Réparation de valve - piscine Expo	544,00
GGR pièces d'autos ltée:	
Réparations diverses	143,88
Le Groupe Vanasse inc.:	
Réparations diverses	2 149,70
Éloi Guillemette:	
Achat de terre, sable, etc.	2 221,28
Imprimerie St-Patrice inc.:	
Films et plaques	410,27
Instrumentation Polytech:	
Service d'instrument	400,00
Launier ltée:	
Réparation de pompe	67,02
Accessoires d'auto Leblanc ltée:	
Achats divers	734,86
J.R. Lemire inc.:	
Achat de roulettes	32,43
L.G. radiateur inc.:	
Réparation de radiateur	29,00
Major Cycle enr.:	
Réparations diverses	160,25
Maçonneries Doucet inc.:	
Réparation de solage de pierres - rue Notre-Dame	275,00
Malbeuf équipement inc.:	
Achats divers	85,30
Matteau électronique inc.:	
Location de caméra	32,65
Massicotte & fils ltée:	
Béton bitumineux	641,92
Massicotte Hydraulique:	
Réparation d'outil	228,37
Matériaux Les Rives inc.:	
Achats divers	243,89
MC Équipement inc.:	
Achats divers	534,38
McKerlie-Millen Qué. ltée:	
Achats divers	528,60
Mich-O-Tomobiles:	
Réparations diverses	614,53
Montréal Bearing Service inc.:	
Achats divers	61,28
LP moteurs limitée:	
Achats divers	50,41
Motorola limitée:	
Réparations et achats divers	541,29

INITIALES DU MAIRE

222

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Multidick:	
Réparation d'équipement	42,00
Nedco:	
Achat de pièces diverses	256,59
Outils mauriciens inc.:	
Achats divers	108,66
Oxygène Val-Mauricie ltée:	
Achats divers	226,68
Pagé construction inc.:	
Achat de pierre	9 002,78
Panier fleuri enr.:	
Achat de fleurs	7 413,43
J.C. Papillon & fils limitée:	
Achat de solin	31,53
Pavages de Nicolet inc.:	
Pavages divers	19 835,14
Paco silencieux:	
Réparation de silencieux	84,49
Pharmacie Jean Coutu:	
Achat de matériel de premiers soins	68,97
Pichette nettoyeur:	
Service de nettoyage	140,00
Richard Piché inc.:	
Achats divers	93,68
Pneus 2000 inc.:	
Achat de pneu	111,51
Potvin-Godin inc.:	
Achats divers	143,50
Produits chimiques General:	
Achats divers	4 195,76
Produits chimiques Handy:	
Achats divers	8 994,82
Produits chimiques industriels du Canada ltée:	
Achats divers	66,72
Quévis enr.:	
Achats divers	58,81
RM Instrument enr.:	
Vérification de batterie	38,27
Sautess enr.:	
Achats divers	33,26
Sable des Forges inc.:	
Achat de sable	100,82
Safety Supply inc.:	
Réparation d'appareils	79,26
Produits chimiques Shefford ltée:	
Achats divers	6 615,00
Structure CQS inc.:	
Achats divers	208,98
Super chrome T.R. inc.:	
Achats divers	96,81
Super Vac inc.:	
Achat de pièces	14,31
Rosaire Thériault:	
Achat de roues	130,80
T.R. Chevrolet 1982 inc.:	
Réparations diverses	583,60
Trudel & fils Enr.:	
Alignements	100,00
Volcano Limited:	
Réparations diverses	865,00
Norman Wade Co. ltée:	
Location d'équipement	436,00
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	68,46
Russel Desaulniers:	
Subvention - restauration de façades	9 698,10
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'évaluations - facture # 46 - 75%	683,25

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Formation Sécurité incendie - 25 candidats	625,00
Summum sécurité inc.:	
Service de matrones	36,32
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	11,00
Villeneuve Miller:	
Frais de huissiers	3,00
ASHRAE Publication Sales:	
Renouvellement d'ahésion - Germain Déziel	126,78
Léo Valois & fils inc.:	
Déménagement - sécurité publique	189,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - mai 1987	395,00
Design à l'affiche:	
Films laminage - usine de traitement d'eau	75,75
Flageol photo enr.:	
Photos - service d'information	33,52
Deschamps photo:	
Photos - urbanisme	33,77
La Gazette populaire:	
Publicité - usine de traitement d'eau	100,80
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	315,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Location de plantes - urbanisme	50,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	379,37

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Roland Dubois - 1ère année	1 000,00
Daniel Dubuc et al - 1ère année	10 667,00
Sylvain Barbeau et Louise Poitras - 2e année	500,00

LOISIRS

Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	880,00
RGC Aéroport international de Montréal:	
Achat de camion à bascule, charrue à neige, etc.	8 420,25
Comité de la Traverse des âges inc.:	
Subvention - déroulement des activités et entretien des locaux - 3e versement	1 935,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Détecteurs infrarouge - pavillon Lambert	588,60
Auto-page enr.:	
Location de télé-page - du 1er juin au 30 août 1987	197,97
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - soccer mineur - été 1987	1 000,00
Entente de soutien et de services	6 500,00
Association de baseball de T.R.:	
Entretien et surveillance du terrain de balle Albert-Gaucher - 1er et 2e versements	2 800,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Origène Bellemare:	
Ingénieur sénior - génie 166 km - juin 1987	40,67
André Daviau:	
Chef technicien - génie 933 km - juin 1987	228,58
Lionel Duval:	
Technicien en arpentage - arpentage 685 km - du 8 au 19 juin 1987	130,29
Transport du personnel et de l'équipement - 10 jours	120,00

INITIALES DU MAIRE

224

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI LE 6e JOUR DE JUILLET 1987

Marcel Duval:	
Homme d'instrument - arpentage	
511 km - du 14 mai au 19 juin 1987	125,19
Transport du personnel et de l'équipement - 8 jours	96,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Québec - congrès Sodes, Ottawa - congrès F.C.M., réunions Courbec et S.H.Q.	876,17
Claude Doucet:	
Québec - M.A.M. - préparation et analyse des règlements d'emprunt pour l'émission d'obligations du 24 août 1987	77,18
Fernand Gendron:	
Granby - conférence et visites des installations de traitement d'eau de Granby et St-Hyacinthe	82,32
Jean-Luc Julien:	
Repas - 4 personnes	77,35
Michel Thibeault:	
Achat de livres - formation	40,50
Baie-Comeau - congrès des chefs-pompiers du Québec	366,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Louis Goneau	87,42
Rivière-du-Loup - colloque de l'Association québécoise des agents du bâtiment	600,00
Jean Lamy	63,12
TOTAL	342 340,02 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/CD

INITIALES DU MAIRE

225

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 20e jour de juillet en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	André	LANDRY

Procès-verbal
06-07-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 2 février 1987,

INITIALES DU MAIRE

226

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

g) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

h) Amendement au règl. 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987;

i) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987,
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

j) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

k) Programme de dépenses en immobilisation de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.) pour les années 1988-1989-1990,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 6 juillet 1987;

l) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

m) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

Amendement au règl. 5 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de prévoir des heures d'ouverture pour les piscines publiques et de décréter que le fait de se trouver à l'intérieur de l'enceinte d'une piscine publique en dehors de ces heures, constitue une infraction.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à de nouvelles rues et places publiques.

INITIALES DU MAIRE
227
INITIALES DU GREFFIER

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Amendement au règl. 1982-Z (1982-Z-A-62) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone CV 5/1 et de créer dans le territoire compris dans cette zone, les nouvelles zones 3Ce9 et CV 5/1 redélimitée.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour de juillet 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

278-87 Projet de règlement Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-62 (1987) concernant le zonage aux fins d'annuler la zone CV 5/1 et de créer, dans le territoire inclus dans cette zone, la nouvelle zone 3Ce9 et la nouvelle zone CV 5/1 redélimitée, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

279-87 Contrat convention avec HYDRO-QUÉBEC Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a offert à HYDRO-QUÉBEC d'acquérir le réseau d'éclairage de celle-ci dans le territoire de la Ville;

ATTENDU que les parties en sont venues à une entente concernant le prix de cette acquisition et les autres modalités de la vente;

ATTENDU que la Ville a adopté le règlement 1015 autorisant l'acquisition de ce réseau et prévoyant un emprunt suffisant pour en défrayer le coût;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec HYDRO-QUÉBEC, en vertu de laquelle la Ville de Trois-Rivières acquière de celle-ci le réseau d'éclairage situé sur le territoire de la Ville, avec les accessoires, le tout tel que montré sur le plan préparé ou révisé le 24 avril 1987, pour le prix de 745 951,25 $ comptant.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

228

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

280-87
Contrat vente à DENIS GAUTHIER et GINETTE DUPONT
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à DENIS GAUTHIER et GINETTE DUPONT les lots 194-118-2 et 194-119-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 5 805,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Edouard Paquette, notaire. Cette vente fait suite à des soumissions reçues le 7 mai 1987 et dont l'acquéreur a été le plus haut soumissionnaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

281-87
Contrat échange de terrain avec SA MAJESTÉ
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de rectifier le tracé de la rue Du Fleuve longeant les ports nationaux;

ATTENDU que Sa Majesté, représentée par le Conseil des ports nationaux accepte de céder le terrain nécessaire pour rectifier le tracé de la rue Du Fleuve, la Ville de Trois-Rivières rétrocédant à celle-ci le terrain qui constituait auparavant l'assiette de la rue Du Fleuve et une autre parcelle de terrain située à proximité;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville un acte d'échange préparé par Me Bertrand Ferron, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières vend à SA MAJESTÉ DU CHEF DU GOUVERNEMENT DU CANADA agissant pour le Conseil des ports nationaux, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

a) Une lisière de terrain situé en la Ville de Trois-Rivières connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX MILLE TROIS CENT VINGT-TROIS (P.2323) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest et le nord-est par une partie du 2328 (rue du Fleuve), vers le sud-est par une partie sans désignation cadastrale et le lot 597, vers le sud-ouest par une partie du lot 2448; mesurant six mètres et vingt et un centièmes (6,21m) le long d'une courbe de soixante mètres et soixante-dix-neuf centièmes (60,79m) de rayon, quarante et un mètres et dix-sept centièmes (41,17m) vers le nord-ouest, un mètre et quarante-deux centièmes (1,42m) vers le nord-est, quarante-cinq mètres et quatre centièmes (45,4m) vers le sud-est et sept mètres et soixante-treize centièmes (7,73m) vers le sud-ouest;

Cette parcelle de terrain contient en superficie deux cent quatre mètres carrés et vingt-sept centièmes (204,27 m^2).

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 99-91 DU 4 mars 1991

b) Une parcelle de terrain situé au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT (P.2448) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 2328, vers le sud-est par le lot 597, vers l'est par une partie sans désignation cadastrale, vers le sud-ouest par le lot 2451, vers le nord-ouest par une partie du lot 2448 (rue du Fleuve); mesurant sept mètres et soixante-treize centièmes (7,73m) vers le nord-est, douze mètres et quatre-vingt-seize centièmes (12,96m) et quatre-vingt-dix-huit mètres et trente-quatre centièmes (98,34m) vers le sud-est, dix mètres et quarante-deux centièmes (10,42m) vers l'est, quatre mètres et quatre-vingt-sept centièmes (4,87m) vers le sud-ouest, successivement trente-huit mètres et soixante-douze centièmes (38,72m), dix-huit mètres et quatre-vingt-onze centièmes 18,91m) le long d'une courbe de deux cent quatre-vingt-deux mètres et cinquante-sept centièmes (282,57m) de rayon, quarante-deux mètres et deux centièmes (42,02), treize mètres et soixante et deux centièmes (13,62m) le long d'une courbe, soixante mètres et soixante-dix-neuf centièmes (60,79m) de rayon vers le nord-ouest.

Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre cent treize mètres carrés et quarante centièmes (413,40 m^2).

En échange, Sa Majesté du Chef du Gouvernement du Canada cède à la Ville de Trois-Rivières l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

a) Une parcelle de terrain situé au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE de la subdivision numéro DEUX du lot originaire CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (598-P.2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure triangulaire, est bornée et décrite comme suit: vers le sud-est par le lot 2328 (rue du Fleuve), vers le sud-ouest par une partie du lot 598-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 598-2; mesurant cinq mètres et quatre-vingt-treize centièmes (5,93m) vers le sud-est, un mètre et vingt-six centièmes (1,26m) vers le sud-ouest et six mètres et vingt-cinq centièmes (6,25m) vers le nord-ouest.

Cette parcelle de terrain contient en superficie trois mètres carrés et soixante-huit centièmes (3,68 m^2).

b) Une parcelle de terrain situé au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE de la subdivision numéro TROIS du lot originaire CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (598-P.3) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 598-2, vers le sud-est par le lot 2328 (rue du Fleuve), vers le sud-ouest par le lot 2334 (rue St-Charles), vers le nord et le nord-ouest par une partie du lot 598-3; mesurant un mètre et vingt-six centièmes (1,26m) vers le nord-est, vingt et un mètres et trente-trois centièmes (21,33m) vers le sud-est, huit mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (8,98m) vers le sud-ouest, cinq mètres et dix-sept centièmes (5,17m) vers le nord, deux mètres et soixante-dix centièmes (2,70m) le long d'une courbe de quatre-vingt-trois mètres et

INITIALES DU MAIRE

230

INITIALES DU GREFFIER

trente-trois centièmes (83,33m) de rayon, seize mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (16,99m) vers le nord-ouest.

Cette parcelle de terrain contient en superficie soixante-dix-neuf mètres carrés et cinquante-six centièmes (79,56m^2).

le tout sans soulte.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Ministre des Affaires municipales et par le Gouvernement de la Province de Québec.

ADOPTÉ

282-87
Contrat entente avec LE COLLÈGE LAFLÈCHE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec LE COLLÈGE LAFLÈCHE pour l'utilisation des terrains sportifs du Collège par la Ville, du 23 mai au 30 août 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

283-87
Modification des règl. de l'émission 4 865 000 $ Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières émet des obligations pour un montant total de 4 865 000 $, en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
825	40 000 $
950 (1985) 950-A (1985) 950-B (1986)	3 100 000 $
986 (1985)	35 000 $
987	110 000 $
990	70 000 $
991	20 000 $
993	25 000 $
995 (1986)	55 000 $
997 (1986)	85 000 $
1007 (1986)	185 000 $
1011	800 000 $
1026 (1987)	70 000 $
1026 (1987)	80 000 $
1026 (1987)	190 000 $
	4 865 000 $

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ET RÉSOLU:

Que chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 4 865 000 $:

1. Les obligations seront datées du 24 août 1987;

2. Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

3. Un intérêt à un taux n'excédant pas 11% l'an sera payé semi-annuellement le 24 février et le 24 août de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4. "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. - chapitre D-7. art. 17)";

5. Les obligations seront émises en coupures de 1 000 $ ou de multiples de 1 000 $;

6. Les obligations seront signées par le maire et le trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

284-87
Modification certains règlements émettre pour un terme plus court Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 4 865 000 $, fait en vertu des règlements numéros: 825, 950 (1985), 950-A (1985), 950-B (1986), 986 (1985), 987 (1985), 990, 991, 993, 995 (1986), 997 (1986), 1007 (1986), 1011 et 1026 (1987) la Ville de Trois-Rivières émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- cinq (5) ans (à compter du 24 août 1987), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 à 15 inclusivement au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements mentionnés ci-haut sauf le règlement numéro 997 ;

- dix (10) ans (à compter du 24 août 1987), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 16 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 950 (1985), 950-A (1985), 950-B (1986), 986 (1985), 987 (1985), 991, 993, 995 (1986), 1007 (1986) et 1011; chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

285-87
Adjudication de l'émission 4 865 000 $ du 24-08-87 Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières dans le comté de Trois-Rivières, a demandé par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de 4 865 000 $;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les deux (2) soumissions ci-dessous détaillées;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Loyer
Lévesque, Beaubien inc.	98.195	160 000 $	8.50	1988	10.3892
Geoffrion, Leclerc		175 000 $	9.00	1989	
Wood Gundy ltée		152 000 $	9.25	1990	
Merrill Lynch		166 000 $	9.75	1991	
Canada inc.		2 326 000 $	9.75	1992	
		1 886 000 $	10.25	1997	
Dominion Securities ltée	97.76	160 000 $	8.50	1988	10.4813
Brault, Guy, O'Brien		175 000 $	9.00	1989	
inc.		152 000 $	9.25	1990	
Walwyn, Stodgell,		166 000 $	9.50	1991	
Cochran Murray ltd		2 326 000 $	9.75	1992	
Nesbitt Thompson		1 886 000 $	10.25	1997	
Bongarde inc.					
Richardson, Greenshields du Canada ltée					
Banque de Commerce Can.					
Impériale					
Banque Nationale du Canada					
Tassé et ass.ltée					
Banque d'épargne de la Cité du dist. de Montréal					
Mc Leod, Young, Weir ltée					
McNeil, Mantha inc.					

CONSIDÉRANT que l'offre ci-haut provenant de Lévesque, Beaubien inc., Geoffrion Leclerc inc., Wood Gundy ltée et de Merrill Lynch Canada inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que l'émission d'obligations au montant de 4 865 000 $ de la Ville de Trois-Rivières soit adjugée à Lévesque, Beaubien inc., Geoffrion Leclerc inc., Wood Gundy ltée et de Merrill Lynch Canada inc.

ADOPTÉ

286-87
Demande à la Régie des permis d'alcool du Québec Adoption

ATTENDU que l'Exposition agricole de Trois-Rivières aura lieu du 31 juillet au 9 août 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville s'adresse à la Régie des Permis d'alcool du Québec pour l'émission de trois (3) permis temporaires de boisson du 31 juillet au 9 août 1987 inclusivement, deux au

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

local C-9 (un pour l'intérieur et un pour la terrasse) et pour le kiosque de la Grande Allée.

Que Monsieur Albert Morrissette, directeur des Services communautaires soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à l'obtention de ces permis.

ADOPTÉ

287-87
Demande au Ministre de l'Environnement du Qué. re: prolongement du boul. Hamelin Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au ministre de l'Environnement du Québec, d'approuver les plans d'aqueduc et d'égoûts relativement à la phase VIII du projet Parc Isabeau (Phase IV, Boisé du Parc), relatif au prolongement du boul. Hamelin jusqu'à sa rencontre avec le boul. Parent, et que le directeur des Services techniques soit autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

288-87
Appui à la Paroisse Ste-Anne de la Pérade re: pont Adoption

CONSIDÉRANT QUE lors de la débâcle du 1er avril 1987, le pont du Canadien Pacifique enjambant la rivière Sainte-Anne, a été emporté par la crue des eaux;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 3 juillet 1987, le Ministère de l'Environnement du Québec a émis un certificat d'autorisation pour la récupération des structures et piliers sur le lit de la rivière Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QUE le Canadien Pacifique n'a, à ce jour pris aucune décision de reconstruire le pont ferroviaire de Sainte-Anne de la Pérade, ce qui cause de nombreux ennuis aux voyageurs Via Rail étant donné que le service quotidien (trois voyages aller-retour) sur le tronçon Trois-Rivières-Québec n'a été remplacé que par un autobus;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de l'autoroute 40 a permis d'équilibrer le transport qui se faisait principalement du côté sud du fleuve Saint-Laurent et que l'abandon de cette voie ferrée entrainerait une modification du transport vers le sud du fleuve, ce qui nuirait à l'économie et au développement de toute la région;

CONSIDÉRANT QUE dans ledit secteur, les efforts se sont multipliés pour la relance de l'industrie et qu'il y a lieu de croire que la reprise du transport par chemin de fer serait un atout important qui militerait en faveur de la région;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 262 (1) de la Loi sur les chemins de fer, lequel ordonne au chemin de fer de fournir les installations suffisantes et convenables;

CONSIDÉRANT QUE le Canadien Pacifique a investi plusieurs milliers de dollars pour la rénovation de la gare à Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE
234
INITIALES DU GREFFIER

Que la Ville de Trois-Rivières demande au Canadien Pacifique de procéder à la reconstruction du pont sur la rivière Sainte-Anne;

Que demande soit également faite à la Commission Canadienne des Transports d'intervenir dans ce dossier.

ADOPTÉ

289-87
Appui au Comité de concertation pour personnes handicapées du T.-R. métropolitain re: stationnement
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières appuie la démarche du Comité de Consertation du Trois-Rivières métropolitain, préparée par son comité sur la règlementation des stationnements réservés pour les personnes handicapées, demandant au Gouvernement du Québec d'apporter un amendement aux articles de la loi 127 sur le Code de la Sécurité routière qui limitent le permis de stationnement aux seules personnes handicapées propriétaires d'un véhicule routier et titulaires d'un permis de conduire.

Que le permis soit rattaché à la personne handicapée afin de permettre à toute personne handicapée d'avoir accès aux stationnements réservés dans le but de faciliter leur intégration sociale.

ADOPTÉ

290-87
Autorisation à la Ville de T.-R.-O. re: aménager nouveau puits
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières-Ouest demande la permission de forer un nouveau puits sur une partie du lot 289 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières autorise la Ville de Trois-Rivières-Ouest à forer un nouveau puits sur une partie du lot 289 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, suivant le plan 11-150 annexé à la présente pour en faire partie intégrante. La présente autorisation n'exclut pas la Ville de Trois-Rivières-Ouest d'obtenir les autorisations pertinentes du Gouvernement du Canada, propriétaire du fonds de terrain et du ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

291-87
Règl. 186 stationnement autorisé aux motos
Adoption

ATTENDU que le Conseil municipal entend permettre le stationnement des motocyclettes dans la partie du centre-ville, sans aucune restriction;

ATTENDU qu'il y a lieu de suspendre l'application de l'actuel règlement 186 concernant l'interdiction aux motocyclettes de stationner sur rue dans la partie du centre-ville et sur certaines autres rues;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que l'application du règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, soit suspendue pour une période

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

d'essai de deux (2) mois en ce qui a trait à l'interdiction aux motocyclettes de stationner sur rue. Les motocyclettes pourront dorénavant stationner sur rues et hors rues, où bon leur semble.

ADOPTÉ

292-87
Demande à la Comm. canadienne transports re: pont à Ste-Anne de la Pérade Adoption

ATTENDU que la voie ferroviaire du Canadien Pacifique reliant Montréal à Québec est devenue inutilisable par suite de l'effondrement d'un pont à Sainte-Anne de la Pérade lors de la crue des eaux du printemps;

ATTENDU que la reconstruction de ce pont est essentielle au rétablissement du service ferroviaire pour le transport des voyageurs et des marchandises entre Trois-Rivières et Québec;

ATTENDU que le Canadien Pacifique ne semble avoir pris aucune disposition, jusqu'ici, en vue de la reconstruction de ce pont et qu'il envisagerait même de profiter des circonstances pour abandonner l'utilisation de cette voie;

ATTENDU que l'interruption du service ferroviaire de voyageurs sur ce tronçon est cause de nombreux ennuis aux voyageurs de Via Rail utilisant ce parcours maintenant desservi par des autobus;

ATTENDU qu'il est urgent de reconstruire ce pont;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que demande soit faite à la Commission canadienne des Transports d'intervenir dans ce dossier et d'ordonner, selon l'article 262 (1) de la Loi sur les chemins de fer, la reconstruction de ce pont dans les meilleurs délais, pour permettre la reprise du service de transport des voyageurs et des marchandises par chemin de fer entre Montréal et Québec via Trois-Rivières et la rive nord du Saint-Laurent, ce lien ferroviaire étant essentiel à l'économie de la région qu'il dessert et aux agglomérations urbaines de Trois-Rivières et Québec.

ADOPTÉ

293-87
Félicitations Festival de T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au comité responsable du Festival de Trois-Rivières pour le magnifique succès remporté cette année.

ADOPTÉ

294-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 4 juillet 1987

Garage Charest & frères inc.:	
Achat d'un camion International 1987	48 505,00 $
Mich-O-Tomobiles:	
Achat de moteur de chaufferette	81,17
Achat d'une camionnette Ford 1987	19 785,68

INITIALES DU MAIRE
238
INITIALES DU GREFFIER

Pavages de Nicolet inc.:	
Réfection des tennis aux parcs Lambert et Pie XII - paiement no 1 - retenue 10%	29 845,33
Supérieur propane inc.:	
Fourniture de gaz propane pour chauffage du chantier de la salle J.-A.-Thompson - versement final	1 666,98
Jean Caron et fils inc.:	
Bases et conduits pour feux de circulation des Récollets / St-Joseph - paiement no 2 - retenue 10%	1 374,75
Jean Lebel:	
Exécution d'une murale en brique - foyer principal - Salle Thompson - paiement no 4	6 400,00
Caron & Pellerin:	
Honoraires - quartier général	2 836,76
Honoraires - quartier général	5 939,21
Bigué & Lord:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	4 700,00
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - égout sanitaire rue Grimard	706,00
Entreprises Camvrac inc.:	
Remise de retenue	19 563,14
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	261,05
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	436,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juin 1987 - travaux publics	4 301,72
ACME signalisation inc.:	
Achats divers	689,32
Aluminerie de Bécancour:	
Achat de barrières anti-émeute	5 000,00
Atelier 238 enr.:	
Achats divers	1 113,37
P.V. Ayotte ltée:	
Achats divers	519,41
Services batteries électriques ltée:	
Achat de pièces diverses	219,70
Jean Banville inc.:	
Achat de fauteuils, chaises pliantes, etc.	13 291,46
Baron & Tousignant machinerie ltée:	
Achat de pièces diverses	557,05
Bergor équipement inc.:	
Achats divers	1 234,30
Emballages Bettez inc.:	
Achats divers	1 983,24
Béton vibré ltée:	
Achats divers	4 925,86
Biopharm:	
Achat d'eau distillée	105,00
Boutique La Chouclac enr.:	
Achats divers	687,80
Camions W-Star T.R. ltée:	
Achat de pièces	124,65
Control Data Canada ltée:	
Achat de disquettes	60,32
Compagnie 3M Canada inc.:	
Achats divers	2 487,82
Datafile:	
Achats divers	7 346,21 $
Ent. Distribec inc.:	
Achats divers	631,08
Aluminium Dufresne inc.:	
Achats divers	3 460,76
Léopold Duplessis ltée:	
Achat de bois	232,17
Électronique sécurité Thomas limitée:	
Achats divers	174,29
Emco ltée:	

Achats de pièces diverses	
Équipement Delson ltée:	
Achat de pièce	1 046,40
Équipement fédéral Qué.:	
Réparations diverses	759,55
Fonderie Grand-Mère ltée:	
Achats divers	3 041,10
Ubald Forest & fils ltée:	
Achats divers	607,13
Germain & frère ltée:	
Achats divers	1 635,00
GGR pièces d'autos ltée:	
Achats divers	406,67
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression de réquisitions d'achats	498,09
Imprimerie St-Patrice inc.:	
Impression de cartes d'affaires	886,31
Les Industries Eastcom Ltée:	
Achats divers	274,05
Garage Antonio Laporte:	
Achat de pièces diverses	896,22
C. Lafond & fils:	
Achat de pièces diverses	3,53
Laboratoires Choisy ltée:	
Achats divers	383,13
Launier ltée:	
Achat de boyau	395,89
Accessoires d'auto Leblanc ltée:	
Achats divers	243,24
J.R. Lemire inc.:	
Achats divers	846,93
Librairie du Cap inc.:	
Achat d'une calculatrice	166,71
Malbeuf équipement inc.:	
Achats divers	1 099,77
Spécialités Martin inc.:	
Achats divers	541,30
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, carton, etc.	26,02
Mckerlie-Millen Qué. ltée:	
Achats divers	380,34
J.P. Morasse inc.:	
Achats divers	488,55
Motorola ltée:	
Achat de radios portatives	2 714,10
Nedco:	
Achat de pièces diverses	434,37
Outils mauriciens inc.:	
Achats divers	641,22
Oxygène Val-Mauricie ltée:	
Achats divers	2 000,07
Paré électrique enr.:	
Achats divers	754,45
Papeterie des Récollets:	
Achats divers	140,57
Perco ltée:	
Location d'équipement	12,83
Pneus 2000 inc.:	
Achat de pneus	1 648,08
Potvin-Godin inc.:	
Achat de pièces diverses	1 814,34
Produits chimiques BDH Canada:	
Achats divers	273,17 $
Quévis enr.:	
Achats divers	4 526,76
Que-Sec enr.:	
Achats divers	3 531,03
Sani-Marc inc.:	
Achat de savon doux	343,80

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

Société royale sauvetage:	
Achat de set de ceintures	144,36
Structure CQS inc.:	
Achats divers	399,34
J.A. St-Pierre ltée:	
Achats divers	2 624,80
Tanny équipement:	
Achats divers	1 704,34
Tarshis & fils limitée:	
Achats divers	329,83
Tennant co.:	
Achats divers	509,14
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	965,22
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	2 863,13
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - relations de travail - général	2 243,33
Arbitrage ltée:	
Honoraires - griefs Charles Poisson et grief vacances	631,50
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers - mai et juin 1987	1 119,24
Hébert & Jobidon:	
Location d'espace (entrepôt) - juillet 1987	75,00
Georges Langevin:	
Location de garage boul. des Forges - juillet 1987	280,00
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - juillet 1987	1 200,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et stalles de stationnement - Traverse des âges - juillet 1987	950,00
APRHQ:	
Cotisation - Claude Gendron - du 1er juillet 1987 au 30 juin 1988	120,00
Presse-papier inc.:	
Sérigraphies	150,00
Galerie d'art du Parc inc.:	
Publicité 15e anniversaire de fondation	500,00
André Carbonneau:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 65 $)	32,50
Sylvie Houle:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 65 $)	32,50
Michel Lacoursière:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 62,50 $)	31,25
Gaétan Provencher:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 50 $)	25,00
Francis Gobeil:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 62,50 $)	31,25
Pierre Dessureault:	
Photos - M.R.C. de Francheville	258,72
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appels d'offres - publicité usine de filtration	3 511,60
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet - 7 personnes - le 18 juin 1987	34,65
Buffet - 20 personnes - le 22 juin 1987	256,25
Repas - 19 personnes - le 15 juin 1987	172,19

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Roger Chiasson - 3e année	250,00
Diane Major - 2e année	500,00
Louise Lacroix - 1ère année	750,00

LOISIRS

Association de baseball de T.R.:	
Frais des marqueurs - du 1er au 15 juin 1987	139,00 $

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Frais d'arbitrage - du 1er au 15 juin 1987	503,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	30,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Alarie, Jean:	
Chef de service - exposition	
255 km - mai 1987	62,48
245 km - juin 1987	60,03
Montréal - Régie des loteries - Salon de Black Jack et roues de fortune	87,38
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - rencontre du comité spécial de l'Association provinciale des expos	39,00
Québec - rencontre spéciale avec le ministère de l'Agriculture	66,15

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques Blais:	
St-Léonard - réunion de l'Association des greffiers de la cour municipale	30,00
Claude Gendron:	
Montréal - réunion du comité technique de relations de travail à l'U.M.Q. et Longueuil - réunion des directeurs de personnel des municipalités du Québec	162,60
Jean Lamy:	
Québec - Ministère des Affaires municipales	84,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

André Marcil	345,51
Albert Morrissette	145,36
Alain Tremblay	100,00
TOTAL	249 263,92 $

Pour la semaine se terminant le 11 juillet 1987

Construction R.F.P. inc.:	
Assainissement des eaux - rue du Fleuve - travaux municipaux - paiement no 3 - retenue 10%	52 687,00 $
Massicotte & fils ltée:	
Élargissement du boul. des Forges entre la 2e Rue et la 12e Rue - paiement no 1 - retenue 10%	42 294,57
Bétrex inc.:	
Trottoirs et bordures 1987 - paiement no 1 - retenue 10%	26 328,33
Pierre Beaudoin électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 1523-1537, rue Notre-Dame - paiement no 1	2 700,00
René Milot:	
Coupe de gazon secteurs De La Salle, Lambert, Les Rivières	1 773,55
Perron électrique:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 1603, rue St-Philippe - paiement no 1	1 000,00
Pluram inc.:	
Honoraires - refonte de la réglementation d'urbanisme	4 127,50

INITIALES DU MAIRE

240

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 610,00 $
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	710,32
Perco ltée:	
Location d'équipement	766,44
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	83,81
Camvac inc.:	
Location de toilettes chimiques	462,16
Protection incendie CFS:	
Location de machines à fumée	136,25
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 280,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 juin 1987	31 833,90
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - juin 1987	3 166,50
ABF Formules d'affaires:	
Achat de formules d'affaires	54,94
Jean Abel:	
Réparation d'amplificateurs	160,15
Ameublement C. Boisvert:	
Achat d'appareils électriques - quartier général	1 777,65
P.V. Ayotte limitée:	
Achats divers	389,68
Services batteries électriques ltée:	
Achats divers	705,63
Jean Banville inc.:	
Achat de fauteuils	13 874,61
Baron & Tousignant machinerie ltée:	
Achats divers	259,32
Béton AB inc.:	
Achat de béton	2 658,04
Bétons centrefugés:	
Achat de poteaux de béton	1 994,70
Emballages Bettez inc.:	
Achats divers	865,10
Noël Beaudette:	
Clés	26,07
Binette ltée:	
Achat d'un transformateur pour chauffe-eau	83,19 $
Biopharm:	
Achats divers	6,15
Marc Brûlé inc.:	
Inspection gicleurs hottes de poêles - divers endroits	257,41
CIL inc.:	
Achats divers	3 052,00
Centre de ressort T.R. inc.:	
Achats divers	170,06
Roméo Couture enr.:	
Réparation de poinçon	94,03
Contrôles RTL inc.:	
Achat de pièce	128,00
Cordonnerie St-Philippe:	
Achat de Kodiak	104,95
Fernand Daigle enr.:	
Achats divers	418,02
Henri Deshaies Sports:	
Achats divers	91,09
Delta inc.:	
Installation d'équipement Datafile	50,00
Pierre Désilets:	
Achat de souliers	114,00
DesRoberts inc.:	
Achats divers	4 936,92
Déménagements St-Laurent inc.:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Déménagement - quartier général	
Ent. Distribec inc.:	
Achats divers	155,92
Doyon Machinery Reg'd:	
Réparations diverses	256,27 $
S. Aluminium Dufresne inc.:	
Achats divers	3 305,43
Léopold Duplessis ltée:	
Achats divers	3 285,31
Électronique sécurité Thomas limitée:	
Réparations diverses	265,07
Ent. A. Laporte & fils inc.:	
Achats divers	25,90
Équipement L'Air plus enr.:	
Achats divers	69,90
Équipements G. enr.:	
Achats divers	27,25
Équipements R. Dupont ltée:	
Location de machine à écrire et réparation	219,85
Fisher Scientific Co. Ltd:	
Achats divers	38,54
Fonderie Grand-Mère ltée:	
Achats divers	6 561,80
Ubald Forest & fils ltée:	
Achats divers	1 577,69
Jean Fréchette ltée:	
Achats divers	297,48
Garage Crête enr.:	
Réparations diverses	286,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Achat de fleurs	327,00
General Bearing Service Ltd:	
Achats divers	525,02
Raymond Gélinas & fils enr.:	
Achat d'extincteurs	35,97
GGR pièces d'autos ltée:	
Achats divers	24,89
Gouttières Le P'tit Québec:	
Achat de gouttières	580,00
Le Groupe Vanasse inc.:	
Achats divers	861,50
Guillevin international inc.:	
Achats divers	31,61
Hewitt équipement ltée:	
Achats divers	311,78
Imprimerie St-Patrice inc.:	
Achat de films et plaques	370,06 $
C. Lafond & fils:	
Achats divers	52,45
Launier ltée:	
Achats divers	78,48
Lawrasons's P.C. ltée:	
Achats divers	1 874,91
Accessoires d'autos Leblanc ltée:	
Achats divers	239,02
Garage Léveillé enr.:	
Réparations diverses	302,90
Lessard machinerie inc.:	
Réparations diverses	42,00
L.G. radiateur inc.:	
Réparations diverses	70,00
Major cycle enr.:	
Achat de roue - main-d'oeuvre	92,73
Malbeuf équipement inc.:	
Achat de pièce	20,66
Matteau électronique inc.:	
Achats divers	172,23
Spécialités Pierre Martin inc.:	
Achats divers	108,79

INITIALES DU MAIRE
242
INITIALES DU GREFFIER

Martin & Lévesque inc.:		
Achat de pantalons	185,40	
Maheu & Maheu inc.:		
Achats divers	98,10	
MC Équipement inc.:		
Achat de pièce	59,49	
McKerlie-Millen Qué. ltée:		
Achats divers	767,47	$
Métropolitain équipement enr.:		
Achats divers	559,31	
Mich-O-Tomobiles:		
Réparations diverses	322,28	
LP moteurs limitée:		
Achat de pièces	54,43	
Multidick:		
Achats divers	214,44	
Nedco:		
Achats divers	8 857,89	
Outils mauriciens inc.:		
Achats divers	515,49	
Oxygène Val-Mauricie ltée:		
Achats divers	200,23	
Pagé construction inc.:		
Achat de pierre	4 739,58	
Paré électrique enr.:		
Achats divers	1 437,24	
Panier fleuri enr.:		
Achat de fleurs	1 652,54	
J.C. Papillon & fils limitée:		
Achats divers	117,20	
Pavages de Nicolet inc.:		
Réfection de pavage et achat d'asphalte	13 566,72	
Permacon:		
Achat de bordures et pavé uni	7 850,35	
Plongée sous-marine Qué.:		
Réparations diverses	37,54	
Pneus 2000 inc.:		
Achat de pneus	1 373,40	
Potvin-Godin inc.:		
Achats divers	652,95	
Produits chimiques ACP inc.:		
Achats divers	98,14	
Produits chimiques General Can.:		
Achats divers	3 082,42	
Produits chimiques Handy:		
Achats divers	9 128,45	
Quévis enr.:		
Achats divers	1 023,61	
Sautess enr.:		
Réparations diverses	110,61	$
Sears Canada inc.:		
Achats divers	208,23	
Snap-On Tools of Canada Ltd:		
Achats divers	918,54	
Structure CQS inc.:		
Achats divers	300,78	
J.A. St-Pierre ltée:		
Achats divers	2 347,98	
Thorburn Équipement Ltd:		
Achats divers	43,58	
Pierre Thibault 1972 ltée:		
Achats divers	150,75	
Rolland Théoret inc.:		
Achats divers	93,96	
T.R. Chevrolet 1982 inc.:		
Achats divers	2 470,15	
Trudel & fils enr.:		
Réparations diverses	454,00	
Union électrique ltée:		

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Achats divers	
Uniformes Franco enr.:	
Achat de képis	32,50
Vitres autos Mauricie enr.:	
Réparation de pare-brise	70,68
Vidéo électronique CG inc.:	
Ajustement de caméra	35,00
Volcano Limited:	
Réparation de chaudière	915,66
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	1 227,34 $
Succession G. Boumansour T.G.C.:	
Subvention - restauration de façades	10 244,00
CEDIC:	
Contribution financière - étude du marché - centre multifonctionnel	20 000,00
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - juillet 1987 et achat de produits informatiques	2 531,87
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Vérification des ascenseurs - Centre Culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque - juin 1987	142,00
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations - auto-assurance	318,60
Jacques Royer:	
Frais de huissier	10,04
Garage René Lacombe inc.:	
Remorquage - Sherbrooke à Trois-Rivières	260,00
Publi-Design enr.:	
Logo - page couverture terrain municipal - location de disquette - montage maquettes publicitaires pour journaux	268,31
Hélène Vachon:	
Documents caligraphiées	35,00
Le Sabord:	
Espace publicitaire	100,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos	1 016,40
Flageol photo enr.:	
Pose et photo - kiosque	21,80
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	243,00
Société de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	228,90

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Daniel Guay et Françoise Joncas - 3e année	250,00
Jean-Pierre Guay et Yves Tremblay - 1ère année	4 000,00
Étienne Hamelin - 1ère et 2e années - 2 propriétés	4 000,00
Gertrude Ouellette - 1ère année	750,00
Jocelyne Proulx - 3e année	3 333,00

LOISIRS

Summum sécurité inc.:	
Service de sécurité - fleurs	609,00
Alain Tremblay:	
Fonds de change - piscines - suite à un vol	10,00
Le Pro-Jac ltée:	
Repas-réunion agricole - expo	40,45
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunions agricoles - expo	60,02
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - juin 1987 - services communautaires	5 542,78

LUNDI, LE 20e JOUR DE JUILLET 1987

P. Bellemare & fils ltée:	
Remettre au niveau une section de l'école de voile	4 750,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - Centre Multi-Plus - du 10 juin au 9 septembre 1987	75,00
Service de reliage - marché-aux-denrées - du 14 juin au 13 septembre 1987	75,00
Billet de service - pavillon Lambert	13,08
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - du 1er mai au 26 juin	2 236,35

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1987

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
325 km	79,62 $
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 666 km	506,54
Transport d'employés	25,00
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 639 km	311,41
Boisvert, Henri-Paul:	
Technicien génie civil I - équipements et opérations (services communautaires)	
1 545 km	378,52
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
493 km	111,54
Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
380 km	93,10
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - serv. techniques	
4 sorties	11,00
40 km	9,80
Gendron, Fernand:	
Directeur des Services techniques	
423 km	103,63
Genest, Laurent:	
Mécanicien entretien - travaux publics	
28 sorties	77,00
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
1 001 km	210,21
Lafond, André:	
Journalier - travaux publics	
36 sorties	99,00
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
483 km	118,33
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - hyg. & env. - permis et inspections	
979 km	216,68
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
1 238 km	303,31
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 546 km	293,74
Poirier, Yvon:	
Directeur des travaux publics	
1 601 km	323,21
Ricard, Denis:	
Technicien en urbanisme - urbanisme	
360 km - mai et juin 1987	88,20

INITIALES DU MAIRE

245

INITIALES DU GREFFIER

Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics	
Redevance - mai 1987	49,74
1 563 km	382,93
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 375 km	266,05
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
19 sorties	52,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Repas - délégation du Sénégal	42,05

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Albert Morrissette:	
Québec - inspection des aliments - table de concertation - min. de l'Agriculture et programme d'analyse	299,58 $

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	144,24
Gérald Cholette	442,50
Roger Lafontaine	59,84
André Marcil	1 318,53
Alain Tremblay	98,74
TOTAL	359 730,25 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

246

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR D'AOÛT 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 3e jour d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
20-07-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 20 juillet 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,

INITIALES DU MAIRE
247
INITIALES DU GREFFIER

à la séance du 2 février 1987,

g) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

h) Amendement au règl. 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987;

i) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987,

j) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,

k) Programme de dépenses en immobilisation de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.) pour les années 1988-1989-1990,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 6 juillet 1987;

l) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

m) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

n) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;

o) Amendement au règl 1982-Z (1982-Z-A-62) re: zonage aux fins d'annuler la zone Cv5/1,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;

295-87
Comptes rendus
06 et 20-07-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus des réunions du Conseil siégeant en Commission permanente, les 6 et 20 juillet 1987, soit reçus, adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit avec les modifications suivantes:

INITIALES DU MAIRE

248

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR D'AOÛT 1987

COMPTE RENDU DU 6 JUILLET 1987:

Page 3 - item 7:

Rayer le dernier paragraphe: "Sur recommandation de M. le Conseiller Pierre Dupont, le Conseil accède à cette demande."

Page 10 - item 37 b):

Rayer le dernier paragraphe: "M. le Conseiller Pierre Dupont précise à M. Gilbert que sa demande est acceptée."

COMPTE RENDU DU 20 JUILLET 1987:

Page 3 - item 11 - 6e paragraphe:

Rayer "M. Leblanc" et remplacer par: " M. Bellemare".

ADOPTÉ

296-87
Règlement 13-AAZ-292 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 juillet 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-292 (1987) aux fins de donner un nom à certaines rues non encore désignées, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

297-87
Retrait du caractère de ruelle à certains lots du secteur Ste-Marguerite Adoption

ATTENDU que les lots mentionnés ci-bas n'ont jamais été utilisés comme ruelles publiques;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le caractère de ruelle soit et est enlevé aux lots 26-232, 26-239, 26-249, 26-256, 26-280, 26-321, 26-354 et 26A-459.

ADOPTÉ

298-87
Renouvellement du bail avec le Ministère des Transports re: l'emprise autoroute 40 pour servir de dépotoir à neige Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières renouvelle le bail avec le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (ministère des Transports) pour la location d'un immeuble situé dans la Ville de Trois-Rivières et faisant partie des lots 190, 191 et 192 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, formant une superficie d'environ 347,378 pieds carrés, pour y déposer de la neige et y stationner des véhicules de déneigement, du 1er novembre 1987 au 31 octobre 1988, pour et en considération d'une somme de 200 $.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la lettre de renouvellement.

ADOPTÉ

299-87
Demande à Kruger inc. re: installer conduites d'égouts dans l'emprise de la voie ferrée sur la rue Bellefeuille
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la compagnie Kruger inc. la permission d'installer des conduites d'égouts sanitaire et pluvial dans l'emprise des voies ferrées lui appartenant, rue Bellefeuille.

ADOPTÉ

300-87
Opinion de la Ville à la Comm. muni. du Québec re: exemption taxe foncière Ass. coop. d'économie familiale région T.-R.
Adoption

VU la requête en exemption de taxes foncières de l'Association coopérative d'économie familiale de la région de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'en remette à la décision de la Commission municipale du Québec relativement à la requête en exemption de taxes foncières de l'Association coopérative d'économie familiale de la région de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

301-87
Autorisation à la Corp. pr le déve. de l'Île St-Quentin re: subvention prog. PADEL
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la démarche de la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin et autorise celle-ci à demander une subvention au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme P.A.D.E.L.

ADOPTÉ

302-87
Objection de la Ville auprès de la Régie d'alcool du Qué. re: permis au 4910 boul. Des Forges
Adoption

ATTENDU que Monsieur Giuseppe Terminé s'adresse à la Régie des permis d'alcool du Québec pour l'émission d'un permis d'alcool, catégorie bar, danse et spectacles;

ATTENDU que l'établissement pour lequel ce permis est demandé, est situé au 4910 boul. Des Forges, contigu à un quartier résidentiel;

ATTENDU que plusieurs résidents s'opposent à l'émission d'un tel permis avec spectacles;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières peut s'adresser en tout temps à la Régie pour demander la révocation ou l'annulation d'un permis, pour des raisons d'ordre public;

ATTENDU que les spectacles attirent une clientèle souvent tumultueuse qui brise le calme et la quiétude des gens vivant à proximité de tels commerces;

INITIALES DU MAIRE

250

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR D'AOÛT 1987

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Régie des permis d'alcool du Québec pour s'objecter à ce qu'un permis d'alcool de catégorie bar, danse et spectacles soit émis à Giuseppe Terminé pour le 4910 boul. Des Forges à Trois-Rivières. La Ville ne s'objecte toutefois pas à ce qu'un permis de la catégorie bar et danse soit émis pour cet établissement.

ADOPTÉ

303-87
Suspension de M. Roger Gervais
Adoption

CONSIDÉRANT la directive émise le 21 août 1986 relative au port obligatoire du casque de sécurité;

CONSIDÉRANT que cette directive a été communiquée aux travailleurs concernés et qu'une copie de celle-ci a été affichée au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que M. Roger Gervais, journalier au Service des travaux publics, a été averti à maintes reprises de porter son casque de sécurité et de respecter la directive émise sur le port obligatoire du casque de sécurité;

CONSIDÉRANT que M. Gervais a reçu un avis écrit formel du directeur des Travaux publics le 7 juillet 1987 lui demandant de se conformer à toutes les directives du service, incluant celles relatives à la santé et la sécurité du travail;

CONSIDÉRANT que les 8 et 30 juillet 1987, M. Gervais a de nouveau été vu sans casque de sécurité alors qu'il se trouvait sur un chantier de construction au sens de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que M. Roger Gervais, journalier au Service des travaux publics, soit suspendu pour une journée;

Qu'il soit averti qu'en cas de récidive des mesures plus sévères pourraient être prises à son égard.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

ASSISTANT-GREFFIER MAIRE

JB/JRD

INITIALES DU MAIRE

251

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR D'AOÛT 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
03-08-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 3 août 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

d) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

f) Amendement au règl. 186 concernant la circulation, aux find de défendre la circulation lourde sur la rue La Fosse et une partie de la rue Du Fleuve et de rendre l'article 99 similaire au code de sécurité routière (virages en "U"),
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,

INITIALES DU MAIRE

252

INITIALES DU GREFFIER

à la séance du 2 février 1987,

g) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

h) Amendement au règl. 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 22 avril 1987;

i) Règlement amendant le règlement 186 re: circulation et stationnement pour les personnes handicapées,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 22 avril 1987,

j) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,

k) Programme de dépenses en immobilisation de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.) pour les années 1988-1989-1990,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 6 juillet 1987;

l) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

m) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

n) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 13 afin de changer le nom de la rue Baptist.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour d'août 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR D'AOÛT 1987

Modification au règl. 1046 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 1046 ayant trait à des travaux de réparation au collecteur d'égout de la rue Père-Daniel, de façon à augmenter de 30 000 $ le montant de l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour d'août 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Servitude sur ptie lot 183-89 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation ou l'imposition d'une servitude pour l'enfouissement de fils conducteurs, sur une partie du lot 183-89 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour d'août 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

304-87 Compte rendu 03-08-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 3 août 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avec la modification suivante:

Item 1 - 5e paragraphe:

Au lieu de "M. Sauvageau devra démolir immédiatement s'il ne se conforme pas au règlement" il faudrait dire: "M. Sauvageau devra se conformer immédiatement au règlement".

ADOPTÉ

305-87 Contrat entente avec la C.I.P. inc. Adoption

ATTENDU que la compagnie C.I.P. inc. a porté plainte devant le Bureau de Révision de l'évaluateur foncière du Québec pour l'évaluation foncière de ses immeubles à Trois-Rivières et concernant la valeur locative desdits immeubles, pour les années 1982 à 1987 incl. (matricules 4302-7934-07-5050 et 4302-7934-07-505);

VU la recommandation de l'évaluateur de la municipalité de fixer l'évaluation de ces immeubles comme suit:

		VALEUR FONCIÈRE	VALEUR LOCATIVE
1982	terrain:	2 528 000	
	bâtisses:	9 817 700	
	total:	12 345 700	1 234 600
1983	terrain:	3 300 900	
	bâtisses:	15 340 200	

	total:	18 641 100	2 236 900
1984	terrain:	3 300 900	
	bâtisses:	15 183 300	
	total:	18 484 200	2 218 100
1985	terrain:	3 300 900	
	bâtisses:	15 364 800	
	total:	18 665 700	2 239 900
1986	terrain:	3 300 900	
	bâtisses:	15 865 800	
	total:	19 166 700	2 300 000
1987	terrain:	3 292 000	
	bâtisses:	15 865 800	
	total:	19 157 800	2 298 900

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la recommandation ci-haut de Monsieur Jean-Jacques Lacroix, évaluateur de la Ville de Trois-Rivières, soit acceptée et que le Bureau de Révision de l'Évaluation foncière du Québec soit avisé de la position de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

306-87
Contrat protocole d'entente entre la Ville et le Ministère des Transports Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (Ministère des Transports) en vertu de laquelle celui-ci accepte de participer aux frais de creusage du bassin de rétention du Lac Milette, pour une somme de 34 240,23 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

307-87
Contrat vente par la Ville de T.-R. à Béton Vibré ltée Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à BÉTON VIBRÉ LIMITÉE le lot 224-9 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 10 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean-Eudes Roy, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie inté-

grante et sujet à l'approbation du ministre de l'Industrie du Commerce du Québec.

ADOPTÉ

308-87
Contrat bail avec VIA RAIL CANADA INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue de VIA RAIL CANADA INC., une partie du lot 2225 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er juin 1987, pour le prix de 3 000 $ pour la période du 1er juin 1987 au 31 mai 1988, et indexable par la suite pour chaque autre année suivant l'indice des prix à la consommation (I.P.C.)

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail avec VIA RAIL CANADA INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

309-87
Contrat servitude M. Claude Langelier
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Christiane Martel, notaire, en vertu duquel Monsieur Claude Langelier consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude sur une partie du lot 1755-184-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour l'installation, l'entretien, la réparation et le remplacement de feux de circulation.

DÉSIGNATION:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro UN de la subdivision du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATRE de la subdivision du lot originaire numéro MILLE SEPT CENT CINQUANTE-CINQ (Pite 1755-184-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la Cité de Trois-Rivières, et plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le nord-est, le sud-est le sud-ouest par une partie du lot 1755-184-1, vers le nord-ouest par le lot 1755-184-2 (rue Ste-Angèle); MESURANT, un mètre (1.00) vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest, un mètre (1.00) le long d'une courbe de trois mètres et soixante-six centièmes (3.66) de rayon vers le nord-ouest; contenant une superficie de un mètre (1.00 m.c.).

La limite nord de ladite servitude est située à quatre-vingt-quatorze centièmes de mètre (0.94) le long d'une courbe de trois mètres soixante-six centièmes (3.66) de rayon du point nord du lot 1755-184-2 (rue Ste-Angèle).

pour et en considération de la somme de 1,00 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

310-87
Contrat vente par la Société immobilière Irving ltée Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE IRVING LTÉE les lots 637-2, 637-1, 638-9-1 et 638-9-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, avec bâtisses dessus construites pour le prix de 275 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Yvon Dupuis, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

311-87
Contrat vente par la Ville de T.-R. à la Soc. immobilière Irving ltée Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE IRVING LTÉE l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CINQ du lot originaire TROIS CENT VINGT-SEPT (327-5 partie) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Borné au nord-est et sud-est par d'autres parties du lot 327-5;

au sud-ouest par la rue St-Roch étant une partie du lot 2443;

et au nord-ouest par la rue Champlain étant une partie du lot 327-2 du même cadastre.

pour le prix de 220 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Yvon Dupuis, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

312-87
Règlement
1982-Z-A-62
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 juillet 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-62 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone CV 5/1 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone, les nouvelles zones 3Ce9 et CV 5/1 redélimitée, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

313-87
Modification
à la réso.
415-86
re: bail
avec la
compagnie
Voyageur
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue à VOYAGEUR INC. une partie du lot 2225 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, d'une superficie de 1 642,79 m.c., montrée par un liséré jaune sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 15 septembre 1986, dossier 400 de ses minutes, ainsi que le lot 1421 dudit cadastre, d'une superficie de 487,26 m.c., et un terrain composé des lots 2364, 1445-1, 1445-2, 1446-1 et 1446-2 dudit cadastre, d'une superficie de 1 418,59 m.c., ces terrains étant montrés par un liséré rouge sur le plan ci-haut mentionné.

Cette location est faite pour un terme de cinq (5) ans à compter du 1er juin 1987 pour le prix de 6 000 $ pour la période du 1er juin 1987 au 31 mai 1988 et indexable par la suite pour chaque autre année suivant l'indice des prix à la consommation (I.P.C.).

Les lieux devront être utilisés pour l'exploitation d'un service d'autocar.

Que la résolution 415-86 soit et est abrogée.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail avec VOYAGEUR INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

314-87
Plan
directeur
d'aqueduc
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières désire se doter d'un plan directeur d'aqueduc comme outil de gestion et qu'un programme de rinçage de conduites d'aqueduc est nécessaire comme outil d'opération;

ATTENDU que le règlement 1030 réserve les fonds nécessaires pour réaliser cette étude;

INITIALES DU MAIRE

258

INITIALES DU GREFFIER

ATTENDU que les Services techniques ont procédé à des appels de propositions à ce sujet;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que les services de la firme G.E.R.A. (Groupe d'études et de recherches appliquées) soient retenus pour préparer le plan directeur d'aqueduc pour un montant forfaitaire maximum de 20 000 $ et le programme de rinçage du réseau d'aqueduc pour un montant forfaitaire de 16 000 $, le tout selon la demande de propositions et la proposition retenue.

ADOPTÉ

315-87
Accord général pour nommer un courtier en douane
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un accord général pour nommer un courtier en douane afin que celui-ci s'occupe au nom de la Ville de toutes les opérations afférentes aux Douanes, incluant toutes les opérations ayant trait au paiement des droits sur les marchandises importées, ou à être dédouanées.

ADOPTÉ

316-87
Revitalisation de la liaison ferroviaire "Voyageur"
Adoption

ATTENDU que le transport constitue un levier essentiel de développement économique et social;

ATTENDU que le gouvernement fédéral se doit d'y apporter une attention toute première en offrant à la population une gamme complète de moyens de transport pouvant répondre à des besoins multiples et variés;

ATTENDU que le réseau ferroviaire constitue l'une des principales composantes parmi les modes de transport dont toute région progressive doit se doter;

ATTENDU que le réseau ferroviaire du Québec accuse un retard relatif important eu égard au rôle essentiel qu'il devrait avoir à titre de facteur de croissance;

ATTENDU que les principaux pôles de croissance du Québec que constituent Québec, Trois-Rivières, Laval et Montréal sont particulièrement affectés par la carence et la désuétude du réseau ferroviaire qui les relie;

ATTENDU que les dites régions comprennent un bassin de population de trois millions de personnes, soit près de 50% de l'ensemble du Québec, englobant à la fois Québec, capitale provinciale; Montréal, métropole canadienne; Laval, deuxième plus importante ville du Québec et Trois-Rivières, centre industriel du coeur du Québec;

ATTENDU que les faiblesses de cet important tronçon du réseau ferroviaire canadien ont davantage été mises en évidence, suite à l'effondrement du pont de Ste-Anne-de-la-Pérade (mars 87) et à la non exploitation des équipements majeurs (plus de 22 millions de dollars) récemment mis en place soit les gares intermodales de Québec et de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette situation régressive contredit les projets et priorités énoncés par Via-Rail à l'effet d'incorporer ce tronçon comme partie constituante du corridor Québec-Montréal-Windsor-Toronto;

ATTENDU qu'il y a urgence non seulement de rétablir la ligne interrompue et de rentabiliser les investissements effectués, mais également, par un geste unique et global, de reconstituer ledit réseau ferroviaire selon un niveau de rendement et d'efficacité que suggère la technologie moderne, technologie maîtrisée d'une façon excellente par l'industrie canadienne;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Qu'une requête soit et par la présente, est soumise au Gouvernement fédéral, par l'entremise de son ministère du Transport, à l'effet de revitaliser, par un geste unique et global, la liaison ferroviaire "voyageurs" rive nord Québec, Trois-Rivières, Laval et Montréal;

Que la décision sollicitée englobe tous les volets nécessaires afin que cette voie ferroviaire corresponde aux plus hautes normes d'efficacité (rapidité, fréquence, ponctualité, confort, service, tarifs compétitifs, etc.), susceptibles de satisfaire la clientèle la plus nombreuse et ainsi atteindre une rentabilité maximale des fonds publics;

Qu'il soit requis que le concept retenu respecte l'environnement et la qualité de vie par le recours à l'énergie électrique, énergie abondante, non-polluante et peu coûteuse, et également par l'application de mesures sévères de contrôle du bruit dans les zones urbanisées;

Que les autorités gouvernementales octroient les sommes nécessaires et imposent aux intervenants et maîtres d'oeuvre du projet un échéancier strictement défini.

ADOPTÉ

317-87
Formation
Le Club félin 1'Amical
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation à la requête de M. Jean-Guy Jutras, Mme Lise Jutras, Mme Madeleine Plamondon, M. Serge Provencher, Mme Diane Provencher, Mme Louise Vaillancourt, Mme Gaétane Poitras, Mme Diane Moreau, M. René Nadeau et M. Michel Champagne, désirant se former en association sous le nom de "Le Club félin 1'Amical" conformément au chapitre C-23 des Lois Refondus du Québec 1978.

ADOPTÉ

318-87
Comptes à payer juillet 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de juillet 1987 au montant de 2 992 741,50 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

260

INITIALES DU GREFFIER

319-87
Suspension de M. André Barrette Adoption

CONSIDÉRANT la directive émise le 21 août 1986 relative au port obligatoire du casque de sécurité;

CONSIDÉRANT que cette directive a été communiquée aux travailleurs concernés et qu'une copie de celle-ci a été affichée au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que M. André Barrette, journalier au Service des travaux publics, a été averti à maintes reprises de porter son casque de sécurité et de respecter la directive émise sur le port obligatoire du casque de sécurité;

CONSIDÉRANT que M. Barrette a reçu un avis écrit formel du directeur des Travaux publics le 7 juillet 1987 lui demandant de se conformer à toutes les directives du service, incluant celles relatives à la santé et la sécurité du travail;

CONSIDÉRANT que le 11 août 1987, M. Barrette a de nouveau été vu sans casque de sécurité alors qu'il se trouvait sur un chantier de construction au sens de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que M. André Barrette, journalier au Service des travaux publics, soit suspendu pour une journée;

Qu'il soit averti qu'en cas de récidive des mesures plus sévères pourraient être prises à son égard.

ADOPTÉ

320-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 18 juillet 1987

Fortec ltée:	
Agrandissement salle Thompson - paiement no 11 - retenue 10%	201 398,72 $
Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'une camionnette Ford 1987	19 785,68
Construction R.F.P. inc.:	
Assainissement des eaux - rue du Fleuve - travaux municipaux - paiement no 4 - retenue 653,51 $	12 416,69
Pro électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain rue St-Georges - paiement no 1	1 147,50
Pierre Beaudoin électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain rue Notre-Dame - paiement no 2	500,00
Rénovation Aqua inc.:	
Inspection d'égouts par télévision et rapport - paiement no 3	248,75
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Contrôle de qualité - béton	106,50
Hydro-Québec:	
Élargissement du boul. des Forges - enfouissement des services de Hydro-Québec - acompte	15 000,00

Perco ltée:	
Location d'équipement	26,86
Éloi Guillemette:	
Sable	28,94
Excavation Tournesol:	
Location de machinerie	266,00
GGR pièces d'autos ltée:	
Achat de pièces	507,34
P.V. Ayotte limitée:	
Achats divers	94,61
Services batteries électriques ltée:	
Achat de pièces	979,95
Baron & Tousignant machinerie ltée:	
Achat de pièces	1 640,45
Bergor équipement inc.:	
Achat de pièces	1 879,99
Emballages Bettez inc.:	
Achats divers	1 148,16
Bois décors Mauricie inc.:	
Achats divers	175,66
Protection incendie CFS:	
Achats divers	947,21
RL Crain inc.:	
Achat de pièces	409,51
Fernand Daigle enr.:	
Achats divers	807,69
Deschamps photo:	
Achat d'appareil photo	125,24
Dijitec inc.:	
Achat de rouleaux de papier	57,43
Ent. Distribec inc.:	
Achats divers	991,32
Drummond Business Forms Ltd:	
Achat de stock tab	455,67
S. Aluminium Dufresne inc.:	
Achats divers	181,29
Léopold Duplessis ltée:	
Achats divers	739,94
Emco ltée:	
Achat de pièces	4 315,65
Équipements C.M. inc.:	
Achat de pièces	395,52 $
Fisher Scientific Co Ltd:	
Achats divers	578,08
Fonderie Grand-Mère ltée:	
Achats divers	1 199,00
Fonderie Laperle ltée:	
Achat de grilles pour arbres	867,90
Ubald Forest & fils ltée:	
Achats divers	505,86
Louis Gince:	
Achats divers	427,36
Le Groupe Vanasse inc.:	
Achats divers	342,96
Guillevin international inc.:	
Achats divers	107,26
Kerr Norton inc.:	
Achats divers	489,19
Acc. auto Leblanc ltée:	
Achats divers	953,13
Matteau électronique inc.:	
Achats divers	64,62
Spéc. Pierre Martin inc.:	
Achat de peinture	258,99
Martin & Lévesque inc.:	
Achats divers	688,00
Matériaux Les Rives inc.:	
Achats divers	1 170,46
McFarlaneson & Hodgson:	

INITIALES DU MAIRE

262

INITIALES DU GREFFIER

Achats divers	1 123,90
McKerlie-Millen Qué. ltée:	
Achat de pièces	704,56
John Meunier inc.:	
Achats divers	154,70
Montréal Bearing Serv. Ltd:	
Achat de pièces	555,70
MSS inc.:	
Achat de pièces	527,56
Mulco:	
Achats divers	567,47
Paré électrique enr.:	
Achats divers	1 215,42
Richard Piché inc.:	
Achat de pièces	296,21
Pneus 2000 inc.:	
Achat de pneus	507,83
Potvin-Godin inc.:	
Achats divers	1 028,64
Produits chimiques BDH Canada:	
Achats divers	42,62
Quévis enr.:	
Achats divers	801,77
Sani-Marc inc.:	
Achats divers	4 558,84
Snap-On Tools of C. Ltd:	
Achats divers	69,16
Tabrol inc.:	
Achats divers	292,34
Tarshis & fils limitée:	
Achats divers	243,48
Union électrique ltée:	
Achat de pièces	241,06
Westburne Qué. inc.:	
Achats divers	1 399,04
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juin 1987 - vacherie, autogare, poste no 1, travaux publics	5 252,80
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - juin 1987 - bâtisses # 100, 205, 215	2 600,29
GBS entretien enr.:	
Entretien ménager - du 15 au 30 juin 1987 - quartier général	866,95
Garage Charest & frères inc.:	
Soulte - échange de terrains - lots 26-440-1, P.26-440 et P.2230	150 000,00 $
Re/Max P. Bellemare ass.:	
Honoraires - lots 509, 510-1, 511, 510-2 - Place du Marché	22 575,00
Laperrière & Verreault:	
Achat d'écrans - Informatique	6 196,65
B.I.M. inc.:	
Transaction avec Irving Oil	10 000,00
Marcelle Bellemare:	
Subvention - restauration de façades	2 225,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - du ler décembre 1986 au 31 mai 1987 - assurance collective	1 185,00
Honoraires - services professionnels - mai 1987 - év. act. 1986 et nég. policiers	3 090,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - services d'inspections - réserve 25%	8 173,50
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - dossiers de griefs de policiers-pompiers et des services extérieurs	4 589,72
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires - boul. des Forges	1 488,20
Honoraires - étude de planification du secteur	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Du Fief	12 235,35
Clinique d'optométrie T.R.:	
Honoraires pour rapports - 5 personnes	50,00
Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires - services médicaux	900,00
Hydro-Québec:	
Dépenses - dommages causés au réseau de distribution électrique - boul. des Forges	3 993,33
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - juin 1987	2 672,06
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - du 14 juillet au 14 août 1987	470,90
Location d'auto - du 26 juillet au 26 août 1987	547,38
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - juin 1987 - aéroport	186,00
Bulletin permanent - juin 1987	95,00
Trudel, Morin & ass.:	
Encan - sécurité publique	715,00
Québec aviation ltée:	
Dépenses, essence et rapports de mai 1987	10 851,19
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	18,36
André Genest:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 95 $	47,50
M/S Jacques-Cartier:	
Croisière - Conseil de Ville et délégation de Tours	450,75
Panier fleuri enr.:	
Couronne - jumelage Tours	43,60
Boulangerie A. McKenzie & fils inc.:	
Lunch	39,55
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - juin 1987	47,00
Les Messageries T.R.:	
Service de messageries - juin 1987 - cour municipale	61,04
Pitney Bowes:	
Contrat d'entretien - balance postale (du 22 août 1987 au 21 août 1988 et ouvre-lettres (du 30 août 1987 au 29 août 1988)	245,00
Moore Business Forms:	
Convention d'entretien - imprimante - du 15 juin 1987 au 14 juin 1988	355,00
Formules de rapport journalier des présences au travail	1 387,69
La Belle Vision inc.:	
Location de câble TV et FM - autogare	34,34
Flageol photo enr.:	
Service de photos	11,73
Le Nouvelliste:	
Avis public - appels d'offres - demande proposition	1 026,25 $
Publications du Québec:	
Avis vente pour taxes	22,48
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	117,00
La Presse ltée:	
Appel d'offres - assurances	485,77

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gilles De Repentigny et Josephte Dufresne - 1ère année	750,00
Luc Rivard et Denise Paquin - 2e année	500,00

LOISIRS

Formules municipales ltée:	
Achat d'un Guide des aides et subv. pour les organismes sans but lucratif	90,00

Achat d'un Code du travail du Québec - ressources humaines	220,00
Garderie Margo La Lune:	
Remboursement inscriptions cours de natation	36,00
Summum sécurité inc.:	
Services de sécurité - au juin 1987 - marché à fleurs	1 278,90
Services de matrone - au 27 juin 1987 - sécurité publique	36,32
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	1 825,00
Polyvalente De La Salle:	
Utilisation de la piscine - le 1er juin 1987	45,75
Location de la piscine - Les Mégophias - du 30 mars au 20 juin 1987	1 269,00
Centre Landry:	
Participation de la Ville - travaux douches, toilette, vestiaire du secteur des femmes	9 000,00
Association de baseball de Trois-Rivières inc.:	
Frais des marqueurs - du 16 au 30 juin 1987	180,00
Frais d'arbitrage - du 16 au 30 juin 1987	561,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1987

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 30 sorties	82,50
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 313 km - mai 1987	76,68
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 128 km	31,36
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs 114 km	27,93
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 478 km - du 22 juin au 3 juillet 1987	90,82
Transport d'équipement et du personnel - 7 jours	84,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie 1 190 km	239,06
Juteau, Claude:	
Directeur service arpentage - arpentage 718 km - du 10 juin au 3 juillet 1987	175,91
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil I - génie 811 km	198,69

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1987 (suite)

Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil I - génie 570 km	139,65 $
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie 399 km	97,75
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs 258 km	63,21
Plamondon, Guy:	
Chaîneur - génie 1 014 km	248,43
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics 1 542 km	292,98
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	

49 sorties

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
St-Eustache - golf hippodrome	23,97

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	72,86
Jean-Jacques Lacroix	92,86
André Marcil	282,20
Alain Tremblay	75,15
TOTAL	562 436,39 $

Pour la semaine se terminant le 25 juillet 1987

Pavages de Nicolet inc.:	
Location de machinerie	480,00 $
Béton bitumineux	3 862,23
Pavage asphaltique - retenue 10%	73 760,81
Bétrex inc.:	
Reconstruction de trottoir et de bordure 1987 - retenue 10%	49 334,61
Construction Bécancour inc.:	
Réaménagement du pavillon Goneau - parc Ste-Marguerite - paiement no 1 - retenue 10%	26 239,00
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Feuilles nos 5, 6, 7 et 8	11 146,35
Remise de retenue - ensemencement du parc Chapais	1 135,00
Maçonnerie L.V.H. inc.:	
Réfection des trois escaliers entre la terrasse de l'hôtel de ville et la terrasse Champlain - paiement no 1	6 206,00
Denis Beaumier ltée:	
Modification à la fenestration - édifice de la Banque de Montréal - paiement no 1	2 345,00
Richard Normandin:	
Exécution d'une sculpture autonome - hall d'entrée salle Thompson - paiement no 2	2 288,80
René Milot:	
Coupe de pelouse - secteurs De La Salle, Lambert et Les Rivières	1 565,05
Pluritec limitée:	
Honoraires - ponceau rue Laurent-Létourneau	450,00
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Contrôle qualité-béton	1 099,50 $
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	620,00
Champlain excavation ltée:	
Location de machinerie	1 216,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	4 810,38
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 120,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 juillet 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juin 1987 - travaux publics, aéroport, parc Pie XII, Colisée, marina, centre Notre-Dame-	

INITIALES DU MAIRE
MK
266
INITIALES DU GREFFIER

de-la-Paix	2 227,84
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - juil. 1987	3 166,50
CEDIC:	
Subvention - 3e versement	38 750,00
Alex Stradoudakis:	
Subvention - restauration de façades	24 942,00
Michel Hamelin, notaire:	
Honoraires - vente par Mme Angèle St-Arnaud Beaudry	150,00
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto, dommages et pneus d'été	883,12
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - juillet 1987	547,38
Frais d'immatriculation	182,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - juillet 1987	45,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juin 1987 - Centre culturel, marché-aux-denrées, hôtel de ville, travaux publics	632,14
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - juillet 1987 - travaux publics, services communautaires	611,06
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - juin 1987	1 252,44
C.P. limitée:	
Coûts d'enlèvement de la neige et de la glace - février 1987	126,65
Autobus Bell Horizon:	
Location d'autobus - François Roy	225,00
M/S Jacques-Cartier:	
Croisière - jumelage T.R. - Tours	217,00
Descôteaux Rocheleau & Al:	
Sommations	42,28
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - les 21 et 29 juin 1987	54,00
IAAO:	
Renouvellement d'ahésion - Gérard P. Brahic et Jean-Jacques Lacroix	60,00
André Carbonneau:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 45 $	22,50
Breuvages Bégin ltée:	
Cruches d'eau - autogare	20,00
La Belle Vision inc.:	
Location de FM - permis	26,10
Flageol photo enr.:	
Service de photos - jumelage	162,95
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	117,00
Publication Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	153,90

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Michel Bourque et Louise St-Arneault - 3e année	250,00
Michel Loranger et Denise Bolduc - 3e année	250,00

LOISIRS

Les Aigles Junior de T.R. inc.:	
Travaux divers - ouverture du stade de baseball	400,00 $
Entretien, surveillance du terrain et du stade de baseball et gestion des concessions - 3e versement	5 634,00
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - du 26 juin au 31 juillet 1987	1 480,70
Poteaux de coins	311,74
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Système d'alarme - marina - du 1er juillet au 30 septembre 1987	226,50

Corporation de dével. de l'Ile St-Quentin:	
Entrées sur le site et à la piscine - terrains de jeux - 387 enfants	739,17
Productions Specta inc.:	
Casquettes du festival - visite du premier ministre	65,89
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - juin 1987	14 791,94
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	1 230,00
Gilles Grenier:	
Contrôleur - Expo 1987	1 900,00
Marcel Landry:	
Contrôleur - Expo 1987	1 680,00
Raymond Laliberté:	
Banquier - Salon de Black Jack 1987	1 500,00
André Marcil:	
Expert au bingo le 31 juillet - Expo 1987	200,00
Louise Valois:	
Contrôleur - Expo 1987	1 300,00
Joanne Grenier:	
Caissière - Salon de Black Jack 1987	648,00
Sylvain Laliberté:	
Caissier - Salon de Black Jack 1987	864,00
Gaétan Sévigny:	
Responsable du stationnement - Expo 1987	1 000,00
Jean-Rock Sévigny:	
Responsable des vendeurs - Expo 1987	1 680,00
Gérald Martin animat inc.:	
Solde à verser - contrat 1986	5 306,92
Sélection et entraînement du personnel au Salon de Black Jack 1987 - 1er versement	3 250,00
Pavillon St-Arnaud:	
Avance de fonds pour couvrir les prix aux gagnants de 25 000 $ pour le bingo de l'Expo 1987	25 200,00
Rock-On-Tour:	
Avance spectacle Beatlemania - Expo 1987	1 500,00
Tribute to the Beatles:	
Couverture d'assurance du spectacle Beatlemania - Expo 1987	2 400,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1987

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
553 km - du 6 au 17 juillet 1987	105,07
Transport d'équipement et du personnel - 8 jours	96,00
Duval, Marcel:	
Homme d'instrument - arpentage	
545 km - du 22 juin au 17 juillet 1987	133,53
Transport d'équipement et du personnel - 8 jours	96,00
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - serv. techniques	
275 km	67,38
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
452 km - mai et juin 1987	110,74
Gendron, Fernand:	
Directeur des services techniques	
188 km - du 2 au 10 juillet 1987	46,06

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1987 (suite)

Perron, René:	
Chef de service - équip. & opér. - (Serv. comm.)	
173 km - juin 1987	42,39 $
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
462 km	87,78
Rousseau, Robert:	

INITIALES DU MAIRE
268
INITIALES DU GREFFIER

Surintendant - travaux publics	
842 km	159,98
Tremblay, Alain:	
Régisseur programmes sportifs plein-air - loisirs	
2 110 km - du 5 novembre 1986 au 9 juillet 1987	516,95

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gérald Cholette:	
Jonquière - congrès de l'Ass. des chefs de police	
et pompiers du Québec	476,20
Pierre Moreau:	
Québec - renouvellement des contrats d'assurances -	
avec Me Lamy	114,15
Denis Ricard:	
Dîner - visite ville St-Bruno	31,88

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	441,63
Madame Huguette Charest	41,16
René Mofnette	431,05
Jacques St-Laurent	112,84
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 400 $	200,00
TOTAL	371 249,14 $

Pour la semaine se terminant le 31 juillet 1987

Panpierre inc.:	
Plantation d'arbres 1987 - retenue 5%	45 872,65 $
Gare intermodale, phase II - aqueduc, drainage	
et voirie - paiement no 1 - retenue 10%	104 175,33
Égout sanitaire rue Grimard - paiement no 2 -	
retenue 10%	7 466,88
H.P. Ricard inc.:	
Remise en état de la terrasse de l'hôtel de ville -	
paiement no 1 - retenue 10%	39 330,00
Excavation Nadeau & fils inc.:	
Travaux municipaux d'assainissement - lot 10 par-	
tiel (Notre-Dame, entre Père Daniel et Goulet) -	
paiement no 2 - retenue 417 $)	12 723,00
Travaux municipaux d'assainissement - lot 10 par-	
tiel (Notre-Dame, entre Père Daniel et Goulet) -	
paiement no 3 - retenue 1 030,66 $)	19 582,44
Pavages de Nicolet inc.:	
Asphalte	23 196,32
St-Louis et frères inc.:	
Réfection de l'étanchéité sous les escaliers	
entre l'hôtel de ville et la terrasse Champlain -	
paiement no 1	3 025,00
Services sanitaires Berthier inc.:	
Coupe de gazon	2 525,80
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Feuilles nos 9, 10 et 11	1 594,10
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires - élargissement boul. des Forges/de la	
2e à la 13e Rue	3 630,50
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - gare intermodale phase II	2 839,50 $
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - trottoir de rue - secteur résidentiel	
1987	1 337,75

Bigué & Lord:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	4 700,00
Pluritec limitée:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	1 378,49
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	828,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	1 399,44
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	428,16
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 juillet 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juillet 1987 - autogare, travaux publics, endroits divers, sécurité publique, usine de filtration	4 436,10
Accessoires outillages limitée:	
Achat de pièces	7,09
Aubin réfrigération inc.:	
Réparation de compresseur	125,19
P.V. Ayotte limitée:	
Achat de couverture en aluminium	136,92
Services batteries électriques ltée:	
Achat de pièces	92,00
Baron & Tousignant machinerie ltée:	
Réparation de démarreur	108,62
Béton A.B. inc.:	
Béton	13 706,73
Béton vibré ltée:	
Achats divers	6 051,68
F.X. Boisvert enr.:	
Achats divers	102,25
Marc Brûlé inc.:	
Achats divers	112,90
Burotec Savin:	
Réparation de calculatrice	35,00
CIL inc.:	
Achats divers	3 447,36
Camions W-Star T.R. ltée:	
Achat de pièces	59,98
Centre ressort T.R. inc.:	
Achat de pièces	441,01
Controlas enr.:	
Réparation et vérification de relais	75,00
Cooke & fils enr.:	
Clefs	21,81
Cooke service mobile enr.:	
Fourniture de serrures et service	114,00
Coordonnerie St-Philippe:	
Achats divers	811,45
Cusson frères:	
Achat de pièces	230,00
DesRoberts inc.:	
Achat de pièces	311,62
Doyon Machinery Reg'd:	
Réparations diverses	1 141,75
Albert Dupont:	
Aiguisage de scie	42,50
Emile Dufresne enr.:	
Réparation de transmission	1 239,77
Emco ltée:	
Achat de pièces	249,10
Équipements G. enr.:	
Achat de pièces	55,81
Foucher ind. inc.:	
Achat de pièces	28,40 $

INITIALES DU MAIRE
270
INITIALES DU GREFFIER

Jean Fréchette ltée:	
Réparations diverses	100,61
Garage des Vieilles Forges:	
Essence	16,00
Germain & frère ltée:	
Achat de pièces	770,69
Raymond Gélinas & fils enr.:	
Achats divers	3 244,79
Gouttières Le P'tit Québec:	
Achat de gouttières - centre Notre-Dame-de-la-Paix	105,00
Le Groupe Vanasse inc.:	
Achats divers	1 032,39
Éloi Guillemette:	
Sable	1 256,10
Imprimerie St-Patrice inc.:	
Films et plaques	358,96
Jolichaux inc.:	
Chaux	2 300,10
Kodak Canada inc.:	
Réparation de microfilm	276,20
Launier ltée:	
Achats divers	111,30
Acc. auto Leblanc ltée:	
Achat de pièces	188,07
Atelier mécanique Lefebvre inc.:	
Achat de pièces	47,40
J.R. Lemire inc.:	
Achat de roulettes et installation	28,12
L.G. rénovation inc.:	
Achat de pièces	64,68
Malbeuf équipement inc.:	
Achat de pièces	20,66
Matériaux Les Rives inc.:	
Achats divers	139,39
MC Équipement inc.:	
Achats divers	216,03
Mc Kerlie-Millen Qué. ltée:	
Achats divers	48,61
M Électrique limitée:	
Réparation de fan	120,00
Mich-O-Tomobiles:	
Réparations diverses	658,82
LP Moteurs limitée:	
Achats divers	174,40
Multidick:	
Réparation de la presse	346,54
Outils mauriciens inc.:	
Achats divers	57,31
Pagé construction inc.:	
Pierre	2 103,71
Panier fleuri enr.:	
Achat de fleurs	246,13
J.C. Papillon & fils limitée:	
Réparations diverses	15 095,41
Perkins Québec inc.:	
Achats divers	66,71
Permacon:	
Achats divers	1 354,09
P.G. estampes inc.:	
Achats divers	56,42
Plongée sous-marine Qué.:	
Remplissage de cylindres d'air	66,00
Potvin-Godin inc.:	
Achats de pièces	172,28
Produits chimiques General:	
Achats divers	3 058,23
Quévis enr.:	
Achats de pièces	44,60
Rembourrage Élite:	

Réparation de sièges	450,00 $
Servac inc.:	
Récupération huile usée	125,00 $
Produits chimiques Shefford ltée:	
Achats divers	7 497,00
Structure CQS inc.:	
Achats divers	596,81
J.A. St-Pierre ltée:	
Achat de latex	71,94
Thorburn Equipment Ltd:	
Achats divers	67,50
Rolland Théoret inc.:	
Achats de pièces	93,96
T.R. Chevrolet 1982 inc.:	
Réparations diverses	450,73
Trudel & fils enr.:	
Alignement d'auto	20,00
Turcotte Auto Parts inc.:	
Achats divers	70,85
Vitres autos Mauricie enr.:	
Réparation de pare-brise	75,77
Vidéo électrique CG inc.:	
Réparations diverses	65,00
Vitrerie Lalonde-Jacob:	
Achat de vitres	275,46
Norman Wade Co. ltée:	
Service de réparation	102,50
Westburne Qué. inc.:	
Achats de pièces	34,82
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - juillet 1987	1 806,11
C.I.T.F.:	
Inter-passes (1 074) - Transport Jeunesse Loisirs	20 406,00
Rodrigue Lemire:	
Sténographe - cause Dame Annette Bellefeuille	45,00
Clinique d'optométrie T.R.:	
Honoraires pour rapports - 4 personnes	40,00
Yvon Poulin et ass.	
Honoraires - évaluation lot 327-5-Ptie pour échange avec la Société immobilière Irving	8 489,40
Dr. Sylvie Lacoursière:	
Frais d'administration - dossier médical Réjean Boucher	100,00
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	6,00
Pose d'une conduite d'aqueduc sous la voie ferrée	80,00
Hydro-Québec:	
Vente de traverses, entretoises, tirefonds, boulons	359,82
Pierre Descôteaux:	
Allocation vestimentaire	290,65
Agents de réclamations de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations - autoassurance	194,50
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juin 1987 - aéroport, loisirs	70,36
Contrôles Johnson ltée:	
Contrat de service - facturation semi-annuelle	731,50
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage, les 19 juin et 21 juillet 1987	105,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - juillet 1987 - sécurité publique, hôtel de ville	858,07
Déménagements St-Laurent inc.:	
Déménagement - sécurité publique - quartier général	210,00
Entretien G.B.S.:	
Nettoyage suite au bris de la conduite d'eau - quartier général	1 399,76
Service de lavage Soucy inc.:	
Nettoyage de chaises - sécurité publique	60,00
M Thompson & fils ltée:	

INITIALES DU MAIRE
272
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR D'AOÛT 1987

Réparation de fauteuil de juge - cour municipale	90,00
Formulaires Ducharme inc.:	
Renouvellement de la mise à jour du Code de la sécurité routière - de juin 1987 à juin 1988	159,00
Publi-design enr.:	
Maquette pour kiosque, pelliculage dépliants, annonce Nouvelliste - visite usine traitement d'eau, etc.	1 665,99 $
U.Q.T.R.:	
Brochage de feuilles	312,00
Hélène Vachon:	
Page titre illustrée (manuel d'opération) - usine de traitement d'eau	25,00
St-Arnaud Bergevin limitée:	
Droits et taxes, formulaires et documentation, frais de courtage	2 211,31
C. Demers photographe:	
Service de photos	87,20
Deschamps photo:	
Service de photos	111,17
Publications Les Affaires inc.:	
Appels d'offres	171,00
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	67,50
Le Nouvelliste:	
Ouverture officielle quartier général - publicité loisirs - demande de proposition - appels d'offres - avis publics	1 877,25

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Pierre Bastarache et Jocelyne Paquin - 3e année	250,00
Gervais Charron et André Béland - 1ère année	750,00
Pierre Demarais - 1ère année	750,00
Gérard Girardeau et Denise Giasson - 2e année	500,00
Roland Jolin et Berthe Charette - 3e année	250,00
Gertrude Ouellette - 2e année	500,00
Jean-Claude Paquin et René Garceau - 1ère année	750,00
Jean Pelletier - 3e année	250,00

LOISIRS

Association de baseball de Trois-Rivières:	
Frais d'arbitrage - du 1er au 15 juillet 1987	739,00
Frais des marqueurs - du 1er au 15 juillet 1987	149,00
Auto-page enr.:	
Service de télé-page - du 2 juillet au 30 août 1987	43,46
Service de télé-page - du 1er juin au 30 août 1987	197,97
Breuvages Bégin ltée:	
Location d'une fontaine à eau froide - piscine Expo	32,70
Centrale d'alarme Mauricie:	
Service de reliage - pavillon Lambert - du 10 juin au 9 septembre 1987	75,00
Société canadienne de la Croix-Rouge:	
Écussons, tableaux de progression et carnets de l'élève	131,00
Lucie Picard:	
Fanions	135,00
Système d'alarme Universel inc.:	
Clé no 811	13,08
AGH Recherchiste - Conseil enr.:	
Manuscrit - 2e versement	2 000,00
André Lacoursière:	
Conception graphique	29,77
Le Pro-Jac ltée:	
Repas	29,33
Isabelle Champagne:	
Tournée d'installation de posters dans Trois-	

Rivières métropolitain (Beatlemania) - Expo 1987	50,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	2 075,00
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunions agricoles	50,05

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Caron, Carl:	
Croupier - Exposition	
333 km - du 9 juin au 7 juillet 1987	81,59 $
Colas, Gilles:	
Ingénieur - génie	
1 225 km - du 20 mai au 22 juillet 1987	300,13

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Bruneau	54,69
Madame Louise Goyette	85,77
Jean-Jacques Lacroix	308,84
René Monfette	268,61
Alain Tremblay	71,49
TOTAL	437 945,46 $

Pour la semaine se terminant le 8 août 1987

Massicotte & fils ltée:	
Élargissement du boul. des Forges entre la 2e Rue et la 12e Rue - paiement no 2 - retenue 10%	226 738,51 $
Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellements et branchements d'aqueduc et d'égout - 1987 - paiement no 2 - retenue 10%	53 052,32
Betrex inc.:	
Construction de trottoirs et bordures en béton 1987 - paiement no 2 - retenue 2 269,98 $	15 429,80
Ateliers Radisson inc.:	
Coupe de gazon sur talus	7 200,69
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de la totalité de la retenue - élargissement du boul. des Forges	13 071,09
Remise de la dernière tranche de la retenue - aménagement du parc Champlain	200,00
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	2 100,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	215,32
Charbonnerie Champlain Ltée:	
Essence, diesel, mazout	31 402,00
Entretien G.L. enr.:	
Remise de dépôt sur soumission	360,00
Entretien G.B.S.:	
Entretien ménager - quartier général - juillet 1987 et ajustement juin 1987	1 735,92
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	1 685,45
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - relevés individuels 1986	6 570,00
Succ. Jean-Paul Bérard:	
Honoraires - vente par Re/Max P. Bellemare et associés	12 636,00
Auberge des gouverneurs:	

INITIALES DU MAIRE

274

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR D'AOÛT 1987

Frais de séjour - visite des tourangeaux - 4 nuits	500,00
Club de golf Ki-8-Eb ltée:	
Repas - visite des tourangeaux	254,44
Le Baron Trois-Rivières:	
Banquet - jumelage tourangeaux	2 255,00
Bar-restaurant L'Antr'amis T.R.:	
Repas et consommations - visite des tourangeaux	181,00
Houle enr. photos:	
Photos (6) - visite des tourangeaux	25,84
MF - Ministère des transports:	
Renouvellement de bail - dépôt de neige - du 1er novembre 1987 au 31 octobre 1988	200,00 $
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport municipal - août 1987	1 200,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - juillet 1987	47,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'espace (entrepôt) - août 1987	75,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles - Traverse des âges - août 1987	950,00
Formules municipales ltée:	
Abonnement code municipal - Jean Lamy	50,00
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - aéroport - juillet 1987	186,00
Bulletin permanent - juillet 1987	95,00
MRC de Francheville:	
500 exemplaires "Permis de construction"	500,00
Publications du Québec:	
Formules - rôle d'évaluation	1 362,50
Pierre Dessureault:	
Service de photos - MRC de Francheville	2 654,19
Publications Les Affaires inc.:	
Demande de proposition de développement	207,10
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres	216,00
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	506,25
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - le 20 juillet 1987	171,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

J. Robert Ayotte - 3e année	250,00
Nicole Beaubien et Renald Hamelin - 2e année	500,00
Michael Cullen - 1ère année	2 667,00
Donat Drouin - 1ère année	8 000,00
Claude Gagnon et al - 2e année	3 667,00
Luc Puissant et Sonia Del Pozo - 1ère année	750,00

LOISIRS

Beauce Carnaval inc.:	
Acompte sur contrat - Expo 1987	80 000,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs - Expo 1987	11 908,30
Jacques St-Laurent:	
Achat de lampes (abat-jour) - Casino de l'Expo	254,48
Jean Alarie:	
Avance - réception des éleveurs - Expo 1987	500,00
Avance - pour coller sur les roues de fortune (Casino et terrain)	900,00
Avance - roues de fortune (terrain) - change de comptoir	800,00

INITIALES DU MAIRE
275
INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1987

Allard, Claude:
Concierge-messager - greffe & archives
210 km 51,45

Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
1 546 km 293,74

Boisvert, Henri-Paul:
Technicien génie civil I - équip. & opér. (services communautaires)
615 km 150,67

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1987 (suite)

Boucher, Réjean:
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau
1 128 km 236,88 $

Daviau, André:
Chef technicien - génie
842 km 206,29

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
169 km 41,40

Genest, Laurent:
Mécanicien entretien - travaux publics
15 sorties 41,25

Laberge, André:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
1 699 km 325,71

Lafond, André:
Journalier - travaux publics
53 sorties 145,75

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil I - génie
609 km 149,20

Lesage, Gaétan:
Technicien génie civil I - génie
96 km 23,52

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - hyg. & env. - permis et inspections
542 km 113,82

Morin, Sylvain:
Technicien génie civil I - génie
522 km 127,89

Ouellette, Jean-Louis:
Opérateur - usine de traitement d'eau
Entretien des piscines - du 7 juin au 22 août 1987
2 860 km 700,70

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
879 km 167,01

Pellerin, Michel:
Surveillant travaux - génie
724 km 152,21

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (Services communautaires)
277 km 67,86

Plamondon, Guy:
Chaîneur - génie
654 km 160,24

Poirier, Yvon:
Directeur des travaux publics
1 112 km 211,28

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
7 sorties 19,25
St-Jean-sur-Richelieu - Gala "La Plume d'Or" 73,50

INITIALES DU MAIRE

276

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR D'AOÛT 1987

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Luc Julien:	
Baie-Comeau - Association des directeurs généraux - échange intermunicipal	138,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Bruneau	73,77
Roger Lafontaine	33,78

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES (suite)

René Monfette	391,31 $
Jacqueline Robichaud	343,53
TOTAL	498 670,21 $

Chèques du 7 août 1987

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

1ère année

Claude Massicotte et Joéline Haché	666,00 $
Diane Paquin	750,00
Mario Hardy et Denise Maltais	750,00
André Caron	750,00
Michel Cloutier et Thérèse Holmes	750,00
Daniel Lord	750,00
Jean Favron	750,00
Jean-Yves Trudel	750,00
Michel Plourde et Nicole Comeau	750,00
Raymond Ducharme	750,00
Jacques Gingras et France Bineau	750,00
Mario Bélanger	750,00
Ginette Thiffeault et René Desrosiers	750,00
Louis Pothier et Michelle Dion	750,00
Laurette Isabelle	750,00
Roger Fontaine	750,00
Michel Denoncourt	750,00
Camille Lafontaine	750,00
Nicole Rousseau	2 000,00
Lucette Martin	750,00
Jean Hamelin	750,00
Jean-Marc Mercier	750,00
Yvette B. Turcotte	750,00
Roland Baribeau	750,00
Marcel Laperrière	750,00
Jules Carignan	750,00
André McKenzie	750,00
Jocelyne Désilets	750,00
Michelle Levasseur	750,00
André Edstrom et Mariette Soucy	750,00
Léopold Potvin et Hélène Trépanier	750,00
Lucie Mayer	750,00
Jean Provencher	750,00
Marc Latour	750,00
Madeleine Lavoie	750,00
Andrée Perron	750,00
Paulette Gauthier	750,00
Jacqueline Levasseur	750,00
Madeleine Ricard	750,00
Neilson Dufour et Réjane Deschesnes	750,00

Yves Pélissier et Sylvie Gendron	750,00
Fernand Lizotte et Johane Doucet	750,00
Jean-Jacques Rocheleau	750,00
Jean-Claude Prince	750,00
Denis Dumas	750,00
Louis Gélinas et Ginette Déziel	750,00
André Massé et Claudette Turner	750,00
J.-François Smith et Danielle Poisson	750,00
Christiane Martel	750,00
Guy Richard et Carmen Lemyre	750,00
Guy Laliberté et Ginette Lamy	750,00
Guy Blais	750,00
Jeannot Fréchette et Hélène Chevalier	750,00
Normand Backs et Ginette Beaulieu	750,00
Gaston Boulay et Kathleen Bélanger	750,00 $
Yves Roberge	1 333,00
Raynald Landry	1 333,00
Jacqueline Cartier	2 000,00
Pierre Dumont et Ginette Paquin	2 667,00
Gilles Hébert	4 000,00
Maurice Couillard	4 000,00
Rosaire Lemay	4 000,00
Normand Young et Nicole Tremblay	4 000,00
Construction Gilles Chaîné inc.	5 334,00
Société en commandite Garoux, Entretien imm. trif. inc.	6 000,00
Claude Deshaies et Claude Boisvert	6 000,00

2e année

Louis Dufresne	500,00
James Pond et Hermance Massicotte	500,00
André Paquette et Louise Allard	500,00
Alain Côté	500,00
Yvan Tremblay	500,00
André De L'Isle	500,00
Gyslaine Dubé et Denis Mailhot	500,00
Denise Alarie	500,00
René Matteau	500,00
René De Grandmont et Sylvie Gnech	500,00
Lise Milot	500,00
Mario Bussières et Aline Rocheleau	500,00
Claude Noreau	500,00
Rock Paquin	500,00
Huguette Tourigny	500,00
Nelson Panneton	500,00
Pierre Labranche et Hélène Newbury	500,00
Robert Sylvestre et Danielle Vertefeuille	500,00
Roger Mayrand et Francine Ratté	500,00
Pierre Tessier et Sylvie Bergeron	500,00
Luc Leroux et Hélène Cyrenne	500,00
Marc Bussières et Yvonne Desroches	500,00
Michel Guillemette et Lyse Carbonneau	500,00
Benoît Dauphinais et Sylvie Racette	500,00
J.-François Cadieux et Nicole Launier	500,00
Denys Paillé	500,00
Louise Ouellet et Jean Fugère	500,00
Roger Hubert	500,00
Michel Faucher	500,00
Sylvio Lapointe et Marie-Blanche Lapointe	500,00
Jean-Noël Pronovost	500,00
Josée Boisvert	500,00
Nicole Milot	500,00
Louis-David Levasseur	500,00
Huguette Desaulniers	500,00
Michelle Arcand	500,00
Marc Sauvageau et Danielle Lafrenière	500,00
Denis Murray	500,00
Guy Lacerte et Renée Lefebvre	500,00

INITIALES DU MAIRE
278
INITIALES DU GREFFIER

Michelle Neault	500,00
Jean-Claude Rompré	500,00
André Dumont et Germaine St-Cyr	500,00
Léo Leblanc	500,00
Jean-Guy Cyr	500,00
André Provencher	500,00
Mireille Cholette	500,00
Serge De Carufel et Danyelle Trahan	500,00
Denyse Béland	500,00
Arthur Vincent et Claire Panneton	500,00
Ghislaine Lapointe	500,00
Jean Bellemare	500,00
Johanne Lacerte	500,00
Pierre Neault	500,00
Réal Bélisle et Marie-Claude Routhier	500,00
Yvon Morin	500,00
Jean Hains	500,00
Jacques Gimaiel et Suzette Fontaine	500,00 $
Nancy Brodeur	500,00
Alice Lafrenière	500,00
Florent Bourque	500,00
Nelson Couture et Jacqueline Paradis	500,00
Lorraine Baribeau et Rita Bédard	500,00
Serge Lemire et Ginette Desrochers	500,00
Sarto Charland et Josette Godin	500,00
Jean-Paul Montreuil	500,00
Charles Plamondon et Carmen Langlois	500,00
Robert Dubé et Lise Fraser	500,00
Réal Lamothe	500,00
Marcel Veronneau et Gisèle Fortin	500,00
J.-François Philibert et Sylvie Peterson	500,00
Francis Gobeil et Carolle Faucher	500,00
René Moreau et Gaétane Pépin	500,00
Yves Legault et Claudette Packwood	500,00
Michel Houle et Lucie Couture	500,00
Serge Masse	500,00
Fernande Gervais	667,00
André Gauthier et al	1 333,00
Pierre Bordeleau et al	2 000,00
2313-1402 Québec inc.	2 000,00
Normand Milot et Marlyn Lamy	2 000,00
Gaétane Tousignant	2 000,00
Paul Gélinas et André Gauthier	2 000,00
Serge Grégoire	4 000,00
Résidences Perreault inc., Habitat Élite inc.	4 000,00
Résidences Perreault inc., Habitat Élite inc.	4 000,00

3e année

Gilles Moisan et Nicole Dumont	250,00
Maurice Michaud	250,00
Réjean Comeau	250,00
Léo-Paul Bisson	250,00
Micheline Chevalier et Germain Dupont	250,00
Marc Beaudry	250,00
René Magnan et Lucie Blais	250,00
Jean-Marie Courteau et Louise Nadeau	250,00
Pierre Paquin et Lise Maillette	250,00
Micheline Héroux	250,00
Marcel Lavergne et Louise Dallaire	250,00
Fernand Lamontagne	250,00
Colette Sirois	250,00
Onil Beauchesne	250,00
Andrée Lesage	250,00
Jean-Guy Lemire et Louise St-Germain	250,00
Collette Massicotte	250,00
France Desclos	250,00
Thérèse Massicotte	250,00

Claude Samson et Jeannine Poitras	250,00
Nicole Tessier	250,00
André Dulude et Carole Leduc	250,00
Aurèle Frigon	250,00
Raymond Grenier	250,00
Georges Gonthier	250,00
Raymond Dufresne	250,00
Richard Bourassa	250,00
Gilbert Gauthier et Lise Noël	250,00
Alain Lafontaine	250,00
Yvon Richard et Irène Hamel	250,00
Serge Doucet	250,00
Michel Gélinas et Danielle Lesage	250,00
Gilles Nadeau	250,00
André Poitras et Line Bettez	250,00
Pierre Beaulieu et Hélène Renaud	250,00
Denis Tremblay	250,00
Yves Marquis	250,00
Gaétan St-Pierre	250,00
Danielle Côté	250,00
André Berthiaume et Céline Beaulieu	250,00 $
Jean-Marie Gouanvic et Claire Le Brun	250,00
Gilles Dion et Marie-France Michaud	250,00
Jocelyne Aucoin	250,00
Marc Bordeleau	250,00
Suzanne Lambert	250,00
Gertrude Fratelli	250,00
Georgette St-Cyr	250,00
Robert Pellerin	250,00
Roger Lamothe	250,00
Louis Hébert	250,00
Yvon Routhier et Hélène Mullins	250,00
Donald Larouche et Diane Auger	250,00
Aimé Guimont et Juliette Charette	250,00
Lawrence Lavoie et Thérèse Buote	250,00
David Mathon	250,00
Thérèse Paradis Labarre	250,00
Gabriel Létourneau et Denise Cossette	250,00
Serge Paquin	250,00
François Vigeant	250,00
Madeleine Vigeant	250,00
Dave MacKay	250,00
André Guimont	250,00
Albert Hubert	250,00
Suzanne Michaud	250,00
Claude Genois	250,00
Marcelle Demuynck Crick	250,00
Flore Marleau	250,00
Madeleine Bourque	250,00
Denise Lemay	250,00
Marguerite Desaulniers	250,00
Alice Jean	250,00
Gaston J. Desaulniers et Jeanne Belval	250,00
Richard Gagnon	250,00
Lise Doucet et Fleurette Doucet	250,00
Denise Lemire et Léo Bédard	1 334,00
Gilles Trudel et Ghislaine Ricard	2 000,00
Gilles Trudel et Ghislaine Ricard	2 000,00
André Gauthier et al	2 000,00
Serge Thiffeault	2 000,00
Claudette Naud	2 000,00
Serge Thiffeault	2 000,00
René Dufresne	2 000,00
Claudette Naud	2 000,00
Liette Boisvert	2 000,00
Serge Thiffeault	2 000,00
Claudette Naud	2 000,00
Armand Bouchard	2 000,00
Armand Bouchard	2 000,00

INITIALES DU MAIRE

280

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR D'AOÛT 1987

Armand Bouchard	2 000,00
Jules Landry et Jeanne Lemay	2 000,00
Benoît Simard et Jocelyne Patrault	2 667,00
Pierre Proulx, Lise Simard, Gérald Houle, Marielle Houle, Francis Picory et Irène Lafond	2 667,00
Benoît Simard et Jocelyne Patrault	2 667,00
Gérard Lavallée - 2e année	500,00
Bernard Pelletier et Carmen Rock - 1ère année	750,00
Pauline Dontigny - 3e année	250,00
TOTAL	203 918,00 $
GRAND TOTAL	2 074 219,20 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

LUNDI, LE 31e JOUR D'AOÛT 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 31e jour d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à seize heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	André	LANDRY

Amendement au règl. 950 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 950 concernant l'agrandissement de la salle J.-A.-Thompson, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 31e jour d'août 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones, la nouvelle zone 8Pb10 agrandie.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 31e jour d'août 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

321-87 Acceptation de la plus basse soumission re: assurances générales Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des soumissions pour ses diverses assurances, excluant la responsabilité civile;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues le 19 août 1987;

VU le rapport de la firme d'actuaires-conseils Le Groupe Sobéco inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la soumission de Ferron, Tousignant, Pagé et associés inc. totalisant 132 276 $ soit acceptée, suivant les modalités et suggestion prescrites par Le Groupe Sobéco inc., dont copie du rapport est annexée à la présente.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

282

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 31e JOUR D'AOÛT 1987

322-87
Acceptation de la plus basse cotation re: charbon activé Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la cotation de C.I.L. inc. pour la fourniture de 6 804 kilos de charbon actif en poudre, au prix de 1,10 $ le kilo, soit acceptée suivant le rapport de Monsieur René Monfette, directeur du Service de l'approvisionnement.

ADOPTÉ

323-87
Demande d'extension au M.A.M. re: dépôt des rôles d'évaluation Adoption

MODIFIÉE PAR LA RÉSOLUTION No. #626 DU 2/11/87

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à l'Honorable Ministre des Affaires municipales l'autorisation de déposer son rôle d'évaluation le 1er novembre 1987 plutôt que le 15 septembre, le tout conformément à l'article 71 de la Loi sur la Fiscalité municipale.

Ce délai est rendu nécessaire principalement à cause des raisons suivantes:

1.- L'absence prolongée du directeur du Service d'évaluation par suite de maladie a occasionné des retards dans certaines parties du travail d'évaluation;

2.- De plus, la Ville de Trois-Rivières a également la responsabilité de préparer le rôle d'évaluation de 13 municipalités faisant partie de la Municipalité régionale de comté De Francheville.

ADOPTÉ

324-87
Projet de règlement 1982-Z-A-63 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-63 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, la nouvelle zone 8Pb10 agrandie, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Latour
MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
R.B
283
INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 8e JOUR DE SEPTEMBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 8e jour de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Roger	BELLEMARE
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbaux 17 et 31-08-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux des séances du 17 et 31 août 1987 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 16 février 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

f) Amendement au règl. 980 prévoyant des crédits de taxes aux propriétaires d'immeubles ayant effectué des travaux de construction dans le centre-ville, aux fins d'abroger l'article 7,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 22 avril 1987;

INITIALES DU MAIRE
D'V
284
INITIALES DU GREFFIER

Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

g) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,

h) Programme de dépenses en immobilisation de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.) pour les années 1988-1989-1990,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 6 juillet 1987;

i) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

j) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

k) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

l) Acquisition de gré à gré ou par expropriation ou l'imposition d'une servitude pour l'enfouissement de fils conducteurs, sur une partie du lot 183-89,
avis donné par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau,
à la séance du 17 août 1987;

m) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 31 août 1987;

Règlement adoptant le règl. 24 C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement 24 (1987) de la C.I.T.F. concernant le programme des dépenses en immobilisations 1988, 1989 et 1990.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 8e jour de septembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques aux fins de modifier le nom de la rue Gérard-T.-Robert.

INITIALES DU MAIRE
285
INITIALES DU GREFFIER

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 8e jour de septembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

325-87
Comptes rendus
17 et 31-08-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus des réunions du Conseil siégeant en Commission permanente, les 17 et 31 août 1987, soient reçus, adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

326-87
Règlement
13-AAZ-293
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 août 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-293 (1987) amendant le règlement no 13 concernant les rues et places publiques aux fins de changer le nom de la rue Baptist pour rue Ferron, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

327-87
Règlement
186 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motions ont été donnés aux séances du 5 mai, du 2 février et du 22 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 186 (1987) concernant la circulation et le stationnement sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

328-87
Règlement
1046-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 août 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1046-A (1987) amendant le règlement 1046 concernant des travaux de réparation au collecteur d'égout Père Daniel, entre le boul. Royal et la rue Bellefeuille, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt à 208 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

329-87
Règlement
950-C
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 31 août 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 950-C (1987) amendant le règlement 950 prévoyant des travaux de rénovation à la salle J.-Antonio-Thompson (agrandissement de la scène, agrandissement et rénovation de la place d'accueil, amélioration du système d'éclairage), aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

330-87
Contrat
servitude
en faveur
du lot
1130-25
C.T.R.
Adoption

ATTENDU que la bâtisse érigée sur le lot 1130-P.24 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, propriété de Monsieur Denis Beaudoin empiète légèrement sur le lot 1130-25 (13 centimètres dans la partie de l'empiètement, en allant à rien);

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente une servitude perpétuelle d'empiètement sur le lot 1130-25 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières en faveur du lot voisin étant le lot 1130-P.24 dudit cadastre, ladite servitude correspondant au triangle sur lequel empiète la bâtisse érigée sur le lot 1130-P.24, cet empiètement mesurant 13 centimètres à la base; celle-ci est située dans le prolongement et se confond avec le mur sud-est de la maison érigée.

Cette servitude est consentie sans considération.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Michel Carrier, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

331-87
Contrat
mainlevée
en faveur

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 11 octobre 1950 sous le numéro 165,526, la Ville de Trois-Rivières a vendu à M. Albert Julien le lot 1119-421 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

INITIALES DU MAIRE

287

INITIALES DU GREFFIER

du lot 1119-421 C.T.R. Adoption

ATTENDU que cette vente était assortie de différentes obligations sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous droits, privilèges et hypothèques, ainsi que de la clause résolutoire pouvant exister en sa faveur, aux termes de l'acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 11 octobre 1950 sous le numéro 165,526 et affectant le lot 1119-421 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparée par Me Jean-Nil Héon, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

332-87 Contrat vente à Les Const. René Piché inc. lot 2237-13 Par. T.-R. Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions de développement quant au lot 2237-13 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que Les Constructions René Piché inc. a soumis la proposition qui s'est avérée la plus avantageuse pour la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC. le lot 2237-13 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 15 000 $ comptant, celle-ci devant y construire deux bâtiments d'habitation multifamiliale de trois étages et de six logements chacun.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles Légaré, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

333-87 Contrat mainlevée en faveur du lot

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 1er août 1984 sous le numéro 354 402, la Ville de Trois-Rivières a vendu à M. Thomas Argall le lot 181-2-146 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

181-2-146
Par. T.-R.
Adoption

ATTENDU que cette vente était assortie de différentes obligations sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous droits, privilèges et hypothèques, ainsi que de la clause résolutoire pouvant exister en sa faveur, aux termes de l'acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 1er août 1984 sous le numéro 354 402 et affectant le lot 181-2-146 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparée par Me Jean-Nil Héon, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

334-87
Contrat
servitude
par Frigon
& frères
(1986) inc.
Adoption

ATTENDU que Frigon & Frères (1986) inc. consent une servitude de conduite d'égout en faveur de La Société québécoise d'assainissement des eaux;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières est propriétaire du fonds dominant, soit le lot 202-15 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières intervienne dans un acte de servitude de conduite d'égout consentie par Frigon & frères (1986) inc. en faveur de la Société québécoise d'assainissement des eaux sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX (P2) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, et plus particulièrement décrit comme suit:

De figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot 6; vers le sud-est, par une partie du lot 2, vers le nord-est, par une partie du lot 2; vers le nord-ouest, par une partie du lot 2; vers le nord-est, par une partie du lot 6; vers le sud-est, par une partie du lot 2; vers le sud-ouest, par une partie du lot 2 (rue Gélinas); vers le nord-ouest, par une partie du lot 2; vers le sud-ouest, par une partie du lot 2; vers le nord-ouest, par une partie du lot 2 (Boulevard Royale);

Rattachement:

Partant du point «A» soit le pont de rencontre de la ligne séparative des lots 6 et 2 avec la limite sud-est du boulevard Royale, de là, les lignes et démarcations à la suite les unes des autres.

Dimensions:

LIGNE	DIRECTION CONVENTIONNELLE	LONGUEUR MÈTRES	LIMITE
A-B	136°05'51"	12,62	Nord-Est
B-C	226°05'51"	0,53	Sud-Est
C-D	140°30'15"	5,97	Nord-Est
D-E	46°05'51"	0,99	Nord-Ouest
E-F	136°05'51"	33,75	Nord-Est
F-G	225°45'28"	60,96	Sud-Est
G-H	316°05'51"	7,00	Sud-Ouest
H-J	45°45'28"	52,96	Nord-Ouest
J-K	316°05'51"	45,33	Sud-Ouest
K-A	45°45'28"	8,00	Nord-Ouest

Le tout renfermant une superficie de sept cent quatre vingt-quatre mètres carrés et huit dixièmes (784,8 m.c.).

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

335-87
Contrat entente avec M. Jacques Bengle
Adoption

ATTENDU que la Ville ne pourra déposer le rôle d'évaluation 1988 pour le 15 septembre 1987 et qu'elle s'est adressée au Ministre des affaires municipales pour avoir la permission de déposer son rôle le 1er novembre 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières retienne les services de Monsieur Jacques Bengle, évaluateur agréé, pour l'application d'un système informatique visant à déterminer la valeur des propriétés à revenus de la ville. Les services de M. Bengle sont retenus pour une période de neuf (9) semaines se terminant le 1er novembre 1987 pour et en considération d'une somme de 5 500 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'entente avec M. Jacques Bengle.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

M. le Conseiller Pierre Dupont est contre l'adoption de cette résolution, ayant préféré que l'on confie ce travail à des professionnels de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

336-87
Subdivision

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

ET RÉSOLU:

correction des lots 1124-299 et 1124-300 Adoption

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre, en date du 18 août 1987, montrant la correction des lots 1124-299 et 1124-300 et le remplacement des lots 1124-294 à 1124-300, 1124-308 à 1124-312, d'une partie des lots 1124-301 (enre. 165795), 1124-302 (enre. 165795), 1124-303 (enre. 165795), 1124-304 (enre. 165795), 1124-305 (enre. 165795), 1124-306 (enre. 165795) et 1124-307 (enre. 165795), appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 1124-333 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

337-87
Subdivision lots 186-166 et 186-169
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 11 août 1987, montrant la subdivision des lots 186-166 et 186-169 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-166-1 à 186-166-4 et 186-169-1 à 186-169-4.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

338-87
Modification réso. 188-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la résolution 188-87 adoptée le 4 mai 1987 soit et est modifiée en ajoutant les lots 1124-301 à 307 inclusivement à l'énumération du 3e paragraphe du préambule et du premier paragraphe de la résolution.

ADOPTÉ

339-87
Rescision réso. 186-85
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la résolution 186-85 adoptée le 15 avril 1985 soit rescindée;

Que les travaux d'arpentage qui seront dorénavant exécutés sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées soient et sont répartis dans une proportion de 75% pour la firme Régis Lévesque & Associés et 25% pour la firme Roland Milette & Associés.

ADOPTÉ

340-87

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Nomination responsables organisation mesures d'urgence Adoption

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les personnes dont les noms apparaissent sur la liste annexée à la présente, soient désignées pour agir à titre de responsables des mesures d'urgence.

ADOPTÉ

341-87 Comptes à payer août 1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois d'août 1987 au montant de 3 402 435,12 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

342-87 Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 15 août 1987

Pagé construction inc.:	
Pavage de rues 1987 - paiement no 1 - retenue 10%	177 988,50 $
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Béton bitumineux, location de machinerie et réparation de tranchée	68 320,42
Bétrex inc.:	
Reconstruction de trottoirs et de bordures 1987 - retenue 10%	27 209,10
Services sanitaires Berthier inc.:	
Coupe de gazon	2 525,80
René Milot:	
Coupe de gazon - secteurs De La Salle, Lambert, Les Rivières	1 565,05
Télécon inc.:	
Remise de la totalité de la retenue - canalisations souterraines rue Champlain	398,64
Remise de la balance de la première tranche de la retenue - canalisations souterraines Du Fleuve / Notre-Dame	7 509,44
Remise de la première tranche de la retenue - canalisations souterraines St-Roch / Champlain	14 029,67
Guimond électrique inc.:	
Remise de la totalité de la retenue - éclairage parc Chapais	456,00
Panpierre inc.:	
Location de machinerie	926,50
Remise de la première tranche de la retenue - égout rue Grimard	861,06
Pluram inc.:	
Honoraires - refonte de la réglementation d'urbanisme - 3e versement	4 127,50
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires - élargissement du boul. des Forges - de la 2e à la 13e Rue	9 222,25
Honoraires - carottage des rues Terrasse Turcotte, des Ursulines et des Casernes	918,25
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - égout et pavage rue Grimard	129,50

INITIALES DU MAIRE
292
INITIALES DU GREFFIER

Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires de laboratoire - gare intermodale - phase II	533,50
Honoraires - contrôle de qualité-béton	136,50
Lionel Deshaies inc.:	
Location de machinerie	60,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 745,00
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures	864,30
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	7 381,93
Nedco:	
Achat de pièces diverses	12 822,07
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	1 796,82
Jules Milette:	
Transport de neige - 24 janvier 1987	700,29
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juillet 1987 - aéroport, parc Pie XII, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, marina, travaux publics, endroits divers	7 779,58
Maurice Boumansour:	
Subvention - restauration de façades	3 700,00
Jean Caron:	
Subvention - restauration de façades	20 630,00 $
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205, 215 et poste no 2 - juillet 1987	2 947,29
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - bâtisses # 215 et 220 - juin 1987	1 200,00
BGH Planning inc.:	
Remboursement de frais divers	889,23
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 25%	4 630,12
Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires - services médicaux du 28 juin au 1er août 1987	1 125,00
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Vérification des ascenseurs - juillet 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - août 1987 - travaux publics, hôtel de ville, services communautaires	676,64
Les Messageries T.R.:	
Service de messagerie - juillet 1987 - cour municipale	61,04
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - cour municipale - juillet 1987	1 312,08
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'autos - août 1987	1 018,28
IMS International Mailing Systems Ltd:	
Location de compteur postal - du 7 août 1987 au 6 novembre 1987	72,75
Formules municipales ltée:	
Abonnement - Santé et sécurité au travail - 1 an Claude Gendron	195,00
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - août 1987 et service horaire	2 141,50
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier, carton, etc. - imprimerie	1 727,36
A.Q.T.E.:	
Cotisation annuelle - Gilles Colas	60,00
Breuvages Bégin ltée:	
Service d'eau - autogare - juillet 1987	20,00

INITIALES DU MAIRE
293
INITIALES DU GREFFIER

Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	1 374,45
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	33,75
Le Nouvelliste:	
Avis taxes municipales - appel d'offres	270,00
Madame Jeanne Paquin:	
Réception - inauguration du quartier général le 10 juillet 1987	692,70
Lunch - 6 personnes - le 7 août 1987	33,33
Repas - 19 personnes - le 3 août 1987	171,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Suzanne Bolduc - 3e année	250,00
Yvette Brousseau - 2e année	500,00

LOISIRS

Beauce Carnaval inc.:	
Solde à payer - selon contrat - Expo 1987	73 423,00
G. Martin animat inc.:	
Sélection et entraînement du personnel au Salon de Black Jack 1987 - 2e et 3e versements	3 250,00

LOISIRS (suite)

Pavillon St-Arnaud inc.:	
Accréditation, délégation de mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements - 4e versement	4 800,00 $
Centre Landry:	
Accréditation, délégation de mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements - 4e versement	4 800,00
Centre Loisir Multi-Plus:	
Accréditation, délégation de mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements - 3e versement	4 800,00
Association de baseball de Trois-Rivières:	
Frais d'arbitrage et des marqueurs - du 16 au 31 juillet 1987	388,50
Liliana Tarau:	
Remboursement - inscription cours de natation	40,00
Micheline Beaubien:	
Remboursement - inscription cours de natation	20,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
164 km	40,18
Duval, Marcel:	
Homme d'instrument - arpentage	
665 km	162,92
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
563 km	106,97
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
229 km	56,10
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
330 km	80,85

MARDI, LE 8e JOUR DE SEPTEMBRE 1987

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Dîners - opéra du lac Georges et réunion Pierre Moreau et Jean Lamy	117,24

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	697,43
René Monfette	509,93
Jacqueline Robichaud	421,73
TOTAL	490 766,04 $

Pour la semaine se terminant le 22 août 1987

Produits Ducharme ltée:	
Fourniture et installation des fauteuils de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 1 - retenue 10%	152 520,92 $
Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - paiement no 10 - remise partielle	78 327,25
Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellements et branchements d'aqueduc et d'égout 1987 - paiement no 3 - retenue 10%	70 128,98 $
Betrex inc.:	
Trottoirs et bordures 1987 - paiement no 3 - retenue 10%	10 762,51
J.P. Marcouiller inc.:	
Feux de circulation - Parc portuaire - paiement no 1 - retenue 10%	10 552,50
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Engazonnement 1987 - listes nos 12, 13 et 14	6 460,00
Laboratoires Shermont inc.:	
Contrôle de sol et densité - pavages 1987 - paiement no 1	6 458,25
Laboratoires Choisy ltée:	
Contrôle de béton et sols	471,00
Jean Caron et fils inc.:	
Remise de la totalité de la retenue - bases de feux de circulation St-Joseph / des Récollets	1 527,50
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	3 200,00
J.C. Trépanier:	
Location de vacuum	1 330,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 août 1987	31 833,90
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	2 499,00
Young, Dugal, Lanouette inc.:	
Honoraires - négociation et relocalisation dossiers Charles Charest, Lucienne Houle Valois, Garage Charest et frères inc.	8 600,00
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers - juin et juillet 1987	2 338,08
André Rocheleau:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 95 $)	47,50
Yvon Blais:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 95 $)	47,50
Autobus Bell Horizon:	
Location d'autobus - visite des tourangeaux et terrains de jeux (Ile St-Quentin)	1 055,00

Floriculture Gauthier inc.:	
Location de plantes - kiosque Expo 1987	143,60
Mediacom inc.:	
Location de panneau - août 1987 - aéroport	186,00
Location de panneau - août 1987 - autoroute 55	95,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - août 1987 - sécurité publique	703,71
NCR Canada limitée:	
Contrat d'entretien - équipement autogare	147,00
L'Union des municipalités:	
Inscriptions session d'information - Jean-Luc Julien et Pierre Moreau	60,00
Corporation des maîtres électriciens du Québec:	
Achat du Code d'électricité - Germain Déziel	30,00
Denis Mercier:	
Panneaux latéraux - publicité sur Tramway de Trois-Rivières	500,00
Le Salon de Josée:	
Lunch - 4 personnes	30,35
Ciné-campus T.R. inc.:	
Publicité dans le programme du Ciné-campus	250,00
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	211,50

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

2313-1402 Québec inc. - 1ère année	2 000,00
Pierre-Paul Allaire - 3e année	250,00
Thomas Argall - 3e année	2 000,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

Marcel Bertrand - 3e année	250,00 $
Liliane Côté - 2e année	500,00
Robert Dessureault et Sylvie Dauphinais - 1ère année	750,00
Réjean Gagnon - 2e année	500,00
René Gauthier et Diane Jeffrey - 2e année	500,00
Carole Gélinas - 1ère année	750,00
André Laprise - 3e année	250,00
Lucette Martin - 2e année	500,00
Roland Nobert et Suzanne Guillemette - 3e année	250,00
Julien Simard et Gisèle Dumas - 1ère année	750,00
Eddy L. Swiden - 3e année	250,00
Clément Toutant - 1ère année	4 000,00
Bryan Wilson et Shirley Gill - 2e année	500,00

LOISIRS

Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Colisée - juillet 1987	423,12
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - Centre culturel - août à octobre 1987	170,04
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - juillet 1987	9 991,39

Expo 1987

Jean Abel:	
Achats faits pour compléter l'équipement	266,03
Ambulance 12-12 ltée:	
Transport par ambulance - Christian Grenier	71,75
Corps cadets marine Trois-Rivières:	
Nettoyage du terrain et du Colisée	4 050,00
Marché St-Louis ltée:	
Achat de produits pour le secteur Casino	298,34

INITIALES DU MAIRE

296

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 8e JOUR DE SEPTEMBRE 1987

Le Pro-Jac ltée:	
Repas - réunion du personnel des roues de fortune	35,99
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs	150,00
Denis Lebel & Normand Dubois:	
Coupons de repas - personnel et invités	61,00
Robert St-Onge:	
Entretien de l'équipement à monnaie	100,00
Maurice Isabelle:	
Traites et surveillance selon entente	1 000,00
Diane Bolduc:	
Frais de transport - oeufs stérilisés à St-Félix-de-Valois	190,12
Gilles Martin:	
Location d'animaux - La Petite Ferme 1987	550,00
Anselme Huot:	
Dépenses pour l'opération de La Petite Ferme 1987	207,16
Mathias Joosten:	
Location d'oiseaux - La Petite Ferme 1987	25,00
Robert Jacques:	
Location de 5 moutons - La Petite Ferme 1987	55,00
Raynald Rivard:	
Travail fait sur montage de l'audio-visuel sur "La merveilleuse outarde" - La Petite Ferme 1987	100,00
Georges Gagnon:	
Achat d'un dindon - La Petite Ferme 1987	40,00
Paul Massicotte:	
Achat de nourriture pour les animaux de La Petite Ferme 1987	33,25
Suzanne Richard:	
Responsable - roues de fortune	1 470,10
Louise Lesieur:	
Responsable - roues de fortune	1 640,90

Expo 1987 (suite)

Marie-Paule Parenteau:	
Responsable - roues de fortune	1 642,79 $
Lucie Rioux:	
Surintendant de l'agriculture	1 670,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1987

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 294 km	530,86
Transport d'employés	25,00
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme 663 km - juin et juillet 1987	162,43
Lafrenière, Denis:	
Chaîneur - arpentage 95 km	23,27
Transport de l'équipement et du personnel - 1.5 jours	18,00
Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics 1 537 km	372,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Repas - rencontre avec 2 représentants de Philips	45,82
Roger Bellemare:	
Lac George - Festival d'opéra avec 3 autres personnes	424,30
Jean-Luc Julien:	
Repas - rencontre avec Sobeco, actuaires et Me Michel Dupuis	48,65

INITIALES DU MAIRE R.B.
297
INITIALES DU GREFFIER

Denis Ricard:	
Dîner - 2 personnes - visiteur S.H.Q.	28,50
François Roy:	
Réservation - Gala "La Plume d'Or" - St-Jean-sur-Richelieu	30,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Lucienne Bellemare	113,63
René Monfette	917,00
Lucien A. Ouellet	147,08
TOTAL	431 646,07 $

Pour la semaine se terminant le 29 août 1987

Panpierre inc.:	
Remise de dépôts d'appel d'offres	100,00 $
Réparation du collecteur Père Daniel - paiement no 1	125 000,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Pavage asphaltique - endroits divers - retenue 10%	58 198,12
Réfection des tennis aux parcs Lambert et Pie XII	26 544,17
Remise de la totalité de la retenue - tennis parcs Lambert et Pie XII	6 265,50
Sablage Universel inc.:	
Sablage au jet et peinture de lampadaires - retenue 5%	12 397,50
Massicotte & fils ltée:	
Parc linéaire - prolongement de la piste cyclable - paiement no 1 - retenue 10%	28 432,69
Construction Bécancour inc.:	
Réaménagement du Pavillon Goneau - parc Ste-Marguerite - paiement no 2 - retenue 10%	8 071,00 $
Jean Lebel:	
Exécution d'une murale en brique - foyer principal salle J.-A.-Thompson - paiement no 5	4 800,00
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Engazonnement 1987 - feuilles nos 15, 16 et 17	3 451,83
Richard Normandin:	
Exécution d'une sculpture autonome - hall d'entrée - salle J.-A.-Thompson - paiement no 3	2 662,98
Pluritec limitée:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	2 277,80
Honoraires - quartier général	5 455,53
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - trottoirs et bordures - général - 1987	394,50
Société de construction Gératek ltée:	
Remise de la retenue	1 540,80
Télécon inc.:	
Remise de la totalité de la retenue - canalisations Notre-Dame, Du Fleuve	20 009,44
Remise de la totalité de la retenue - canalisations St-Roch et Champlain	14 029,68
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 615,00
Jean Loiselle:	
Subvention - restauration des façades	43 100,00
Marc Brunelle, Jean Caron:	
Subvention - restauration des façades	5 072,94
J.R. Lemire inc.:	
Achat de vestiaires et lockerettes - quartier général	24 181,65

INITIALES DU MAIRE
298
INITIALES DU GREFFIER

J.B. Deschamps inc.:	
Impression d'émission d'obligations - 4 865 000 $ - 24 août 1987	8 070,87
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 48 - 75%	798,75
Clinique médecine industrielle T.R.:	
Honoraires - dossier Eddy Lefebvre	350,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - août 1987	1 498,25
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - août 1987	3 166,50
S. contrôles Johnson ltée:	
Contrat de service - facturation trimestrielle	3 691,75
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juillet 1987 - Centre culturel, aéroport, hôtel de ville, travaux publics, Colisée	1 151,26
Bicybec ltée:	
Plaques permanentes - sécurité publique	83,15
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Coût d'enlèvement de la neige et de la glace - mars 1987	111,36
Robert Normandin:	
Remboursement de dépenses - dommages à une fenêtre lors de travaux effectués par la Ville	54,74
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	55,78
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	1 224,30
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - juillet 1987	18,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	108,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gérard St-Arnaud & al - 1ère année	4 000,00
Richard Marcoux - 1ère et 2e années	1 250,00

LOISIRS

50e Championnat canadien de tir à l'arc:	
Lignage du terrain - U.Q.T.R.	350,00 $

Gestion du programme des terrains de jeux - 2e versement

Association récr. Normanville inc.	500,00
Association récr. Ste-Marguerite inc.	500,00
Association récr. St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.	500,00
Association sportive Ste-Cécile inc.	500,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.	1 000,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	500,00
Loisirs St-Sacrement inc.	500,00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf	500,00
Comité Boul. St-Jean inc.	500,00

Expo 1987

Les Aigles Junior de T.R. inc.:	
Gardien du stade de baseball, tournoi de pétanque, maintenance	517,50
Ambulance St-Jean:	
Frais de service	500,00
Buffet Juneau enr.:	
Repas des employés de l'agriculture, maintenance, barrières et invités secteur agricole	481,60

INITIALES DU MAIRE
299
INITIALES DU GREFFIER

Flageol photo enr.:	
Photos - agriculture, roues de fortune et roues de Black Jack	148,24
Pinkerton Québec ltée:	
Services - août 1987	13 427,68
Pierre St-Louis:	
Cueillette de vidanges	12 355,00
Mario Comtois & al:	
Honoraires des juges en agriculture	2 094,00
L. Martin, S. Masson:	
Coupons de repas - personnel de la maintenance et de l'agriculture	80,52
Laurent Masson:	
Coupons de repas - personnel et invités de l'agriculture	251,36
Soeurs Ursulines:	
Location du stationnement du monastère	400,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Boissonneault, Marc:	
Coordonnateur - loisirs 851 km - juin, juillet et août 1987	208,49
Caron, Carl:	
Coordonnateur - loisirs 667 km - juillet et août 1987	163,41
Lesage, Gaétan:	
Technicien génie civil I - génie 193 km	47,28

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Doucet:	
Québec - signature des obligations - émission du 24 août 1987	82,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	563,31
Gérard P. Brahic	94,89

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES (suite)

René Monfette	802,99 $
Alain Tremblay	72,52
TOTAL	457 884,78 $
GRAND TOTAL	1 380 296,89 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Roger Tellier
MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

300

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 22e JOUR DE SEPTEMBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 21e jour de septembre et ajournée le 22e jour de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Ajournement du 21-09-87 au 22-09-98

Procès-verbal de défaut de quorum et d'ajournement de la séance au mardi 22 septembre 1987 à 20 h 30.

À 20 h 30, lundi le 21 septembre 1987, étaient présents:

Son Honneur le Maire Gilles Beaudoin
Monsieur le conseiller Gilles Latour

qui, après avoir constaté le défaut de quorum et attendu une période de temps suffisante suivant l'article 327 de la Loi sur les cités et villes, ajournent la séance au mardi, 22 septembre 1987 à 20 h 30.

(SIGNÉ) Le Greffier de la Ville,
Jean LAMY, Avocat.

ADOPTÉ

Proclamation de la "SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE"

ATTENDU que la vie familiale est un gage de sécurité pour la société;

ATTENDU que la famille est la plus précieuse de nos institutions;

ATTENDU que la famille est un lieu de formation pour ses membres;

ATTENDU que la famille mérite d'être préservée et protégée;

ATTENDU que la Semaine de l'Action de grâce est le moment où nous témoignons de notre engagement envers la famille;

EN CONSÉQUENCE, je, GILLES BEAUDOIN, Maire de la Ville de Trois-Rivières, proclame, par la présente, la semaine du 5 au 11 octobre 1987, comme étant LA SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE, à Trois-Rivières.

Procès-verbal 08-09-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que le procès-verbal de la séance du 8 septembre 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

f) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,

g) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

i) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 31 août 1987;

INITIALES DU MAIRE

302

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 22e JOUR DE SEPTEMBRE 1987

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler les zones 11Rab4 et 11Pa2 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 11Rab4 et 11Pa2 (le parc est déplacé vers le nord-est).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22e jour de septembre 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

343-87 Compte rendu 08-09-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 8 septembre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avec la modification suivante:

Page 6 - item 23 i):

Rayer "dans le sentier piétonnier" et remplacer par: "dirigée vers la ruelle".

ADOPTÉ

344-87 Règlement 13-AAZ-290-A Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 8 septembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-290-A (1987) amendant le règlement no 13-AAZ-290 (1987) aux fins de remplacer le paragraphe 331° de la section 3AAV du règlement no 13, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

345-87 Règlement 1014-A(1987) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 août 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1014-A(1987) prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation ou l'imposition d'une servitude pour l'enfouissement ou le passage aérien de fils conducteurs, sur une partie du lot 183-89 du cadastre de la

INITIALES DU MAIRE
303
INITIALES DU GREFFIER

Paroisse de Trois-Rivières, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

346-87
Règlement
980-A (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 avril 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 980-A (1987) amendant le règlement 980 prévoyant des crédits aux débiteurs de taxes foncières imposées à l'égard de bâtiment faisant l'objet de travaux de construction, de rénovation, de restauration, d'agrandissement ou de transformation conformément au programme de revitalisation du centre-ville, afin de compenser pour l'augmentation d'évaluation qui s'en suit, aux fins d'abroger l'article 7 dudit règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

347-87
Règlement
1048 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 juillet 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1048 (1987) adoptant et approuvant le règlement no 24 (1987) de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.), adoptant lui-même le programme des immobilisations 1988, 1989 et 1990, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

348-87
Projet de
règlement
1982-Z-A-64
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-64 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 11Rab4 et 11Pa2 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 11Rab4 et 11Pa2 (le parc est déplacé vers le nord-est), soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

349-87
Contrat
vente par

ATTENDU que le boulevard Des Récollets doit être prolongé jusqu'au boulevard Royal;

INITIALES DU MAIRE

304

INITIALES DU GREFFIER

SANGAMO CO. LTD Adoption

ATTENDU que la rue Bellefeuille viendra aboutir au boulevard Des Récollets et qu'une portion de terrain appartenant au vendeur est nécessaire pour aménager l'intersection et/ou la rue Bellefeuille;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de SANGAMO COMPANY LIMITED l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX (P.2) selon le cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières.

De figure irrégulière, bornée vers l'est par une partie du lot 2, vers le sud-ouest par une partie du lot 2-2-1 (rue boulevard des Récollets) vers le nord-ouest par une partie du lot 2 (rue Bellefeuille); mesurant dix-neuf mètres et cinquante-huit centièmes (19,58 m.) le long d'une courbe de trente-huit mètres (38,00 m.) de rayon vers l'est, dix-huit mètres et trente-trois centièmes (18,33 m.) vers le sud-ouest, quatre mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (4,95 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie vingt-huit mètres carrés et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (28,99 m.c.).

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Claude Matte, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

350-87 Contrat vente par Fernand, Albert et Roger BERGERON Adoption

ATTENDU que le boulevard Des Récollets doit être prolongé jusqu'au boulevard Royal;

ATTENDU que la rue Bellefeuille viendra aboutir au boulevard Des Récollets et qu'une portion de terrain appartenant au vendeur est nécessaire pour aménager l'intersection et/ou la rue Bellefeuille;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de MM. FERNAND, ALBERT et ROGER BERGERON, agissant comme exécuteurs testamentaires de Dame EUGÉNIE LEMAIRE, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (P.194) selon le cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières.

INITIALES DU MAIRE
305
INITIALES DU GREFFIER

De figure parallélogrammatique, bornée vers le nord-est par une partie du lot numéro 194, les lots 194-119, 194-117 (Rue Jacques-Cartier), vers le sud-est par une partie du lot numéro 193, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 194 (chemin de fer), vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 194; mesurant cent trente-huit mètres et soixante-sept centièmes (138,67 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, vingt-et-un mètres et trente-quatre centièmes (21,34 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie deux mille sept cent quatre-vingt-neuf mètres carrés et soixante-neuf centièmes (2 789,69 m.c.).

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Claude Matte, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

351-87
Contrat vente par Paul et Maurice Nassif Adoption

ATTENDU que le boulevard Des Récollets doit être prolongé jusqu'au boulevard Royal;

ATTENDU que la rue Bellefeuille viendra aboutir au boulevard Des Récollets et qu'une portion de terrain appartenant au vendeur est nécessaire pour aménager l'intersection et/ou la rue Bellefeuille;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de MM. PAUL et MAURICE NASSIF, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX (P.2) selon le cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières.

De figure irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot numéro 2, vers le sud-est par une partie du lot numéro 2 (rue Bellefeuille) vers le sud-ouest par le lot numéro 2-2-1 (rue boulevard des Récollets), mesurant cinquante-neuf mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (59,85 m.) le long d'une courbe de trente-huit mètres (38,00 m.) de rayon, trente-huit mètres et seize centièmes (38,16 m.) vers le sud-est et le sud-ouest; contenant en superficie trois cent douze mètres carrés et quatre-vingt-quatorze centièmes (312,94 m.c.).

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Claude Matte, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

352-87
Contrat vente par Jacqueline Fafard Adoption

ATTENDU que le boulevard Des Récollets doit être prolongé jusqu'au boulevard Royal;

ATTENDU que la rue Bellefeuille viendra aboutir au boulevard Des Récollets et qu'une portion de terrain appartenant au vendeur est nécessaire pour aménager l'intersection et/ou la rue Bellefeuille;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Madame JACQUELINE FAFARD, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (P.194) selon le cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières.

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot numéro 194-43 (rue J.B.-Loranger), vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot numéro 194; mesurant vingt-et-un mètres et vingt-six centièmes (21,26 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, trente-huit mètres et trente-et-un centièmes (38,31 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie sept cent soixante-dix mètres carrés et soixante-seize centièmes (770,76 m.c.)

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Claude Matte, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

353-87
Contrat protocole d'entente avec la Fondation Escadron 772 inc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA FONDATION ESCADRON 772 INC. (pour l'Escadron 772 Vanier) afin de mettre à la disposition de celle-ci le pavillon Vanier situé dans le parc Pie XII, du 1er octobre 1987 au 30 septembre 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
307
INITIALES DU GREFFIER

354-87
Contrat vente à Les Const. Jean-P. Hamelin inc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. les lots 186-179 à 186-188 inclusivement du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 27 895,08 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

355-87
Contrat mainlevée en faveur de 141398 Canada inc. Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 3 juin 1986 sous le numéro 367262, la Ville de Trois-Rivières a vendu à 141398 Canada inc. (aux droits de la Société immobilière Courbec inc.) différents lots et parties de lots formant le terrain situé angle Des Forges et Du Fleuve à Trois-Rivières;

ATTENDU qu'il restait une balance de prix de vente garantie par une hypothèque en faveur de la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que 141398 CANADA INC. a payé le prix d'acquisition en entier et qu'il y a lieu de lui donner mainlevée et quittance;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne quittance et mainlevée à 141398 CANADA INC. (aux droits de la Société immobilière Courbec inc.) de toutes inscriptions privilégiées et hypothécaire existant en sa faveur aux termes d'un acte de vente enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 367262.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de quittance et de mainlevée préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire.

141398 CANADA INC. demeure cependant assujettie aux conditions édictées dans le cahier de proposition pour les terrains appelés communément "Place du Fleuve" et/ou bâtir au Centre-Ville, à l'intersection des rues Des Forges et Du Fleuve, et faisant partie intégrante de la proposition de la Société immobilière Courbec inc. déposée le 3 juin 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de quittance qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

308

INITIALES DU GREFFIER

356-87
Subdivision ptie lot 186 et lots 186-88 et 186-89
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 15 septembre 1987, montrant la subdivision des lots 186-88 et 186-89 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés rue Papineau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-190, 186-88-1, 186-88-2, 186-89-1 et 186-89-2.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

357-87
Approbation du rapport des dépenses de l'amélioration du réseau cyclable municipal
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le rapport des dépenses de l'amélioration du réseau cyclable municipal totalisant 70 092,23 $ pour la période de mars 1986 à septembre 1987.

Que le Conseil a pris connaissance des conditions imposées par le ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le ministère des Transports a accordée.

ADOPTÉ

358-87
Nomination représentant sur le comité pour la const. école secteur Des Forges
Adoption

VU la résolution 492-887 de la Commission scolaire de Trois-Rivières prévoyant la formation d'un comité d'élaboration du devis pédagogique composé entre autres d'un représentant de la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs soit désigné pour siéger sur le comité d'élaboration du devis pédagogique pour la construction d'une école dans le secteur Des Forges.

ADOPTÉ

359-87
Demande à la C.I.T.F. re: inclure les boul. St-Jean et St-Michel dans ses circuits
Adoption

ATTENDU qu'un groupe de citoyens des boulevards St-Jean et St-Michel à Trois-Rivières a manifesté au conseil municipal qu'ils désiraient être desservis par le service de transport en commun;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Corporation intermunicipale de transport Les Forges qu'elle étudie la possibilité de desservir le secteur Des Forges et en particulier les boulevards St-Jean et St-Michel à Trois-Rivières.

INITIALES DU MAIRE
309
INITIALES DU GREFFIER

M. le Conseiller Pierre Dupont est contre l'adoption de cette résolution, la C.I.T.F. ayant déjà manifesté aux villes membres, ses difficultés au niveau financier et qu'elle ne pouvait accroître ses services.

ADOPTÉ

360-87
Appr. budgets suppl. O.M.H. Adoption

VU les résolutions 216:09, 217:03 et 217:04 de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières concernant:

- un budget supplémentaire de 124 500 $ pour des travaux de réfection des toitures de l'immeuble St-Laurent;
- un budget supplémentaire de 208 175 $ pour des travaux des immeubles Adélard-Dugré et Jean-Nicolet;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières approuve les budgets supplémentaires de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières respectivement aux montants de 124 500 $ et de 208 175 $.

ADOPTÉ

361-87
Félicitations à M. Normand Rochefort Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur Normand Rochefort, trifluvien d'origine, pour sa participation à la série Canada-Russie, dans le cadre de la coupe Canada.

ADOPTÉ

362-87
Félicitations au comité organisateur de la course de boîtes à savon Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au comité organisateur et aux participants de la course de boîtes à savon qui s'est déroulée le 20 septembre 1987, dans la côte de la rue Père Marquette, dans le secteur St-Jean-de-Brébeuf.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

310

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 5e jour d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Monsieur le Maire-suppléant	Roger	BELLEMARE
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
22-09-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance du 22 septembre 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 16 février 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

f) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin, à la séance du 4 mai 1987,

INITIALES DU MAIRE
311
INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 6 juillet 1987;

i) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites, avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 20 juillet 1987; Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie, avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 31 août 1987;

k) Amendement au règlement 1982-Z re: annuler zones 11Rab4 et 11Pa2 et créer les zones 11Rab4 et 11Pa2, avis donné par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau, à la séance du 22 septembre 1987;

Élargissement rue Des Commissaires Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant des travaux d'élargissement de la rue Des Commissaires, entre la rue Hertel et la Compagnie internationale de papier (C.I.P.), prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation, des immeubles portant les numéros de lots 1997-1-1, 1997-1-2 et 1997-1-3 pour l'exécution de ces dits travaux, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour d'octobre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Budgets d'opération C.I.T.F. 1988 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant les budgets de la Corporation intermunicipale de transport Des Forges (C.I.T.F.) pour l'année financière 1988.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour d'octobre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

363-87
Compte rendu 22-09-87

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

Adoption

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 5 octobre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

364-87
Contrat servitude de vue de MM. Roland Thibeault et Claude Gaudet
Adoption

ATTENDU que MM. Roland THIBEAULT et Claude GAUDET sont propriétaires du lot 612-10 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cet immeuble comporte dans son mur latéral nord-est, donnant sur le lot 637-2 dudit cadastre et appartenant à la Ville de Trois-Rivières, 4 fenêtres à une distance moindre que celle permise par la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accorde une servitude perpétuelle de vue sur le lot 637-2 en faveur du lot 612-10 dudit cadastre.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

365-87
Contrat servitude de vue de M. Gilles Provencher
Adoption

ATTENDU que Monsieur Gilles PROVENCHER est propriétaire du lot 1621-P.2 du cadastre de la Cité des Trois-Rivières;

ATTENDU que cet immeuble comporte dans son mur latéral nord-est, donnant sur le lot P.1622 dudit cadastre et appartenant à la Ville de Trois-Rivières, deux vues droites et une galerie à une distance moindre que celle permise par la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accorde une servitude perpétuelle de vue sur le lot P.1622 en faveur du lot 1621-P.2 dudit cadastre.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont

INITIALES DU MAIRE
313
INITIALES DU GREFFIER

copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

366-87
Contrat servitude de Dame Lyne Jutras et Dr Claude Trépanier Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel Dame Lyne JUTRAS et Docteur Claude TRÉPANIER consentent à la Ville de Trois-Rivières une servitude réelle et perpétuelle pour l'enfouissement de conduites d'aqueduc et d'égouts sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT QUARANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (194-P.247) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord, par le lot no 194-219 (rue Arthur-J.-B.-Robert), vers le sud-est, par une partie du lot no 194-247, vers le sud-ouest, par une partie du lot no 194-248, vers le nord-ouest, par le lot no 194-230; mesurant sept mètres et soixante-huit centièmes de mètre (7,68 m.) vers le nord, trente-deux mètres et dix-sept centièmes de mètre (32,17 m.) vers le sud-est, six mètres et dix centièmes de mètre (6,10 m.) vers le sud-ouest, vingt-sept mètres et cinquante centièmes de mètre (27,50 m) vers le nord-ouest. Cet emplacement contient une superficie de cent quatre-vingt-un mètres et quatre-vingt-treize centièmes de mètre (181,93 m.) carrés.

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre à la Ville de Trois-Rivières, en date du 10 septembre 1987.

La présente servitude étant consentie à titre gratuit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

367-87
Contrat servitude de M. Julien Matteau Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel M. Julien MATTEAU avec le concours et le consentement de son épouse, Dame Jeannine DE GRANDPRÉ, consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude réelle et perpétuelle pour l'enfouissement de conduites d'aqueduc et d'égouts sur l'immeuble suivant:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE:

INITIALES DU MAIRE

314

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT QUARANTE-HUIT de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (194-P.248) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot no 194-247, vers le sud-est, par une partie du lot no 194-248, vers l'ouest, par le lot no 194-218 (rue Pierre-F.-Pinsonneault), vers le nord-ouest, par le lot no 194-229; cet emplacement mesure 6,10 mètres vers le nord-est, 32,32 mètres vers le sud-est, 7,78 mètres vers l'ouest, 27,50 mètres vers le nord-ouest. Cet emplacement contient une superficie de 182,47 mètres carrés.

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre à la Ville de Trois-Rivières, en date du 10 septembre 1987.

La servitude étant consentie à titre gratuit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

368-87
Contrat servitude pr conduites électriques par M. Julien Matteau Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel M. Julien MATTEAU avec le concours et le consentement de son épouse, Dame Jeannine DE GRANDPRÉ, consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude réelle et perpétuelle de passage en vue d'enfouir et d'entretenir des fils électriques souterrains sur l'immeuble suivant:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT TRENTE-QUATRE de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (194-P.234) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par le lot no 194-235, vers le sud-est, par le lot no 194-219 (rue Arthur-J.-B.Robert), vers le sud-ouest, par une partie du lot no 194-234, vers le nord-ouest, par le lot no 196-7. Cet emplacement mesure vingt-cinq mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes de mètre (25,94 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, soixante-et-un centièmes de mètre (0,61 m.) vers le sud-est et le nord-ouest. Cet emplacement contient une superficie de quinze mètres et quatre-vingt-deux centièmes de mètre (15,82 m.) carrés.

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre à la Ville de Trois-Rivières, en date du 10 septembre 1987.

La présente servitude étant consentie à titre gratuit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont

INITIALES DU MAIRE B.K.
315
INITIALES DU GREFFIER J.B.

copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

369-87
Contrat cession rues Bayard etc. par M. Julien Matteau
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de M. Julien MATTEAU avec le concours et le consentment de son épouse, Dame Jeannine DE GRANDPRÉ, pour le prix de 1,00 $, les lots ci-après désignés, afin de les utiliser comme rues:

DÉSIGNATION:

Les lots numéros SOIXANTE-DIX-SEPT, DEUX CENT DIX-HUIT, DEUX CENT DIX-NEUF et DEUX CENT SOIXANTE-ET-UN de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (194-77, 218, 219 et 261) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

370-87
Espaces verts P1. Des Chenaux baux avec 8 propriétaires
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue pour le prix de 1,00 $ par année, pendant une période de 20 ans, les lots ci-après mentionnés, aux personnes suivantes:

Lots	Locataires
186-166-1	M. Serge GARNER
186-166-2	M. Robert STAMPFLER et Mme Louise DRAGON
186-166-3	Mme M.-Andrée THIBEAULT
186-166-4	M. Raymond HÉBERT
186-169-1	Mme Kathleen WARD
186-169-2	Mme Louise CÔTÉ - MAC DONALD
186-169-3	Mme Anne BÉLIVEAU
186-169-4	M. Michel CHAMPAGNE

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, les baux sous seing privé avec les personnes concernées.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits baux qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

371-87
Contrat acquisition lot P.194 Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit prolonger son parc linéaire et que pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir certaines lisières de terrains;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de MM. FERNAND, ALBERT et ROGER BERGERON, agissant comme exécuteurs testamentaires de Dame EUGÉNIE LEMAIRE, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (P.194) selon le cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières.

De figure parallélogrammatique, bornée vers le nord-est par une partie du lot numéro 194, les lots 194-119, 194-117 (Rue Jacques-Cartier), vers le sud-est par une partie du lot numéro 193, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 194 (chemin de fer), vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 194; mesurant cent trente-huit mètres et soixante-sept centièmes (138,67 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, vingt-et-un mètres et trente-quatre centièmes (21,34 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie deux mille sept cent quatre-vingt-neuf mètres carrés et soixante-neuf centièmes (2 789,69 m.c.).

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Claude Matte, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

372-87
Contrat acquisition lot P.194 de Mme Jacqueline Fafard Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit prolonger son parc linéaire et que pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir certaines lisières de terrains;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Madame JACQUELINE FAFARD, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (P.194) selon le cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières.

INITIALES DU MAIRE
317
INITIALES DU GREFFIER

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot numéro 194-43 (rue J.B.-Loranger), vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot numéro 194; mesurant vingt-et-un mètres et vingt-six centièmes (21,26 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, trente-huit mètres et trente-et-un centièmes (38,31 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie sept cent soixante-dix mètres carrés et soixante-seize centièmes (770,76 m.c.)

pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Claude Matte, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

373-87
Abrogation
résolutions
nos 350-87
et 352-87
re: lot 194
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que les résolutions nos 350-87 et 352-87 ayant trait à l'acquisition du lot P.194 de MM. Fernand, Albert et Roger Bergeron et Mme Jacqueline Fafard pour le prolongement du parc linéaire, soient et sont abrogées à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

374-87
Formation
de la Régie
intermunicipale
réalisation
prog. assai.
des eaux
Adoption

ATTENDU que le programme d'assainissement des eaux est déjà largement entrepris sur le territoire des corporations municipales de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, de Cap-de-la-Madeleine, de Trois-Rivières-Ouest et de Trois-Rivières, et qu'il est maintenant nécessaire de former une Régie intermunicipale pour la poursuite du projet;

ATTENDU que les corporations municipales pré-nommées se sont déjà engagées, par entente en 1985, à entreprendre et à mettre en opération le programme d'assainissement des eaux et des équipements requis;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Qu'une Régie intermunicipale soit formée, ayant pour mandat la poursuite des études sur l'interception et le traitement des eaux usées, de même que la construction et l'exploitation d'un système de traitement et du réseau d'interception;

Que la Ville de Trois-Rivières ait toujours 50% du droit de vote sur les questions qui seront débattues;

Que l'autre 50% du droit de vote soit reporté sur les autres membres de la régie;

Qu'advenant l'égalité du scrutin sur une question soumise à l'assemblée, le statu quo demeure;

INITIALES DU MAIRE

318

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

Que la régie soit formée, pour chaque municipalité, du maire et d'un conseiller comme personnes habilitées à voter;

Que les directeurs généraux de chacune des villes soient délégués sans droit de vote, à titre de personnes-ressources.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la formation de ladite Régie intermunicipale pour la réalisation du programme d'assainissement des eaux.

ADOPTÉ

375-87
Nomination vérificateurs prochaine année finan. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la firme de comptables agréés SAMSON, BÉLAIR et associés soit nommée vérificatrice pour la prochaine année financière.

ADOPTÉ

376-87
Ajustement évaluation foncière cie Philipps Adoption

ATTENDU que la compagnie CARREFOUR INDUSTRIEL PHILIPPS INC. a porté plainte devant le Bureau de Révision de l'évaluation foncière du Québec pour l'évaluation foncière de son immeuble (ancienne usine Philipps, boulevard Royal) à Trois-Rivières pour l'année 1987 (matricule 4302-7732-36-5061);

VU la recommandation de l'évaluateur adjoint de la municipalité de fixer l'évaluation de l'immeuble comme suit:

VALEUR FONCIÈRE

1987	terrain:	603 300 $
	bâtisses:	996 700 $
	total:	1 600 000 $

VU l'accord de CARREFOUR INDUSTRIEL PHILIPPS INC. sur cette valeur;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la recommandation ci-haut de Monsieur Gérard Brahic, évaluateur ajoint de la Ville de Trois-Rivières, soit acceptée et que le Bureau de Révision de l'évaluation foncière du Québec soit avisé de la position de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

377-87
Suspension d'un employé Adoption

CONSIDÉRANT la négligence dont a fait preuve Monsieur André Laneuville dans le travail relatif au dossier du projet de développement du terrain terminus Voyageur;

CONSIDÉRANT que la négligence a eu pour effet de causer un discrédit considérable au Conseil municipal et aux membres du comité chargé de formuler une recommandation au Conseil;

CONSIDÉRANT le préjudice important causé à l'administration municipale;

INITIALES DU MAIRE
319
INITIALES DU GREFFIER

CONSIDÉRANT qu'en date du 26 juin 1987, un reproche a été formulé à Monsieur André Laneuville, à cause d'une faute similaire;

CONSIDÉRANT le rapport transmis au Conseil municipal par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur André LANEUVILLE, directeur du Service d'urbanisme soit suspendu de ses fonctions, sans solde, pour une période de dix (10) jours ouvrables, à partir du 28 septembre 1987.

Que le présente soit un avertissement sérieux à Monsieur André Laneuville concernant l'attention et le soin qu'il doit porter à l'accomplissement de son travail.

ADOPTÉ

378-87
Comptes à payer septembre 1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de septembre 1987 au montant de 4 328 959,11 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

379-87
Demande au ministre de l'Envi. re: collecteur d'égout Père Daniel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au ministre de l'Environnement du Québec, d'approuver les plans pour les travaux de réparation au collecteur d'égouts Père Daniel, entre le boulevard Royal et la rue Bellefeuille et que le directeur des Services techniques soit autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

380-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 12 septembre 1987

Massicotte & fils ltée:	
Élargissement du boul. des Forges entre la 2e Rue et la 12e Rue - paiement no 3 - retenue 10%	207 440,42 $
André Cyrenne inc.:	
Remise de dépôt sur appel d'offres	50,00
Aqueduc, voirie et ponceau rue Laurent-Létourneau - paiement no 1 - retenue 10%	117 450,45
Norgaz inc.:	
Rampe de chargement - poste de pompage - usine de traitement d'eau - paiement no 2 - retenue 10%	11 055,60
Bo-Québécois électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 345, St-Georges - paiement no 1	3 400,00
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 309, St-Georges - paiement no 1	1 450,00

INITIALES DU MAIRE

320

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 1625-1645, Royale - paiement no 2	700,00	
Controlas inc.:		
Modification d'un contrôleur électromécanique à l'intersection De Malapart & Rigaud - paiement no 1	1 075,00	
René Milot:		
5e coupe de pelouse - secteurs De La Salle, Lambert, Les Rivières	1 565,05	
Services sanitaires Berthier inc.:		
4e coupe de gazon - quartier général	56,75	
Pluram inc.:		
Honoraires - refonte de la réglementation d'urbanisme	4 127,50	
Laboratoires Choisy ltée:		
Contrôle de béton & sols - juin 1987	6 061,50	
Jean Leclerc excavation inc.:		
Remise de la première tranche de la retenue - trottoirs et bordures 1987	3 403,36	
Peintureco 86253 Can. ltée:		
Remise de retenue - peinture de bornes-fontaines 1986	782,38	
Perco ltée:		
Location d'équipement	925,27	
J.C. Trépanier:		
Location d'équipement	980,00	
Fonderie Laperle ltée:		
Achat de grille d'arbre	289,30	
Emco ltée:		
Achats de pièces diverses	2 748,29	
Westburne Qué. inc.:		
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00	
Achat de pièces diverses	1 120,56	
BGH Planning Services inc.:		
Honoraires - étude de planification du secteur Du Fief	17 700,00	
Honoraires - secteur expansion Le Fief	1 840,94	
Dr. Maurice Poulin:		
Honoraires - services médicaux - du 2 août au 5 septembre 1987	1 125,00	
Groupe Sobeco inc.:		
Honoraires - services professionnels - juillet 1987 - programme pré-retraite 1988-1989	1 870,00	
Québec aviation ltée:		
Gestion de l'aéroport - septembre 1987	1 200,00	
Gestion J.G. Bouthot inc.:		
Animation comité de gestion - Drummondville	1 500,00	
Trudel, Morin & associés:		
Frais de huissiers	490,58	
Hébert & Jobidon:		
Location d'espace (entrepôt) - septembre 1987	75,00	$
Georges Langevin:		
Location de garage - boul. des Forges - sept. 1987	280,00	
Location des Vieilles Forges ltée:		
Location d'auto - du 14 septembre au 14 octobre 1987	470,90	
Location d'auto - du 26 septembre au 26 octobre 1987	547,38	
Pitney Bowes:		
Location de compteur postal - octobre à décembre 1987	115,10	
Ass. Fun. Rousseau & frères ltée:		
Location de local et de stalles de stationnement - septembre 1987	950,00	
Contenants Intercité inc.:		
17 voyages - avril, juin, juillet 1987	884,68	
Atelier des Vieilles Forges inc.:		
Entretien ménager - août 1987 - poste no 2	347,00	
Entretien ménager - août 1987 - bâtisses nos 100, 205 et 215	2 600,29	
B.B. extermination inc.:		
Inspection et traitement - septembre, octobre et novembre 1987	75,00	

Cie Canadienne de service de linge inc.:
Service de buanderie - août 1987 - travaux publics, hôtel de ville, aéroport, marché-aux-denrées, Centre culturel, Colisée 886,33

Motorola limitée:
Entretien de l'équipement de radio - septembre 1987 - sécurité publique, hôtel de ville, services communautaires 856,73

Bicybec ltée:
Plaques permanentes - sécurité publique 20,77

Division 138887 Can. inc.:
Achat d'une carte système pour traitement de texte 1 308,00

IBM Canada ltée:
Service horaire IBM, frais d'entretien - septembre 1987 2 145,50

Solo-Tech inc.:
Achat d'un détecteur de fuite de chlore - piscine municipale 4 249,92

Jean-Maurice Massicotte:
Événement spécial - ordination diacre permanent 100,00

Publication Les Affaires inc.:
Abonnement 2 ans - Lucien A. Ouellet 59,95

Pierre Dessureault:
Service de photos - M.R.C. de Francheville 861,63

Imprimerie Lefrançois:
Impression billets Lutte internationale 54,94

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gérald Gauthier et Lorraine Deshaies - 1ère année 750,00
Jean-Louis Gratton et Desneiges Latour - 3e année 250,00
Paulette Simard - 1ère année 750,00
Jacques Vadeboncoeur - 1ère année 750,00

LOISIRS

Regroupement québécois du loisir municipal:
Participation à L'AGA - 2 personnes 155,00

Pro-Gest enr.:
Commission - 15 000 $ à 50% 7 500,00

Loisirs ateliers centre du Québec:
Implantation d'activités de loisir - soirées récréatives 503,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1987

Allard, Claude:
Concierge-messager - greffe & archives
640 km 156,80

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1987 (suite)

Ayotte, Réal:
Responsable parcomètres - travaux publics
2 690 km 511,10 $
Transport d'employés 25,00

Bacon, Roland:
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées
32 sorties 88,00

Baril, Roger:
Contrôleur équip. - travaux publics
291 km - juin et juillet 1987 71,29

Boucher, Réjean:
Responsable alimentation eau - usine traitement d'eau
608 km 118,88

Fournier, Normand:
Technicien en système d'information - serv. techniques

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
322

88 km	21,56
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
988 km	187,72
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
1 519 km	288,61
Laneuville, André:	
Directeur - urbanisme	
1 080 km - juin, juillet et août 1987	264,60
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - hyg. & env. - permis et inspections	
1 035 km	212,57
Matteau, Michel:	
Technicien en urbanisme	
66 sorties - juin, juillet et août 1987	181,50
Dîners (3) - animation Expo	19,50
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 130 km	214,70
Saintonge, Louis:	
Architecte - génie	
376 km - mai, juin, juillet et août 1987	92,12
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
56 km	154,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Montréal - Multidev	38,50
Denis Lelièvre:	
Remboursement vestiaire	30,00
Repas avec jury provincial - pour 5 personnes	90,39
Allocation d'auto - 58 sorties - mai à août 1987	159,50
Albert Morrissette:	
Repas - rencontre renouvellement de l'entente avec	
le min. de l'Agriculture - inspection des aliments	119,15
François Roy:	
Repas - invités de Voyageur et Via Rail	37,50
Grignotines pour fête d'employés	5,37

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	202,86
Gérald Cholette	293,82
Jean-Louis Goneau	90,89
René Monfette	1 180,87
TOTAL	422 861,87 $

Pour la semaine se terminant le 19 septembre 1987

Gaston Paillé ltée:	
Aqueduc et drainage rue Arthur-J.B.-Robert -	
paiement no 1 - retenue 10%	75 705,30 $
Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellement et branchements d'aqueduc et	
d'égout - 1987 - paiement no 4 - retenue 10%	73 043,21
Betrex inc.:	
Reconstruction de trottoir et de bordure 1987 -	
retenue 10%	52 736,47
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Contrôle de qualité-béton	516,00
Pavages de Nicolet inc.:	

INITIALES DU MAIRE K.B.
323
INITIALES DU GREFFIER R.B.

Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Remises de retenues - recouvrements de pavage 1986 et 1987	17 840,17
Location de machinerie	180,00
Pavages Moto ltée:	
Remise de retenue - scarification de chaussée 1986	431,14
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	3 562,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 septembre 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - août 1987 - travaux publics, endroits divers, autogare	12 598,84
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	521,74
Association touristique du coeur du Québec:	
Participation Me Roger Bellemare (2 personnes) - soirée 10e anniversaire	100,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - août 1987 - cour municipale	1 243,92
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - sept. 1987 - travaux publics	468,45
Messageair inc.:	
Location de télé-avertisseur - août 1987 à août 1988 - sécurité publique	1 671,41
P.G. estampes inc.:	
Impression du bulletin municipal	4 941,14
La Belle Vision inc.:	
Location de câble FM - permis et inspections - septembre, octobre 1987	26,90
Location de câbles FM et TV - autogare - septembre, octobre 1987	35,14
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Vérification des ascenseurs - août 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - septembre 1987	45,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - août 1987 - cour municipale	180,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	686,07
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	108,00
La Presse ltée:	
Annonce salle J.-A.-Thompson	1 215,81
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Monsieur Roch Poirier	38,15
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	224,87
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juillet 1987 - marché-aux-denrées	47,61

LOISIRS

Fleuriste La Violette:	
Fleurs - Famille Richard	61,04 $
CCATR ltée:	
Frais de déplacements - alarme - Manoir de Tonnancour	40,00
Les Aigles Junior de Trois-Rivières inc.:	
Entretien et surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball, gestion des concessions - montant forfaitaire	1 400,00

INITIALES DU MAIRE

324

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Le Groupe Samson	25,29
Grossistes Baie d'Hudson	708,46
Good Host	238,34
Fusée Bar-B-Q	14,00
J. Champagne enr.	146,80
Centralco (1982) inc.	1 335,07
Boucherie Alex Lamy inc.	12,46
Agropur	190,90

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1987

Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
222 km	54,39
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
355 km	86,97
Poirier, Yvon:	
Directeur des travaux publics	
923 km	175,37

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Luc Julien:	
Dîner - membres du comité de la refonte de la réglementation d'urbanisme	45,87
Repas - membres du Conseil le 8 septembre 1987	174,19
Émilien La Barre:	
Ville St-Laurent - concours Villes et villages fleuris - 315 km	77,17

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Yvon Dunn	90,53
René Monfette	929,05
Albert Morrissette	141,44
TOTAL	286 140,58 $

Pour la semaine se terminant le 26 septembre 1987

Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement paysager - stationnements St-Paul & Laviolette - paiement no 1 - retenue 10%	11 527,75 $
Béton bitumineux	14 887,76
Produits Ducharme ltée:	
Fournitures et installation des fauteuils de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 2	21 752,08
H.P. Ricard inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Remise en état de la terrasse de l'hôtel de ville - paiement no 2	14 778,00
Panpierre inc.:	
Gare intermodale - phase II - aqueduc, drainage et voirie - paiement no 2 - retenue 10%	5 235,29 $
Laboratoires Shermont inc.:	
Contrôle des sols, du béton bitumineux, essais en laboratoire et rapport sur le projet de pavages de rues 1987 - paiement no 1	2 984,75
Services sanitaires Berthier inc.:	

INITIALES DU MAIRE
325
INITIALES DU GREFFIER

5e coupe de gazon	2 525,80
Bo-Québécois électrique inc.:	
Programme Revi-Centre - raccordement électrique souterrain - 307, rue St-Georges - paiement no 1	1 919,70
Raymond Gagnon:	
Abattage de deux arbres rue Flamand - paiement no 1	700,00
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures	423,67
T.R. cimentiers inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - trottoirs et bordures 1987	10 813,75
Ent. Gaston Fournier inc.:	
Remise de retenue - recouvrement des ruelles 1986	1 819,68
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	720,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - août 1987 - travaux publics, sécurité publique, marina, parc Pie XII, Centre Notre-de-la-Paix, aéroport, Colisée	2 712,96
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - septembre 1987 - marché-aux-denrées	3 166,50
Arbitrabec ltée:	
Honoraires - grief collectif - Ass. des policiers-pompiers - part de l'employeur	631,50
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - réserve 25% factures du 29 mai au 29 juillet 1987 inclus	4 321,75
Honoraires - service d'inspections - 75%	3 925,13
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief Pierre Cartier	1 557,76
André Leblanc & ass.:	
Honoraires - propriétés Charest & al	28 650,00
Const. Lou-Mar inc.:	
Remboursement égout pluvial	170,00
Madame Marie-Ange Dickner:	
Remboursement d'un permis de construction	52,50
Hôtellerie Le Dauphin:	
Journées de réflexion - membres du comité de gestion - Drummondville les 20 et 21 août 1987	993,00
Le Salon de Josée:	
Lunch - 3 personnes	24,60
L'Auberge Lac-en-Coeur:	
Billets (2) de participation au Brunch Métro-Richelieu	100,00
SPEQ XIIe congrès:	
Publicité dans le programme annuel	125,00
La Société d'arthrite:	
Subvention	100,00
ACSGC section Montréal:	
Inscription - Gérard Brahic - colloque international sur la géomatique	175,00
Water Pollution Control Federation:	
Cotisation annuelle - Réjean Boucher	57,50
Ass. canad. des sciences géodésiques et cartographiques:	
Cotisation annuelle 1987 - Claude Juteau	60,00
Roger Pominville ltée:	
Abonnement annuel - directeur général	110,00
Magazine Justice inc.:	
Abonnement - service d'évaluation	11,00
Southam Business Publication:	
Abonnement - 3 ans - Fernand Gendron	53,50
AWWA Computer Services:	
Achat du manuel "Water Conservation Management" - Réjean Boucher	20,13
Stanley Colimon:	
Achat du manuel "Introduction aux systèmes de gestion de bases de données MDBS-III et KNOWLEDGEMAN" - services techniques	25,00 $
MF - Institut de police du Québec:	

INITIALES DU MAIRE
326
INITIALES DU GREFFIER

Cours en communication II - 1 candidat	10,00
Cours de moniteur de tir - 1 candidat	10,00
Gaétan Provencher:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 112,50 $)	56,25
Ville de Trois-Rivières - Cour municipale:	
Billet d'infraction	25,00
Restaurant aux copains:	
Repas aux prisonniers - du 1er janvier au 23 juin 1987	43,90
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - août 1987	47,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos	436,59
Villeneuve Miller:	
Frais de huissiers	50,48
Hélène Vachon:	
Montage du Saisonnier	25,00
Publi-Hebdo inc.:	
Avis publics	112,50
Le Soleil ltée:	
Publicité - ouverture de la salle Thompson	1 120,50
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Madame Dometilde Valois	38,15

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Yvon Allard - 1ère année	500,00
Claude Desmarais et Doris Fafard - 2e année (3 prop.)	4 002,00
Gilles Dupuis - 1ère année	4 000,00
Jean-Pierre Landry et Micheline Fortier - 2e année	500,00
Laurent Létourneau - 1ère année	750,00
François Monat et Lina Gilbert - 1ère année	750,00
André Morinville et Doris Beaudry - 1ère année	750,00

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Expo 1987

Crémerie des Trois-Rivières:	
Comptoir laitier et confection de tableaux	4 517,29
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs et extérieurs	694,00
Commission de l'exposition provincial:	
Prêt de numéros d'attelage	16,94
Syndicat catholique des employés municipaux:	
Réception agriculture - fourniture de liqueurs	499,20

Implantation d'activités de loisir

Loisirs handicapés mentaux T.R. inc. - initiation aux jeux de raquettes	530,00
Corporation Les Deux Rives (Foyer Cooke) - judo	100,00
Association arthritique Action - initiation à l'alimentation naturelle	450,00
Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage	1 182,95
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - Centre Multi-plus - du 10 septembre au 9 décembre 1987	75,00
Service de reliage - marché-aux-denrées - du 14 septembre au 13 décembre 1987	75,00
Service de reliage - pavillon Lambert - du 10 septembre au 9 décembre 1987	75,00
Québec aviation ltée:	
Dépenses et essence - août 1987	6 295,45

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES (suite)

INITIALES DU MAIRE
327
INITIALES DU GREFFIER

Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - août 1987	4 462,66 $
Loisirs et culture:	
Location gymnase 1986-1987 - badminton métropolitain	714,25

ACHATS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	209,95
LPM Supérieur inc.	68,10

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Hamel, Réjean:	
Journalier - équipement et opérations	
192 km - du 5 janvier au 20 août 1987	47,04
Serge Hamel:	
Analyste programmeur - informatique	
16 sorties - du 22 juin au 16 septembre 1987	64,22
Lévesque, Steve:	
Programmeur - informatique	
24 sorties - du 7 janvier au 17 septembre 1987	72,74
Robichaud, Jacqueline:	
Secrétaire exécutive - services communautaires	
122 sorties - de janvier à septembre 1987	335,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Lunch - invités Kruger	80,05
Gérard P. Brahic:	
Drummondville - réunion A.E.W.Q. - plafonnement des évaluations	74,30
Marc Champagne:	
Nicolet - cours de moniteur de tir - Institut de police du Québec	183,75
Gérald Cholette:	
Québec - congrès Ass. canadienne des chefs de police, Ottawa - colloque relations de travail milieu policier	671,62
Claude Dionne:	
Montréal - colloque U.M.Q. - planification et contrôles budgétaires	96,55
Claude Gendron:	
Drummondville - journées de planification du comité de gestion, Montréal - rencontre du comité technique de relations de travail à l'U.M.Q.	113,85
André Marcil:	
Sherbrooke - exposition industrielle de l'Estrie	110,00
Denis Ricard:	
Québec - réunion Ass. des coordonnateurs municipaux	88,15
Allocation d'auto - 484 km - juillet et août 1987	118,58

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	70,78
Roger Lafontaine	62,50
René Monfette	1 127,18
TOTAL	173 691,03 $
GRAND TOTAL	882 693,48 $

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

328

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1987

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

ASSISTANT-GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JB/JRD

INITIALES DU MAIRE
329
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19e JOUR D'OCTOBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19e jour d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Monsieur le Maire-suppléant	Roger	BELLEMARE
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
05-10-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance du 5 octobre 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

f) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,

INITIALES DU MAIRE
330
INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

i) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 31 août 1987;

k) Amendement au règlement 1982-Z re: annuler zones 11Rab4 et 11Pa2 et créer les zones 11Rab4 et 11Pa2,
avis donné par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau,
à la séance du 22 septembre 1987;

l) Règlement ayant trait à l'élargissement de la rue Des Commissaires, entre Hertel et la C.I.P. - acquisition de propriétés - emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 5 octobre 1987;

381-87
Compte rendu
05-10-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 5 octobre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avec les modifications suivantes:

Page 4 - item 14 - 2e paragraphe:

Rayer après programme: "dans son quartier".

Page 4 - item 15 - 6e paragraphe:

Ajouter après "10 000 $": "à raison d'un terrain par soumissionnaire".

Page 5 - item 20 - 8e paragraphe:

Ajouter après "mettre fin en tout temps": "pour cause".
Ajouter à la fin du paragraphe: "La Corporation de l'Aéroport se chargera d'accepter ou de refuser l'autorisation de tenir un Air Show."

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
331
INITIALES DU GREFFIER

382-87
Règlement
1049 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 octobre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1049 (1987) adoptant et approuvant les budgets de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.), au montant de 6 030 376 $ (transport régulier) et de 358 798 $ (transport adapté aux handicapés) pour l'année financière 1988, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

383-87
Subdivision
ptie lot 186
re: 186-191
à 186-204
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau,a.-g., en date du 25 septembre 1987, montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boulevard Des Chenaux (à l'arrière des propriétés ayant front sur cette artère), appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-191 à 186-204.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

384-87
Subdivision
ptie lot 186
re: 186-205
et 186-220
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 28 septembre 1987, montrant la subdivision du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boulevard Des Chenaux (à l'arrière des propriétés ayant front sur cette artère), appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-205 à 186-220.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

385-87
Prévisions
budgétaires
1988 de
l'O.M.H.T.-R.
Adoption

VU la résolution 220:03 de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières adoptant le budget 1988 de cet organisme;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le budget 1988 de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières soit approuvé:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

PROJET	REVENUS	DÉPENSES	DÉFICIT
I	400 642 $	930 428 $	529 786 $
II	323 499 $	804 596 $	481 097 $
IV	236 518 $	691 667 $	455 149 $
V	318 593 $	701 414 $	382 821 $
VI	234 092 $	703 201 $	469 109 $
VII	262 224 $	811 774 $	549 550 $
VIII	89 315 $	248 818 $	159 503 $
IX	48 277 $	43 784 $	(4 493)
X	36 212 $	100 785 $	64 573 $
XI	89 301 $	134 500 $	45 199 $
XII	96 527 $	215 122 $	118 595 $
	2 135 200 $	5 386 089 $	3 250 889 $

ADOPTÉ

386-87
Budget suppl. de l'O.M.H. remplacement du contremaître Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de combler le poste de contremaître à l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières;

VU la résolution 221:16 de l'Office;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le budget supplémentaire au montant de 7 800 $ déposé par l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières pour le poste de contremaître.

ADOPTÉ

387-87
Budget suppl. de l'O.M.H. implantation d'un système informatisé Adoption

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec recommande que l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières se dote du même système informatisé que les autres offices;

VU la résolution 221:16 de l'Office;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le budget supplémentaire de 59 195 $ déposé par l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières pour l'acquisition et l'implantation d'un système informatisé.

ADOPTÉ

388-87
Transfert budgétaire O.M.H. intercom au 455 rue St-Paul Adoption

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières avait un budget en 1987 pour l'installation ou la modification des systèmes d'intercom aux résidences Notre-Dame, St-Philippe, Roland-Vigneault et Marie-de-l'Incarnation;

ATTENDU qu'il reste une disponibilité de 6 672,15 $;

VU la résolution 219:08 de l'Office municipal d'Habitation demandant un transfert budgétaire de 2 400 $ pour l'installation d'un système d'intercom à la résidence Ste-Cécile;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve la résolution 219:08 concernant un transfert budgétaire de 2 400 $ afin de réaliser un système d'intercom à la Résidence Ste-Cécile.

ADOPTÉ

389-87
Construction de clôtures O.M.H. - Résidences de la Phase XII (St-François-d'Assise) Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve la résolution 219:17 de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières, demandant à la Société d'habitation du Québec de faire ajouter au contrat de construction des résidences de la phase XII, l'installation de clôtures.

ADOPTÉ

390-87
Acquisition de la Société canadienne des ports Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit rectifier l'assiette de la rue Du Fleuve;

ATTENDU que La Société canadienne des Ports consent à céder à la Ville de Trois-Rivières la partie du lot 2328 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières nécessaire au réaménagement de la rue Du Fleuve, en contrepartie de quoi, la Ville cèdera à celle-ci la partie de la rue Du Fleuve qui ne servira plus comme rue publique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 99-91 DU 4 mars 1991

Que la Ville de Trois-Rivières cède à LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

a) une lisière de terrain situé en la ville de Trois-Rivières connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT (P.2328) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest et le nord-est par une partie du lot 2328 (rue du Fleuve), vers le sud-est par une partie sans désignation cadastrale et le lot 597, vers le sud-ouest par une partie du lot 2448; mesurant six mètres et vingt et un centièmes (6,21 m.) le long d'une courbe de soixante mètres et soixante-dix-neuf centièmes (60,79 m.) de rayon, quarante et un mètres et dix-sept centièmes (41,17 m.) vers le nord-ouest, un mètre et quarante-deux centièmes (1,42 m.) vers le nord-est, quarante-cinq mètres et quatre centièmes (45,04 m.) vers le sud-est et sept mètres et soixante-treize centièmes (7,73 m.) vers le sud-ouest;

Cette parcelle de terrain contient en superficie deux cent quatre mètres carrés et vingt-sept centièmes (204,27 m.c.).

b) Une parcelle de terrain située au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT (P.2448) du cadastre officiel de la paroisse de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

INITIALES DU MAIRE
334
INITIALES DU GREFFIER

Cette parcelle, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 2328, vers le sud-est par le lot 597, vers l'est par une partie sans désignation cadastrale, vers le sud-ouest par le lot 2451, vers le nord-ouest par une partie du lot 2448 (rue Du Fleuve); mesurant sept mètres et soixante-treize centièmes (7,73 m.) vers le nord-est, douze mètre quatre-vingt-dix-huit et trente-quatre centièmes (98,34 m.) vers le sud-est, dix mètres et quarante-deux centièmes (10,42 m.) vers l'est, quatre mètres et quatre-vingt-sept centièmes (4,87 m.) vers le sud-ouest, successivement trente-huit mètres et soixante-douze centièmes (38,72 m.), dix-huit mètres et quatre-vingt-onze centièmes (18,91 m.) le long d'une courbe de deux cent quatre-vingt-deux mètres et cinquante-sept centièmes (282,57 m.) de rayon, quarante-neuf mètres et deux centièmes (49,02 m.), treize mètres et soixante-deux centièmes (13,62 m.) le long d'une courbe, soixante mètres et soixante-dix-neuf centièmes (60,79 m.) de rayon vers le nord-ouest.

Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre cent treize mètres carrés et quarante centièmes (413,40 m.c.)

En échange, la Ville de Trois-Rivières acquière de LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

a) une parcelle de terrain située au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE de la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (598-P.2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure triangulaire, est bornée et décrite comme suit: vers le sud-est par le lot 2328 (rue Du Fleuve), vers le sud-ouest par une partie du lot 598-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 598-2; mesurant cinq mètres et quatre-vingt-treize centièmes (5,93 m.) vers le sud-est, un mètre et vingt-six centièmes (1,26 m.) vers le sud-ouest et six mètres et vingt-cinq centièmes (6,25 m.) vers le nord-ouest.

Cette parcelle de terrain contient en superficie trois mètres carrés et soixante-huit centièmes (3,68 m.c.).

b) une parcelle de terrain située au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE de la subdivision numéro TROIS du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (598-P.3) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, sans bâtisse.

Cette parcelle, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 598-2, vers le sud-est par le lot 2328 (rue du Fleuve), vers le sud-ouest par le lot 2334 rue St-Georges, vers le nord et le nord-ouest par une partie du lot 598-3, mesurant un mètre et vingt-six centièmes (1,26 m.) vers le nord-est, vingt et un mètres et trente-trois centièmes (21,33 m.) vers le sud-est, huit mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (8,98 m.) vers le sud-ouest, cinq mètres et dix-sept centièmes (5,17 m.) vers le nord, deux mètres et soixante-dix centièmes (2,70 m.) le long d'une courbe de quatre-vingt-trois mètres et trente-trois centièmes (83,33 m.) de rayon, seize mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (16,99 m.) vers le nord-ouest.

Cette parcelle de terrain contient en superficie soixante-dix-neuf mètres carrés et cinquante-six centièmes (79,56 m.c.).

Le tout sans soulte.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'échange préparé par Me Bertrand Ferron, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Gouvernement du Québec.

ADOPTÉ

391-87
Félicitations à Carolyne Desaulniers
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Carolyne Desaulniers du Club de patinage artistique de Trois-Rivières, pour avoir remporté une médaille d'or lors de compétitions à St-Eustache, le 11 octobre 1987.

ADOPTÉ

392-87
Félicitations à Victorin Voyer
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur Victorin Voyer, directeur général de la Caisse populaire St-Jean-de-Brébeuf, pour son élection à titre de Président de l'Association des directeurs des Caisses populaires du Québec.

ADOPTÉ

393-87
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 3 octobre 1987

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 13 - retenue 10%	250 977,39 $
André Cyrenne inc.:	
Aqueduc, voirie et ponceau rue Laurent-Létourneau - paiement no 2 - retenue 10%	23 388,45
Maurice Dufresne enr.:	
Fourniture de moulures de bois ouvré en complément des moulages de plâtre - salle J.-A.-Thompson - paiement no 1	2 449,44
Rénovation Aqua inc.:	
Détection des fuites sur le réseau d'aqueduc - centre-ville - paiement no 1	2 225,95
Richard Normandin:	
Exécution d'une sculpture autonome hall d'entrée - salle J.-A.-Thompson - paiement no 4	998,22

INITIALES DU MAIRE

336

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19e JOUR D'OCTOBRE 1987

Framio inc.:	
Fourniture de moulages en plâtre - salle J.-A.-Thompson - paiement no 3	389,78
Panpierre inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - gare intermodale - phase II	6 078,37
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 960,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - septembre 1987 - travaux publics, autogare	2 961,78
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 49 - 75%	759,75
Claude Trudel:	
Honoraires - vacation	200,00
Jacques Bengle:	
Honoraires - contrat d'évaluation	2 000,00
Pierre Thibault 1972 ltée:	
Camion échelle - paiement requis (retenue 1 000 $)	9 000,00
Pratte-Morrissette inc.:	
Assurances - Festival des trois-rivières	1 312,36
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - septembre 1987 - travaux publics	55,17
Corporation mun. St-Étienne-des-Grès:	
Service d'un camion citerne - feu forêt boul. St-Jean le 30 août 1987	294,00
Agents de réclamation de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations	1 097,30
Classique internationale de canots de la Mauricie & Corp. de développement de l'Ile St-Quentin:	
Subvention 1987	3 500,00
Association touristique du coeur du Québec:	
Subvention	1 500,00
Centraide Mauricie:	
Subvention 1987	5 000,00
Dale & cie ltée:	
Addition de l'aéroport de Trois-Rivières au programme de Transports Canada - du 5 septembre au 15 novembre 1987	2 035,03
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	148,06
Mediacom inc.:	
Location de panneau publicitaire - aéroport - septembre 1987	186,00
Location de panneau publicitaire - septembre 1987	95,00
IMS Int. Mailing Syst. Ltd:	
Location de compteur postal - cour municipale - du 7 novembre 1987 au 6 février 1988	72,75 $
Publications du Québec:	
Achat du manuel "Ces déchets qui n'en sont pas" - Jean-Luc Julien	5,95
SOQUIJ:	
Achat de jugement - CSST et C.U.M. - Claude Gendron	7,09
Le Salon je Josée:	
Lunch - 7 personnes - le 24 septembre 1987	53,80
Lunch - 5 personnes - le 21 septembre 1987	34,95
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	1 383,69
Houle enr. photos:	
Photo	7,58
La Gazette populaire:	
Publication - gare	100,00
Le Nouvelliste:	
Publication ouverture salle J.-A.-Thompson, avis taxe scolaire, avis public, publication soccer	652,55
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	333,00

INITIALES DU MAIRE
337
INITIALES DU GREFFIER

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Georgette Beaumier - 1ère année	750,00

LOISIRS

CAPAC:	
Redevances - défilés de mode et Festival de danse - Expo 1987	172,20
Centralco:	
Location d'équipement - Expo 1987	100,00
Good Host:	
Essence à milk shake - hippodrome	1 087,05
Association de baseball de T.R.:	
Préparation et entretien du terrain Albert-Gaucher - tournoi de balle de l'Institut de police de Nicolet	70,00
Âge d'or Ste-Marguerite:	
Atelier socio-culturel - danse sociale	100,00

Entretien et gestion des pavillons et déneigement des accès - 4e versement

Loisirs St-Jean-Brébeuf	595,25
Loisirs St-Philippe	127,50
Loisirs St-Sacrement inc.	140,50
Loisirs des Vieilles Forges inc.	565,00
Comité des citoyens des Abitations Adélard-Dugré	339,50
Association sportive Ste-Cécile inc.	967,50
Fonctionnement de la piscine du parc Lemire	1 713,20
Association récr. Ste-Marguerite inc.	703,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Grossistes Baie d'Hudson	144,22
Emballages Bettez inc.	303,68

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme 459 km - août 1987	112,45
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 689 km - juillet, août et septembre 1987	168,80

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs 266 km - du 24 août au 25 septembre 1987	65,17 $
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation 1 601 km - du 9 juillet au 21 septembre 1987	351,26
Repas (3)	24,00
Thibault, Serge:	
Rempl. de vacances - évaluation 179 km	43,86

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Benoit:	
Repas (3)	24,00
André Poitras:	
Montréal - séminaire de l'Association des professionnels du chauffage à combustible solé	40,25

INITIALES DU MAIRE
338
INITIALES DU GREFFIER

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	308,62
Gérard P. Brahic	93,54
Juliette Bourassa	135,00
René Monfette	573,01
TOTAL	331 081,97 $

Pour la semaine se terminant le 10 octobre 1987

Construction R.F.P. inc.:	
Assainissement des eaux rue du Fleuve - travaux municipaux - paiement no 5 - retenue 5%	78 050,77 $
Sablage Universel inc.:	
Peinture de 90 lampadaires - retenue 5%	13 361,75
Pépinière 55 inc.:	
Aménagement paysager - parcs St-Maurice/St-Paul et St-Maurice/St-François-Xavier - paiement no 1 - retenue 10%	9 904,83
Atelier Radisson inc.:	
2e coupe de gazon sur talus	7 200,69
Construction Bécancour inc.:	
Réaménagement du pavillon Goneau - parc Ste-Marguerite - paiement no 3	6 274,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement du Jardin des Ursulines - ReviCentre - paiement no 4 - retenue 10%	1 903,50
Location de machinerie	390,00
Laurent Savoie:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain 1680, Champlain - paiement no 1	1 200,00
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain 200, St-Georges - paiement no 1	700,00
Pluram inc.:	
Honoraires - refonte de la réglementation d'urbanisme - 5e versement	4 127,50
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle qualitatif des travaux - aqueduc et drainage rue Arthur-J.-B.-Robert	1 778,00
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires de laboratoire - égout, pavage rue Grimard	54,50
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 180,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage	170,04 $
Mike Hewko:	
Location de machinerie	5 850,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	106,93
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	1 610,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 septembre 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - septembre 1987 - sécurité publique	67,80
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - factures nos 50 et 51 - 75%	1 867,59
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	545,25
Jean Méthot:	
Honoraires - cour municipale - septembre 1987	1 458,33

INITIALES DU MAIRE
339
INITIALES DU GREFFIER

Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires - services médicaux - du 6 septembre au 3 octobre 1987	900,00
Trust général du Canada:	
Honoraires - garde des valeurs, adm. au 30 juin 1987 - Régime de rentes des employés	7 096,35
Honoraires - adm., caisse comm. au 31 mars 1987 - Régime de rentes des employés	567,92
GBS entretien enr.:	
Entretien ménager - quartier général - sept. 1987	1 735,25
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205 et 215 - septembre 1987	2 600,29
Graphi technique inc.:	
Documents - refonte de la réglementation de zonage 1987-1988 - films négatifs	1 302,12
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - octobre 1987	1 200,00
Xérox Canada:	
Entretien Xérox 630 - cour municipale	191,64
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - septembre 1987	1 687,98
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - du 14 octobre au 14 novembre 1987	470,90
Location d'auto - du 26 octobre au 26 novembre 1987	547,38
Hébert & Jobidon:	
Location d'espace - entrepôt - octobre 1987	75,00
Georges Langevin:	
Location de garage boul. des Forges - camion à incendie - octobre 1987	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - octobre 1987	950,00
W.N. Poulin:	
Frais de huissiers	6,76
Time:	
Abonnement - direction générale	98,80
Centre national de philatélie:	
Achat d'un répertoire des codes postaux à l'échelle canadienne - permis et inspections	10,00
Houle enr. photos:	
Photo - information	7,58
Club des femmes de carrière:	
Billets (2) - souper du 14 octobre 1987	32,00
Fondation de l'hôpital St-Joseph:	
Dîner-bénéfice du 14 octobre 1987	75,00
Fondation de l'Office diocésain de pastoral:	
Décès de Mgr Georges-Léon Pelletier	100,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Mad. Blanchette	32,70
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appel d'offres - publicité piscine de l'expo - encan public	811,70
Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	180,00 $
Madame Jeanne Paquin:	
Réception - 50 personnes - le 23 septembre 1987	302,50
Repas - 15 personnes - le 25 septembre 1987 - dîner de l'Ass. des communicateurs municipaux du Québec	90,75
Repas - 14 personnes - le 28 septembre 1987	118,13
Repas - 15 personnes - le 26 septembre 1987	78,38

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

1ère année

Construction Gilles Chaîné inc.	5 333,00

LUNDI, LE 19e JOUR D'OCTOBRE 1987

René Christian et Carmen Grondin	667,00
Gérard Boudreault et Claude Blouin	2 000,00
Construction Bruno Gauthier ltée	2 000,00
Pierre Gauthier	750,00
Michel Belhumeur et Lucie Vincent	750,00
Jean-Pierre Ayotte	750,00
Roland Marchand	750,00
Benoit Beaupré et Jeannine Lavoie	750,00
Raymond Loranger et Doris Michaud	750,00
Rolande Desbiens	750,00
Normand Lebel et Sylvie Maillette	750,00
Marc Hamel et Doris Veillette	750,00
Jean Poisson	750,00
André Daigle et Sonie Lavallée	750,00
Pierre Morin	750,00
André Blondeau et Hélène Desfossés	750,00
René Lacombe	750,00
Dominique Morin et Ronaldo Garcia-Gonzalez	750,00
Marguerite Giroux	750,00
Sylvain Arbour	750,00
Jean Jacquelin	750,00
Madeleine Allard	750,00
Paul Cormier / Françoise Duplessis et Marcel Genest / Madeleine Lacroix	750,00
Serge Vermette	750,00

2e année

Aziz Khelil	2 667,00
Jean Tessier et Yves Tessier	2 000,00
Andréa Lanteigne et al	2 000,00
Réjean Piette et Georgette Bernier	500,00
Jean Baril et Lise Girard	500,00
Pauline Leclerc	500,00
Jean-Marc Beaudoin	500,00
Thérèse Piché	500,00
Alain Harvey	500,00
Guy Bolduc	500,00
Michel Poirier	500,00
Paul Gagnon et Micheline Godin	500,00
Micheline Belzil et Denis Guillemette	500,00
Louise St-Louis	500,00
Jocelyn Hill	500,00
Jean Labelle	500,00
2313-1402 Québec inc.	2 000,00
François Laganière	500,00
Pierre Bélanger	500,00
Michel Bourbeau, Marcel Demers et Cécile Richard	500,00
Yves Royer	500,00
Pauline Beaudet	500,00

3e année

Pierre Morin et Sylvie Dessureault	250,00
Gilles Dargis	250,00
Serge Parent	250,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

3e année (suite)

André Pellerin	250,00 $
Jean-Louis Richer	250,00
Robert Sicard et Johanne Gauthier	250,00
Richard Dion et Constance Morrissette	250,00
Jean Gour et Lucie Boulanger	250,00
Eugène Champagne	250,00
Robert Garneau	250,00
Suzanne D. Boisvert	250,00
Micheline Bourassa	250,00

Huguette Beaudoin	250,00
Jean-Paul Maher	250,00
Michel Côté et Rosaire Côté	250,00
Claude Brodeur et Ginette Grenier	250,00
André Martin	250,00
André St-Pierre et Mireille Leblanc	250,00
Thérèse Morrissette	2 000,00
Gratien Thibeault	2 000,00

LOISIRS

G. Martin animat inc.:	
Services professionnels - Casino - Expo 1987 - solde à verser	2 938,22
Cegep de Trois-Rivières:	
Location du gymnase au Pavillon des sciences	50,00
Âge d'or Immaculée-Conception:	
Réalisation d'atelier socio-culturel - cours de bridge	100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1987

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
485 km	118,82
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 714 km	515,66
Transport d'employés	25,00
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
610 km - juillet, août et septembre 1987	149,44
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 527 km	290,13
Boucher, Réjean:	
Resp. alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
1 011 km	192,09
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 042 km	221,27
Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
1 498 km - mai, juin, juillet et août 1987	367,00
Déziel, Germain:	
Ingénieur - génie	
572 km	140,14
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
1 388 km	263,72
Gendron, Fernand:	
Directeur des Services techniques	
533 km	130,58
Genest, Laurent:	
Mécanicien entretien - travaux publics	
26 sorties	71,50
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
1 273 km	241,87

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1987 (suite)

Lafond, André:	
Journalier - travaux publics	
34 sorties	93,50 $
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil I - génie	
499 km	122,25
Massicotte, Jean-Maurice:	

Inspecteur - hyg. & env. - permis et inspections	
953 km	181,07
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil I - génie	
599 km	146,75
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 566 km	297,54
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 624 km	312,30
Perron, René:	
Chef de service - équip. & opér.(Serv. communautaires)	
148 km	36,26
Poirier, Yvon:	
Directeur des travaux publics	
1 234 km	234,46
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
840 km	159,60
Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 186 km	225,34
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 373 km	260,87
3 sorties	6,84
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
12 sorties	33,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pierre Moreau:	
Québec - assurances et Montréal - fonds de pension	228,70
André Savary:	
Brossard - colloque incendie	79,57

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	610,52
René Monfette	1 224,51
TOTAL	254 170,03 $
GRAND TOTAL	585 252,00 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

343

INITIALES DU GREFFIER

MERCREDI, LE 28e JOUR D'OCTOBRE 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 28e jour d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à dix-sept heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Roger	BELLEMARE
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

TOUS RENONCENT À L'AVIS DE CONVOCATION.

394-87
Prime de séparation pour départ de Mme Huguette Charest
Adoption

ATTENDU que Madame Huguette Charest et les autorités de la Ville en sont venues à une entente concernant son départ;

ATTENDU qu'il a été convenu que la Ville verserait à Madame Charest, une prime de séparation compte tenu de ses nombreuses années de services;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Qu'une somme équivalant au salaire de celle-ci pour l'année 1988, soit versée à Madame Huguette Charest, comme prime de séparation, conformément à une recommandation du directeur général, lors d'une réunion du conseil en comité privé.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

344

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2e JOUR DE NOVEMBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2e jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan LECLERC
	Roger BELLEMARE
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	Léo THIBEAULT
	André NOËL
	Gilles LATOUR
	Henri-Paul JOBIN
	André LANDRY

Procès-verbaux 19 et 28-10-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux des séances du 19 et 28 octobre 1987 soit adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 16 février 1987;

f) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 4 mai 1987,

INITIALES DU MAIRE
345
INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux, avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier, à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques, avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc, à la séance du 6 juillet 1987; Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

i) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites, avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 20 juillet 1987;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie, avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 31 août 1987;

Règlement taxe d'aff. aux commerces et places d'affaires zone SIDAC Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant une taxe d'affaires aux commerces et places d'affaires de la zone SIDAC CENTRE-VILLE TROIS-RIVIÈRES.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement entente avec d'autres municipalités re: constitution d'une régie intermunicipale traitement des eaux usées Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant la conclusion d'une entente avec les municipalités de Ste-Marthe-de-Cap-de-la-Madeleine, de Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest, prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale chargée de poursuivre des études sur l'interception et le traitement des eaux usées, de même que la construction et l'exploitation d'un système de traitement et du réseau d'interception.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Travaux de construction et renouvellement de branchements Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction et de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de novembre 1987.

INITIALES DU MAIRE

346

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2e JOUR DE NOVEMBRE 1987

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

395-87
Compte rendu
19-10-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 19 octobre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 4 - 2e paragraphe:

Ajouter après "Noël": "et sans participation de la Ville pour les phases II et III".

Page 3 - item 14 - 2e paragraphe:

Ajouter après "installation": "pour une cabine téléphonique".

ADOPTÉ

396-87
Règlement
1050
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 octobre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1050 (1987) prévoyant des travaux d'élargissement de la rue Des Commissaires, entre la rue Hertel et la C.I.P. inc., prévoyant l'acquisition de trois (3) propriétés pour permettre l'élargissement de la rue, et décrétant un emprunt au montant de 165 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

397-87
Règlement
1982-Z-A-64
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 septembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-64 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 11Rab4 et 11Pa2 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 11Rab4 et 11Pa2 (le parc est déplacé vers le nord-est), soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

398-87
Contrat avenant à l'entente re: prog. d'inspection d'aliments Adoption

ATTENDU que le Gouvernement du Québec a accepté de débuter le programme d'inspection des aliments pour l'année 1987, le 1er janvier 1987 au lieu du 1er mai 1987, ainsi que le financement de ce programme;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire et Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'avenant no 1 à l'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments pour l'année 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit avenant qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

399-87
Contrat mainlevée en faveur de Const. Armand Boucher inc. Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 22 novembre 1980 sous le numéro 333,176 la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 181-2-121 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à Construction Armand Boucher inc.;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions et obligations sanctionnées par une clause résolutoire, entre autres, celle de construire un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreure a satisfait à ces conditions et obligations;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous les droits et privilèges qu'elle détient en vertu de l'acte de vente enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 333,176 mais en autant que cela concerne le lot 181-2-121 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Jean Gélinas, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

400-87
Contrat mainlevée en faveur de Les Constructions Jean-P. Hamelin inc.

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 15 novembre 1985 sous le numéro 363,269, le 22 avril 1986 sous le numéro 366,124, le 23 septembre 1986 sous le numéro 369,801, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Les Constructions Jean-P. Hamelin inc. les lots 186-109 à 186-118 incl., 186-148 à 186-155 incl., 186-157 à 186-165 incl., 186-172 à 186-175 incl., 186-167 et 186-168 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

Adoption

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions et obligations sanctionnées par une clause résolutoire, entre autres, celle de construire un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreure a satisfait à ces conditions et obligations;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale et complète de tous droits, privilèges et hypothèques, y compris la clause résolutoire qui lui ont été consentis aux termes des actes mentionnés ci-haut mais en autant qu'ils affectent les lots qui sont énumérés ci-haut.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

401-87
Contrat mainlevée en faveur de M. Lionel Deshaies
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 18 juin 1976 sous le numéro 303,150 la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 22-50 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières à Monsieur Lionel Deshaies;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions et obligations sanctionnées par une clause résolutoire, entre autres, celle de construire un bâtiment;

ATTENDU que l'acquéreure a satisfait à ces conditions et obligations;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous les droits et privilèges qu'elle détient en vertu de l'acte de vente enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 303,150 mais en autant que cela concerne le lot 22-50 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me François St-Arnaud, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

402-87
Contrat
protocole
d'entente
gestion des
patinoires
12 organismes
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, Chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville des ententes avec:

- L'Association des Loisirs Ste-Marguerite inc.
- L'Association Sportive Ste-Cécile inc.
- Les Loisirs St-Sacrement inc.
- Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc.
- Les Loisirs St-Philippe inc.
- L'Association récréative des Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.
- Les Loisirs des Vieilles Forges inc.
- L'Association des Citoyens des Abitations Adélard Dugré
- Le Comité des citoyens de Jean Nicolet
- Le Comité de regroupement et d'action des citoyens du boul. St-Jean
- Les Loisirs St-Thérèse inc.
- L'Association récréative de Normanville inc.

en vertu de laquelle celles-ci s'engagent à assurer la surveillance, l'entretien et la programmation des patinoires et/ou ronds de glace, la pose et l'enlèvement des bandes pour des montants variant entre 2 200 $ et 3 840 $, pour la saison 1987-1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

403-87
Contrat
bail avec
Les Assurances
funéraires
Rousseau &
frères ltée
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un bail sous seing privé avec LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU & FRÈRES LTÉE, en vertu duquel celle-ci loue à la Ville un local situé au 597 rue Des Volontaires à Trois-Rivières, au coût de 575 $ par mois pour chacun des mois de novembre et décembre 1987, et vingt-cinq espaces de stationnement situés à l'arrière de la bâtisse du 597 Des Volontaires, pour une période d'un (1) an à compter du 1er novembre 1987, au prix de 4 500 $ payable par versements mensuels de 375 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

404-87
Contrat
avec Canadien
Pacifique ltée
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-

INITIALES DU MAIRE
350
INITIALES DU GREFFIER

suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec Canadien Pacifique ltée pour la traversée d'une conduite d'eau, deux conduites d'égout et de deux regards au point milliaire 83.4 de la subdivision de Trois-Rivières, au coût de 80 $ pour la première année et de 60 $ pour les années subséquentes.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

405-87
Contrat de publicité avec Médiacom
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de publicité avec MÉDIACOM INC. pour la fourniture d'un panneau-réclame sur l'autoroute 55, pour l'année 1987-88, débutant le 2 novembre 1987, au coût de 1 300 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

406-87
Contrat convention avec Société canadienne des postes
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec la Société canadienne des postes afin que la Ville puisse bénéficier du service des messageries "POSTE PRIORITAIRE" pour un tarif préférentiel, pendant une période de 12 mois.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à la présente convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

407-87
Modification réso. 323-87
Adoption

ATTENDU qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de la résolution 323-87 concernant le dépôt tardif des rôles d'évaluation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la résolution 323-87 soit et est modifiée, en remplaçant les mots "son rôle d'évaluation" par les mots "ses rôles d'évaluation foncier et locatif".

ADOPTÉ

408-87
Nomination

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit désigner un membre du conseil pour la représenter sur le conseil d'admi-

représentant au conseil d'administration Corp. pour le développement de l'Île St-Quentin Adoption

nistration de la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Monsieur André Noël soit et est désigné pour représenter la Ville sur le conseil d'administration de la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin pour la prochaine année financière débutant le 1er novembre 1987.

ADOPTÉ

409-87 Félicitations à M. Jean Rivard Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur Jean Rivard, qui s'est vu décerner le titre d'entraîneur de l'année au baseball mineur, catégorie Moustique AA par Baseball Mauricie.

ADOPTÉ

410-87 Demande à Agriculture Canada re: pari mutuel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de Agriculture Canada l'autorisation d'opérer un pari mutuel pour la piste de courses de l'Hippodrome de Trois-Rivières, pour l'année 1988.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents exigés par Agriculture Canada à cet effet.

ADOPTÉ

411-87 Constitution en corporation "Association Euro-Design" Adoption

VU la demande faite par Josée Béliveau, Normand Boucher, Éric Charbonneau, Normand Lacroix, Chantal Ricard, Chantal Blais, Hélène Gagnon, Hélène Renaud, Nancy Dionne et Marie-Claude Lapointe pour se constituer en corporation sous le nom de "ASSOCIATION EURO-DESIGN";

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son autorisation à la demande de constitution en corporation de Josée Béliveau, Normand Boucher, Éric Charbonneau, Normand Lacroix, Chantal Ricard, Chantal Blais, Hélène Gagnon, Hélène Renaud, Nancy Dionne et Marie-Claude Lapointe sous le nom de "ASSOCIATION EURO-DESIGN" afin d'amasser des fonds pour un voyage culturel d'étudiants en Europe ou à New-York.

ADOPTÉ

412-87 Nomination du Maire-suppléant Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Émilien La Barre soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

352

INITIALES DU GREFFIER

413-87
Servitude
à intervenir
entre la
Ville
et Jacques
McKenzie
Adoption

ATTENDU que l'immeuble construit sur le lot P.185 empiète légèrement (0.48 mètre) sur le trottoir faisant partie de la rue Lapointe;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente une servitude d'empiètement sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Une partie de la subdivision officielle numéro QUARANTE-HUIT du lot originaire CENT QUATRE-VINGT-CINQ (185-P.48) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, mesurant 0,48 mètres au Nord-Ouest et au Sud-Est, par environ 6,35 mètres sur ses côtés Nord-Est et Sud-Ouest, et bornée comme suit: au Nord-Ouest, au Nord-Est et au Sud-Est, par le résidu dudit lot 185-48 et au Sud-Ouest, par le fonds dominant ci-après décrit.

Ladite lisière de terrain est située à environ 33,81 mètres de la limite Sud-Est dudit lot 185-48, en longeant la propriété de M. Jacques McKenzie.

en faveur d'un édifice portant le numéro civique 5645 rue Lapointe.

DÉSIGNATION:

Une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-CINQ (P.185) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, de forme irrégulière, mesurant 15,24 mètres vers le Nord-Est, 12,19 mètres vers le Sud-Est, 15,19 mètres vers le Sud-Ouest et 13,36 mètres vers le Nord-Ouest, et borné comme suit:- en front, vers le Nord-Est, par la rue Lapointe, étant le lot 185-48 dudit cadastre; en profondeur, au Sud-Ouest, par une autre partie du lot 185 appartenant à Dame Marguerite Piché Coulombe ou représentants, d'un côté, au Sud-Est, par le lot 185-153 dudit cadastre et de l'autre côté, au Nord-Ouest, par une autre partie dudit lot 185.

Contenant, ledit immeuble, une superficie de 194,2 mètres carrés, avec maison dessus construite, portant le numéro civique 5645 rue Lapointe.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Guy Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

414-87
Nomination
de Mme
Colette Duval
Adoption

VU le départ de Madame Huguette Charest;

ATTENDU que le poste de chef de cabinet du maire est vacant;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

ET RÉSOLU:

Que Madame Colette Duval soit et est nommée chef de cabinet du maire à compter du 9 novembre 1987 au salaire établi par la politique salariale actuellement en vigueur.

ADOPTÉ

415-87
Acceptation du budget 1988 de la SIDAC centre-ville T.-R. Adoption

VU le budget 1988 de la SIDAC centre-ville Trois-Rivières au montant de 220 800 $;

ATTENDU que ce budget a été adopté par les membres, le 28 septembre 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte et approuve le budget 1988 de la Sidac centre-ville Trois-Rivières, pour un montant de 220 800 $.

ADOPTÉ

416-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 17 octobre 1987

Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellement et branchements d'aqueduc et d'égout - 1987 - paiement no 5 - retenue 10%	67 767,45 $
Massicotte & fils ltée:	
Élargissement du boul. des Forges - de la 2e Rue à la 13e Rue - paiement no 4 - retenue 10%	30 994,11
Pavages de Nicolet inc.:	
Reconstruction de trottoirs rue des Forges - paiement no 4 - retenue 10%	7 926,00
Réparation de pavage rue Ste-Geneviève et ruelle	6 861,79
Remise de la première tranche de la retenue - ReviCentre - trottoirs rue des Forges	9 487,22
R. Dubuc inc.:	
Éclairage de rues 1987 (différentes secteurs) - paiement no 1 - retenue 10%	18 316,58
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - ponceau, aqueduc et voirie - rue Laurent-Létourneau - contrôle qualité	3 423,75
Sanivan inc.:	
Location de machinerie	229,50
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	248,31
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - septembre 1987 - travaux publics	4 090,16
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - septembre 1987 - sécurité publique	347,00
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - réserve de 25% - factures # 42 à 48 inc.	2 276,64
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	1 996,38

INITIALES DU MAIRE
354
INITIALES DU GREFFIER

Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - août 1987 - prog. pré-retraite 55 et moins de 55 ans	5 290,00
Agents de réclamations de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations - autoassurance	799,40
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - octobre 1987	2 278,08
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - octobre 1987 - travaux publics, hôtel de ville	589,20
Pitney Bowes:	
Contrat d'entretien - machine postale - du 30 novembre 1987 au 29 novembre 1988	321,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - septembre 1987	47,00
J.Albert Labelle:	
Frais de huissier	22,55
Pierrette Denoncourt:	
Frais de témoignage et de déplacement	25,00
Sylvain Thibodeau:	
Frais de témoignage et de déplacement	58,40
Société canadienne du cancer:	
Don - décès de Monsieur Claude Paquette	50,00
Gala de la CEDIC:	
22 billets - soirée du gala	1 100,00
Association touristique du coeur du Québec:	
Cotisation spéciale 1987	1 500,00
La Gazette populaire:	
Publicité	100,00
Breuvages Bégin ltée:	
Bouteilles d'eau - autogare	12,00 $
Bicybec ltée:	
Plaques permanentes - sécurité publique	95,61
Marché Victoria inc.:	
Achat de breuvages	298,22

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Suzanne Pellerin - 2e année	500,00
Julien Philibert - 1ère année	1 000,00
Guy Provencher - 2e année	2 667,00

LOISIRS

Produits Bellerive enr.:	
Remboursement du coût de location d'un emplacement - Expo 1987 - annulation de location	150,00
Pro-Gest enr.:	
Vente d'espaces intérieurs et extérieurs - solde à payer	1 438,60
RGC - Aéroport international de Montréal:	
Location de terrain - du 1er septembre 1987 au 31 août 1988	1,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - aéroport - du 1er octobre au 31 décembre 1987	114,00
Service de reliage, contrôle, etc. - marina - du 1er octobre au 31 décembre 1987	226,50
AFEAS St-Laurent:	
Réalisation d'atelier socio-culturel - tissage sur cerceaux	100,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Rôtisserie Fusée T.R.	30,00
Boucherie Alex Lamy inc.	15,77

C Yum Yum inc.	69,98
Le Groupe Samson	47,47
Grossistes Baie d'Hudson	224,95
J. Champagne enr.	161,00
Centralco (1982) inc.	185,00
Agropur	184,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1987

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
38 sorties	104,50
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
219 km	53,65
Colas, Gilles:	
Ingénieur - génie	
1 288 km - du 23 juillet au 7 octobre 1987	315,56
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
486 km	119,07
Ricard, Denis:	
Technicien en urbanisme - urbanisme	
748 km	183,26
Thibault, Serge:	
Remplaçant vacances - évaluation	
119 km	29,15
1 sortie	2,75
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
56 sorties	154,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Fernand Gendron:	
Québec - congrès A.I.M.Q.	444,92 $
Denis Lelièvre:	
Rencontre concernant l'inspection des aliments avec le ministère de l'Agriculture, la ville de Québec et la C.U.M. de Sherbrooke	33,56
Guy Maillette:	
Montréal - rencontre responsable du Service des concessions alimentaires à la ville de Montréal	79,47
René Perron:	
Montréal - rencontre responsable du Service des concessions alimentaires à la ville de Montréal	11,00
Yvon Poirier:	
Québec - congrès de l'A.I.M.Q.	350,00
Michel Thibeault:	
St-Hyacinthe - colloque incendie	80,00
Marcel Verret:	
St-Hyacinthe - colloque incendie	79,13

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	139,00
Gérald Cholette	126,70
Roger Lafontaine	66,80
André Marcil	996,56
TOTAL	177 035,70 $

Pour la semaine se terminant le 24 octobre 1987

INITIALES DU MAIRE
356
INITIALES DU GREFFIER

Panpierre inc.:	
Aqueduc, drainage et voirie - terrasse Turcotte et rue St-François-Xavier - paiement no 1 - retenue 10%	102 237,15 $
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Feuille no 19	3 284,15
Laboratoires Choisy ltée:	
Contrôle de sols - piste cyclable - paiement no 1	1 086,75
Betrex inc.:	
Remise de retenue - reconstruction de trottoirs 1987	9 979,49
Pagé construction inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - pavage rues et ruelles 1986	7 655,54
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aménagement de parcs 1986	751,75
Remise de la première tranche de la retenue - Jardin des Ursulines	6 281,70
Remise de la première tranche de la retenue - Aménagement des parcs de stationnement St-Paul et Laviolette	1 092,06
Aménagement paysager - stationnements St-Paul et Laviolette - paiement no 2 - retenue 10%	8 129,40
Alarme Microcom et Alarmes Universel et Banque Royale du Canada:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - alarme incendie - Centre Notre-Dame-de-la-Paix	265,99
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Contrôle de qualité-béton	273,00
Arbo Service inc.:	
Location de machinerie	1 500,00
Guimond électrique inc.:	
Location de machinerie	82,50
Yves Guertin inc.:	
Location de machinerie	1 500,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 octobre 1987	31 833,90 $
Jacqueline Sauvageau:	
Subvention - restauration de façades	16 352,10
Danielle Sauvageau:	
Subvention - restauration de façades	6 800,00
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - serv. d'inspections - facture # 52 - 75%	2 644,13
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - services d'inspections - 75%	656,25
Jacques Bengle:	
Règlement sur contrat d'évaluation - 2e versement	2 000,00
Société québécoise d'assainissement des eaux:	
Travaux d'une entente - 3e et 4e versements, facturations sur financement à long terme	91 795,79
Union des municipalités du Québec:	
Inscriptions (6) - journées de formation	250,00
A.Q.T.E.:	
Cotisation annuelle - Réjean Boucher	55,00
A.Q.T.E.:	
Cotisation annuelle - Yvon Poirier	65,00
Fondation Centre hospitalier Ste-Marie inc.:	
Brunch annuel - 2 billets	100,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Frais d'installation équipement de reliage pour transmission de signaux & frais d'installation de Bell Canada - complexe hôtel de ville	290,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - octobre 1987 - sécurité publique et loisirs	791,15
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - sept. 1987 - cour municipale	1 293,60
Garage René Lacombe inc.:	

Frais de remorquage - sept. 1987 - cour municipale	126,00
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Service de vérification des ascenseurs - septembre 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissiers	32,80
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	115,88
Soucy, Bruchesi, Toulouse:	
Frais de huissiers	40,55
Boissonneault & ass.:	
Frais de huissiers	29,92
Dupont, Patenaude et ass.:	
Frais de huissiers	22,00
Gaston Garceau:	
Frais de huissiers	62,28
Le Nouvelliste:	
Publicité et encan publique	647,70
Publi-hebdo inc.:	
Avis public	121,50
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 15 personnes - 1e 5 octobre 1987	210,94

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

1ère année

Yves Fiset et Monique Deschênes	750,00
Philippe Bibeau et Jacinthe Rousseau	750,00
Michel Verville et Line Richard	750,00
Guy Gagnon	750,00
Christian Rioux	750,00
Louis-Gilles Noury	750,00
Guy Gélinas et Ginette Paquette	750,00
Normand Lord et Josée Bouchard	750,00
Patrice Boucher et Danielle Deschesnes	750,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

2e année

Thérèse Beaudoin	500,00 $
Léo Masse	500,00
Michelle Gaudreault	500,00
Raymond Lacerte	500,00
Gilles Coulombe	500,00
Luc Dovan	500,00
Lise Gaudreault	500,00
Réjeanne Robert	500,00
Paul-Émile Lamy et Lucie Jauron	500,00
Guy Black Jr	500,00
Roger Blanchette	500,00
Fernand Grégoire	500,00
Noël Larose	500,00
Maurice Bélanger	500,00
Roland Bourque	500,00
Jean Côté	500,00
Gérald Gauthier et Lorraine Deshaies	500,00
Résidences populaires trifluviennes inc.	2 000,00
Résidences populaires trifluviennes inc.	2 000,00

3e année

Georges Provencher et Diane Richard	250,00
Lise Gélinas et Jean-Claude Harnois	250,00
Jean Demontigny	250,00
François Matton et Thérèse Tessier	250,00
Ghyslain Frigon	250,00

INITIALES DU MAIRE

358

INITIALES DU GREFFIER

René Lauzier et Aline Bernier	250,00
Yves Dauphinais	250,00
Carmen Gauthier	250,00
René Lavallée	250,00
Gilles Dubord et Thérèse Letendre	250,00
Gratien Thibeault	2 000,00
Jacques Dufresne	2 000,00

LOISIRS

Levis Martin:	
2e prix - concours de photos - patrimoine	150,00
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - septembre 1987	9 624,76
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - Specta - septembre et octobre 1987	128,29
Commission scolaire rég. des Vieilles Forges:	
Utilisation piscine polyvalente De-La-Salle - du 1er septembre 1986 au 31 août 1987 - facture corrigée	439,06
CCATR ltée:	
Frais de déplacements suite à des alarmes - pavillon Ste-Marguerite	60,00
Âge d'or Notre-Dame-des-Sept-Allégresses:	
Réalisation d'atelier socio-culturel - danse sociale	100,00
AFEAS Notre-Dame:	
Réalisation d'atelier socio-culturel - danse sociale	100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Boisvert, Henri-Paul:	
Technicien génie civil I - équipement & opérations (services communautaires) 582 km - septembre 1987	137,45
Doucet, Suzanne:	
Opérateur-programmeur - informatique 20 sorties - juin à octobre 1987	55,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Juteau, Claude:	
Directeur service arpentage - arpentage 560 km - juillet, août et septembre 1987	137,20 $
Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics 166 km - octobre 1987	31,54

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Émilien La Barre:	
Hawkesbury - jumelage du club de l'Âge d'or de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses au club de l'Âge d'or 50 de Hawkesbury	41,08
Jacques Blais:	
Ste-Foy - symposium de l'Association des greffiers	88,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	122,41
René Monfette	1 035,70

INITIALES DU MAIRE

359

INITIALES DU GREFFIER

TOTAL 338 598,61 $

GRAND TOTAL 515 634,31 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

360

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE NOVEMBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR

Procès-verbal
02-11-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance du 2 novembre 1987 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 16 février 1987;

f) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin, à la séance du 4 mai 1987,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

INITIALES DU MAIRE
361
INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

i) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 31 août 1987;

k) Règlement autorisant la conclusion d'une entente avec les municipalités de Ste-Marthe-de-Cap-de-la-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest et la constitution d'une régie intermunicipale concernant le traitement des eaux usées,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 2 novembre 1987;

Amendement au règl. 13 re: rue De La Meslée
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer la rue De La Meslée et d'abroger le règlement 13-AAZ-290A.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

Travaux sur le boul. Des Forges
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réaménagement et d'élargissement du boul. Des Forges, entre la 12e Rue et le boul. Du Rochon et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

Règlement travaux boul. Hamelin entre Ludger-Madore

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction des services municipaux pour le prolongement du boul. Hamelin entre la rue Ludger-Madore et le boul. Parent

INITIALES DU MAIRE

362

INITIALES DU GREFFIER

et boul. Parent
Avis de motion

et décrétant un emprunt remboursable en tout ou en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville et en partie par les propriétaires riverains ou du secteur.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

Amendement règl. 186
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier le taux de location mensuelle des stalles de stationnement hors rue.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement règl. 352
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 352 concernant l'autogare, aux fins de modifier les tarifs de stationnement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement règl. 1010
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1010 (1987) concernant les empiètements sur la voie publique, aux fins de modifier les modalités d'application du règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement au règl. 1982-Z (1982-Z-A-65)
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer la zone CV-7/3 à même la CV-7/1 et d'édicter la réglementation applicable à la zone CV-7/3 (usages et constructions autorisés, implantation d'un bâtiment principal, dimensions d'un bâtiment principal et de ses étages, architecture et apparence extérieure d'un bâtiment principal, matériaux de revêtement de la façade d'un bâtiment principal, usage des cours, bâtiments et usages complémentaires, affichage et dispositions applicables à la zone CV-7/3).

INITIALES DU MAIRE
363
INITIALES DU GREFFIER

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

417-87
Compte rendu
02-11-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 2 novembre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Page 7 - item 27 - 4e paragraphe:

Au lieu de: "M. le Conseiller André Noël appuie la demande de M. Dupont et est grandement intéressé pour son quartier" il faudrait lire: "MM. les Conseillers André Noël et Gilles Latour appuient la demande de M. Dupont et sont grandement intéressés pour leur quartier."

Page 8 - item 37 - 2e paragraphe:

Au lieu de: "Le Conseil accepte cette offre" il faudrait lire: "Le Conseil prend connaissance de cette offre."

Page 9 - item 44 - 2e paragraphe:

Au lieu de: "Cette demande est refusée" il faudrait lire: "Cette demande est acceptée".

ADOPTÉ

418-87
Règlement
1051 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1051 (1987) prévoyant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout et décrétant un emprunt au montant de 400 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

419-87
Règlement
1052 (1987)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

364

INITIALES DU GREFFIER

Que le règlement no 1052 (1987) décrétant une taxe d'affaires aux commerces et places d'affaires de la zone SIDAC CENTRE-VILLE TROIS-RIVIÈRES, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

420-87
Projet de règlement 1982-Z-A-65
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-65 (1987) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer la zone CV-7/3 à même la CV-7/1 et d'édicter la réglementation applicable à la zone CV-7/3 (usages et constructions autorisés, implantation d'un bâtiment principal, dimensions d'un bâtiment principal et de ses étages, architecture et apparence extérieure d'un bâtiment principal, matériaux de revêtement de la façade d'un bâtiment principal, usage des cours, bâtiments et usages complémentaires, affichage et dispositions applicables à la zone CV-7/3) soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

421-87
Contrat bail en faveur de HÉLÈNE LECLERC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue à Dame HÉLÈNE LECLERC l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Une lisière de terrain, étant une partie du lot 1836-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, borné vers le nord-est, le sud-est et le sud par une autre partie du lot 1836-2, vers le sud-ouest par le lot 2358 (ruelle), vers le nord-ouest par le lot 1836-1; mesurant 3,26 mètres vers le nord-est, 4,57 mètres vers le sud-est, 6,10 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 17,39 mètres carrés.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail sous seing privé avec Madame Leclerc.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

422-87
Contrat convention avec SODIC QUÉBEC INC.
Adoption

ATTENDU que le contrat de location des équipements de pari mutuel à l'hippodrome a pris fin le 31 décembre 1986;

ATTENDU que SODIC QUÉBEC INC. offre à la Ville d'acquérir ces équipements;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de SODIC QUÉBEC INC. l'équipement informatique du système de pari mutuel

INITIALES DU MAIRE
365
INITIALES DU GREFFIER

actuellement en place à l'hippodrome local, pour le prix de 50 000 $ payable suivant les modalités établies à l'article 2.2 de la convention.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, la convention avec SODIC QUÉBEC INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

423-87
Contrat convention avec 24240384 QUÉBEC INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec 24240384 QUÉBEC INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à exécuter des travaux de pose des services municipaux pour le projet "Les Plateaux fleuris" sur une partie des lots 196, 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

424-87
Contrat convention avec André Laneuville Adoption

ATTENDU que la Ville en est venue à une entente avec Monsieur André Laneuville, directeur du Service d'urbanisme concernant le départ de celui-ci;

ATTENDU qu'il a été convenu que la Ville verserait à Monsieur Laneuville, une prime de séparation, compte tenu de ses nombreuses années de services;

VU le certificat du trésorier établissant la disponibilité de fonds;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que MM. Jean-Luc Julien et Claude Gendron, respectivement directeur général et directeur du Service des ressources humaines, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, la convention avec Monsieur André Laneuville en vue d'un départ anticipé.

Qu'une somme de 83 000 $ équivalant à dix-huit (18) mois de salaire, soit versée à Monsieur André Laneuville comme indemnité de départ, conformément à une recommandation du directeur général et à une décision du Conseil siégeant en commission permanente, lundi le 2 novembre 1987.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

366

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE NOVEMBRE 1987

425-87
Modification réso. 62-87
Adoption

ATTENDU que par sa résolution 62-87 adoptée le 16 février 1987, la Ville de Trois-Rivières a autorisé la vente du lot 193-165 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à Monsieur Yvon Bourassa;

ATTENDU que pour procéder à la vente de ce lot, la Ville avait dû procéder à un échange avec Monsieur François Lacoursière, dit Légaré afin de pouvoir posséder un terrain complet et pouvoir par la suite le vendre;

ATTENDU qu'il est nécessaire pour la Ville de déclarer que la transaction ci-bas mentionnée était aux limites de ses compétences;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la résolution 62-87 soit et est amendée en ajoutant le paragraphe qui suit au préambule;

"ATTENDU que la Ville avait besoin des droits de François Lacoursière dit Légaré, dans le lot 193-165 aux termes d'un contrat en date du 25 avril 1986 enregistré à Trois-Rivières sous le no 366306 et que cette transaction était nécessaire pour que celui-ci et la Ville puissent posséder des lots complets;"

ADOPTÉ

426-87
Acceptation subventions prog. PADEL
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les subventions suivantes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir 1987-88 (P.A.D.E.L.);

- Réfection des douches au Colisée:	6 000 $
- Parc-école St-François-d'Assise:	4 000 $
- Aménagement parc Lambert:	3 000 $
- Éclairage terrain de balle St-Paul:	11 400 $
TOTAL:	24 400 $

ADOPTÉ

427-87
Mesures disciplinaires contre un employé
Adoption

CONSIDÉRANT qu'à plusieurs reprises entre le 6 mars et le 24 juillet 1987, monsieur Arthur Proulx a refusé d'accomplir immédiatement ou refusé tout simplement d'accomplir des tâches demandées par son supérieur hiérarchique;

CONSIDÉRANT qu'au cours de la même période, monsieur Proulx a fait preuve de négligence dans l'exécution de son travail;

CONSIDÉRANT le dossier disciplinaire de monsieur Proulx;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE
367
INITIALES DU GREFFIER

Que monsieur Arthur Proulx soit suspendu de ses fonctions, sans solde, pour une période de quinze (15) jours ouvrables. De plus, l'employé doit être avisé que toute récidive ou tout autre acte répréhensible de sa part fera l'objet de mesures sévères.

ADOPTÉ

428-87
Emprunt de 14 883 $ au fonds de roulement re: acquisition d'équipements Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de rénovation au pavillon de la Marina de l'Île St-Quentin;

ATTENDU que ces travaux sont estimés à 14 883,00 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à effectuer des travaux de rénovation au pavillon de la Marina de l'Île St-Quentin, conformément à un estimé préparé par M. Jean Hélie, chef du Service budget, organisation et méthodes, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 14 883 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 14 883 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1988;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1988 à 1992 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

429-87
Achats d'équipements au montant de 11 000 $ à même la réserve pour parc et terrains de jeux Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'acquérir divers équipements nécessaires à l'opération du pavillon de la Marina;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à acquérir divers équipements pour l'opération du pavillon de la Marina de l'Île St-Quentin, conformément à un estimé préparé par M. Jean Hélie, chef du Service budget, organisation et méthodes, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

INITIALES DU MAIRE
368
INITIALES DU GREFFIER

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 11 000 $ pour les fins de la présente résolution à même le fonds créé par le règlement 1982-L concernant les parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉ

430-87
Demande au ministre de l'Environnement re: élargissement boul. Des Forges Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au Ministre de l'Environnement du Québec pour l'approbation des plans de réaménagement et l'élargissement du boulevard Des Forges, entre la 12e Rue et le boulevard Du Rochon.

Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

431-87
Comptes à payer octobre 1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois d'octobre 1987 au montant de 2 488 515,95 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

432-87
Demande au ministre de l'Environnement re: remplacement de la conduite d'égouts combinés sur le boul. Du Carmel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministre de l'Environnement du Québec pour l'approbation des plans pour le remplacement de la conduite d'égouts combinés sur le boulevard Du Carmel, entre les rues Tessier et De Normanville.

Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

433-87
Demande au ministre de l'Environnement re: remplacement du ponceau à l'exutoire du lac Des Forges Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministre de l'Environnement du Québec pour le remplacement du ponceau à l'exutoire du lac Des Forges, sous le boulevard Des Forges.

Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

434-87
Acte de cautionnement en faveur de Corp. pour

ATTENDU que la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin se doit de contracter un emprunt au montant de 35 000 $ pour servir comme marge de crédit afin de faciliter ses différentes opérations;

INITIALES DU MAIRE
369
INITIALES DU GREFFIER

développement St-Quentin Adoption

ATTENDU que la banque Royale exige que la Ville de Trois-Rivières cautionne cet emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières se porte caution pour un montant de 35 000 $ en faveur de la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin, auprès de la banque Royale.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de cautionnement et tout document à cet effet.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de cautionnement qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et conditionnellement à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

435-87 Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 31 octobre 1987

Ville de Trois-Rivières-Ouest:	
Prolongement du boul. des Récollets - paiement no 1 - retenue 10%	73 729,35 $
Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général - paiement no 11	35 922,77
Panpierre inc.:	
Réparation du collecteur Père Daniel - paiement no 2 - retenue 5%	24 199,72
Pavages de Nicolet inc.:	
Pose de bases de lampadaires sur la rue des Forges (réclamation suite à des travaux conjointement avec d'autres entreprises) paiement no 1	2 009,70
Bordures et pavage - quartier général et place Gérard-Bourget - paiement no 1 - retenue 10%	16 221,35
H.P. Ricard inc.:	
Réparation de colonnes à l'autogare - paiement no 1 - retenue 10%	14 017,50
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Travaux selon listes # 20, 21, 23, 24 et feuilles # 18 et 22	5 871,48
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures	1 403,90
Servac inc.:	
Location de machinerie - nettoyage du réseau d'égout	10 044,25
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 705,00
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	760,00
Éloi Guillemette:	
Location de machinerie	120,00
Matériaux économiques inc.:	

INITIALES DU MAIRE

370

INITIALES DU GREFFIER

Location de mèche	43,60
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	87,20
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - octobre 1987 - travaux publics	1 480,92
BGH Planning Services inc.:	
Dépenses remboursables - dossier 9.1.2 secteur Le Fief	496,97
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	583,13
Garceau & Dufresne:	
Honoraires et déboursés - cession de servitude par Claude Trépanier et Lyne Jutras	283,00
Honoraires et déboursés - cession de rues par Julien Matteau	568,00
Jean Méthot:	
Honoraires, vacations et honoraires - diverses causes	520,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires, frais et déboursés - assurance-dommages	6 679,18
Jacques Bengle:	
Honoraires - selon contrat - 3e versement	1 500,00
Yvon Dupuis:	
Honoraires - vente par La Société immobilière Irving ltée	2 490,50
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieurs - octobre 1987	2 194,71
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers	1 412,12
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissiers	47,20 $
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	13,88
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	57,88
Soucy, Bruchesi, Toulouse:	
Frais de huissiers	25,40
Gilbert, Bérubé:	
Frais de huissiers	5,44
Graphi Technique inc.:	
Films effaçables, négatifs	4 467,41
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Achat d'une boîte de 450 pi. de 10 conducteurs et billet de service (aéroport)	177,72
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	46,00
Mediacom inc.:	
Location de panneaux publicitaires - autoroute 55 et aéroport - octobre 1987	281,00
Entretien G.B.S.:	
Entretien ménager - quartier général - octobre 1987	1 735,25
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - octobre 1987	45,00
Pierre Dessureault:	
Films - M.R.C. de Francheville	1 309,77
Madame Jeanne Paquin:	
Réception - 16 personnes - le 19 octobre 1987	135,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Lorraine Brissette - 1ère année	750,00
Yvon Lavoie et Luce Dufresne - 1ère année	750,00
Justin Tessier - 1ère année	750,00

LOISIRS

Lucie Rioux:	
Selon entente - finalisation des bordereaux de paiements, compilation de données et transport durant l'Expo	529,08
U.Q.T.R.:	
Expo 1987 - achat de lisières de tapis, lavage de tapis après Expo, utilisation de chaises et tables	1 783,75
Service national des sauveteurs inc.:	
Cours de sauvetage - août 1987	30,00
Le Pro-Jac ltée:	
Repas - réunion du comité exécutif de l'agriculture - Expo 1987	29,06
Achat de repas pour les réceptions du secteur agricole - Expo 1987	1 887,50
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunion du secteur agricole	13,20
Comité de la Traverse des âges:	
Subvention - déroulement des activités et entretien des locaux - 4e versement	1 935,00
Le Baron:	
Déjeuner des présidents	81,73

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Luc Julien:	
Dîner - représentants de la Ville et M. Laplante de Pluram - refonte de la réglementation d'urbanisme	70,95

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Lafontaine	70,36 $
René Monfette	859,60
Yvon Poirier	51,89
TOTAL	222 283,42 $

Pour la semaine se terminant le 7 novembre 1987

Claude Rompré enr.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 205, rue St-Roch - paiement no 1	1 750,00 $
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 235, rue St-Roch - paiement no 1	3 700,00
Services paysagistes Vieilles Forges inc.:	
Feuilles 25 et 26	3 566,78
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	640,00
Clôtures mauriciennes enr.:	
Location de machinerie	280,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage	124,26
Guimond électrique inc.:	
Location de machinerie	522,00
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	4 518,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	414,89
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	434,80
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	6 760,52

INITIALES DU MAIRE

372

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE NOVEMBRE 1987

Nedco:	
Achat de pièces diverses	270,33
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	5 892,72
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier et enveloppes - imprimerie	1 248,24
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 octobre 1987	31 833,90
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - septembre 1987 - programme de pré-retraite	1 310,00
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 53 - 75%	507,53
Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires - examens médicaux - octobre 1987	450,00
Chorel & Verrette:	
Honoraires - cause Yves Boudreau	124,28
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - octobre 1987 - bâtisse # 220	347,00
Entretien ménager - octobre 1987 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 600,29
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - octobre 1987 - bâtisse # 200 - marché-aux-denrées	3 166,50
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	21,28
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers	922,84
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	18,32
Rock Plante:	
Frais de huissiers	30,19
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations - autoassurance	267,90 $
C.P. limitée:	
Entretien de passages à niveaux - trimestre se terminant en juin 1987	4 690,63
AWWA Computer Services:	
Cotisation annuelle - Réjean Boucher	62,10
A.Q.T.E.:	
Cotisations annuelles - André Bérubé et Jacques Hallé	110,00
A.C.M.Q.:	
Cotisation 1988 - François Roy	100,00
Centre patronal SST Qué.:	
Session de formation "Enquête et analyse d'accident" - Colette Parent	100,00
Publications du Québec:	
Réabonnements - Germain Déziel et Claude Gendron	75,00
Réabonnements - Jean Lamy et Jacques Blais - Gazette officielle du Québec	188,00
Michel Tousignant:	
Allocation vestimentaire	160,00
Gilles Véronneau:	
Allocation vestimentaire	59,98
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - octobre 1987	47,00
Dictaphone Corporation:	
Transfert des équipements au quartier général	452,50
Légion canadienne F-35:	
Couronne de coquelicots	50,00
Publi-design enr.:	
Travaux graphiques - François Roy	291,47
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	85,47
Le Nouvelliste:	
Publicité basket-ball - publicité Soeurs Dominicaines de la Trinité	277,90

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Publi-Hebdo inc.:
Avis public 33,75

LOISIRS

Productions Specta inc.:
Synthèse Expo - Cabaret, spectacles, promotion et publicité, bière 30 897,15
Association des exposants agricoles:
Cotisation de chaque exposant - 135 exposants 675,00
Rémi Beauclair & al:
Primes aux éleveurs - Expo 1987 81 011,25
Ass. récr. des loisirs St-Jean-Baptiste-de-La-Salle:
Subvention - ateliers socio-culturels 150,00
Association récréative de Normanville:
Subvention - ateliers socio-culturels 120,00
Regroupement québécois du loisir municipal:
Participation activité communautaire - 2 personnes 80,00
Conseil des loisirs Région de Québec:
Honoraires professionnels - tenue d'un atelier de formation pour administrateurs bénévoles 325,00
AFEAS St-Pie X:
Atelier socio-culturel - horticulture 100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1987

Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
1 586 km 301,34
Boisvert, Henri-Paul:
Technicien génie civil I - équipement & opérations (services communautaires)
652 km 136,92
Boucher, Réjean:
Resp. alimentation en eau - usine de traitement d'eau
945 km 179,55

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1987 (suite)

Carbonneau, André:
Commis - travaux publics
9 sorties - juin à octobre 1987 24,75 $
Daviau, André:
Chef technicien - génie
574 km 120,54
Galarneau, Maurice:
Technicien génie civil III - génie
1 490 km 283,10
Gendron, Fernand:
Directeur des Services techniques
1 168 km 270,37
Grenier, Gilles:
Techn. contrôle budgétaire - budget, org. & méthodes
365 km - septembre et octobre 1987 89,42
Hèrauf, Cheryl:
Animatrice - loisirs - Récréoption projet Sevec
8 sorties - juillet 1987 22,00
Laberge, André:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
1 531 km 290,89
Labrie, Mylène:
Animatrice - loisirs
21 sorties - juin et juillet 1987 57,75
Lafontaine, Roger:
Surintendant - génie
829 km - janvier à octobre 1987 203,10
Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil I - génie

INITIALES DU MAIRE
374
INITIALES DU GREFFIER

498 km	122,01
Marcil, Luc:	
Bénévole - Villes et villages fleuris	
258 km - juillet et août 1987	63,21
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - hyg. & env. - permis et inspections	
647 km	122,93
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil I - génie	
600 km	147,00
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 393 km	264,67
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 257 km	238,83
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (Services communautaires)	
172 km	42,14
Poirier, Yvon:	
Directeur des travaux publics	
1 090 km	207,10
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 384 km	262,96
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 128 km	214,32
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
10 sorties	27,50
Saintonge, Louis:	
Architecte - génie	
459 km	112,45

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Doucet:	
Québec - M.A.M. - préparation et analyse règlements d'emprunt - émission d'obligations du 30 déc. 1987	76,20

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Claude Gendron:	
Montréal - rencontre de conciliation - convention collective des services extérieurs et réunion chez Sobeco - renouvellement assurance collective 1988	110,05 $
Gilles Latour:	
Québec - colloque sur le budget	186,15
Jacques St-Laurent:	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - assemblée générale annuelle de l'Association des expositions agricoles du Québec	100,42
Québec - journée de formation du Regroupement québécois du loisir municipal	66,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	372,07
Juliette Bourassa	127,29
René Monfette	1 273,76
Jacques St-Laurent	110,83
Alain Tremblay	70,31
TOTAL	198 162,85 $

INITIALES DU MAIRE
375
INITIALES DU GREFFIER

GRAND TOTAL 420 446,27 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

376

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30e JOUR DE NOVEMBRE 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 30e jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à seize heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy LEBLANC
	Yvan LECLERC
	Roger BELLEMARE
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	André NOËL
	Gilles LATOUR
	Henri-Paul JOBIN

Acquisition salle multi-fonctionnelle à l'édifice du marché
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition de la salle multifonctionnelle située au-dessus de l'édifice du marché et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 30e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 461
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le fonds de retraite des employés aux fins d'abroger l'article 14.10 concernant les frais d'administration, aux fins de modifier l'article 8.05 concernant le programme de retraite anticipée et aux fins de mettre fin à l'entente intervenue avec l'U.Q.T.R. pour les transferts à cette institution.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 30e jour de novembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

436-87
Contrat servitude d'empiètement sur le lot 1164-78A
Adoption

ATTENDU QUE l'édifice construit sur les lots 1164-77 et 1164-78 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières empiète de quelques 39 centimètres sur le lot 1164-78A appartenant à la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que cet empiètement existe depuis plusieurs années et qu'il serait onéreux de corriger la situation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente une servitude d'empiètement sur le lot 1164-78A du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, en faveur des lots 1164-77 et 1164-78 dudit

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

cadastre, cet empiètement étant d'une profondeur de 0,38 centimètres et de 0,39 centimètres sur une longueur de 8,05 mètres.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Christiane Martel, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

437-87
Contrat bail en faveur de MAX AVIATION INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue à MAX AVIATION INC. l'immeuble suivant situé sur les terrains de l'aéroport (lot P-284) de Trois-Rivières et désigné comme suit:

DÉSIGNATION:

Un emplacement de deux cents (200) pieds par quatre cents (400) pieds sur lequel est érigé un hangar, moins une partie de terrain situé au sud est de 30' par 50' que le locateur se réserve; le tout situé sur le terrain de l'aéroport de Trois-Rivières, que les parties aux présentes déclarent bien connaître suivant un plan d'implantation P-1037 annexé au présent bail.

pour une durée de cinq (5) ans à compter du 1er novembre 1987, renouvelable pour deux (2) autres périodes de cinq (5) ans. Ce bail est fait pour et en considération d'une somme de 2 400 $ payable par versement mensuel de 200 $ le premier de chaque mois. Le loyer sera indexé selon l'indice du coût de la vie au début de chaque période de cinq (5) ans.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le bail sous seing privé avec MAX AVIATION INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

438-87
Modification de règl. d'emprunt re: émission d'obligations 4 008 000 $
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières émet des obligations pour un montant total de 4 008 000 $, en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
827 (827-A)	20 000 $
903 (903-A)	25 000 $
915 (1984)	225 000 $
950 (1985) 950-A (1985) 950-B (1986)	1 275 000 $
982 (1985) 982-A	70 000 $
983 (1985)	5 000 $
987 (1985) 987-A (1986)	46 000 $
990	46 000 $

995 (1986)	25 000 $
1013 (1986)	50 000 $
1014	190 000 $
1022	48 000 $
1024 (1986)	275 000 $
1026 (1987)	60 000 $
1030	105 000 $
1031 (1987)	35 000 $
1032	100 000 $
1034 (1987)	105 000 $
1035 (1987)	625 000 $
1036	52 000 $
1037	90 000 $
1039 (1987)	60 000 $
1041	80 000 $
1042	310 000 $
1045 (1987)	86 000 $
	4 008 000 $

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 4 008 000 $:

1. Les obligations seront datées du 30 décembre 1987;

2. Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

3. Un intérêt à un taux n'excédant pas 11% l'an sera payé semi-annuellement le 30 juin et le 30 décembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4. "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. - chapitre D-7. art. 17)";

5. Les obligations seront émises en coupures de 1 000 $ ou de multiples de 1 000 $;

6. Les obligations seront signées par le maire et M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

439-87
Modification

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

du terme d'emprunt de certains règlements compris dans l'émission de 4 008 000 $ Adoption

ET RÉSOLU:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 4 008 000 $, effectué en vertu des règlements numéros 827, 827-A, 903, 903-A, 915 (1984), 950 (1985) ✝ 950-B (1986), 982 (1985), 982-A, 983 (1985), 987 (1985), 990, 995 (1986), 1013 (1986), 1014, 1022, 1024 (1986), 1026 (1987) 1030, 1031 (1987), 1032, 1034 (1987), 1035 (1987), 1036, 1037, 1039 (1987), 1041, 1042, 1045 (1987) la Ville de Trois-Rivières émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

✝ 950-A (1985) M.L.

- cinq (5) ans (à compter du 30 décembre 1987), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements mentionnés ci-haut; chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

440-87 Adjudication de l'émission de 4 008 000 $ Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières dans le comté de Trois-Rivières, a demandé par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de 4 008 000 $;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les deux (2) soumissions ci-dessous détaillées;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Loyer
Lévesque, Beaubien inc.	96.825	84 000 $	9.00	1988	11.3579
Geoffrion, Leclerc inc.		93 000 $	9.50	1989	
Wood Gundy ltée		103 000 $	10.00	1990	
Merrill Lynch du Canada inc.		113 000 $	10.50	1991	
		3 615 000 $	10.50	1992	
Dominion Securities ltée	96.70	84 000 $	9.00	1988	11.3827
Brault, Guy, O'Brien inc.		93 000 $	9.50	1989	
Walwyn, Stodgell, Cochrane Murray ltée		103 000 $	9.75	1990	
Nesbitt Thompson		113 000 $	10.25	1991	
Richardson, Greenshields du Canada ltée		3 615 000 $	10.50	1992	
Banque de Commerce Can. Impériale					
Banque Nationale du Canada					
Tassé et ass.ltée					
Banque Laurentienne du Canada					
McLeod, Young, Weir ltée					
McNeil, Mantha inc.					

CONSIDÉRANT que l'offre ci-haut provenant du syndicat formé de Lévesque, Beaubien inc., Geoffrion Leclerc inc., Wood

INITIALES DU MAIRE

380

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30e JOUR DE NOVEMBRE 1987

Gundy ltée et Merrill Lynch du Canada inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que l'émission d'obligations au montant de 4 008 000 $ de la Ville de Trois-Rivières soit adjugée au syndicat formé de Lévesque, Beaubien inc., Geoffrion Leclerc inc., Wood Gundy ltée et Merrill Lynch du Canada inc.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
381
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 7e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbaux 16 et 30-11-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux des séances du 16 et du 30 novembre 1987 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 17 novembre 1986;

c) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël, à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 1er décembre 1986;

e) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 16 février 1987;

f) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin, à la séance du 4 mai 1987,

INITIALES DU MAIRE

382

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

i) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler les zones 8Rd6 et 8Pb10 et de créer la nouvelle zone 8Pb10 agrandie,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 31 août 1987;

k) Règlement prévoyant des travaux de construction des services municipaux pourle prolongement du boul. Hamelin entre la rue Ludger-Madore et le boul. Parent et décrétant un emprunt remboursable en tout ou en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville et en partie par les propriétaires riverains ou du secteur,
avis donné par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau,
à la séance du 16 novembre 1987;

l) Règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier le taux de location mensuelle des stalles de stationnement hors rue,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 16 novembre 1987;

m) Règlement amendant le règlement 352 concernant l'autogare, aux fins de modifier les tarifs de stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 novembre 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

n) Règlement amendant le règlement 1010 concernant les empiètements sur la voie publique, aux fins de modifier les modalités d'application du règlement,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 novembre 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

o) Amendement au règlement 1982-Z re: zonage (1982-Z-A-65),
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 16 novembre 1987;

p) Acquisition de la salle multifonctionnelle à l'édifice du marché,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 30 novembre 1987;

q) Amendement au règl. 461 re: régime de retraite des employés,

INITIALES DU MAIRE
383
INITIALES DU GREFFIER

avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 30 novembre 1987;

Remplacement conduites d'égout boul. du Carmel etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant le remplacement des conduites d'égout combiné sur la portion du boulevard Du Carmel, située entre la rue Tessier et la rue De Normanville, la réfection des pavages et gazons abîmés, la réfection des raccordements de branchements privés d'égout et d'aqueduc, ainsi que l'abandon des conduites existantes et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

Amendement au règl. 15 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 15 concernant le taux de la taxe d'eau et la vente de l'eau au compteur, aux fins de modifier ces taux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 25 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 25 concernant le taux de la taxe générale et des taxes spéciales, aux fins de modifier ces taux pour les années 1988 et suivantes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 25TA Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 25TA concernant la taxe d'affaires, aux fins de modifier le taux de cette taxe.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 1052 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1052 concernant le taux de taxe de la taxe d'affaires de la

LUNDI, LE 7e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

S.I.D.A.C. centre-ville Trois-Rivières, aux fins de modifier ce taux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

441-87
Compte rendu
16-11-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 16 novembre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avec les modifications suivantes:

Page 3 - item 6:

Ajouter à la fin la phrase suivante: "M. Dupont aimerait qu'on donne suite à tout le projet, incluant le pavage."

Page 4 - item 16 - 3e paragraphe:

Rayer après "dimanche": "durant la période des fêtes".

Page 6 - item 25 -2e paragraphe:

Ajouter un point après financement. Rayer "et que les Services communautaires ont déjà obtenu une certaine aide financière pour cet organisme".

ADOPTÉ

442-87
Règlement
13-AAZ-294
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-294 (1987) amendant le règlement no 13 concernant les rues et places publiques aux fins de fermer la rue La Meslée et une partie du prolongement de la rue Fortin et d'abroger le règlement no 13-AAZ-290-A, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

443-87
Règlement
461-S
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 30 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau

INITIALES DU MAIRE
385
INITIALES DU GREFFIER

ET RÉSOLU:

Que le règlement no 461-S (1987) amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins d'abroger l'article 14.10, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

444-87
Règlement 1053
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1053 (1987) prévoyant des travaux d'élargissement du boulevard Des Forges, entre la 12e Rue et le boulevard Du Rochon, et comprenant entre autres la construction de trottoirs, la réfection des fondations de rue et pavages, la construction d'une bande médiane, la mise en place d'un éclairage à canalisation souterraine, le réaménagement des feux de circulation à l'intersection du boulevard Du Rochon, la modification aux réseaux de Bell Canada et d'Hydro-Québec, le prolongement des conduites d'égout pluvial existantes, ainsi que tous les travaux requis pour effectuer la transition avec l'aménagement existant dudit boulevard au nord du boulevard Du Rochon, et décrétant un emprunt au montant de 660 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

445-87
Règlement 1055-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1055-A (1987) autorisant la conclusion d'une entente avec les municipalités de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, de Cap-de-la-Madeleine, de Trois-Rivières-Ouest et de Trois-Rivières, prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale chargée de poursuivre des études sur l'interception et le traitement des eaux usées, de même que la construction et l'exploitation d'un système de traitement et du réseau d'interception, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

446-87
Contrat rétrocession du lot 1124-333

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 8 décembre 1980, sous le numéro 333,484, la Ville de Trois-Rivières a acquis le lot 1124-333 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières de la Commission scolaire de Trois-Rivières;

à LA COMM. SCOLAIRE T.-R. Adoption

ATTENDU que dans cet acte, la Ville de Trois-Rivières s'engageait à rétrocéder ce terrain à la Commission scolaire de DE Trois-Rivières si elle ne l'utilisait plus à des fins publiques et communautaires;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières rétrocède à la COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES le lot 1124-333 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 1,00 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de rétrocession préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de rétrocession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

447-87 Contrat vente à BRASSERIE LE GOSIER INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à BRASSERIE LE GOSIER INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une partie du lot CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (P.178) du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit: de figure triangulaire, borné vers le nord-est et l'ouest par une partie du lot 178, vers le sud-est par le lot 178-656, mesurant dix mètres et quatre-vingt-treize centièmes (10,93 m.) vers le nord-est, six mètres et cinquante-sept centièmes (6,57 m.), vers le sud-est, onze mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (11,97 m.) vers l'ouest; contenant en superficie trente-cinq mètres carrés et cinquante-huit centièmes (35,58 m.c.).

Pour le prix de 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Léo Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

448-87 Contrat servitudes pour fils

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a ordonné d'enlever les fils conducteurs en bordure d'une certaine partie du boulevard Des Forges et qu'il y a lieu d'obtenir les servitudes nécessaires pour relocaliser ces fils conducteurs à

aériens
est
boul. Des
Forges
Adoption

1'arrière des propriétés sises en bordure du côté est du côté boulevard Des Forges;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de Dame ALINE FRASER-DIONNE, M. LIONEL LANGELIER, M. GÉRARD GILBERT, M. GIUSEPPE TERMINÉ, Dame THÉRÈSE CANTIN-GILBERT et MM. ÉRIC FROLICH et DENNIS COLLINS, une servitude consistant en droits réels et perpétuels pour placer des lignes de distribution d'énergie électrique et de télécommunication, soit aériennes, soit souterraines, soit les deux à la fois, sur les immeubles suivants:

DÉSIGNATION DES FONDS SERVANTS:

1- (ALINE FRASER-DIONNE) Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro SOIXANTE ET UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183-P61) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est, par le lot 183-62; vers le sud-est, par le lot 183-56, vers le sud-ouest, par le lot 183-59 et une partie du lot 183-61; vers le nord-ouest, par une partie du lot 183-61 et le lot 183-132 (9e Rue); mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m.) vers le nord-est; quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le sud-est; deux mètres (2,00 m.), vingt-huit mètres et quarante-huit centièmes (28,48 m.) vers le sud-ouest; treize mètres et vingt-quatre centièmes (13,24 m.) et deux mètres (2,00 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-sept mètres carrés et quarante-quatre centièmes (87,44 m.c.). Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par M. Claude Juteau, a.g., le 4 juin 1987, et dont copie demeure annexée à la minute des présentes, pour en faire partie, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties en présence et avec le notaire soussigné.

2- (LIONEL LANGELIER) Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro SOIXANTE-DIX-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-DEUX (182-P79) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure régulière, bornée vers le nord-est, par le lot 182-78; vers le sud-est, par le lot 182-80; vers le sud-ouest, par une partie du lot 182-79; vers le nord-ouest, par le lot 182-62; mesurant quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le nord-est et le sud-ouest; deux mètres (2,00 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m.c.).

3- (GÉRARD GILBERT) Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro SOIXANTE-DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-DEUX (182-P62) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure régulière, bornée vers le nord-est, par le lot 182-53; vers le sud-est, par le lot 182-79; vers le sud-ouest et le nord-ouest, par une partie du lot 182-62; mesurant

INITIALES DU MAIRE
388
INITIALES DU GREFFIER

trois mètres (3,00 m.) vers le nord-est et le sud-ouest; deux mètres (2,00 m.) vers le sud-est le nord-ouest; contenant en superficie six mètres carrés (6,00 m.c.).

4- (GIUSEPPE TERMINE) Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro CINQUANTE-CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183-P55) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est, par le lot 183-54; vers le sud-est, par le lot 183-131 (huitième Rue) et par une partie du lot numéro 183-55; vers le sud-ouest, par une partie des lots 183-55 et 183-56; vers le nord-ouest, par le lot 183-62; mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m.) vers le nord-est; deux mètres (2,00 m.) et treize mètres et vingt-quatre centièmes (13,24 m.) vers le sud-est; vingt-huit mètres et quarante-huit centièmes (28,48 m.) et deux mètres (2,00 m.) vers le sud-ouest; quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-sept mètres carrés et quarante-quatre centièmes (87,44 m.c.).

2.- Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro CINQUANTE-SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183-P56) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure régulière, bornée vers le nord-est, par une partie du lot 183-55; vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 183-56; vers le nord-ouest, par le lot 183-61; mesurant deux mètres (2,00 m.) vers le nord-est, le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest; contenant en superficie quatre mètres carrés (4,00 m.c.).

5- (THÉRÈSE CANTIN) Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro QUATRE-VINGT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-DEUX (182-P80) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure régulière, bornée vers le nord-est par le lot 182-78; vers le sud-est, par le lot 182-81 (deuxième Rue); vers le sud-ouest, par une partie du lot 182-80; vers le nord-ouest, par le lot 182-79; mesurant quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le nord-est et le sud-ouest; deux mètres (2,00 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie trente mètres carrés et quarante-huit centièmes (30,48 m.c.).

6- (ÉRIC FROLICH et DENIS COLLINS) Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro QUATRE-VINGT-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183-P89) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières, dans le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrite comme suit:

De figure régulière, bornée vers le nord-est et le sud-ouest, par une partie du lot 183-89; vers le sud-est, par le lot 183-132 (9e Rue); vers le nord-ouest, par le lot 183-94; mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m.) vers le nord-est et le sud-ouest; deux mètres (2,00 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie soixante mètres carrés et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m.c.).

ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous privilèges et effets de la clause résolutoire et de la prohibition d'aliéner contenues dans l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le no 349,388, en autant que cela concerne le lot 186-27 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

451-87
Contrat vente à Bertrand, Guillemette, Larouche inc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à BERTRAND, GUILLEMETTE, LAROUCHE INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX MILLE DEUX CENT TRENTE (Ptie 2230), aux plan et livre de renvoi officiels de la Cité de Trois-Rivières, et plus amplement décrit comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 26-171 (rue Benjamin-Sulte), vers le sud-est par une partie du lot 2230 (rue Royale), vers le sud-ouest par une partie du lot 2230 étant le chemin de fer, vers le nord-ouest par une partie du lot 2230 (rue St-Olivier), MESURANT, cent quatorze mètres et quarante-cinq centièmes (114,45) vers le nord-est, onze mètres et cinquante-huit centièmes (11,58) vers le sud-est et le nord-ouest et cent treize mètres quatre-vingt-treize centièmes (113,93) vers le sud-ouest; contenant une superficie de mille trois cent vingt-et-un mètres et quatre dixièmes (1 321,4 m.c.).
Pour le prix de 20 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente incluant la servitude par destination du père de famille préparé par Me Christiane Martel, notaire, ceux étant autorisés à recevoir le prix de vente et à donner quittance à l'acquéreur.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

452-87
Contrat

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

bail en faveur de ANDRÉ LECLERC ÉLECTRONICIEN ENR. Adoption

ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue à M. ANDRÉ LECLERC faisant affaires sous les nom et raison sociale de ANDRÉ LECLERC ÉLECTRONICIEN ENR. une partie du lot 932-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières sis à l'intersection des rues Des Forges et St-Denis, pour servir de terrain de stationnement à un maximum de trois (3) véhicules;

Ce bail est pour une période d'une année à compter du 1er décembre 1987.

Le loyer sera de 550 $ par année.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail sous seing privé avec Monsieur Leclerc.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

453-87 Contrat entente avec LA COMM. SCOL. DE T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'entente PARC-ÉCOLE avec LA COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

454-87 Contrat entente avec l'ASS. DU HOCKEY MINEUR DE T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE TROIS-RIVIÈRES, en vertu de laquelle la Ville fournit soutien et services à l'association du 15 septembre 1987 au 14 septembre 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

455-87 Contrat entente avec QUÉBEC AVIATION INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec QUÉBEC AVIATION INC. en vertu de laquelle celle-ci assurera

la gestion et l'administration de l'aéroport régional du 1er octobre 1987 au 31 décembre 1988 pour et en considération d'une somme de 1 400 $ par mois.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

456-87
Subdivision ptie lot 181-1
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 23 octobre 1987, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue De l'Esplanade, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-1-153 et 181-1-154.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

457-87
Subdivision ptie lot 181-339
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 8 octobre 1987, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-339 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Prévost, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-339-1, 181-339-2 et 181-339-3.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

458-87
Subdivision ptie lot 225
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur André Petit, a.-g., en date du 13 novembre 1987, montrant la subdivision d'une partie du lot 225 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boulevard Parent, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 225-16.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

459-87
Offre de la

ATTENDU que le pont Duplessis fait partie de la route 138 et possède un caractère provincial;

Ville d'entretenir le pont Duplessis durant l'hiver Adoption

ATTENDU que ce pont est emprunté non seulement par les citoyens des environs, mais aussi par des voyageurs venant des quatre coins de la Province et même de l'extérieur;

ATTENDU que depuis de nombreuses années, le gouvernement provincial, par le biais de son ministère (Transports), mandatait et rémunérait la Ville de Trois-Rivières pour entretenir le pont Duplessis principalement durant la période d'hiver;

ATTENDU que le gouvernement entretient lui-même de nombreux tronçons de route passant sur le territoire de municipalités;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que demande soit faite au Gouvernement du Québec de confier l'entretien du pont Duplessis à la Ville de Trois-Rivières contre rémunération.

ADOPTÉ

460-87 Politique administrative "DÉCLARATION DU MÉDECIN TRAITANT" Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative 6-87-71 intitulée "DÉCLARATION DU MÉDECIN TRAITANT" soit adoptée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

461-87 Demande de licence de courses sous-harnais Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de courses et d'immatriculation d'appareils servant aux courses, pour 1'année 1988.

Que Monsieur Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

462-87 Demande de licence de piste de courses avec pari mutuel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de piste de courses avec pari mutuel pour 1'Hippodrome de Trois-Rivières, pour 1'année 1988.

Que Monsieur Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

394

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

463-87
Intervention de la Ville re: demande de M. Ubald Gélinas à la Comm. pro. territoire agricole
Adoption

ATTENDU que Monsieur Ubald Gélinas s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour aliéner les lots 25-66, 25-68, 26-97 et 26-98 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne;

ATTENDU que ces lots ne sont pas desservis par l'aqueduc et l'égout, qu'ils ne sont pas des secteurs de développement et qu'aucun permis de construction ne sera émis sur ces terrains;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières ne donne pas son appui à la demande de Monsieur Ubald Gélinas auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 25-66, 25-68, 26-97 et 26-98 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne.

ADOPTÉ

464-87
Appui à la demande d'aliénation de les Entreprises Manon Bastien inc.
Adoption

ATTENDU que Les Entreprises Manon Bastien inc. s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 282 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne;

ATTENDU que le futur acquéreur, Monsieur François Maes entend utiliser ce lot pour la culture;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande d'aliénation d'une partie du lot 282 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne de Les Entreprises Manon Bastien inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Selon la réglementation d'urbanisme de la Ville, cette terre est située dans une zone agricole et d'extraction. L'usage prévu est donc conforme aux règlements municipaux.

ADOPTÉ

465-87
Appui à la demande d'aliénation de Les Entreprises Sylvain Masse
Adoption

ATTENDU que Les Entreprises Sylvain Masse inc. s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie des lots 283 et 284 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne;

ATTENDU que le futur acquéreur, Monsieur Joseph Maes entend utiliser ces lots pour la culture;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande d'aliénation d'une partie des lots 283 et 284 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne de Les Entreprises Sylvain Masse inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Selon la réglementation d'urbanisme de la Ville, cette terre est située dans une zone agricole et d'extraction. L'usage prévu est donc conforme aux règlements municipaux.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

466-87
Acceptation des plans et devis re: pose services secteur "Les Plateaux Fleuris" Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que les plans et devis relativement aux travaux d'infrastructure pour le projet "Les Plateaux Fleuris" soient acceptés, la Ville s'engageant à faire l'acquisition des rues et infrastructure lorsque les travaux seront complétés.

ADOPTÉ

467-87
Offre d'achat de Les TEINTURIERS M.G.S. INC.
Adoption

ATTENDU que LES TEINTURIERS M.G.S. INC. offre à la Ville de Trois-Rivières d'acquérir une partie du lot 225 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, dans le parc industriel no 2;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat de LES TEINTURIERS M.G.S. INC. pour l'acquisition d'une superficie d'environ 138,700 pieds carrés d'une partie du lot 225 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières au prix de 0,15 $/le pied carré, pour un total de 20 805,00 $.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer l'offre d'achat ci-haut mentionnée pour et au nom de la Ville.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

468-87
Soldes disponibles de divers règlements 605 050,45 $ appropriés aux fonds généraux de 1987
Adoption

VU les articles 7 et 8 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux et scolaires permettant que ces soldes puissent servir à payer les échéances en capital et intérêts de ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les soldes disponibles des règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués pour chacun:

270-14	28 083,88 $
270-15	3 332,50 $
312	3 991,00 $
374	6 216,50 $
595	39 259,00 $
630	12 806,00 $
637	18 809,00 $
647	23 453,00 $
688	6 826,00 $
689	1 794,00 $
702	82 629,00 $
703	12 238,00 $
712	22 454,60 $
721	15 402,50 $
735	3 187,00 $
739	1 271,00 $
742	10 670,84 $
773	6 458,98 $
775	1 328,00 $

INITIALES DU MAIRE

396

INITIALES DU GREFFIER

776	12 736,00 $
777	14 868,00 $
779	363,00 $
780	9 508,94 $
791	34 693,79 $
800	5 715,30 $
823	8 540,33 $
832	35 034,63 $
834	2 297,62 $
839	240,00 $
840	5 627,50 $
841	4 455,00 $
844	10 322,38 $
847	4 727,71 $
860	9 736,23 $
861	9 612,50 $
871	11 416,87 $
872	2 914,26 $
879	1 234,65 $
885	69,27 $
893	12 974,11 $
894	310,46 $
895	5 450,33 $
898	9 410,04 $
901	702,82 $
920	657,26 $
928	10 298,13 $
929	5 719,78 $
933	1 898,77 $
740	29 823,43 $
941	834,27 $
942	508,84 $
944	16 695,00 $
953	2 845,74 $
961	6 765,00 $
964	8 600,19 $
966	3 852,00 $
972	3 381,50 $
TOTAL:	605 050,45 $

soient appropriés aux fonds généraux pour payer les échéances en capital et intérêts de ces règlements.

ADOPTÉ

469-87
Appui au C.L.S.C. Les Forges pour la relocalisation de ses services
Adoption

CONSIDÉRANT que le Conseil de Ville de Trois-Rivières est conscient que sa population doit bénéficier de services de santé et de services sociaux de première ligne adéquats;

CONSIDÉRANT que le C.L.S.C. Les Forges est le seul établissement de notre région à offrir des services intégrés de santé et de services sociaux de première ligne à notre population;

CONSIDÉRANT que depuis le 25 octobre 1985, le C.L.S.C. Les Forges en collaboration avec les organismes du milieu et la population, multiplient les démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour situer le C.L.S.C. Les Forges dans des locaux convenables, accessibles et visibles;

CONSIDÉRANT que le C.L.S.C. Les Forges offre actuellement à notre population une gamme de services tels que:

- L'aide et le soin à domicile;
- Le support phycho-social et de santé aux enfants et à la famille, aux jeunes en difficulté, aux adultes qui

vivent des problèmes de santé mentale, de santé et de sécurité au travail, et cela, tant par de l'aide individuelle que communautaire;

CONSIDÉRANT que le C.L.S.C. Les Forges s'implique activement dans notre milieu pour développer de nouveaux programmes de première ligne tels que:

- Centre de crise en santé mentale;
- Stimulation précoce pour les enfants de 0-5 ans;
- Programme O.L.O. pour les futurs mères;
- Programme relié à la clientèle déficiente intellectuelle;
- Des services intensifs à domicile dans le cadre des mesures de désengorgement des hôpitaux;
- D'une clinique de dépistage et de traitement des maladies transmises sexuellement;

CONSIDÉRANT que le C.L.S.C. Les Forges a actuellement 132 membres de son personnel entassés dans des lieux restreints dans trois lieux différents et difficilement accessibles et visibles;

CONSIDÉRANT que suite à l'information transmise au C.L.S.C. Les Forges le 12 novembre 1987, le ministère de la Santé et des Services sociaux effectue une démarche ministérielle pour les besoins prioritaires en location d'espaces pour les C.L.S.C.;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande du C.L.S.C. Les Forges de Trois-Rivières d'être localisé le plus rapidement possible dans des lieux fonctionnels, conformément aux normes du ministère de la Santé et des Services sociaux, et que ces lieux soient situés dans des endroits qui favorisent au maximum l'accessibilité et la visibilité du C.L.S.C. Les Forges pour notre population.

ADOPTÉ

470-87
Comptes à payer novembre 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de novembre 1987 au montant de 2 219 391,56 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

471-87
Entente re: prog. d'accès à l'égalité
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières désire mettre de l'avant un programme d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi à l'intérieur de sa fonction publique;

CONSIDÉRANT l'aide financière proposée par le ministre des Affaires municipales dans le cadre d'un tel programme;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire Gilles Beaudoin soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente concernant l'aide financière et technique apportée par le ministère des

INITIALES DU MAIRE

398

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

Affaires municipales dans le cadre du programme d'accès à l'égalité.

ADOPTÉ

472-87
Demandes à la Ville pour solutionner la traverse des piétons au carrefour boul. Des Forges - Des Cyprès et boul. Rigaud Malapart
Adoption

CONSIDÉRANT l'importance des carrefours "boulevard Des Forges - Des Cyprès et boulevard Rigaud - Malapart";

CONSIDÉRANT le nombre de véhicules de toutes sortes (automobiles, camions, etc.) utilisant ces voies de circulation;

CONSIDÉRANT le nombre d'écoliers qui ont à traverser ces artères et ce, à plusieurs reprises au cours d'une même journée;

CONSIDÉRANT la proximité des centres d'achats "Les Rivières et Saint-Laurent" et de plusieurs autres places commerciales;

CONSIDÉRANT le risque très élevé d'accidents dus à la complexité des systèmes de feux de circulation en fonction;

CONSIDÉRANT que des événements regrettables ce sont déjà produits et auraient pu avoir des conséquences beaucoup plus sérieuses;

CONSIDÉRANT que la vie humaine n'a pas de prix;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

1° Qu'une étude complète de la situation des deux artères ci-haut décrites soit réalisée.

2° Que l'étude précitée tienne compte:

a) du volume de circulation, c'est-à-dire le passage des écoliers et des personnes âgées le matin, le midi, le soir et la fin de semaine;
b) des heures de pointe, c'est-à-dire physique et géographique en fonction de la situation actuelle et du développement future en amont de ce secteur;

et que les recommandations de ladite étude tiennent compte de la sécurité à long terme de tous les utilisateurs.

3° Que deux brigadiers scolaires alertes et en bonne condition physique soient en place à chacune de ces deux intersections jusqu'au moment où une autre solution soit proposée, s'il y a lieu, comme suite à l'étude mentionnée au point 2 des présentes.

4° Que le système de lumières de circulation actuel, au coin du boulevard Rigaud et Malapart, soit modifié afin d'avoir un arrêt obligatoire qui s'allume de façon continue ou de façon intermittente à la place de la petite lumière rouge sur la tête du poteau au centre du terre-plein ainsi que sur chacun des côtés de ces rues.

5° Que le point 3 des présentes s'applique au plus tard le mercerdi 9 décembre 1987.

6° Que des démarches soient entreprises immédiatement pour réaliser les points 1, 2 et 4.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

399

INITIALES DU GREFFIER

473-87
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 14 novembre 1987

André Cyrenne inc.:	
Aqueduc, voirie et ponceau rue Laurent-Létourneau - paiement no 3 - retenue 10%	2 679,21 $
Remise de la totalité de la retenue (moins retenue spéciale de 500 $) - aqueduc, voirie et ponceau rue Laurent-Létourneau	15 446,46
Pagé construction inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - pavage de rues 1987	9 888,25
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle qualitatif des travaux - aqueduc et drainage rue Arthur-J.-B.-Robert	20,00
Honoraires - trottoirs et bordures - général - 1987	333,00
Honoraires- contrôle béton bitumineux	2 378,25
Pluram inc.:	
Honoraires - refonte réglementation d'urbanisme	4 127,50
Excavation Tournesol:	
Location de machinerie	380,00
Guimond électrique inc.:	
Location de machinerie	232,00
T.R. location inc.:	
Location de machinerie	47,52
Clôtures mauriciennes enr.:	
Location de machinerie	105,00
Germain & frère ltée:	
Arrangement en tuyau noir - sous le pont Duplessis	1 870,90
LP Moteurs limitée:	
Achat de gaskets	60,67
Trust général du Canada:	
Honoraires - garde des valeurs - au 30 septembre 1987	7 607,89
Claude Matte:	
Honoraires - vente par Sangamo Company Limited	200,00
BGH Planning Services inc.:	
Frais remboursables - étude de planification du secteur du Fief	222,75
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport municipal - novembre 1987	1 200,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - octobre 1987	1 252,44
Motorola limitée:	
Installation de radio - travaux publics	384,04
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - novembre 1987	2 063,10
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - octobre 1987 - Centre culturel, travaux publics, Colisée, aéroport, marché-aux-denrées, hôtel de ville	1 140,85
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers	2 463,28
Soucy, Bruchesi, Toulouse:	
Frais de huissiers	29,03
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	208,69
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	9,76
Pierre Bock:	
Frais de huissier	4,00
Gilles Guertin & ass.:	
Frais de huissiers	79,00
Bélanger, Bélanger & ass.:	

INITIALES DU MAIRE

400

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

Frais de huissiers	30,64
Jacques Royer:	
Frais de huissier	9,76
RGC - Aéroport international de Montréal:	
Location d'équipement pour usage à l'aéroport de Trois-Rivières - du 1er oct. 1987 au 30 sept. 1987	1,00 $
Georges Langevin:	
Location d'espace - novembre 1987	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - novembre 1987	950,00
Pitney Bowes:	
Location de balance postale - du 31 décembre 1987 au 30 décembre 1988 - greffier	46,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - du 26 novembre au 26 décembre 1987	547,38
Location d'auto - du 14 novembre au 14 décembre 1987	470,90
La Belle Vision inc.:	
Location de câble TV et FM - autogare - novembre et décembre 1987	36,12
Location de câble FM - permis et inspections - novembre et décembre 1987	27,88
Association canadienne des chefs de police:	
Cotisation 1987-1988 - Gérald Cholette	100,00
Restaurant L'Orange inc.:	
Repas et café - incendie du 25 octobre 1987	71,00
Quintet à vent du Conservatoire de musique:	
Frais encourus pour la musique le 15 novembre 1987 - Ordre de La Vérendrye - remise des décorations 1987	300,00
Trophées Elka:	
1 plaque de métal - lettres	5,42
Publi-design enr.:	
Dépliant "Trois-Rivières, hôtesse championnat mondial baseball junior AAA"	2 130,41
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 16 personnes - le 28 octobre 1987	83,60
Repas - 20 personnes - le 2 novembre 1987	281,25

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Lise Bélanger - 1ère année	750,00
Robert Bellemare et Jocelyne Chabot - 1ère année	750,00
Yvon Bergeron - 1ère année	4 000,00
Robert Drouin - 1ère année	750,00
Michel Grondin - 1ère année	750,00
Joseph Mathieu - 2e année	500,00
Marcel Pronovost - 1ère année	750,00
Lyne Rocheleau et Marc Dargis - 3e année	250,00
Raymond Tourigny - 3e année	250,00

LOISIRS

Contenants Intercité inc.:	
Contenants - septembre et octobre 1987 - Colisée, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, aéroport, parc Pie XII	1 361,52

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes

Association récr. Normanville inc.	640,00
Association récr. Ste-Marguerite inc.	865,00
Association récr. St-Jean-Baptiste de la Salle	865,00
Comité boul. St-Jean inc.	640,00
Comité des citoyens des Abitations Adélard-Dugré inc.	865,00
Comité des citoyens des Habitations Jean-Nicolet	865,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf	865,00

INITIALES DU MAIRE
401
INITIALES DU GREFFIER

Loisirs St-Philippe	615,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	865,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.	1 480,00
Société des loisirs St-Sacrement	865,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum	104,98 $
LPM supérieur inc.	139,08
Le Groupe Samson	106,21
Grossistes Baie d'Hudson	865,02
Good Host	491,25
Fusée Bar-B-Q	52,50
J. Champagne enr.	402,85
Centralco (1982) inc.	896,90
Boucherie Alex Lamy inc.	45,04
Emballages Bettez inc.	40,38
Agropur	569,35

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1987

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 732 km	519,08
Transport d'employés	25,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
195 km	47,77
Bellemare, Origène:	
Ingénieur sénior - génie	
309 km - du 8 septembre au 6 novembre 1987	75,70
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
83 km	20,33
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - serv. techniques	
44 km	10,78
Genest, Laurent:	
Mécanicien entretien - travaux publics	
21 sorties	57,75
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
484 km - du 21 septembre au 5 novembre 1987	118,58
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
250 km	61,25
Matteau, Michel:	
Technicien en urbanisme	
63 sorties - septembre et octobre 1987	158,76

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Alarie:	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - rencontre spéciale des	
Expositions du Québec avec Agriculture Canada	62,82
Gérard P. Brahic:	
Montréal - Colloque international sur la géomatique	
appliquée à la gestion municipale	28,55
Micheline Dion:	
Nicolet - cours d'opérateur de terminal C.R.P.Q.	122,50
André Verville:	
Québec - rencontre formation du min. de l'Agriculture	160,18
Allocation d'automobile - octobre 1987 - 810 km	167,34

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	245,15
René Monfette	735,56
Yvon Poirier	81,29

TOTAL	85 758,42 $

Pour la semaine se terminant le 21 novembre 1987

Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires - élargissement du boul. des Forges de la 2e à la 13e Rue	9 004,75 $
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - contrôle qualité - ponceau, aqueduc et voirie, rue Laurent-Létourneau	1 579,00
Honoraires - contrôle des sols au chantier	342,50
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle béton bitumineux	139,50
Honoraires - contrôles de sol et de béton - terrasse Turcotte	2 532,00
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Feuille no 27	3 579,13
Bétrex inc.:	
Remise de retenue - reconstruction de trottoirs 1987	9 979,49
J.C. Trépanier:	
Location de machinerie	5 880,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 novembre 1987	31 833,90
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - marina (septembre et octobre 1987), parc Pie XII (octobre 1987), sécurité publique (octobre 1987), travaux publics (octobre 1987)	4 341,22
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - services d'inspections - réserve 25%	1 926,42
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - services d'inspections - réserve 25%	3 401,86
P. Pierre:	
Services professionnels rendus - octobre 1987 - ressources humaines	501,55
Dale & Cie ltée:	
Renouvellement responsabilité - aéroport de Trois-Rivières - du 15 novembre 1987 au 15 novembre 1988	9 973,50
Ass. des policiers et pompiers T.R. inc.:	
Location d'appareil téléphonique - salle de repos - septembre 1986 à mai 1987	320,85
MF - Min. de l'Énergie et des Ressources:	
Frais de cadastres - arpentage	51,00
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations	456,50
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - novembre 1987	45,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - octobre 1987 - cour municipale	54,00
S. Contrôles Johnson ltée:	
Facturation trimestrielle selon contrat de service	3 691,75
Jacques Royer:	
Frais de huissier	58,08
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissier	29,00
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	82,24
Reynald, Flageol & ass.:	
Frais de huissiers	43,20
Le Salon de Josée:	
Lunch - 6 personnes - réunion représentants de la Ville et Pluram	40,25

Publi-hebdo inc.:	
Avis publics	337,50

SUBVENTIONS - RESTAURATION DE FAÇADES

Roger "Phil" Goyette	4 668,75
Daniel Harrison (restaurant L'Artois inc.)	12 239,40

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

1ère année

Lise Belleville et Gestion André Verrette inc. & al	6 000,00 $
André Landry	750,00
Gilles Manseau et Louise Lamy	750,00
Daniel Lemire	750,00
Les Entreprises Angus Graham inc., Sylvie Beaudoin et Jean St-Onge	750,00
Gilles Bourget	750,00
Daniel Demers	750,00
Anne Béliveau	750,00
Suzanne Côté	750,00
Claude Félix	750,00
Yves Adams	750,00
Marcel A. Brassard et Diane Lambert	750,00

2e année

Yvon Blais et Élaine Savard	500,00
Daniel Nadeau et Marie-Josée Morinville	500,00
Lucien Carrier et Lucie Trépanier	500,00
Jacques Longval et Louise Chevalier	500,00
Alain Sicard et Johanne Massicotte	500,00
Sarto Couture et Carole Thiboutot	500,00
Suzanne L'Heureux Bernier	500,00
Pierre Dufour et Francine Bouchard	500,00
André Bédard	500,00
Jean Chartray et Carmen Bérubé	500,00
Sylvain Chrétien et Lynda Héon	500,00
Andrée Perron et Yves Audy	500,00
Yves Champoux	500,00
Marguerite Vadeboncoeur et al	500,00
Gilles Leblanc	1 333,00
Les Résidences populaires trifluviennes inc.	2 000,00
Les Résidences populaires trifluviennes inc.	2 000,00
Jean-Pierre Veillette	2 667,00
Gilles Paquin et Béatrice Béland	2 667,00
Claude Côté et Gilles Hébert	4 000,00
Marie-Jeanne Michiels	500,00
Marcel Mailhot et Raymond Lugros	500,00
Jacqueline Levasseur	500,00
Gilles Pellerin et Huguette Young	500,00
Serge Vermette	500,00
René Bergeron	500,00
Joseph Mathieu & Suzanne Alarie	500,00

3e année

Dennis Collins	250,00
Roch Coulombe et Jocelyne Soumis	250,00
Jean-Yves Levasseur	250,00
Jacques Beaumier et Geneviève Marquis	250,00
Michel Rouette	250,00
Robert Bureau et Louise Milette	250,00
Bernard Jacob et Danie Vadeboncoeur	250,00
Philippe Bellefeuille	250,00
Jacques Gaumond	250,00

INITIALES DU MAIRE
404
INITIALES DU GREFFIER

Robert Pichette et Lorraine Lebel	250,00
Pierre Durand	250,00
Roger De Carufel	250,00
Jules Héon	250,00
Jacques Carignan	250,00
Christian Plamondon et Manon De Niverville	250,00
Jules Hould et Irène Lajoie	250,00
Gilles Nolin Jr et Hélène Masse	250,00
Jean Béliveau et Line Vanasse	250,00
Hélène Corneau	250,00
Yvon Bourassa et Lyne Pichette	250,00
Gérard Milot et Diane Thiffeault	250,00
Denise Normandin	250,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

3e année (suite)

Gilles Paquette	250,00 $
Jeanne d'Arc Hamel et Georges Montreuil	250,00
J.-Henri Gélinas	250,00
Gaston Dessureault	250,00
Jean De Charette	250,00
Jacqueline Baron et Gérard Landry	250,00
André Tapps et Manon St-Pierre	250,00
Claude Shelling	2 000,00
Jacques Fortin et Nelson St-Germain	2 000,00
Jacques Fortin et Nelson St-Germain	2 000,00
Gérard Houle et al et Clément Toutant	2 666,00
Yvan Comtois et Philémon Guillemette	2 666,00
Yvan Comtois et Philémon Guillemette	2 666,00
Yvan Comtois et Philémon Guillemette	2 666,00
Yvan Comtois et Philémon Guillemette	2 667,00
Yvan Comtois et Philémon Guillemette	2 667,00

LOISIRS

Expo 1987

Ferme Daveluy & al:	
Primes - concours de présentation de bovins	600,00
Jacinthe Beauregard & al:	
Travail des vérificateurs et dépenses	2 094,02
Isabelle Cormier & al:	
Primes - concours de bovins laitiers Ayrshires	240,00
Stéphane Tourigny & al:	
Primes - concours jeunes exposants Holstein	2 100,00
Jean Fréchette ltée:	
Location de voiture pour responsable de la perception	247,10
Productions Specta inc.:	
Subventions - 2e et 3e versements	52 000,00
Compensation pour publicité Beatlemania	136,00
Galerie d'art du Parc inc.:	
Gestion, animation et entretien du manoir de Tonnancour - du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1988	3 800,00
Championnat international de baseball Junior - Historique du baseball:	
Production d'une publication sur l'historique du baseball à Trois-Rivières	3 000,00
CCATR ltée:	
Frais de déplacement - Manoir de Tonnancour	20,00
Centre d'alarme de la Mauricie:	
Remise du système en fonction - marché-aux-denrées	25,00
Breuvages Bégin ltée:	
Location d'équipement - aéroport	73,32
Service d'eau - autogare - octobre 1987	8,00
Corporation dével. de l'Ile St-Quentin:	
Achat équipements et rénovation - marina	25 883,00

INITIALES DU MAIRE

405

INITIALES DU GREFFIER

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	233,28

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
205 km - septembre 1987	50,22
Fournier, Normand:	
Technicien en système d'information - serv. techniques	
44 km - octobre 1987	10,78

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil I - génie	
111 km - novembre 1987	27,19 $
Matteau, Michel:	
Technicien en urbanisme	
Différence de millage - octobre 1987	14,49
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil I - génie	
194 km - novembre 1987	47,53
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
Différence de millage - voyage à Québec	57,43

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Québec - dîners - "Opération neige" U.M.Q.	29,00
Gilles Héroux:	
Québec - formation en cartographie	182,30
Claude Juteau:	
Québec - formation en cartographie	242,92
Gilles Latour:	
Repas avec invités "Célébration 88"	39,07

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	1 377,73
Yvon Poirier	60,65
TOTAL	268 396,37 $

Pour la semaine se terminant le 28 novembre 1987

Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellement et branchements d'aqueduc et d'égout	
1987 - paiement no 6 - retenue 10%	81 711,65 $
J.P. Marcouiller inc.:	
Feux de circulation - parc portuaire - paiement	
no 2 - retenue 10%	44 845,20
Feux de circulation - Malapart/Rigaud et St-Joseph/	
des Récollets - paiement no 2 - retenue 10%	22 538,25
Pavages de Nicolet inc.:	
Bordures et pavage - quartier général et place	
Gérard-Bourget - paiement no 2 - retenue 10%	56 615,44
Location de machinerie	240,00
R. Dubuc inc.:	
Éclairage de rues 1987 (différents secteurs) -	

paiement no 2 - retenue 10%	32 708,78
Norgaz inc.:	
Construction d'un regard sur la rue St-Georges, pour le raccordement de la Place du Marché - paiement no 1	10 106,42
Bo-Québécois électrique inc.:	
Modification de l'entrée électrique au 4350, boul. des Forges suite à l'élargissement du boulevard - paiement no 1	525,00
Raccordement électrique du 4330, boul. des Forges - paiement no 1	670,00
Massicotte & fils ltée:	
Parc linéaire - prolongement de la piste cyclable - paiement no 2 - retenue 10%	1 147,61
Services paysagistes des Vieilles Forges inc.:	
Listes nos 28, 29, 30, 31 et 32	4 438,75
Services sanitaires Berthier inc.:	
Coupe de gazon - poste de police	56,75 $
Éloi Guillemette:	
Location de machinerie	300,00
Échaufaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage	124,26
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - crédit (novembre 1987), travaux publics (octobre et novembre 1987)	6 135,21
Librairie du Cap inc.:	
Location et entretien de photocopieurs - expo (du 13 oct. au 4 nov. 1987), autres services (du 13 oct. au 13 nov. 1987)	2 052,62
Xérox Canada inc.:	
Volume de reproduction - renouvellement au 12 novembre 1987 - sécurité publique	450,00
CEDIC:	
Subvention 1987 - final	38 750,00
Ordinateurs DCG:	
Achat d'un système clé IBM, écran, clavier, etc.	6 104,00
Normand & St-Pierre:	
Honoraires - grief Claude Paquette	3 204,59
Me Jean-Paul Lemieux:	
Honoraires - grief Claude Paquette	1 161,55
Gaulin, Croteau, Gagnon, Lapointe:	
Honoraires - causes J. Bolduc et S. Lamothe	1 950,00
A.Q.T.E.:	
Participation à la 15e Conférence régionale annuelle - Serge Desjardins, Yvon Blais, Jacques Hallé et Roger Loisel	175,00
Corporation professionnelle des urbanistes du Québec:	
Rencontre du 2 décembre "Le plan d'aménagement d'ensemble" - Roger Bruneau	60,00
A.U.A.M.Q.:	
Journée d'étude - Marcel Lord, Denis Ricard et Roger Bruneau	45,00
A.Q.T.E.:	
Cotisations annuelles - Serge Desjardins, Yvon Blais et André Rocheleau	165,00
Association des archivistes du Québec:	
Cotisation - Réal Fleury	65,00
A.I.M.E.Q.:	
Adhésion - Jean-Maurice Massicotte - 1988	45,00
SOQUIJ:	
Achat d'un "Droit du travail express 1988"	280,00
Formulaires Ducharme inc.:	
Renouvellement de la mise à jour du Recueil des lois municipales - direction générale	35,50
Modulo éditeur inc.:	
Achat de documents sur la mise en relation de la théorie et de la technique - Guy Leblanc et Jean-Luc Julien	38,00
Trudel, Morin & ass.:	

INITIALES DU MAIRE

407

INITIALES DU GREFFIER

Frais de huissiers	1 303,72
Jacques Royer:	
Frais de huissier	34,32
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	23,84
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	23,84
Jean-Maurice Bédard:	
Frais de huissier	40,00
Germain, Délisle:	
Frais de huissier	19,31
Proteau, Côté et ass.:	
Frais de huissiers	18,70
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	30,00
Ascenseurs RCR T.R.:	
Vérification des ascenseurs - octobre 1987 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Commission santé et sécurité du travail:	
Prestation - septembre 1987	103,00 $
Sylvie Benoit:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 426,26 $)	213,13
La Gazette Populaire:	
Publicité	100,00
Le Sabord:	
Espace publicitaire	100,00
Perce-Neige:	
Cartes de souhaits - mairie	152,88
Jean Trépanier:	
Médailles V.T.R. en or blanc	490,50
La Société d'arthrite:	
Souper-bénéfice - 2 personnes	50,00
Le Salon de Josée:	
Lunch - 6 personnes - le 19 novembre 1987	28,75
Le Nouvelliste:	
Publicité sur exposition patrimoine architectural - transport de neige - vente de terrains	661,50
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	356,63

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Andrée Barwicz, Jean-Paul Robert et Lorraine Fex - 3e année	250,00
Gérard Chartray - 1ère année	750,00
Michel Delage - 3e année	250,00
Michel Dupont et Odette Richard - 2e année	500,00
Pierre Jeannotte - 3e année	250,00
Armand Voghel, Marcel Lafond et Jeannine Brisebois - 3e année	250,00

LOISIRS

Productions Specta inc.:	
Remboursement de dépenses effectuées pour la bibliothèque - octobre 1987	20 941,49
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - novembre 1987 à janvier 1988 - Centre culturel	320,08
Association sportive Ste-Cécile inc.:	
Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - parc Lemire	865,00
Association loisirs handicapé mental de T.R.:	
Implantation d'activité de loisir - intégration aux activités sportives	163,00

INITIALES DU MAIRE

408

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

Association hockey mineur T.R.:	
Frais des marqueurs - octobre 1987	311,00
Frais des marqueurs - septembre et octobre 1987	193,50
Frais d'arbitrage - septembre et octobre 1987	509,00
Frais d'arbitrage - octobre 1987	860,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
562 km - septembre et octobre 1987	137,68
Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - évaluation	
761 km - du 30 avril au 16 novembre 1987	186,44
7 sorties	19,25
Goneau, Jean-Louis:	
Directeur - permis et inspections	
2 330 km - mai, juin, juillet, août et septembre 1987	539,84

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Dufresne:	
Nicolet - cours de droit	61,25 $
Claude Gendron:	
Dîner - 3 personnes - rencontre de conciliation avec Syndicat des employés des services extérieurs	15,40
Jean-Luc Julien:	
Québec - repas - visite au min. de la Justice et à la Société d'habitation du Québec	54,86
Colette Parent:	
Québec - journées de formation sur les enquêtes et analyses d'accidents du travail	92,15
Pascal Recco:	
St-Hyacinthe - journées horticoles - assemblée générale de la Société internationale d'arboriculture	87,93
Richard Rioux:	
Orford - congrès des juges municipaux	245,76

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	136,29
René Monfette	737,68
Lucien A. Ouellet	142,98

TOTAL	349 507,28 $

GRAND TOTAL	703 662,07 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 14e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à dix-neuf heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan LECLERC
	Roger BELLEMARE
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	André NOEL
	Gilles LATOUR
	Henri-Paul JOBIN
	André LANDRY

Règlement crédits de taxes fon. secteur extension du parc Isabeau Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des crédits de taxes foncières ayant pour objet de compenser l'augmentation de toutes ou de parties de taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation de l'immeuble après la fin des travaux, dans le secteur délimité par le couloir de l'autoroute 40, la voie ferrée menant à Shawinigan, les terrains du Centre de détention du gouvernement du Québec et le boulevard Parent.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Règlement crédits de taxes fon. parc indus. no 2 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des crédits de taxes foncières ayant pour objet de compenser l'augmentation de toutes ou de parties de taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation de l'immeuble après la fin des travaux, dans le parc industriel no 2.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

474-87 Projet de budget de 42 200 000 $ Adoption

ATTENDU que les revenus probables de l'année 1988 se chiffrent à la somme de 42 200 000 $ suivant le projet de budget annexé à la présente résolution;

ATTENDU que les dépenses probables pour ladite année s'élèvent à la somme de 42 200 000 $;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le projet de budget ci-annexé soit adopté et que la somme de 42 200 000 $ soit appropriée pour les dépenses de l'année 1988.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

410

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

475-87
Programme immobilisations de la Ville de T.-R. 42 633 400 $ Adoption

CONSIDÉRANT l'article 473 de la loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU:

Que le programme des immobilisations de la Ville de Trois-Rivières pour les années 1988-1989 et 1990, au montant de 42 633 400 $, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, ledit programme étant annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

411

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 21e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-sept à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOEL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbaux 7 et 14-12-87 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux des séances du 7 et du 14 décembre 1987 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 2 juin 1986,
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

b) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 17 novembre 1986;

c) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour, à la séance du 1er décembre 1986;

d) Amendement au règl. 367 concernant la prévention incendie, aux fins d'amender l'art. 69 concernant les spectacles dans les tentes,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare, à la séance du 16 février 1987;
Maintenu par M. le Conseiller André Landry;

e) Amendement au règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de modifier la réglementation concernant le matériel et la littérature érotiques,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin, à la séance du 4 mai 1987,

f) Amendement au règl. 956 re: programme de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire, aux fins d'extensionner la date de fin des travaux,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,

INITIALES DU MAIRE

412

INITIALES DU GREFFIER

à la séance du 6 juillet 1987;

g) Amendement au règl. 962 re: établissement de cafés-terrasses, aux fins de prévoir des amendes spécifiques,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 juillet 1987;

h) Amendement au règl. 5 concernant le maintien et l'organisation d'un corps de police, aux fins de décréter qu'il est défendu d'utiliser les piscines publiques en-dehors des heures prescrites,
avis donné par M. le Conseiller Roger Bellemare,
à la séance du 20 juillet 1987;
Maintenu par M. le Conseiller André Landry;

i) Règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier le taux de location mensuelle des stalles de stationnement hors rue,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 16 novembre 1987;

j) Règlement amendant le règlement 352 concernant l'autogare, aux fins de modifier les tarifs de stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 novembre 1987;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

k) Règlement amendant le règlement 1010 concernant les empiètements sur la voie publique, aux fins de modifier les modalités d'application du règlement,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 16 novembre 1987;

l) Amendement au règlement 1982-Z re: zonage (1982-Z-A-65),
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 16 novembre 1987;

m) Règlement prévoyant le remplacement des conduites d'égout combiné sur la portion du boulevard Du Carmel, située entre la rue Tessier et la rue De Normanville, la réfection des pavages et gazon abîmés, la réfection des raccordements de branchements privés d'égout et d'aqueduc, ainsi que l'abandon des conduites existantes et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 7 décembre 1987;

n) Règlement prévoyant des crédits de taxes foncières secteur extension du parc Isabeau,
avis donné par M. le Conseiller André Landry,
à la séance du 14 décembre 1987;

Règlement travaux de réfection ptie terrasse de l'hôtel de ville etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réfection d'une partie de la terrasse du complexe de l'hôtel de ville et de rénovation de la salle de réception civique et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

INITIALES DU MAIRE
413
INITIALES DU GREFFIER

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Achat de machinerie et de véhicules pour les travaux publics et sécurité publique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de machinerie et de véhicules pour les services des travaux publics et de la sécurité publique et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Gilles Latour

Travaux d'installation d'un système de protection thermique des pompes à l'usine de trait. d'eau Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'installation d'un système de protection thermique des pompes à l'usine de traitement d'eau et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Travaux de construction de services municipaux (regards etc.) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux (regards, etc.) et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Travaux de reconstruction serv. muni. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de reconstruction de services municipaux (pavage, puisards et regards, trottoirs, égout De Francheville,restauration de bornes d'incendie, rénovation de ponceaux, inspection de conduites d'égout et nettoyage de conduites d'aqueduc) et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Règlement travaux sur diff. plateaux sportifs et parcs

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux sur différents plateaux sportifs et parcs et décrétant un emprunt à cet effet.

LUNDI, LE 21e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

Avis de motion

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Travaux de prolongement du parc linéaire
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de prolongement du parc linéaire, appropriant les subventions qui seront versées à la Ville à cet effet, lesdits travaux étant payés par des argents provenant de la réserve pour parcs et terrains de jeux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement prévoyant diverses études
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant diverses études, l'élaboration d'un programme de promotion, la préparation de l'appel de propositions pour la construction d'un hôtel sur le complexe de la Place du Marché, la confection d'un plan d'urbanisme, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Travaux de réfection des toitures de l'hôtel de ville, etc.
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réfection des toitures de l'hôtel de ville, du pavillon Alexandre-Soucy et du Pavillon Hertel et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 461
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de modifier les articles 8.02 et 10.03, et mettant fin à l'entente avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour de décembre 1987.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

INITIALES DU MAIRE
415
INITIALES DU GREFFIER

476-87
Compte rendu
07-12-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 7 décembre 1987, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avec la modification suivante:

À la première page après la nomination des présences, il faudrait ajouter le nom de "M. André Landry" qui s'est joint au Conseil à 16 h 45 en même temps que Me Guy Leblanc.

ADOPTÉ

477-87
Règlement
15-A-28
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 décembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 15-A-28 (1987) amendant le règlement no 15 en ce qui a trait aux taux de la taxe d'eau et à la vente de l'eau au compteur, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

478-87
Règlement
25-AB
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 décembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 25-AB (1987) amendant le règlement no 25, quant à ce qui a trait aux taux de la taxe générale et des taxes spéciales, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

479-87
Règlement
461-T
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 30 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 461-T (1987) amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de modifier l'article 8.05, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

480-87
Règlement
1055
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1055 (1987) prévoyant des travaux de construction des services municipaux, incluant l'aqueduc, les égouts sanitaire et pluvial, les fondations de rues, le pavage, les trottoirs et l'éclairage à canalisation souterraine pour desservir les terrains situés sur le prolongement du boulevard Hamelin compris entre la rue Ludger-Madore et le boul. Parent et décrétant un emprunt au montant de 390 000 $ à cet effet, remboursable en partie par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines et en partie par une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

481-87
Règlement
1056
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 30 novembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1056 (1987) prévoyant l'acquisition de la salle multifonctionnelle, étant le deuxième étage de l'édifice Place du Marché Trois-Rivières, et décrétant un emprunt au montant de 925 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

482-87
Règlement
1057
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 14 décembre 1987;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1057 (1987) décrétant un programme de revitalisation du parc industriel et accordant un crédit de taxes foncières ayant pour objet de compenser l'augmentation de taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation d'un

INITIALES DU MAIRE

417

INITIALES DU GREFFIER

immeuble suite à des travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement ou de transformation admissibles, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

483-87
Contrat cessions en faveur de: ARISTIDE BENOÎT, etc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède les immeubles suivants:

a) À M. ARISTIDE BENOÎT, une partie du lot 26-239 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Une lisière de terrain de figure irrégulière connue et désignée comme étant une partie de la subdivision numéro TROIS CENT VINGT-NEUF du lot originaire numéro VINGT-SIX (26-P.329) du cadastre officiel pour la cité de Trois-Rivières, bornée vers le nord-est par le lot 26-334, vers le sud-est le nord-ouest par une partie du lot 26-329, vers le sud-ouest par une partie du lot 26-329 et le lot 26-329-1; mesurant quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le nord-est, deux mètres et trente-quatre centièmes (2,34 m.) vers le sud-est, douze mètres et cinq centièmes (12,05 m.) et trois mètres et dix-neuf centièmes (3,19 m.) vers le sud-ouest, deux mètres et trente-neuf (2,39 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie trente-cinq mètres et vingt centièmes carrés (35,20 m.c.).

b) À dame FRANÇOISE MARCHAND, une partie du lot 26-273 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Une partie du lot numéro DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-Ptie 273) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; de figure irrégulière; bornée vers le NORD-EST et le SUD-OUEST par une partie du lot 26-273, vers le SUD-EST par le lot 26-271, vers le NORD-OUEST par les lots 26-280 et 26-281; mesurant quatre mètres cinquante-cinq centièmes (4,55 m.) vers le nord-est; quinze mètres et neuf centièmes (15,09 m.) vers le sud-est le nord-ouest; quatre mètres et cinquante-six centièmes (4,56 m.) vers le sud-ouest; contenant en superficie soixante-huit mètres carrés et soixante-quatorze centièmes (68,74 m.c.).

c) À M. LÉONARD LEDUC, une partie du lot 26-354 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Une partie du lot numéro TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-Ptie 354) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; de figure régulière; bornée vers le NORD-EST par les lots 26-356 et 26-357, vers le SUD-EST et le NORD-OUEST par une partie du lot 26-354, vers le SUD-OUEST par le lot 26-350; mesurant quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, quatre mètres et cinquante-sept centièmes (4,57 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie soixante-neuf mètres carrés et soixante-huit centièmes (69,68 m.c.).

INITIALES DU MAIRE
418
INITIALES DU GREFFIER

d) À dame LILIANE LAPRISE, une partie du lot 26-256 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Une partie du lot numéro DEUX CENT CINQUANTE-SIX de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-Ptie 256) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; de figure irrégulière; bornée vers le NORD-EST, le SUD-EST et le NORD-OUEST par une partie du lot 26-256, et vers le SUD-OUEST par le lot 26-253; mesurant douze mètres et six centièmes (12,06 m.) et trois mètres et dix-neuf centièmes (3,19 m.) vers le nord-est; deux mètres et quatorze centièmes (2,14 m.) vers le sud-est, quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m.) vers le sud-ouest et deux mètres et deux centièmes (2,02 m.) vers le nord-ouest, contenant en superficie trente-et-un mètres carrés et quatre-vingt-seize centièmes (31,96 m.c.).

e) À MM. JEAN-FRANÇOIS LAFRENIÈRE et RICHARD LAFRENIÈRE, une partie du lot 26-321 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Un emplacement sis en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme étant une partie du lot numéro TROIS CENT VINGT-ET-UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-SIX (26-321 Ptie) du cadastre de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 26-375 rue Dumoulin, vers le sud-est par le lot 26-335, vers le sud-ouest par une partie du lot 26-321, vers le nord-ouest par le lot 26-320; mesurant quatre virgule cinquante-cinq mètres (4,55 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, treize virgule vingt-quatre mètres (13,24 m.) vers le sud-est et treize virgule quarante-huit mètres (13,48 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie soixante virgule soixante-seize mètres carrés (60,76 m.c.).

f) À M. HENRI FRENETTE, une partie du lot 26-329 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro TROIS CENT VINGT-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-P.329) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, et plus amplement décrit comme suit:

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 26-330, vers le sud-est par le lot 26-328, vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 26-329; mesurant 16,71 mètres vers le nord-est, 2,11 mètres vers le sud-est, 13,64 mètres et 3,19 mètres vers le sud-ouest, 2,33 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 37,51 mètres carrés.

g) À M. ANTONIO DESCHENEAUX, une partie du lot 26-354 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE de la subdivision officielle numéro VINGT-SIX (26-P.354) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par les lots 26-355 et 26-356, vers le sud-est et le nord-ouest par une partie du lot 26-354, vers le sud-ouest par le lot 26-351; mesurant 15,24 mètres vers le nord-est et

INITIALES DU MAIRE
419
INITIALES DU GREFFIER

le sud-ouest, 4,57 mètres vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie 69,68 mètres carrés.

h) À MM. CLAUDE DUVAL et ROSAIRE DUVAL, une partie du lot 26-273 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

UN emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-P.273) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, et plus amplement décrit comme suit:

De figure irrégulière, borné vers le nord-est et le sud-ouest par une partie du lot 26-273, vers le sud-est par le lot 26-270, vers le nord-ouest par les lots 26-274 et 26-280; mesurant 4,56 mètres vers le nord-ouest et le sud-ouest, 15,09 mètres vers le sud-est, 15,10 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 68,82 mètres carrés.

i) À Dame AURORE FRANCOEUR, une partie du lot 26-239 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-P.239) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, et plus amplement décrit comme suit:

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 26-239, vers le sud-est par le lot 26-231, vers le sud-ouest par le lot 26-217 rue Comtois, vers le nord-ouest par le lot 26-240; mesurant 4,62 mètres vers le nord-est, 16,64 mètres vers le sud-est, 4,56 mètres vers le sud-ouest, 16,42 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 75,76 mètres carrés.

j) À M. ADRIEN LÉVESQUE, une partie du lot 26-239 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX CENT TRENTE-NEUF de la subdivision du lot numéro VINGT-SIX (26-P.239) selon le cadastre officiel pour la Cité de Trois-Rivières.

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est et le sud-ouest par une partie du lot 26-239, vers le sud-est par les lots 26-232 et 26-231, vers le nord-ouest par le lot 26-241; mesurant quatre mètres et soixante-sept centièmes (4,67 m.) vers le nord-est, quinze mètres et neuf centièmes (15,09 m.) vers le sud-est et le nord-ouest, quatre mètres et soixante-deux centièmes (4,62 m.) vers le sud-ouest; contenant en superficie soixante-dix mètres carrés et onze centièmes (70,11 m.c.).

pour le prix de 100 $ pour chaque partie de lot.

La Ville de Trois-Rivières remboursera aux acquéreurs le coût des honoraires pour la préparation et l'enregistrement des contrats, jusqu'à concurrence de 90 $ chacun.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à

signer pour et au nom de la Ville, chacun des actes notariés constatant ces cessions.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits contrats qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

484-87
Contrat entente avec la Corp. pour le dév. de l'Île St-Quentin Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE ST-QUENTIN, en vertu de laquelle celle-ci s'engage à entretenir la piste linéaire à partir du parc Fortin jusqu'au boulevard Hamelin pour la pratique de ski de fond, du 21 décembre 1987 au 15 mars 1988 au coût de 8 $/heure.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

485-87
Contrat entente avec PRO-GEST ENR. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec Monsieur Réjean Lepage faisant affaires sous les nom et raison sociale de PRO-GEST ENR. pour la location d'espaces commerciaux lors de l'exposition agricole de Trois-Rivières qui se tiendra du 29 juillet au 7 août 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

486-87
Contrat entente avec GÉRALD MARTIN ANIMAT INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec GÉRALD MARTIN ANIMAT INC. en vertu de laquelle celle-ci assurera la sélection et l'entraînement du personnel du salon de black jack lors de l'Exposition agricole qui se tiendra du 29 juillet au 7 août 1988, pour et en contre-partie d'une somme de 7 000 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

487-87

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

INITIALES DU MAIRE
421
INITIALES DU GREFFIER

Contrat entente avec le Min. des Affaires culturelles Adoption

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES du Québec, pour l'élaboration d'une politique et d'une stratégie d'intervention en matière de patrimoine et la réalisation de diverses activités culturelles et en vertu de laquelle, le ministère versera à la Ville une somme de 29 500 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

488-87
Contrat entente avec l'Ass. basketball de T.-R. inc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION DE BASKETBALL DE TROIS-RIVIÈRES INC., en vertu de laquelle la Ville fournira soutien et services à l'association du 15 novembre 1987 au 14 novembre 1988 et lui versera une subvention de fonctionnement au montant de 400 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

489-87
Contrat convention avec LOUIS-C. MARCHAND Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec MONSIEUR LOUIS-C. MARCHAND, en vertu de laquelle la Ville permet l'installation d'une antenne sur une des tours situées sur le terrain de baseball du parc de l'Exposition, du 1er mai 1987 au 30 avril 1988, pour et en considération d'une somme de 700 $ par année. La présente convention pourra être reconduite, jusqu'au 30 avril 1990 où elle prendra fin sans autre avis.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

490-87
Contrat renouvellement de délégation de gestion de HIPPODROME T.-R. (1985) INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de délégation de gestion avec HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES (1985) INC. en vertu duquel celle-ci assumera la gestion de l'hippodorme local pendant l'année 1988.

INITIALES DU MAIRE
422
INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

491-87
Résolution à Trav. publ. Canada re: précisant le type de restaurant et responsabilité de l'achat des équip. considérés comme meubles Adoption

ATTENDU que Travaux publics Canada termine la construction d'un restaurant sur le site du parc portuaire;

ATTENDU que c'est la Ville qui opérera ce restaurant et qu'elle doit préciser à Travaux publics Canada le type de restaurant qu'elle entend opérer;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme à Travaux publics Canada qu'elle entend opérer un restaurant casse-croûte, type cafétéria.

Que c'est la Ville de Trois-Rivières qui achètera les équipements considérés comme meubles, lesquels demeureront sa propriété même advenant que la Ville cesse l'opération du casse-croûte et que les liens juridiques concernant le parc portuaire et le casse-croûte cessent.

ADOPTÉ

492-87
Appui à la demande de la Société St-Jean-Baptiste re: exemption de la taxe d'affaires Adoption

ATTENDU que la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie s'adresse à la Commission municipale du Québec afin d'être reconnue comme étant un organisme exempt de taxe d'affaires;

ATTENDU que cet organisme poursuit des fins patriotiques, culturelles, sociales, éducatives et philanthropiques;

ATTENDU que cet organisme rencontre les exigences des articles 236-6° et 236-7° dela Loi sur la fiscalité municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières confirme à la Commission municipale du Québec qu'elle appuie la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie pour être reconnue comme étant un organisme exempt de taxe d'affaires.

ADOPTÉ

493-87
Demande de Sprint T.-R. inc. à la Comm. muni. re: exemption de la taxe d'affaires Adoption

ATTENDU que Sprint Trois-Rivières inc. s'adresse à la Commission municipale du Québec afin d'être reconnu comme étant un organisme exempt de taxe d'affaires.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec quant à la demande de Sprint Trois-Rivières inc. pour être reconnu comme étant un organisme exempt de taxe d'affaires.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

494-87
Autorisation d'empiètement sur la voie publique
Adoption

ATTENDU que le propriétaire de la bâtisse portant les numéros civiques 985, 987 et 993 rue St-Maurice entend reconstruire cet immeuble ravagé par un incendie;

ATTENDU que les plans de reconstruction de l'immeuble démontrent des balcons au-dessus du trottoir et/ou de la ruelle, propriétés de la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de consentir une servitude d'empiètement au-dessus de la voie publique, en faveur d'un édifice portant les numéros civiques 985, 987 et 993 de la rue St-Maurice à Trois-Rivières, pour l'aménagement de balcons.

ADOPTÉ

495-87
Augmentation de 5% aux cadres
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que les échelles de salaire des cadres soient majorés de 5% à compter du 1er janvier 1988 et que les salaires des titulaires soient ensuite majorés en conformité avec la politique de rémunération s'appliquant aux cadres de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

496-87
Demande au Ministre Ryan
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières a connu des fermetures dramatiques d'usines;

CONSIDÉRANT que nous devons recycler une bonne partie de ces travailleurs;

CONSIDÉRANT qu'en 1988 nous augmenterons sensiblement notre budget pour le développement industriel et commercial chez nous;

CONSIDÉRANT qu'avec la Ville de Cap-de-la-Madeleine, la Ville de Trois-Rivières a créé une Corporation de développement industriel et commercial (CÉDIC) pour donner à la région entre autre, une vocation manufacturière nouvelle;

CONSIDÉRANT que quatorze (14) municipalités rurales demandent les services de la Corporation de développement industriel et commercial;

CONSIDÉRANT que la fermeture des options dites "industrielles" jouera contre nous dans la recherche de nouveaux investisseurs industriels;

CONSIDÉRANT que ces fermetures rendront plus difficiles l'apport de main d'oeuvre qualifiée et le recyclage de travailleurs;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 21e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

De demander au ministre Ryan de surseoir à la décision de fermer ou de déménager les options dites "industrielles et de construction".

De demander de reconsidérer ces décisions en ayant comme optique que le secteur industriel du Trois-Rivières métropolitain est en pleine transformation et considérant que la nouvelle vocation s'oriente vers la transformation des métaux et d'usinage nécessitant ainsi de la main d'oeuvre spécialisée dans les domaines ou les options disparaîtront.

ADOPTÉ

497-87
Projets subv. dans le cadre du programme "Développement de l'emploi" Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité des projets suivants présentés dans le cadre du programme Développement de l'emploi - "Projets subventionnés".

- Préposé(e) à l'entrée de données en informatique (Service des affaires culturelles - bibliothèque)
- Secrétaire (Service des permis et inspections)
- Assistant à la comptabilité (Service de la trésorerie)
- Commis aux archives (Service greffe et archives)
- Technicien urbanisme (Service de l'urbanisme)
- Aide-technicien (Services techniques)
- Secrétaire (Service de la sécurité publique)
- Contremaître journaliers (Services communautaires).

Que Son Honneur le Maire ou Me Jean Lamy, greffier est autorisé au nom de la Ville, à signer tout document officiel concernant ces projets et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville s'engage par son représentant à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉ

498-87
M. le Maire désigné sur le conseil d'adminis. du CRCA-04 pour 1988 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit délégué comme représentant des trois municipalités de la zone métropolitaine de Trois-Rivières, pour siéger sur le conseil d'administration du Conseil régional de concertation et d'action (CRCA-04) Mauricie Bois-Francs, Drummond, pour l'année 1988.

ADOPTÉ

499-87
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 5 décembre 1987

Bell Canada:
Réaménagement des installations téléphoniques dans

INITIALES DU MAIRE
425
INITIALES DU GREFFIER

le cadre du projet ReviCentre - paiement no 1	127 396,00	$
Services, location d'équipement et communications tarifées - 378-6618 - novembre 1987	34,79	
Services, location d'équipement et communications tarifées - 378-4482 - novembre 1987	44,35	
Ville de Trois-Rivières-Ouest:		
Prolongement du boulevard Des Récollets - paiement no 2 - retenue 10%	66 681,23	
J.P. Marcouiller inc.:		
Feux de circulation St-Maurice / Ste-Angèle et St-Maurice / Nicolas-Perrot - paiement no 1 - retenue 10%	39 684,60	
Betrex inc.:		
Trottoirs et bordures - contrat général 1987 - paiement no 5 - retenue 10%	32 349,51	
Pagé construction inc.:		
Pavage d'une section de la rue Père Daniel suite aux travaux de réparation du collecteur - paiement no 1	8 191,80	
Remise de la dernière tranche de la retenue - pavage Le Fief et le Boisé du Parc	10 714,80	
Gaston Paillé ltée:		
Aqueduc et drainage rue Gérard-T.-Robert - paiement no 2 - retenue 10%	8 096,62	
Sablage Universel inc.:		
Travaux de restauration - édifice François-Nobert	8 969,00	
AM-CAN Multi-services inc.:		
Travaux de restauration - édifice François-Nobert	1 485,00	
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:		
Installation de boîtes de téléphone dans 3 ascenseurs - programme de mesures d'urgence à l'hôtel de ville - paiement no 1	1 245,00	
Électroméga ltée:		
Corrections apportées au contrôleur Fortran à l'intersection des Forges et des Cyprès - paiement no 1	933,92	
Installations électr. Baie-Jolie inc.:		
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 275, rue des Forges - paiement no 1	400,00	
Fortran ltée:		
Réparation du contrôleur des feux de circulation - des Forges / des Cyprès - paiement no 1	249,22	
Société québécoise d'assainissement des eaux:		
Honoraires de gestion - travaux municipaux - intercepteur Trois-Rivières Sud de St-Georges à des Forges	2 030,72	
Honoraires de gestion - travaux municipaux - poste de pompage Les Forges	17,00	
Bigué & Lord:		
Honoraires - ReviCentre - travaux effectués du 20 octobre 1986 au 16 mai 1987	5 358,72	
Excavation Nadeau & fils inc.:		
Remise de retenue - intercepteur Trois-Rivières Sud (de Goulet à Père Daniel)	963,83	
Panpierre inc.:		
Remise de la dernière tranche de la retenue - égouts sanitaire et pluvial boul. des Forges	4 679,00	
H.P. Ricard inc.:		
Remise de la totalité de la retenue - réparation de colonnes à l'autogare	1 557,50	
Thomas Bellemare ltée:		
Location de machinerie	1 764,00	$
Aménagement d'une voie d'accès - aéroport	8 454,43	
T.R. location inc.:		
Location d'équipement	15,00	
Westburne Qué. inc.:		
Achats de pièces diverses	3 054,01	
Emco ltée:		
Achats de pièces diverses	4 557,31	

INITIALES DU MAIRE

426

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 novembre 1987	31 833,90
GBS entretien enr.:	
Entretien ménager - novembre 1987 - quartier général	1 735,25
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - sécurité publique - 17e versement de 20	1 340,40
Claude Matte, notaire:	
Honoraires - vente par Fernand, Albert et Roger Bergeron	600,00
Michel Carrier, notaire:	
Honoraires - servitude par Denis Beaudoin	175,00
Me Jean-Guy Ménard:	
Honoraires - grief Claire Guérette	150,00
Dr. Maurice Poulin:	
Honoraires - services médicaux - novembre 1987	900,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels rendus du 1er juin au 31 octobre 1987 - assurance collective	5 810,00
H.-Paul Proulx & ass.:	
Frais de huissiers	7,52
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	94,40
Soucy, Bruchesi, Toulouse:	
Frais de huissiers	43,43
Boissonneault & ass.:	
Frais de huissiers	85,56
Germain, Bastien:	
Frais de huissiers	22,72
J.C. de Maisonneuve:	
Frais de huissier	44,03
Proteau, Côté & ass.:	
Frais de huissier	13,86
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Frais de huissiers	25,40
Jacques Royer:	
Frais de huissier	83,88
Ass. des professionnels à l'outillage municipal:	
Cotisations 1988 - Roger Baril et Guy Roussel	130,00
Agents de réclamations de l'est (T.R.) ltée:	
Service de réclamations	781,30
SOGSABEC ltée:	
Repas - étude du budget - Conseil et direction générale	688,12
Concours de musique:	
Frais de représentation au concert bénéfice "Les Concours de musique du Québec" - 2 billets	50,00
Médiacom inc.:	
Bulletin permanent - boul. St-Jean	186,00
Publi-design enr.:	
Panneau Le Patrimoine architectural, moulure, etc. - urbanisme	195,97
R.S. Means Co. inc.:	
Achat de volume - Fernand Gendron	83,95
Société québécoise d'information juridique:	
Abonnement Jurisprudence Express 1988 - Jean Lamy	106,00
Commission santé et sécurité du travail du Québec:	
Mises à jour périodiques du Manuel des politiques de la Commission - Colette Parent	25,00
Formulaires Ducharme inc.:	
Renouvellement de la mise à jour du Code des cités et villes - novembre 1987 à novembre 1988 - direction générale	26,00
Publications du Québec:	
Achat du guide de rénovation des bâtiments commerciaux intitulé "Façades et devantures" - urbanisme	18,95 $
John A. Watson:	
Remboursement - drapeau d'un format réduit	39,00

INITIALES DU MAIRE
427
INITIALES DU GREFFIER

Publi-hebdo inc.:	
Avis public	33,75
Publications Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	115,90
Le Nouvelliste:	
Avis concitoyens (Gilles Beaudoin) - avis publics - vente de terrains - démolition du marché-aux-denrées - transport de neige	1 301,50
La Presse ltée:	
Publicité patrimoine architectural	468,31

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Claude Lemieux et Danielle Poitras - 1ère année	750,00
Robert Beauregard - 1ère année	2 000,00
Daniel Boisvert et René Sioui - 1ère année	750,00

LOISIRS

Société des droits d'exécution can.:	
Droits - exposition	102,00
Comité école St-François d'Assise:	
Aménagement - cour école St-François d'Assise	10 000,00
Isabelle Gour:	
Remboursement pour annulation d'activité au parc-école St-Pie X	15,00
Association hockey mineur T.R.:	
Frais d'arbitrage - novembre 1987	1 016,00
Frais des marqueurs - novembre 1987	375,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	116,64
Le Groupe Samson	57,78
Grossistes Baie d'Hudson	500,70
Good Host	664,90
Fusée Bar-B-Q	52,50
J. Champagne enr.	283,75
Centralco (1982) inc.	311,40
Boucherie Alex Lamy inc.	68,56
Emballages Bettez inc.	59,80
Agropur	306,65

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1987

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 723 km	517,37
Transport d'employés	25,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 507 km	124,21
Daviau, André:	
Chef technicien - génie 1 168 km	231,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie 992 km	188,48
Juteau, Claude:	
Directeur service arpentage - arpentage 580 km	121,80
Stationnement	15,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1987 (suite)

Laberge, André:

Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
1 486 km	282,34 $
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - hyg. & env. - permis et inspections	
692 km	131,48
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 573 km	298,87
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 412 km	268,28
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (Services communautaires)	
180 km	44,10
Poirier, Yvon:	
Directeur des travaux publics	
1 307 km	248,33
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 296 km	246,24
Ricard, Alain:	
Dessinateur II - arpentage	
540 km - septembre, octobre et novembre 1987	132,30
2 sorties	5,50
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 432 km	272,08

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Antoinette Martin:	
Nicolet - repas et frais de déplacement - cours d'opérateur du C.R.P.Q.	122,50
Claude Gendron:	
U.M.Q. - rencontre du comité technique de relation de travail	79,55
Gilles Latour:	
Frais de représentation "Bien cuit" Célébration '88	28,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Bruneau	79,16
Gérald Cholette	222,22
Albert Morrissette	134,00
René Monfette	1 094,86
Alain Tremblay	74,70
TOTAL	408 560,51 $

Pour la semaine se terminant le 12 décembre 1987

Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - retenue 10%	77 803,92 $
Batinov enr.:	
Réfection des sanitaires au Colisée - paiement no 1	16 953,00
Guimond électrique inc.:	
Raccordement électrique - 4330 et 4350, des Forges - élargissement du boulevard - paiement no 1	3 200,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Éconolite Canada inc.:	
Achat de contrôleurs boul. des Forges - paiement no 2	1 305,93 $
Bo-Québécois électrique inc.:	
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain intersection St-Roch / St-Philippe - enseigne publicitaire - paiement no 1	500,00
Programme ReviCentre - raccordement électrique souterrain - 335, St-Georges - paiement no 2	550,00
Controlas enr.:	
Mise en opération du contrôleur des feux de circulation à l'intersection 6e Rue / des Forges - paiement no 1	108,00
Pluram inc.:	
Honoraires - refonte de la réglementation d'urbanisme	4 127,50
Société québécoise d'assainissement des eaux:	
Honoraires de gestion - travaux municipaux - intercepteur Trois-Rivières Sud (de Père Daniel à Goulet)	771,06
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Réparation de pavage rue Père Daniel	2 151,24
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	3 430,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	347,54
Télécon inc.:	
Location de machinerie	1 563,10
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 341,36
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - novembre 1987 - aéroport, autogare, travaux publics, parc Pie XII, marina	6 917,44
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - décembre 1987 - marché-aux denrées	3 166,50
Jean Méthot:	
Honoraires - cour municipale	1 458,33
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - octobre 1987 - prog. pré-retraite	1 005,00
Beaumier & ass.:	
Honoraires - activités multiples	1 018,25
Ferron, Tousignant, Pagé:	
Assurances 1987 et 1988	142 396,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - novembre 1987 - sécurité publique, travaux publics, hôtel de ville, services communaitaires et décembre 1987 - travaux publics, hôtel de ville, services communautaires	2 001,82
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - décembre 1987	1 200,00
Dépenses - octobre 1987	4 816,88
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - novembre 1987 - cour municipale	1 226,88
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - novembre 1987	47,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - novembre 1987 - marché-aux-denrées, hôtel de ville, Centre culturel, Colisée	226,47
B.B. extermination inc.:	
Service d'inspection et traitement - stade de baseball et hôtel de ville - décembre 1987	70,00
IBM Canada ltée:	
Service de notre machine et frais d'entretien -	

INITIALES DU MAIRE
430
INITIALES DU GREFFIER

décembre 1987	2 200,23
Gaétan Désilets:	
Subvention - restauration de façades	1 644,75
Jean Méthot:	
Frais judiciaires - quittance finale indidents des 9 juillet et 24 septembre 1987	2 000,00 $
Gérald Cholette:	
Quittance finale indidents des 9 juillet et 24 septembre 1987	7 500,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Locations d'autos - du 14 décembre 1987 au 14 janvier 1988 et du 26 décembre 1987 au 26 janvier 1988	1 018,28
Georges Langevin:	
Location de garage - boul. des Forges - camion à incendie	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - décembre 1987	950,00
Association des chefs de police et pompiers du Québec:	
Cotisation 1988 - Gérald Cholette	75,00
APCHQ:	
Cotisation 1988 - Jean-Louis Goneau	275,00
APRHQ:	
Inscription - colloque # 15 - Claude Gendron	70,00
Richard Rioux:	
Remboursement de dépenses - Congrès des juges - correction	71,24
Villeneuve, Miller:	
Frais de huissiers	15,44
MG Bisson inc.:	
Achat de vêtements - Jean-Paul Duval et Claude Allard	368,00
J. Doucet inc.:	
Achat de noeuds papillon	26,00
SOQUIJ:	
Achat de jugement - Commission des affaires sociales et CSST - Claude Gendron	7,09
Institut de police du Québec:	
Cours Droit I - 1 candidat	10,00
La Gazette populaire:	
Publicité	100,00
Le Salon de Josée:	
Lunch - 6 personnes - réunion du comité pour la refonte de l'urbanisme	46,70
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - 16 novembre 1987	195,95
Repas - 14 personnes - 9 novembre 1987	56,21

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Mario Lessard et Marie-Claude Gingras, Pierre Lesieur et Carmen Lemoine - 2e année	500,00
Marcel Lafond et Jeannine Brisebois - 3e année	250,00
Jean-Louis Diamond - 1ère année	3 000,00
Madeleine Lacroix et Marcel Genest - 1ère année	750,00
Paul Cormier et Françoise Duplessis - 2e année	500,00
Gérald Dauphinais - 1ère année	750,00

LOISIRS

Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service reliage - du 10 décembre 1987 au 9 mars 1988 - pavillon Lambert	75,00
CAPAC:	
Redevances relatives aux droits d'auteur pour la diffusion publique d'oeuvres musicales - Pavillon de la jeunesse et Colisée	104,40

INITIALES DU MAIRE

431

INITIALES DU GREFFIER

Association de basket-ball de T.R.:
Frais des marqueurs, chronométreurs et arbitres - novembre 1987 — 96,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1987

Bédard, Réal:
Technicien en comptabilité - trésorerie
520 km - septembre, octobre et novembre 1987 — 127,40 $

Benoît, Jean:
Technicien évaluation III - évaluation
97 km — 23,97
1 sortie — 2,75

Boucher, Réjean:
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau
1 282 km — 243,58

Bruneau, Roger:
Directeur-adjoint - urbanisme
338 km — 70,98
Charlesbourg - journée d'étude par la Corporation des urbanistes professionnels du Québec — 77,94

Gendron, Fernand:
Directeur des Services techniques
401 km — 84,21

Genest, Laurent:
Mécanicien entretien - travaux publics
17 sorties — 46,75

Lacroix, Jean-Jacques:
Directeur du Service de l'évaluation
4 sorties - août et octobre 1987 — 11,00
287 km — 70,31
Repas — 8,59

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
14 sorties — 38,50

St-Laurent, Jacques:
Directeur - loisirs
30 sorties — 82,50

Tremblay, Alain:
Régisseur programmes sportifs plein-air - loisirs
1 319 km - du 10 juillet au 2 décembre 1987 — 323,15

Verville, André:
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être
792 km — 181,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gaétan Provencher:
Remboursement de dépenses - certificat administration policière — 250,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	634,85
Juliette Bourassa	139,32
Jean-Louis Goneau	71,08
Roger Lafontaine	40,81
René Monfette	1 114,50

TOTAL — 306 332,20 $

INITIALES DU MAIRE

432

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR DE DÉCEMBRE 1987

GRAND TOTAL 714 892,71 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD